3 1761 05305146 2

HANDBOUND
AT THE
UNIVERSITY OF
TORONTO PRESS

2756

# L'ÉTHIOPIE.

Typographie Firmin-Didot. — Mesnil (Eure).

VOYAGE EN ABYSSINIE ET CHEZ LES GALLAS-RAIAS.

# L'ÉTHIOPIE,

## SES MŒURS, SES TRADITIONS,

## LE NÉGOUSS IOHANNÈS,

## LES ÉGLISES MONOLITHES DE LALIBÉLA,

PAR

GABRIEL SIMON,

Ancien officier de cavalerie.

ORNÉ DE 22 DESSINS D'APRÈS LES CROQUIS DE L'AUTEUR

ET D'UNE CARTE GÉNÉRALE DE L'ABYSSINIE.

PARIS,

CHALLAMEL AINÉ, ÉDITEUR,

LIBRAIRIE COLONIALE, RUE JACOB, 5.

1885.

D.T
377
S56

LIBRARY
JUN 5 1962
UNIVERSITY OF TORONTO

796922

A

MONSIEUR PAUL DISLÈRE,

CONSEILLER D'ÉTAT,

ANCIEN DIRECTEUR DES COLONIES.

HOMMAGE RESPECTUEUX.

# PRÉFACE.

Touché, comme tant d'autres, par l'attrait irrésistible qu'inspire le *Continent mystérieux,* je ne me lassais point de lire les récits émouvants de nos explorateurs, que j'aimais à suivre pas à pas dans leurs lointaines pérégrinations.

Mais, parmi ces pays peu connus de la terre d'Afrique, l'Éthiopie me séduisit particulièrement par sa vieille civilisation, par son culte persévérant pour sa religion, par son indépendance, et c'était avec la plus vive sympathie que mon imagination se représentait ces vaillants chrétiens bravant, du haut de leurs montagnes, les hordes musulmanes qui les enveloppent de toutes parts.

La richesse du sol éthiopien et la douceur si vantée du climat vinrent ajouter à ces séductions un intérêt puissant, qui me décida à me rendre dans ce pays, dans le but d'y créer un établissement agricole.

Situé à trois ou quatre journées de marche du port de Massawah, le plateau du Hamassen s'était

naturellement présenté à mon esprit comme le point le plus favorable aux relations commerciales ultérieures avec la côte; d'une grande fertilité et jouissant d'une température toujours égale, ce plateau promettait aux agriculteurs français qui seraient venus s'y établir, la juste rémunération de leurs travaux.

Mais il y avait bien des difficultés à vaincre pour arriver à un pareil résultat, chez un peuple que le voisinage des ennemis éternels de sa religion et de son indépendance a rendu circonspect et soupçonneux. Dès mon arrivée à la cour du Négouss Iohannès, je découvris aisément que ces obstacles étaient insurmontables pour un homme livré à lui-même, sans grandes ressources et sans caractère officiel. Je dus donc renoncer à mes projets et me borner à faire le voyage en touriste, sans négliger cependant de prendre, tout le long du chemin, les renseignements qui me semblèrent intéressants ou utiles.

Malgré les nombreuses notes qui venaient chaque jour enrichir mon carnet, il n'était nullement dans mes intentions de faire publier cette étude sur l'Abyssinie, dont on s'occupait si peu alors. Mais les temps sont changés, les événements du Soudan égyptien éclairent ces contrées éloignées d'un jour nouveau, et l'Europe a les regards tour-

nés vers cette région. Le moment m'a paru opportun de vulgariser la connaissance de ces hauts plateaux éthiopiens appelés à devenir un des plus riches empires coloniaux que possède l'Europe. C'est pourquoi j'ai rédigé la relation de mon voyage ; c'est pourquoi aussi, consultant les voyageurs les plus autorisés, j'ai retracé à grands traits l'histoire du peuple éthiopien, histoire intéressante, que certains faits glorieux viennent parfois faire briller d'un vif éclat.

## ERRATUM.

---

### Planche

*dont l'indication a eté omise à la table des matières.*

Combat de Goundet (*Gouda-Goudi*). — Plan de l'église circulaire d'Addi-Barroa..... page 113

---

ÉTHIOPIENS.

# L'ÉTHIOPIE.

## CHAPITRE PREMIER.

Départ de Marseille. — Gênes. — Naples. — Messine. — Suez. — A bord du *Yambo*. — Saouakim. — Arrivée à Massaouah.

Vers la fin du mois de décembre 1880, je me rendais à Marseille, ayant pour compagnon de voyage M. Léon Herbin (1), officier d'infanterie de mes amis, qui m'avait promis le concours précieux de son intelligence et de son énergie ; c'est là que nous devions nous embarquer après avoir fait les derniers préparatifs; il s'agissait de nous débarrasser des bagages inutiles et de compléter nos approvisionnements en armes et en munitions.

(1) M. Léon Herbin vient de mourir dans le Soudan égyptien, en même temps que le colonel anglais Stewart.

Ces affaires terminées, nous prîmes passage à bord du *Singapore*, magnifique bateau de la compagnie Rubattino, de Gênes, en partance pour Bombay; ce vapeur avait pour commandant le capitaine Merello, dont l'amabilité s'est répandue envers mon ami et moi en attentions et en prévenances des plus courtoises; il convient d'ajouter que M. Roussier, le sympathique directeur de l'agence de Marseille, n'était pas étranger aux bons soins dont nous fûmes l'objet pendant la traversée.

Indépendamment des facilités qu'il avait obtenues pour nous, il nous avait chaudement recommandés au capitaine Merello et à M. Rubattino (1); ce dernier, convaincu de l'influence des voyageurs pour étendre et faciliter les relations commerciales dans les pays neufs qu'ils parcourent, n'a jamais cessé de les encourager.

Le 21 février 1881, le *Singapore* appareille, et, de la dunette, nous faisons nos adieux à la France, dont nous pensions rester longtemps éloignés, si toutefois il nous était donné d'exécuter nos projets.

(1) M. Rubattino est mort pendant mon voyage.

Après deux jours de navigation, nous arrivons à Gênes, si riche et si puissante sous ses anciens doges, et nous profitons de quelques heures de loisirs pour aller voir ses magnifiques palais de marbre, restes de sa splendeur d'autrefois.

De Gênes, le *Singapore* se dirige vers Port-Saïd et Suez par Naples et le gracieux détroit de Messine; nulle part ailleurs la vue ne se repose plus agréablement que sur ces côtes de la Sicile et de la Calabre.

A Suez, nous devions laisser le *Singapore*, pour prendre place à bord du *Palestina*, bateau de la même compagnie, qui fait le service de la mer Rouge. Malheureusement, le *Palestina* était en réparation, et nous fûmes obligés de nous embarquer sur le *Yambo*, vieux navire démodé de la Compagnie khédiviale, monté par des officiers égyptiens.

Nous nous préparions à faire des provisions pour le reste du voyage, lorsque l'agent de la compagnie nous donna l'assurance que le commandant du *Yambo se traitait à l'européenne!* Mais hélas! dès le premier repas, nous éprou-

vâmes que notre confiance avait été surprise; les préparations culinaires, d'un goût tout à fait douteux, procédaient entièrement de la manière africaine, malgré tous les efforts déployés pour leur donner une tournure européenne et civilisée. En outre, MM. les officiers, remplis d'un saint respect pour les lois du Coran, avaient négligé de se pourvoir de vin. Leur inexpérience de nos usages se trahissait, du reste, à chaque instant. Malgré toute leur prudence à s'observer, il leur arrivait parfois d'allonger les doigts dans le plat, selon la mode turque, dissimulant mal l'embarras que leur causait le maniement de la fourchette. Cet instrument était, surtout pour le plus jeune officier du bord, la cause de nombreuses préoccupations; chaque fois qu'il voulait s'en servir, il nous regardait d'abord à la dérobée, afin que notre exemple servît de guide à sa maladresse. A la fin, ennuyé de la gêne qu'il s'imposait, il se leva de table pour manger *à la turque* avec le pilote.

Cependant, nos rancunes gastronomiques ne doivent pas nous faire oublier que ces messieurs

se montrèrent aimables et complaisants pour nous, en sorte que la traversée fut assez agréable, malgré la chaleur étouffante de la mer Rouge et les nombreux parasites qui infestaient nos cabines.

L'*Yambo* toucha à Djeddah, que nous visitâmes en compagnie des officiers du bord. L'accès du port est très difficile; de nombreux récifs madréporiques tracent une multitude de canaux sinueux à travers lesquels un pilote exercé peut seul conduire le navire.

Mouillés à plus d'un mille du quai, notre visite à la ville fut presque une expédition; le canot échoua fréquemment pendant la double traversée de l'aller et du retour et des matelots durent chaque fois sauter à la mer pour le remettre à flot.

Djeddah est une ville complètement arabe, mais bien bâtie et relativement propre; les maisons sont ornées de magnifiques *moucharabiëh* (1), qui leur donnent un cachet

(1) Les *moucharabiëh* sont des bois découpés formant saillie en avant des ouvertures supérieures des maisons arabes; presque toujours les dessins des découpures retracent des versets du Koran.

particulier; ce qu'il y a de plus pittoresque, ce sont les rues des bazars; elles sont couvertes pour préserver des rayons du soleil; là grouillent des marchands arabes, juifs, grecs, etc..., exerçant leur industrie au grand jour dans de petites boutiques bordant la rue; au milieu, passent et repassent les Arabes de la ville, et ceux du désert; vous reconnaissez les premiers à leur turban d'une blanc heur laiteuse et à la chemise longue qu'ils portent comme une robe; les seconds ont pour tout vêtement un morceau d'étoffe blanche roulée autour des reins et ne dépassant pas le genou; ils portent, dans la ceinture, un long couteau, et quelquefois une lance à la main : ce sont les conducteurs de chameaux qui dirigent les caravanes à travers les déserts de l'Arabie. Djeddah est jolie, surtout vue du mouillage; elle a aussi l'air imposant : coquettement assise aux pieds des montagnes de l'Hedjaz, elle leur emprunte, en effet, un caractère sévère et religieux. En contemplant la ville et ces monts dénudés, on sent que, non loin derrière eux, se cachent la Mecque et Médine, villes saintes du monde musul-

man, cités mystérieuses, inaccessibles aux sectateurs des autres religions.

De Djeddah, l'*Yambo* se dirigea vers Saouakim, sur la rive occidentale de la mer Rouge; c'est un point important pour le commerce du Soudan égyptien; c'est là, en effet, que les négociants de Khartoum envoient leurs marchandises pour être embarquées; il était question alors de construire un chemin de fer de Khartoum à Saouakim; ce projet a été abandonné momentanément à cause de la double insurrection d'Arabi pacha et du Mahdi. L'importance du transit permet cependant de supposer que, tôt ou tard, ce projet sera mis à exécution; alors les produits soudanais, qui arrivent à dos de chameau, seront rendus un mois plus tôt sur les marchés de l'Europe.

Enfin, de Saouakim, l'*Yambo* nous porta à Massaouah où nous arrivâmes le 23 mars; c'est de ce point que nous devions pénétrer dans l'intérieur, après avoir pris les renseignements et les mesures nécessaires à la continuation du voyage.

# CHAPITRE II.

Massaouah. — Difficultés pour pénétrer en Abyssinie. — Proposition acceptée par le vice-consul. — Un chasseur de lions. — Le docteur Rohlfs. — Européens et commerce de Massaouah.

La ville de Massaouah est bâtie sur deux petites îles reliées entre elles et à la côte par deux jetées; à part l'hôtel du gouverneur, la mission, le consulat et quelques maisons des principaux commerçants européens et arabes, la ville se compose de huttes élevées avec des branchages, des nattes et des peaux; elles sont habitées par une population misérable.

En arrivant à Massaouah, je fus frappé de l'odeur de beurre rance et de musc qui s'en exhale, odeur insupportable aux Européens qui n'y sont pas habitués.

J'allai aussitôt, avec mon compagnon, M. Herbin, faire une visite au vice-consul de France,

M. Raffray, qui nous reçut avec beaucoup de courtoisie.

Il allait, lui aussi, partir pour l'Abyssinie, et n'attendait pour cela que les présents destinés au roi; le gouvernement français devait les avoir expédiés; ils ne pouvaient donc tarder d'arriver.

Il nous donna tous les renseignements que nous désirions; mais il ne nous dissimula point que, n'ayant pas de caractère officiel, nous aurions de la peine à pénétrer dans l'intérieur; et, pour nous mieux convaincre, il cita l'exemple du capitaine Lombard qui, peu de temps auparavant, avait été obligé de revenir sur ses pas et de renoncer à son expédition.

Un autre fait, qui se passa pendant notre séjour à Massaouah, vint confirmer le dire de M. Raffray : un chef abyssin, Bélétha (1) Guébrou, de qui j'aurai occasion de parler plus loin, avait fait main basse sur six mules, deux fusils et cinquante thalers appartenant au vice-consul; le conducteur de cette caravane, qui venait d'acheter les mules volées, avait été mis

(1) Titre donné par les chefs à leurs lieutenants ou seconds.

aux fers. Nous avions donc tout à craindre d'un chef qui ne respectait même pas la propriété du représentant de la France.

En présence de ces difficultés, M. Herbin et moi quittâmes M. Raffray pour aller réfléchir aux moyens propres à faciliter l'exécution de notre voyage.

Malgré la ferme résolution que nous avions de poursuivre nos projets, nous étions très perplexes; pour ma part, j'aurais voulu voyager seul avec mon compagnon; mais la crainte d'essuyer un échec à la frontière fit que nous nous décidâmes à demander au vice-consul l'autorisation de faire route avec lui.

Quelques jours après, j'exprimai ce désir à M. Raffray, qui l'accueillit favorablement, et nous offrit gracieusement l'hospitalité au consulat jusqu'au moment du départ.

Il fut convenu que je joindrais ma petite caravane à la sienne, que chacun de nous conserverait son indépendance, et que je profiterais de sa position officielle pour pénétrer en Abyssinie.

Un mois se passa ainsi, et les présents atten-

dus n'étaient pas arrivés; alors le vice-consul arrêta qu'il se rendrait à Kéren, où il aurait plus de facilités pour acheter et nourrir les mules devant composer la caravane; en effet, nous devions être ainsi à proximité du pays de production, et dans une contrée offrant plus de ressources que Massaouah.

Entre temps, M. Raffray nous présenta aux quelques Européens de la ville; ces relations rendirent moins monotone notre séjour à Massaouah.

Je ne crois pas inutile de citer les noms de ces messieurs, ne serait-ce que pour leur exprimer ma reconnaissance et les remercier de l'accueil bienveillant qu'ils me firent. C'étaient MM. Cabrouillet et Boé, missionnaires; M. Michel, directeur de la douane; MM. Lucardi, Taillebue, Alexandre Soror, Müller et Fogt, commerçants; MM. les docteurs Fréda et Véronichi.

Sur ces entrefaites deux voyageurs revenaient, l'un du Soudan égyptien, l'autre du camp du Négouss Iohannès (1) : le premier était le jeune

(1) Titre et nom du roi d'Abyssinie.

prince de Lichtenstein; il avait parcouru, avec trois compagnons, ces provinces de la frontière sud de l'Égypte dont la faune est si riche; c'est le pays privilégié de la grande chasse : l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, le léopard, le lion et des antilopes de toutes sortes, fréquentent ces parages; le prince de Lichtenstein avait choisi pour adversaire le plus redoutable d'entre eux : j'ai nommé le lion; il devait réussir au delà de toute espérance, dans cette chasse dangereuse; en effet, après quelques mois d'absence, il rapportait à Massaouah les dépouilles de douze de ces animaux dont neuf avaient été tués par lui. Le prince n'est pas seulement un homme courageux; il se distingue par d'autres qualités sérieuses et s'est présenté au vice-consulat, où j'ai eu le plaisir de le rencontrer, sous les dehors d'un jeune homme instruit, simple, élégant et courtois. Le second était un Allemand, illustre parmi les explorateurs de la terre d'Afrique; le docteur Rohlfs venait de parcourir rapidement l'espace qui le séparait du roi d'Abyssinie, près duquel il paraissait avoir été appelé par une mission tenue

secrète; il avait laissé au camp du Négouss son jeune élève, le docteur Sterker; celui-ci devait y attendre les instructions du maître avant de continuer l'expédition longue et périlleuse, objet de ses désirs; il n'ambitionnait rien moins que de se rendre à Zanzibar, après avoir traversé l'Éthiopie, le fameux royaume de Kaffa et la région des lacs, voyage difficile dont dépendait la célébrité de l'émule du docteur Rohlfs.

Quoique j'eusse préféré me trouver avec ces deux derniers sur un autre terrain où je n'aurais pas eu à craindre les conséquences de leur influence sur l'esprit de Iohannès, j'ai été heureux de rencontrer sur mon chemin l'explorateur distingué que je viens de nommer.

Avant de quitter Massaouah, il me paraît nécessaire de dire quelques mots de son commerce : à des époques déterminées, des caravanes viennent des différentes parties de l'intérieur, apportant de la cire, des peaux, du café, du musc, du beurre, des plumes d'autruche, de l'ivoire et de la poudre d'or; les îles Dahlac, situées au large de Massaouah, fournissent de la nacre et quelques perles.

Lorsque les commerçants font des achats, ils paient généralement la moitié de la valeur en argent et donnent, pour l'autre moitié, des marchandises dont les plus demandées sont : la soie unie ou brochée d'or et d'argent, et le coton rouge, — marque anglaise, — dont se servent les Abyssiniens.

Enfin, quelques colons européens se sont fixés à Kéren où ils plantent du tabac qui s'écoule naturellement par Massaouah.

En lisant cette énumération, le lecteur pourrait croire que le commerce se fait sur une grande échelle; il n'en est rien ; par suite du mauvais état des chemins et de l'indifférence des populations environnantes, ces marchandises arrivent en trop petites quantités proportionnellement au nombre des commerçants qui les convoitent; alors les prix s'en ressentent et les bénéfices deviennent insignifiants. D'un autre côté, les Arabes et les Banians, établis en très grand nombre dans ce port, font aux Européens une concurrence d'autant plus facile que leurs dépenses sont relativement minimes. Dans ces conditions, le négociant européen ne

fera que végéter sur ce point de la mer Rouge, jusqu'au moment où la civilisation moderne, pénétrant dans l'intérieur, aura créé de larges voies de communication : les Grecs sont peut-être les seuls qui, à force d'économie, arrivent à gagner une petite fortune.

# CHAPITRE III.

Départ de Massaouah. — M' Koullou. — Mission suédoise. — Forts égyptiens. — Maïoulet. — Incident Herbin. — Aïn. — Kalamet. — Goufalon et Kéren.

Le départ était fixé au 6 mai; des chameaux avaient été loués pour transporter les bagages à Kéren, et je me mis en route le 6, au soir, avec le vice-consul et M. Herbin pour aller passer la nuit à M' Koullou.

La plupart des Européens et quelques indigènes nous accompagnèrent jusqu'à l'extrémité de la première jetée. Là, ils nous firent leurs adieux, à l'exception de MM. Michel et Lucardi, amis intimes de M. Raffray; ces messieurs nous avaient offert l'hospitalité à M' Koullou où nous devions passer la soirée et la journée du lendemain, afin de ne nous engager dans le désert que le soir, au moment de la fraîcheur.

Nous aurions couru le risque de faire maigre chère, s'ils n'avaient eu le soin de faire apporter des vivres en quantité suffisante; car il n'existe à M' Koullou qu'une mauvaise auberge tenue par un Abyssin nommé Paolo. Malgré le peu de ressources qu'elle offre, cette auberge n'en est pas moins très utile aux quelques Européens qui vont chasser de ce côté ou qui ont à traverser le désert.

M' Koullou est un lieu de plaisance pour les négociants européens et arabes de Massaouah; les magasins de ces derniers sont dans l'île, mais ils ont, dans ce village, leurs maisons où ils reviennent le soir; quant aux Européens, plusieurs ont également au village un pied-à-terre où ils vont passer la journée du dimanche; les autres, en plus grand nombre, se contentent de l'hospitalité qu'ils trouvent chez l'Abyssin Paolo.

Ce pays ne ressemble en rien à l'idée que nous nous faisons en Europe, d'une campagne de plaisance, que nous aimons à voir ornée d'une végétation luxuriante; là, au contraire, on ne voit en réalité que deux sortes de plantes : des mimosas rabougris, armés de longues épines, et

des euphorbes dont le fruit contient un suc laiteux très caustique.

Ces petits arbustes, d'abord très rares près de Massaouah, deviennent de plus en plus nombreux à mesure que l'on approche de M' Koullou et rompent la monotonie de ce triste paysage ; ils forment enfin plusieurs bosquets qui, seuls, peuvent en quelque sorte excuser l'illusion des habitants de Massaouah, qui en ont fait leur promenade favorite.

A M' Koullou il existe un fortin occupé par une garnison égyptienne ; il défend le village, et la prise d'eau qui alimente Massaouah, au moyen d'un canal souterrain d'une profondeur d'un mètre environ et qui renferme des tuyaux en fonte conduisant l'eau dans deux grands réservoirs, en passant par les deux jetées.

A ce titre, M' Koullou est un point important. Deux autres fortins protègent Massaouah ; l'un, au nord-ouest de l'île, est situé à l'entrée du petit cap qui ferme la rade au nord de la ville, et l'autre est placé au village d'Arkiko, à 12 kilomètres environ au sud-ouest de Massaouah.

Ces trois fortins forment la ligne de défense de l'île, complétée, vers la côte, par un petit fort en terre défendant l'accès de la deuxième jetée et, vers la mer, par une batterie blindée destinée à protéger l'entrée de la rade.

Au milieu des habitations arabes qui composent le village de M' Koullou, on remarque une maison européenne; c'est le centre d'une mission protestante suédoise dont les membres vont à travers le centre-Afrique évangéliser les barbares.

Cette maison est sise au milieu d'une cour rectangulaire close par un mur en maçonnerie; elle est en bois, a la forme d'une croix et possède un rez-de-chaussée et un premier étage, entourés tous deux d'une galerie à colonnade; tous les appartements sont parquetés; les parois sont peintes et vernies. C'est en somme un établissement dont l'installation, très confortable, a dû exiger des dépenses considérables, car toutes les pièces dont se compose l'édifice sont venues de Suède, prêtes à être ajustées.

C'est le lendemain de mon arrivée à M' Koullou que je visitai cette austère demeure, qui

emprunte un caractère de coquetterie à sa propreté européenne et un certain air de crânerie à sa position au milieu d'habitations musulmanes.

J'eus le plaisir d'y rencontrer le directeur de la mission, qui compte déjà bon nombre de prosélytes, principalement parmi les enfants des deux sexes du pays; ce directeur est marié et sa femme lui prête un concours très utile.

Je n'ai pas besoin de dire que j'ai reçu des missionnaires de l'établissement l'accueil le plus gracieux; l'un d'eux se disposait à porter chez les Gallas du sud du Godjam, les chaleureux accents de sa conviction religieuse; aussi, n'est-ce pas sans une émotion bien légitime qu'au moment où j'allais pénétrer moi-même dans l'intérieur du *Continent mystérieux,* je serrai la main de ce jeune et ardent apôtre.

Quel dévouement, quelle abnégation ne faut-il pas à ces jeunes gens, pionniers infatigables de la civilisation, pour parcourir seuls, l'Évangile à la main, ces pays sauvages, et y semer la notion du bien et du mal, notion encore inconnue des habitants; mais aussi, quelle satis-

faction pour eux, lorsque entourés de leurs néophytes, ils peuvent, sans crainte, leur faire entendre la parole d'en haut! Quelle récompense, lorsqu'ayant acquis assez d'ascendant sur ces populations pour se fixer au milieu d'elles, ils peuvent y laisser leurs temples et leurs établissements, monuments appelés à leur survivre et à perpétuer le souvenir de leur généreux dévouement.

Comme il était convenu, le soir à quatre heures et demie, nous nous mîmes en route. Après nous être reposés pendant trois heures environ à Tchakatkaï, dans le désert, nous arrivâmes vers six heures et demie du matin à Maïoulet (1) source située dans le lit d'un torrent.

A sept heures et demie, la tente étant dressée, j'allai chasser de mon côté, pendant que le vice-consul et M. Herbin prenaient chacun une direction différente. A neuf heures, la chaleur devenant trop forte (40° centig. à l'ombre), M. Raffray et moi étions de retour et nous reposions sous la tente, heureusement abritée par

(1) « Eau de l'enfant ».

un des rares arbres qui bordent le torrent. A onze heures nous nous disposions à nous mettre à table pour le déjeuner, lorsque nous songeâmes à M. Herbin. L'ayant appelé, il nous fut répondu qu'il n'était pas de retour; notre inquiétude fut grande, mais elle s'accrut encore lorsque m'étant porté sur un petit monticule, j'eus tiré quelques coups de fusil dans le but d'indiquer à notre compagnon la direction à prendre; il ne répondit pas à mon appel, soit qu'il fût trop loin, soit qu'il fût égaré et peut-être atteint d'une insolation, mal si fréquent chez les Européens qui parcourent le désert sans eau et exposés aux rayons d'un soleil ardent.

Alors le vice-consul détacha deux des bachi-bouzouks égyptiens que nous avait prêtés le gouverneur de Massaouah, sans oublier de leur faire prendre de l'eau dans une outre appelée *guerbe* dans le pays.

Une heure après leur départ, ces militaires ramenèrent M. Herbin, nous racontant qu'ils l'avaient trouvé étendu sur le sable du torrent; brisé par la soif et la fatigue, il s'était couché,

renonçant à retrouver la direction du campement, ce qui était difficile, en effet, sur un terrain uniforme et n'offrant, par conséquent, aucun point de repère. Il se précipita sur eux, nous dirent-ils, leur arracha la *guerbe* et ne la leur rendit qu'après avoir bu abondamment.

Au moment où il arriva près de nous, il était harassé; ses chaussures étaient brûlées ainsi que ses pieds, par la chaleur torride du sable dans lequel il avait marché; sa face était congestionnée; il est certain que s'il était resté plus longtemps dans cette position, le *coup de chaleur* se serait manifesté par des symptômes d'autant plus alarmants qu'ils surviennent presque toujours avec rapidité, quelquefois même avec une soudaineté absolue.

Je fus très ému à la pensée que j'avais failli perdre mon compagnon au début de ce voyage qui l'enthousiasmait autant que moi-même; heureusement j'en étais quitte pour quelques moments d'émotion, et j'ai pu jouir de sa gaieté naturelle pendant toute la durée de l'expédition.

Le 9 au matin, nous étions à Aïn (la source),

dans le lit de la Lekka, après avoir voyagé une grande partie de la nuit et n'avoir pris que quelques heures de repos à Cheb.

Aïn est le campement le plus agréable de la route; on y trouve de l'eau en abondance, pendant toute la saison sèche; elle court sur le sable durant l'espace d'un kilomètre; ensuite elle s'y infiltre de nouveau et disparaît. La végétation est relativement belle et les animaux trouvent de l'herbe tendre en quantité suffisante.

En arrivant dans la vallée, M. Raffray eut le bonheur de tuer deux francolins (1) et une petite antilope appelée *dig-dig* par les indigènes. C'était une bonne aubaine pour nous, qui n'avions plus de viande fraîche.

Le lendemain, nous nous rendîmes à Kalamet, où nous attendait la cordiale hospitalité d'un Français, M. Neuvière. Kalamet avait dû devenir le centre d'une grande exploitation de plantes textiles (très nombreuses dans cette région), de tabac et d'un caoutchouc extrait au moyen d'incisions pratiquées à coups de hache

(1) Famille des *Perdicidés*.

dans le tronc d'un arbre nommé *kolkoual* (voir la planche page 204) dans le pays, et qui me paraît devoir appartenir à la famille des Euphorbiacées. Lorsque l'arbre est jeune, la tige en est anguleuse ; elle s'arrondit insensiblement à mesure qu'il grandit ; quand il est arrivé à son complet développement, elle est presque entièrement cylindrique. Alors ses ramifications sont devenues à peu près aussi hautes que le tronc ; l'une d'elles le continue, tandis que les autres s'éloignent progressivement de la verticale à mesure qu'elles s'approchent de l'embranchement, où elles forment avec lui un angle d'environ 120°. Ces ramifications sont toujours anguleuses.

Sous cette forme, ces arbres sont comme autant de candélabres à plusieurs branches. On les rencontre rarement isolés, et certaines parties de l'Abyssinie en sont couvertes.

Cette exploitation n'ayant pu se faire sur une grande échelle pour des motifs qu'il est inutile d'exposer ici, M. Jules Neuvière (1) s'était installé sur ce point, et employait des

(1) J'ai appris depuis la mort de M. Neuvière.

brigades d'indigènes à pratiquer les incisions dans le tronc du *kolkoual*, d'où le suc laiteux coulait dans un creux ménagé dans la terre au pied de l'arbre; là, le suc se condensait et formait des blocs d'un blanc de lait, offrant assez de consistance. Ce caoutchouc était porté à dos de chameau à Massaouah, d'où M. Neuvière en a expédié en Europe pour plus de cent mille francs. Les industriels le mélangeaient, paraît-il, avec la matière similaire servant à la confection des chaussures, habits et autres objets imperméables.

Cependant, au moment où j'étais à Massaouah, M. Neuvière et d'autres commerçants de cette ville en conservaient des quantités considérables qu'ils ne trouvaient plus à écouler.

Ce produit deviendra peut-être une source de fortune rapide, lorsque le caoutchouc du Para, habituellement employé par le commerce, commencera à manquer.

L'Abyssinie, alors ouverte aux Européens, deviendra, à ce point de vue, comme à bien d'autres, un vaste champ d'exploitation dans

lequel la vieille Europe recueillera les éléments indispensables à son bien-être et à son luxe.

En attendant, ce n'est pas sans danger que notre compatriote travaille dans cette contrée, occupée cependant par le gouvernement égyptien.

Pendant l'hiver de 1880 à 1881, les Abyssins ayant fait leur incursion habituelle dans cette province, pillèrent son habitation de fond en comble; il se trouva même dans une position très critique au milieu de ces guerriers dont il ne comprenait pas le langage; cinq ou six sabres abyssins en forme de faucilles passaient et repassaient autour de son cou, de manière à lui faire entendre assez clairement qu'il y allait de sa tête s'il ne disait pas où il avait caché son argent. Il en fut quitte cependant pour la peur et put enfin rentrer à Massaouah, à pied, il est vrai et dans la tenue la plus simple.

Nous passâmes la journée et la nuit à Kalamet, sans avoir été dérangés par ces hôtes incommodes. Pendant le jour e me livrai au plaisir de la chasse.

Aux environs de Kalamet, on rencontre une espèce d'antilope au poil fauve, grosse comme un veau, et dont les cornes en spirale atteignent jusqu'à deux mètres de hauteur. Désireux de tuer un de ces animaux, je me lançai dans la montagne avec M. Herbin ; j'eus le plaisir d'en voir une petite bande, mais à une trop grande distance, en sorte que mes balles n'eurent d'autre résultat que de les effrayer.

Le lion fréquente aussi ces parages abondant en gibier de toute espèce, et ce n'est pas sans un sentiment de crainte instinctive, que je suivais sur le sable des vallées l'empreinte des pas de ce terrible animal.

Assez souvent il servait de pourvoyeur à M. Neuvière; il tuait de ces belles antilopes qu'il laissait sur les bords de la source après en avoir mangé le cœur et les poumons et sucé le sang ; notre compatriote trouvait là pour ses hommes une nourriture excellente et à bon marché ; mais ce voisinage n'était pas sans inconvénients ; c'est ainsi que, franchissant la clôture de l'habitation, un lion est venu prendre deux moutons au milieu de la cour ; vou-

lant emporter les deux animaux à la fois, le lion dut s'y prendre à plusieurs fois jusqu'au moment où il réussit enfin à s'enfuir avec sa double proie ; pendant ce temps, M. Neuvière était avec un de ses domestiques en observation dans sa maison, qui, construite en bois et en roseaux, n'offrait à supprimer qu'une bien faible défense contre l'attaque possible du monstre; il n'avait à sa disposition qu'un fusil Lefaucheux et des cartouches à plomb ; malgré cela il ne put empêcher son domestique de faire feu sur le lion, qui secoua la tête sans abandonner sa besogne; cette pluie de plomb ne parut lui produire d'autre effet que celui d'une ondée subite.

Le 11 au matin, je repris ma route vers Kéren, objectif de cette première partie du voyage. Après avoir déjeuné à Galengalaï, je traversai le col de Massalit aux pentes escarpées, et quittai la vallée de la Lekka pour aller camper dans le lit de l'Ansaba, à Gonfalon.

Une surprise cynégétique m'attendait à ce campement : mes compagnons et moi, nous

fîmes lever plusieurs vols de pintades; nous en abattîmes un assez grand nombre pour nourrir presque toute la caravane.

De Gonfalon, nous nous dirigeâmes vers Kéren où nous arrivâmes le matin du 12 mai, après avoir contourné le fort de Tsabâh; c'était, comme je l'ai déjà dit, le point choisi par le vice-consul pour organiser la caravane d'une manière définitive.

# CHAPITRE IV.

Kéren. — Arrivée des présents. — Missionnaires lazaristes. — Sœurs de Saint-Vincent de Paul. — Configuration générale de l'Abyssinie. — Climat et saisons.

Kéren est un village égyptien de la province des Bogos, situé sur un petit plateau fermé au nord et au sud par des monts élevés, et ayant à l'est et à l'ouest deux ouvertures par lesquelles les eaux s'écoulent vers l'Ansaba d'un côté et le Barka de l'autre.

Là sont établis des missionnaires lazaristes, dirigés lors de mon passage par Mgr Thouvier; ils ont construit des habitations confortables et possèdent, dans les environs, des propriétés qu'ils exploitent. Leur église, belle construction en maçonnerie, a été élevée aux frais du gouvernement égyptien. Ils apprennent le français et différents métiers aux nombreux enfants qu'ils élèvent; mais ils font

surtout du prosélytisme, leur principale raison d'être, et leur action, dans ce sens, s'étend bien au delà du territoire égyptien. En Abyssinie, ils ont fondé des établissements où ils comptent des milliers de fidèles; ce sont : Hébo, Akrour et Halaï dans l'Akali-Koussaï, Alytiéna et quelques autres petits villages dans l'Agamié. Ils sont aidés dans l'accomplissement de leur mission par quelques religieuses de l'ordre de Saint-Vincent de Paul; pleines d'abnégation, elles prodiguent leurs soins désintéressés à tous les malades sans distinction de religion, et s'occupent de l'instruction intellectuelle, morale et manuelle des jeunes filles indigènes qui peuplent l'asile qu'elles ont créé.

Quelques colons se sont aussi fixés à Kéren, où ils cultivent du tabac sous la protection du fort de Seu' Haït, qui défend le plateau et surveille la vallée de l'Ansaba; le principal d'entre eux est un Français, M. Constant Demange; au moment des plantations et de la récolte, il occupe plusieurs centaines d'ouvriers.

A peine étions-nous entrés à Kéren, qu'un courrier apporta à M. Raffray, une lettre an-

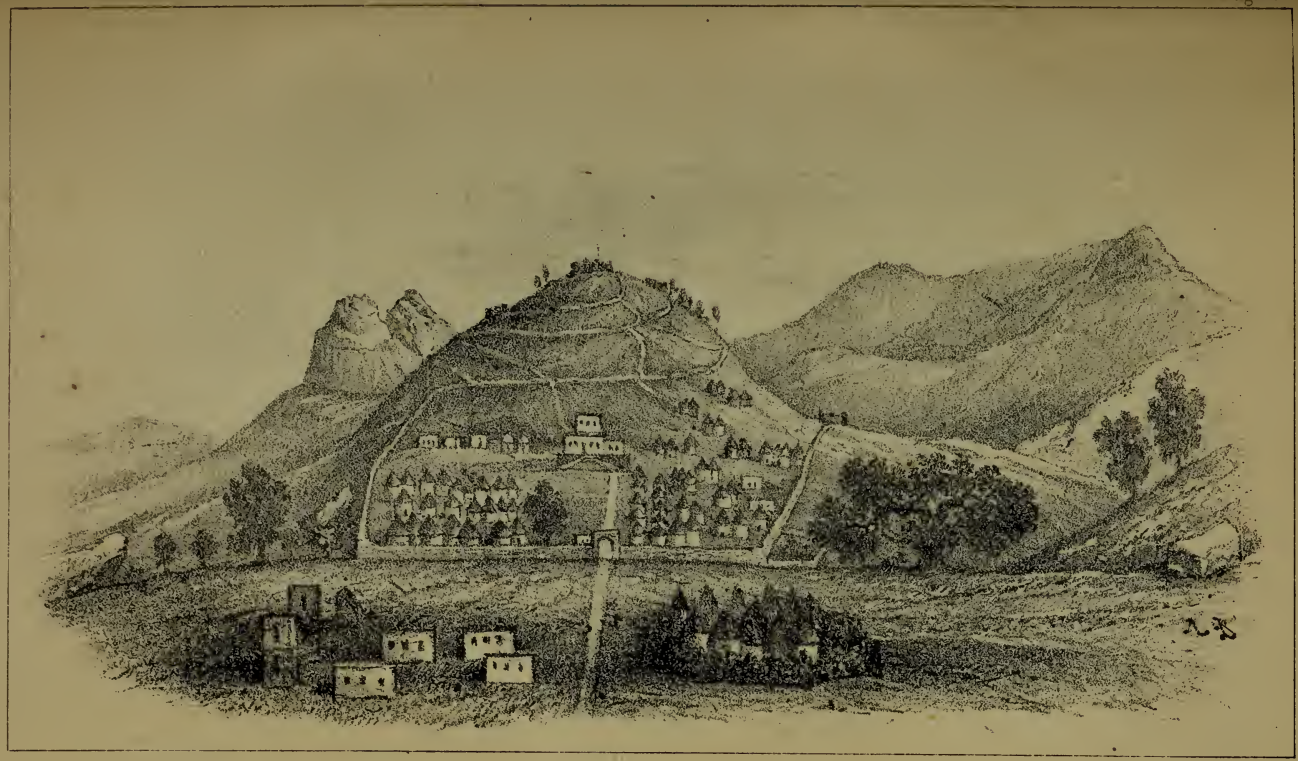

VILLAGE de KÉREN et FORT ÉGYPTIEN de SEN' HAÏT *(BOGOS)*.

nonçant l'arrivée des présents; M. Herbin, s'étant offert pour aller les chercher, partit le lendemain matin avec Mgr Thouvier; ils firent donc ensemble le voyage de Kéren à Massaouah où l'évêque devait passer quelques jours avant d'aller dans l'intérieur visiter ses missions de l'Akali-Koussaï et de l'Agamié. Mon compagnon fit ainsi trois fois la traversée fatigante du désert.

Dans l'intervalle, le vice-consul compléta l'organisation de sa caravane, engageant les hommes qu'il pouvait se procurer et achetant les mules et les vivres nécessaires, principalement quelques moutons vivants qui devaient être de la plus grande utilité jusqu'au momentoù la caravane serait arrivée sur le plateau du Hamassen.

J'en fis autant de mon côté, et lorsque M. Herbin fut de retour avec les présents dont nous ne pouvions nous passer, une trentaine de serviteurs et autant de mules de charge n'attendaient que le signal du départ, qui fut fixé au 31 mai.

Avant de nous suivre en Abyssinie, peut-être le lecteur nous saura-t-il gré de lui donner de cette région une idée aussi exacte que pos-

sible et de lui en faire connaître la configuration générale.

L'Abyssinie ou Éthiopie est un massif montagneux très étendu et très élevé, faisant partie *de la ligne de partage des eaux de l'ancien continent, immense chaîne de montagnes qui commence au cap Oriental, à l'extrémité nord-est de l'Asie, et finit au cap de Bonne-Espérance, à l'extrémité méridionale de l'Afrique.*

Située dans la partie orientale du nord de l'Afrique, elle s'étend du 9° au 15° 26′ de latitude nord et du 33° environ au 37° 36′ de longitude est dans sa plus grande largeur.

Elle est bornée au nord par le Dembeżane, les Bogos et le territoire des Barkas, provinces du Soudan égyptien; à l'ouest, par le Sennaâr; au sud, par le Nil bleu et l'Haouach, rivières importantes qui la séparent de petits États Gallas tributaires du royaume de Kaffa; à l'est, par le désert, qui s'étend du pied du massif éthiopien jusqu'à la mer Rouge, et est habité par différentes tribus Chohos, Gallas, Dankalis et Somalis. Ces différentes peuplades reconnaissent l'autorité de l'Égypte qui entretient des

garnisons sur certains points de la côte, et à Harar dans l'intérieur. Cette partie occidentale de la mer Rouge a pour chef Abou-Béker pacha, gouverneur nommé par le khédive, personnage de qui nous aurons à reparler.

Donc, au nord, à l'ouest et à l'est, l'Abyssinie est enserrée par l'Égypte comme dans un cercle de fer; dans ces conditions, les Égyptiens imposent aisément leur volonté aux Abyssins, qui ne peuvent se mouvoir que vers le sud au détriment des Gallas.

L'Abyssinie a pour limite naturelle vers l'est une chaîne de montagnes formant une grande arête dirigée, en général, du nord au sud; c'est la ligne de partage des eaux entre le bassin de la mer Rouge d'un côté et celui de la Méditerranée ou du Nil blanc de l'autre; cette arête s'infléchit légèrement vers le nord-ouest et le sud-ouest; vers la mer Rouge, elle n'offre que des rameaux de peu d'étendue, pour laisser la place au désert; vers l'ouest, au contraire, elle se ramifie pour former les nombreux plateaux du massif abyssinien, dont les monts du Sémien sont le point culminant. Elle donne

naissance aux cours d'eau qui parcourent l'Abyssinie, à l'exception du Nil bleu, qui prend sa source au cœur du Godjam, au sud-ouest de la contrée.

Les autres principales rivières sont : le Mareub, qui prend sa source sur le Hamassen; le Takazzé et son affluent le Tellaré, dont les eaux descendent du sud et du nord des hauteurs reliant entre eux les pics de l'Abouna-Youseph et de l'Aboï-Méda et vont se jeter dans le Nil blanc, comme le Nil bleu cité plus haut. Vers l'est, ces pics élevés donnent aussi naissance à la Goulima et à l'Ourmat, qui se dirigent vers le lac Aoussa, dans le désert.

Enfin de nombreux torrents portent les eaux pluviales à la mer Rouge; l'Ansaba, le plus important d'entre eux, prend sa source au nord du Hamassen.

Chacune de ces rivières est alimentée par un grand nombre de cours d'eau, dont les plus considérables viennent de différents points de l'arête principale.

Rivières et torrents ont creusé des lits profonds et le plus souvent ravinés, formant ainsi

de vastes plateaux et d'étroites vallées qui deviennent les parties fertiles de l'Abyssinie.

Les plateaux prennent le nom de *Dega* et les parties basses s'appellent *Kolla,* mots abyssins qui signifient *froid et chaud;* c'est dire qu'il existe une différence notable de température entre les points élevés et les vallées.

A ce point de vue, l'Éthiopie peut se diviser en trois zones déterminées par les différences de niveau : de 1,000 à 1,500 mètres, c'est la zone torride, qui comprend les plaines basses et les vallées chaudes, où le thermomètre monte dans le jour jusqu'à 35 et même 40 degrés centigrades; de 1,500 à 3,000 mètres, c'est la zone tempérée, caractéristique de l'Abyssinie, dont l'altitude moyenne est d'environ 2,500 mètres; elle comprend le plus grand nombre des plateaux éthiopiens, et le thermomètre n'y dépasse guère 25 degrés centigrades, température uniforme de toutes les saisons, qui a fait dire de ce pays qu'il jouit d'un printemps perpétuel; de 3,000 à 5,000 mètres, enfin, c'est la zone froide; dans ces régions l'abaissement de la température répond à l'é-

lévation du sol; c'est ainsi qu'au centre même de l'Afrique les cimes du Sémien sont couvertes de neiges perpétuelles.

Ces différences d'altitude exercent aussi leur influence sur la végétation; certains arbres, surtout, semblent avoir choisi leur milieu; ils apparaissent chaque fois qu'on arrive dans leur zone et disparaissent à mesure qu'on s'en éloigne. La suite de ce voyage indiquera ces différentes transformations de la végétation arborescente.

Pour compléter les renseignements qui précèdent sur le climat de l'Abyssinie, nous citerons un phénomène curieux, particulier à ces contrées; il s'agit du régime des pluies : sur le massif montagneux, c'est-à-dire dans l'Éthiopie proprement dite, elles sont estivales, tandis qu'elles sont hivernales sur le versant est de la ligne de partage des eaux, dans le désert et sur la mer Rouge; ici, il pleut pendant les mois de décembre, janvier et février; sur le plateau, au contraire, les pluies commencent généralement au mois de juin et finissent vers la fin de septembre; l'hivernage se

trouve donc interverti aux mêmes latitudes, et l'arête montagneuse qui sépare le désert de l'Abyssinie est la ligne de démarcation que la nature a placée entre ces deux climats.

Enfin, les pluies, quoique subissant légèrement les influences locales d'altitude, de voisinage des eaux, etc., tombent en Éthiopie, chaque jour à peu près aux mêmes heures; vers midi le tonnerre commence à gronder, puis les nuages se condensent en amas épais et se résolvent quelque temps après en une pluie torrentielle dont la durée varie de deux à trois heures environ.

C'est là une circonstance favorable qui permet au voyageur de faire son étape dans la matinée et de dresser sa tente assez à temps pour se mettre à l'abri pendant ces ondées périodiques; il peut encore, s'il désire aller rapidement, faire une deuxième marche dans la soirée, sans avoir à craindre de nouvelle attaque de la pluie.

# CHAPITRE V.

Départ de Kéren. — Vallée de l'Ansaba. — Les *Rhasmari*. — Un léopard. — Source de l'Ansaba.

Donc, la saison pluviale se faisant pressentir, nous résolûmes de nous mettre en route, le 31 mai, comme je l'ai déjà dit au chapitre précédent, afin d'arriver aussi rapidement que possible sur le plateau du Hamassen, par où nous devions entrer en Éthiopie.

Pour arriver sur ce plateau il fallait remonter le lit de l'Ansaba qui coule, en général, du sud-est au nord-ouest; l'Ansaba est un torrent à peu près sans eau pendant la saison sèche; mais, dès que les pluies commencent à tomber, il se gonfle rapidement et transporte avec fracas, vers le Barka, les eaux pluviales du Hamassen, du Dembezane, des Mensa et des Bogos, massifs principaux environnant son

lit; dans sa course impétueuse il déracine des arbres et arrache des rochers qu'il roule avec une rapidité vertigineuse; on comprend qu'alors la route cesse d'être praticable.

Pendant la saison sèche, au contraire, l'eau est rare dans son lit desséché, et, à l'instar de ce qui se passe dans le désert, quelques puits *grattés* (1) dans le sable, à de grands intervalles, marquent le gîte où les caravanes ont quelque chance de trouver de l'eau, à peine assez pour les besoins du jour. Aussi la grande préoccupation du voyageur dans ce pays, et pendant cette saison, doit-elle être de s'informer tous les soirs du point où se trouve la source près de laquelle il devra camper le lendemain; quelquefois même, malgré cette précaution, il se voit dans l'obligation de faire une marche plus courte ou plus longue, selon qu'un puits plus ou moins éloigné sera tari ou insuffisant. C'est dire qu'il est difficile, dans ces conditions, de faire des étapes définitivement réglées à l'avance.

Cependant, il est préférable de voyager pen-

(1) Ce sont des trous creusés à la main.

dant cette saison, et de suivre cette route, sensiblement plus courte et moins accidentée que toute autre à travers les montagnes voisines.

C'est pour ces raisons que, le matin du jour fixé, nous partîmes de Kéren pour rejoindre l'Ansaba, dont nous avions à remonter le cours avant la fin de la sécheresse.

Les planteurs européens de Kéren, à la tête desquels je citerai M. Constant Demange, nous escortèrent pendant une partie du chemin; au moment où ils nous firent leurs adieux, le vice-consul ordonna de déployer le drapeau français, ce symbole éloquent de la patrie absente, autour duquel nous nous groupâmes tous un instant avec une émotion que chacun peut comprendre.

Après les derniers serrements de main, nous reprîmes notre route à travers un rameau des monts Bogos, où se trouve tracé un chemin passant par le village d'Ali-Mentel; taillé dans les rochers, couvert de pierres roulantes et bordé de buissons, ce chemin n'est pas sans offrir des fatigues et quelquefois des dangers aux hommes et aux animaux.

Nous devions nous arrêter au bourg d'Ali-Mentel, dans le but d'abréger la première marche et d'aguerrir progressivement les serviteurs et les bêtes de somme; malheureusement nous éprouvâmes là l'inconvénient cité plus haut; l'eau y était insuffisante, ce qui obligea la caravane à continuer sa route jusque dans le lit du torrent. L'étape fut ainsi très longue : partis à huit heures du matin, nous n'arrivâmes au campement qu'à trois heures et demie du soir. C'était trop pour la première journée, les mules n'étant pas encore entraînées; aussi quelques-unes firent-elles des chutes dans la montagne et toutes furent très fatiguées.

Une surprise agréable m'attendait le surlendemain au campement d'Adonzi : dès que les tentes furent dressées, deux Abyssins, revêtus de magnifiques chemises de soie violette à ramages brochés d'or, se présentèrent subitement à mes regards. C'étaient des *Rhasmari* (1) ou *ménestrels* descendus des montagnes abyssiniennes pour célébrer notre arrivée et nous donner un avant-goût des danses et des chants de leur pays.

(1) Nom donné en Abyssinie à ces musiciens ambulants.

Chacun d'eux était muni d'un violon à trois cordes; la caisse ces instruments était formée d'une peau tendue sur une carcasse en bois.

Je m'avançai avec mes compagnons, et, assis devant nos tentes, nous attendîmes le commencement de ce spectacle en plein air.

Comprenant que nous étions disposés à les écouter, nos *ménestrels* se placèrent en face de nous, tous deux sur la même ligne, mais en conservant deux mètres d'intervalle environ.

L'un d'eux, le chef d'orchestre probablement, ayant donné le signal, ils se mirent à danser sur place en sautant sur l'un et l'autre pied alternativement et en tournant sur eux-mêmes; en même temps ils chantaient, sur un rythme monotone et plaintif, un air qu'accompagnaient des sons tirés de leurs violons au moyen d'un petit morceau de cuir rigide servant d'archet.

L'interprète m'apprit que, selon l'habitude, ces musiciens venaient d'improviser tout un poème dans lequel ils avaient chanté la gloire des chefs et de leurs guerriers ainsi que les louanges du vice-consul de France et des *nobles voyageurs qui l'accompagnaient*.

Ces courageux improvisateurs vinrent ensuite nous présenter leurs salutations respectueuses... et recevoir la récompense de leur rude labeur.

Chacun de nous ayant déposé entre leurs mains un thaler de Marie-Thérèse régulièrement marqué, ils partirent après nous avoir salués profondément.

Quand ils furent à quelque distance du campement, je remarquai qu'en gens économes, ils se débarrassaient de leurs belles chemises dorées, qui ne pouvaient, du reste, que les gêner pour voyager à pied dans une contrée si accidentée.

Venant de parler du thaler, je suis amené à dire ce qu'est cette monnaie. Le thaler ou thalari est une pièce d'argent du volume d'un écu de cinq francs; il est marqué à l'effigie de Marie-Thérèse d'Autriche et porte le millésime de 1780. La tête de l'effigie est ornée d'une couronne de perles; sur l'épaule, une petite agrafe entourée de perles de plus petite dimension retient une toge drapée à la romaine. Cette monnaie est la seule qui ait généralement cours sur toute la côte orientale d'Afrique;

aussi, à Vienne, il s'en fabrique régulièrement, de manière à subvenir aux besoins du commerce de ces contrées, où une grande quantité disparaît comme dans un gouffre, soit pour former les trésors des chefs et des églises, soit pour servir à la confection des bijoux. Chaque pièce a une valeur qui varie, suivant les époques, de 4fr 50 jusqu'à 5fr 25 au maximum.

Le thaler seul a cours dans l'intérieur de l'Abyssinie, à l'exclusion de toute autre monnaie de métal.

Avant de quitter la côte, le voyageur doit donc avoir soin d'échanger son or contre des thalaris, qu'il inspectera de manière à s'assurer qu'il ne manque des perles ni à la couronne ni à l'agrafe; il doit vérifier également si ces pièces, qui ne doivent être ni trop neuves, ni trop usées, portent toutes le millésime de 1780.

Ce sont des détails auxquels le voyageur doit apporter la plus grande attention, sous peine de se trouver sans ressources en Abyssinie, quoique porteur d'une forte somme.

D'Adonzi, il ne restait plus que deux étapes à faire pour arriver à Azéga, premier village

abyssin situé sur le Hamassen, à côté des sources de l'Ansaba.

Nous nous dirigeâmes donc, le 3 au matin, vers le village d'Abréchoho, non loin duquel nous devions camper. Avant d'y arriver, et pendant que je cheminais dans le lit du torrent, j'aperçus tout à coup un magnifique léopard; il était à dix pas du chemin, campé sur un rocher, et regardait passer la caravane. Le temps de sauter à bas de ma mule, de saisir mon fusil, d'en remplacer les cartouches à plomb par d'autres à balles, avait permis au léopard de s'éloigner lentement et de disparaître dans les roches où je le cherchai en vain; il me priva ainsi du plaisir de le saluer de quelques coups de fusil.

Tirer sur ce léopard eût été une diversion très agréable à mon compagnon et à moi; nous n'avions eu à immoler, tout le long du chemin, que des pintades, des francolins et des dig-digs. Ce n'étaient pas là des proies rares et difficiles, mais nous nous gardions bien de les dédaigner, car elles constituaient alors le fonds de notre nourriture.

Le gibier est, en effet, très abondant dans cette région, et c'est une circonstance heureuse, car il serait bien difficile de s'y faire suivre d'un troupeau de bœufs; ils ralentiraient la marche de la caravane ou succomberaient, dès les premiers jours, à la fatigue et surtout au manque d'eau, objet de notre principale préoccupation.

Cependant, dans le pays parcouru, depuis Kéren, et principalement sur les bords de l'Ansaba, la végétation arborescente est relativement belle; les mimosas épineux, les oliviers sauvages, les *kolkouals* aux formes bizarres et les gigantesques baobabs, quoiqu'un peu jaunis par huit mois de sécheresse, montrent encore ce qu'ils doivent avoir de vigueur et de verdeur lorsque les pluies estivales viennent enfin fertiliser l'étroite vallée du torrent.

Un dernier effort restait à faire pour arriver sur le plateau désiré; nous laissâmes donc les bords de l'Ansaba pour monter vers Azéga. Entre ces deux points la différence de niveau est de près de sept cents mètres; tracée en

corniche ou à pic sur les flancs de la montagne, la route est très accidentée, et fatiguerait outre mesure bêtes et gens, si, de distance en distance, de petits plateaux étagés presque régulièrement ne venaient leur fournir le moyen de se reposer des fatigues de la montée.

Vers dix heures du matin, nous étions enfin au village d'Azéga, l'un des postes avancés de l'Éthiopie. A peu de distance vers l'est, l'Ansaba descend du plateau où il prend sa source; dans leur chute au pied de la montagne, les eaux pluviales forment un vaste entonnoir, d'où elles s'échappent ensuite pour suivre avec une rapidité torrentielle la vallée pittoresque de l'Ansaba, chemin habituel des Abyssiniens dans leurs incursions périodiques sur le territoire égyptien.

# CHAPITRE VI.

Kantiba Aïlou. — Sa femme nous offre l'hospitalité. — Waldo-Michaël le rebelle. — Costumes et coiffures des Abyssiniens.

Le vice-consul connaissait le chef d'Azéga, Kantiba (1) Aïlou; il avait été reçu chez lui pendant un voyage récent. Il espérait donc le voir immédiatement; mais en entrant dans le village nous apprîmes des habitants qu'il était au camp du Négouss avec Raz (2) Alloula, le commandant habituel de cette partie des marches éthiopiennes. Dans ces conditions nous n'osâmes pas nous présenter à sa demeure, dans la crainte d'importuner sa femme. Celle-ci, cependant, tandis que nous étions à la recherche d'un campement convenable, envoya un de ses fils avec mission de nous offrir l'hospi-

(1) Kantiba est le chef d'un village.
(2) *Raz* (tête) signifie *prince*.

talité; nous nous dirigeâmes alors vers sa maison et fûmes introduits sans retard dans la salle de réception du Kantiba, pièce circulaire recouverte d'un toit conique composé de roseaux artistement reliés entre eux par des lianes et des écorces arrachées aux troncs de jeunes arbres; sur ces roseaux reposait le chaume destiné à abriter de la pluie et des rayons du soleil; cette toiture était soutenue elle-même par des piliers en bois fixés en terre à deux mètres de distance du mur en pierres.

Du côté opposé à la porte d'entrée était placé un *angareb* ou *alga* (1), sorte de lit ou siège généralement en usage sur la côte orientale d'Afrique et en Abyssinie; il se compose d'un cadre en bois reposant sur quatre pieds; les quatre côtés de ce cadre sont reliés entre eux par des lanières de peau de bœuf entre-croisées.

Sur l'*alga* d'Aïlou s'étalait un tapis de Smyrne, encore beau, quoique râpé et troué en maints endroits par suite d'un long usage; aux deux extrémités de ce siège d'honneur se trouvaient

(1) *Angareb* en arabe; *alga* en ahmarinien.

deux tabourets également recouverts de tapis.

Qui s'attendrait à retrouver ici un souvenir du moyen âge? C'est là qu'entouré de guerriers et de serviteurs, le chef donne audience ou rend la justice; c'est là aussi que, dans des stalles ménagées entre deux piliers, sont logés les chevaux de bataille du maître du logis, tandis qu'au-dessus de sa tête les armes et les harnais sont appendus au mur. Le caractère guerrier de ce peuple se trahit à la moindre observation.

A gauche de l'*alga* était pratiquée une ouverture communiquant avec les appartements occupés par la femme, les enfants et les servantes du Kantiba.

Pour compléter cette description, j'ajouterai que les logements des soldats et des serviteurs ainsi que les écuries s'élevaient en face et sur les côtés d'une cour rectangulaire fermée par un mur d'enceinte en maçonnerie grossière.

Les habitations des chefs abyssiniens sont généralement faites sur ce modèle; c'est pour cette raison que j'en ai donné une description détaillée; les matériaux seuls varient, en raison des produits de chaque région. Ici, c'est de la

pierre, là de la terre et ailleurs des roseaux, du bois et des lianes; les autres habitants, plus pauvres, se logent dans des huttes cylindriques au toit conique en chaume ou dans des maisons rectangulaires couvertes en terrasse, selon la mode égyptienne; quelquefois, et principalement dans les montagnes de la frontière, où ils sont exposés aux attaques de voisins turbulents, ils se contentent d'une caverne creusée dans le rocher et fermée en avant par une palissade; cette dernière n'a qu'une étroite ouverture où aboutit un petit sentier facile à défendre.

Pendant la nuit, les animaux sont réunis dans une cour close d'un mur en maçonnerie ou en terre; mais le plus souvent cette clôture, protection contre les bêtes féroces, se compose de buissons épineux, barrière parfois insuffisante contre les attaques des lions et des léopards; elle prend alors le nom de *zariba*.

Cependant, après avoir pris place sur les sièges qui nous étaient destinés, nous attendîmes la venue de la maîtresse de céans, qui se fit attendre un bon quart d'heure; elle procédait probablement à une toilette de circonstance.

Dès que nous fûmes installés, les gens de la maison se placèrent en demi-cercle, les uns assis à l'orientale, les autres sur leurs talons, ne se soutenant que sur la pointe des pieds, selon l'habitude abyssinienne; les hommes de ce pays restent plusieurs heures de suite dans cette dernière position; ils s'aident quelquefois d'un bâton qui, passant entre leurs jambes, s'appuie d'un bout sur le sol, tandis que son autre extrémité revient obliquement en avant pour servir de soutien aux mains.

J'ai fait de fréquents essais pour les imiter, et je dois avouer que je n'ai jamais obtenu qu'un équilibre des plus instables.

Enfin, la femme du chef fit son apparition, escortée de deux suivantes; elle nous tendit la main avec une simplicité charmante, et s'assit sur l'*alga,* à côté du vice-consul. Elle s'informa alors de l'état de notre santé ainsi que du but de notre voyage, et, après un instant de conversation, elle se retira, sans avoir oublié de mettre gracieusement sa maison à notre disposition. Les manières aisées de cette femme me remplirent d'étonnement,

et je fus charmé de la façon coquette avec laquelle elle s'était drapée dans son costume national.

Nous nous installâmes donc tant bien que mal dans cette maison hospitalière d'où nous devions emporter de cuisants souvenirs, car nous souffrîmes cruellement des piqûres d'une quantité considérable de parasites, hôtes habituels de toute maison abyssinienne.

Quoique paraissant peu important, le village d'Azéga n'est pas sans avoir son histoire. Un prince abyssin, Raz Waldo-Mikaël, s'y est rendu célèbre par sa trahison. Ayant le commandement, pour le roi, de cette partie de la frontière, il s'était mis en relation avec les Égyptiens et en recevait des armes, des munitions et de l'argent; en outre, pendant qu'il faisait ses promenades militaires à travers les contrées voisines, son lieutenant était occupé à lui construire une habitation confortable, située sur le point culminant d'Azéga, et entourée d'une double enceinte de murs en maçonnerie; ces murs en faisaient une sorte de camp retranché, défense sérieuse si l'on songe

que, dans ce pays, le canon ne fait entendre sa voix que pour les réceptions de la cour.

On croit généralement qu'il n'attendait qu'une occasion favorable pour s'affranchir complètement du joug de Iohannès et se tailler un royaume sur le Hamassen.

Cependant, instruit des manœuvres de ce chef, le Négouss lui intima l'ordre de se rendre à son camp pour expliquer sa conduite ; Waldo-Mikaël répondit par un refus. C'est alors que des troupes furent envoyées avec mission de s'emparer de sa personne ; mais le Raz était sur ses gardes et ses soldats étaient bien armés ; il prit position au milieu d'une plaine et forma un immense carré au centre duquel il se tenait attendant l'attaque. Pour agir de la sorte, il a dû être conseillé, car cette manœuvre est contraire aux habitudes éthiopiennes. Quoi qu'il en soit, grâce à ses munitions, don généreux des Égyptiens, les soldats du ro vinrent se briser contre une pluie de plomb et se retirèrent en désordre laissant Waldo-Mikaël maître du champ de bataille.

Cependant la fortune ne devait pas lui sou-

rire longtemps; dans ce pays, la ruse vient toujours au secours de la force lorsque cette dernière est impuissante; Raz Alloula, jaloux de ce puissant voisin, avait obtenu des ordres du Négouss, et le faisait épier, se réservant de profiter d'une occasion favorable pour le prendre sans coup férir. Cette occasion ne se fit pas attendre : un jour que Mikaël chevauchait loin de son camp, escorté de quelques cavaliers, des guerriers d'Alloula, placés en embuscade, le firent prisonnier et le conduisirent auprès de Iohannès, qui le jugea et le condamna publiquement. En ce moment, lui et les siens, les fers aux mains et aux pieds, expient leur défection sur l'Ambâ Salama.

Les Abyssins donnent le nom d'*Ambâ* aux petits plateaux inaccessibles qui couronnent certaines montagnes; très souvent ces plateaux sont assez fertiles pour nourrir ceux qui les habitent; ils servent d'asile aux *chouftas* (1) et de prison aux condamnés.

Le 6, la caravane doit quitter Azéga; mais,

(1) Rebelles.

avant de continuer la relation de ce voyage, il est nécessaire de donner au lecteur une description succincte des costumes de ce peuple; de cette manière il commencera à connaître les mœurs et les habitudes du pays, car, dans tous les siècles et chez toutes les nations, le costume est en rapport étroit avec les mœurs, dont on peut dire qu'il est une partie intégrante; de cette manière aussi, connaîtra-t-il à l'avance les diverses dénominations des vêtements en usage.

Ces vêtements, qu'ils soient portés par des princes ou par des hommes du peuple, par les riches ou par les pauvres, sont, en général, de coton, récolté dans le pays, et tissé par les femmes. L'opulence ou la dignité de celui qui le porte, se manifeste plutôt dans l'ornementation accessoire que dans l'étoffe même; mais le vêtement principal change de nom, tout en gardant la même forme et le même fond de couleur, selon le rang et le degré de fortune de son possesseur.

Les hommes portent une culotte courte, large du haut, étroite du bas, ne dépassant

guère le genou et fixée à la taille par un cordon glissant dans une coulisse qui permet de serrer à volonté. Une ceinture de même étoffe, plus ou moins longue selon le goût de chacun, est tordue et roulée autour du corps; elle maintient le ventre et le protège dans le combat. La partie la plus importante et la plus caractéristique du costume est une grande pièce d'étoffe rectangulaire servant de manteau; toute blanche comme la portent les pauvres, elle se nomme *taub* ou *guabi* (1); traversée par une large bande rouge, c'est le *kouarik* dans le Tigré et la *chemma* dans l'Ahmarah; c'est un luxe dont se pare quiconque peut le payer. Enfin si l'étoffe est plus fine et plus claire, si la bande rouge est remplacée par des broderies de soie, ce manteau prend le nom de *marguêf* et est réservé aux chefs et aux princes.

Sous ces noms divers, ce vêtement est commun aux deux sexes et chacun s'en habille, comme il l'entend, selon ses goûts et son caractère; le prêtre s'en enveloppe simplement comme d'une robe; la femme, coquette et

(1) *Taub* en langage du Soudan, *guabi* en abyssinien.

gracieuse dans toutes les conditions et sous tous les climats, le porte d'une façon élégante ou modeste, selon qu'elle veut faire ressortir sa beauté ou cacher ses traits aux regards indiscrets; le soldat, au contraire, emprunte à ce vêtement l'aspect de fierté et d'orgueil qui caractérise le guerrier abyssin; il en rejette l'extrémité par-dessus l'épaule gauche, le bras droit étant dégagé et libre pour l'action; on voit qu'il est prêt à s'en débarrasser pour courir plus vite à l'ennemi. Ainsi drapé à l'antique, il rappelle ces gladiateurs du passé, jetant, en défilant dans l'arène, leur salut à la tribune impériale : *Ave, Cæsar, morituri te salutant*. Plus loin, ces vieillards abyssins, sous leurs manteaux, font penser à Diogène et à ses disciples drapés dans leurs chlamydes trouées, et discourant sur la vanité et l'inutilité des richesses.

L'antiquité se retrouve encore dans bien des détails de costume et de mœurs, chez ce peuple abyssin, relégué sur les confins les plus reculés du monde connu des anciens. Les armes et la manière de combattre de ce peuple

nous offriront plus loin les mêmes analogies.

Les hommes font aussi usage d'une sorte de robe; elle est longue, fendue par derrière, afin de permettre de monter à cheval ou à mule, et fermée sur le devant par des boutons d'argent ou de cuivre. La ceinture se met par-dessus cette chemise, faite généralement d'une étoffe blanche et très fine.

Il existe encore une autre robe en riche étoffe de soie brochée d'or ou d'argent; elle n'est portée que par les chefs, pour lesquels elle devient l'insigne d'une dignité nouvelle, comme, au moyen âge, les éperons du chevalier.

Vient enfin le *lebdé*, récompense suprême des actions d'éclat, décernée par le Négouss. C'est une pèlerine, taillée dans la peau d'un lion ou d'un léopard noir. Ornée sur tout son pourtour d'un filigrane d'argent ou de vermeil aux dessins capricieux, elle se place sur les épaules, les quatre pattes et la queue de la dépouille voltigeant au gré du vent; pelisse pittoresque s'il en fut, elle ne contribue pas peu à donner à la physionomie des chefs abys-

sins qui la portent, un air barbare parfaitement en harmonie avec la grandeur sauvage du pays qu'ils habitent.

Passons aux femmes maintenant pour ne revenir aux hommes qu'à propos de la manière d'arranger les cheveux, manière commune aux deux sexes et qui mérite aussi quelque attention.

L'habillement des femmes du peuple est très simple; il se compose d'une longue robe blanche serrée aux poignets, à laquelle elles ajoutent, quand elles le peuvent, le *guabi* ou la *chemma* nationale. Les femmes riches et celles des chefs ornent le col, le devant et les poignets de leur robe de broderies de soie aux couleurs variées; comme elles se mettent à califourchon lorsqu'elles montent à mule, elles font usage, dans ces circonstances, d'un pantalon également couvert de broderies; enfin, elles se drapent dans la *chemma* ou le *marguêf* et se garantissent des rayons du soleil au moyen d'une ombrelle de soie qu'elles ont fait venir à grands frais de Massaouah; du reste, l'ombrelle et le parasol sont très en honneur en

Abyssinie; le roi et quelques grands chefs se servent de parasols de soie rouge; les gens du peuple les font en osier ou en jonc habilement tressé; ils offrent alors l'aspect de parasols chinois. N'oublions pas le chasse-mouches, qui se compose de crins de cheval fixés, au moyen de lanières en cuir, à un manche en bois uni ou sculpté; il n'est pas sans avoir son utilité.

Pour couronner ces détails sur le costume abyssin, je ne puis mieux faire que de citer ce qu'en a dit ailleurs M. Raffray :

« Comme les mœurs et les usages, dit-il, « le costume rappelle l'antiquité : c'est d'a- « bord, pour les hommes, un pantalon large « ou collant, mais qui descend rarement au- « dessous du genou. Les riches y ajoutent sou- « vent une chemise; les femmes portent ce « dernier vêtement très long et très ample « avec de longues manches serrées au poignet. « Suivant le degré de fortune ou de position « sociale, cette chemise est tout unie ou ornée « de broderies en soie de différentes couleurs « et de dimensions variables, dessinant tou-

« jours d'élégantes arabesques. Mais il est un « vêtement caractéristique de l'Éthiopie, vête- « ment commun aux hommes et aux femmes, « et dont il faut rechercher le modèle sur les « bas-reliefs et les statues antiques. Vaste mor- « ceau d'étoffe rectangulaire, c'est la toge des « Romains, qui, comme elle, se prête à mille « draperies gracieuses ou sévères. Tout uni « pour le pauvre, il prend le nom de *taub* (1); « orné d'une large bande rouge, il s'appelle « *kouéri* dans le Tigré et *chemma* dans l'A- « marah; et porté par les princes, il devient « le *marguêf,* si le liteau rouge est remplacé « par une bande de soie brochée de différentes « couleurs. C'est toujours le même vêtement, « mais quelle diversité dans la manière de le « porter! L'Abyssinien se voile de sa toge ou « la laisse flotter majestueusement, s'en drape « avec grâce ou la roule prestement. Parure « provocante et voile modeste, elle sied à la « femme, qui sait tour à tour faire valoir ses « charmes ou cacher sa beauté aux regards

(1) M. Raffray a employé le nom soudanais; *guabi* est le mot abyssin.

« indiscrets. C'est la tente du voyageur, le « plastron du soldat, la robe du prêtre et le « manteau des rois. »

Les élégantes abyssiniennes ne le cèdent en rien aux Européennes pour l'amour de la parure et des bijoux. Ces derniers, travaillés dans le pays, ne manquent ni de goût ni d'originalité. Ce sont des épingles à cheveux, des ferronnières, des colliers, des bracelets, des pendants d'oreilles affectant mille formes et entrelacés de filigrane d'argent et de vermeil. Des bracelets ornent les poignets et les chevilles de toute Abyssinienne qui se respecte; beaucoup d'entre elles, par goût quelquefois, mais le plus souvent par pauvreté, se font tatouer le cou, les poignets et les chevilles : ces dessins représentent ceux des différents bijoux portés par leurs camarades plus favorisées de la fortune.

Par contre, et en dépit de ce luxe, je dois dire que tous, hommes et femmes, grands et petits, roi et sujets, marchent nu-pieds; ils n'emploient une sorte de sandale que lorsque les pieds, sensibles ou blessés, leur défendent de

s'en passer. Les prêtres sont les seuls qui se couvrent la tête; leur coiffure consiste en une longue bande d'étoffe blanche roulée en forme d'un énorme turban.

Telles sont les différentes parties du costume national; mais, tous ne le portent pas; dans beaucoup de provinces et surtout dans les campagnes, il est très simplifié. Quant aux enfants des deux sexes, ils sont habituellement tout nus; quand ils approchent de l'âge de puberté, ils commencent à se vêtir; alors une pièce de cuir ou d'étoffe, fixée à la ceinture et ne dépassant pas le genou, suffit à la jeune fille jusqu'au jour de son mariage et au jeune homme jusqu'au moment où il a gagné l'argent nécessaire à l'achat d'une culotte et d'un *guabi*.

Les Abyssins ne portant pas de coiffure, l'arrangement de la chevelure occupe une large place dans leur toilette; laissés à l'état de nature, leurs cheveux, qui sont rudes et fortement ondulés, deviendraient longs et se herisseraient d'une façon incommode et disgracieuse; aussi, ils en ont un soin particulier et

les arrangent de différentes manières selon le goût et même l'âge de chacun ; les enfants des deux sexes ont la tête rasée, ne conservant qu'une couronne de cheveux jusqu'à l'âge de puberté; grand nombre de paysans, certains soldats et même quelques chefs portent les cheveux courts ; mais, en général, hommes et femmes en tirent un excellent parti et les disposent avec art; ils les divisent en tresses dont le nombre varie de cinq à vingt et quelquefois davantage; ces tresses commencent au front et aux tempes et finissent à la nuque, où leurs extrémités, généralement liées au moyen d'un cordon, forment autant de flocons qui viennent flotter sur le cou; au nombre de cinq ou six, elles offrent l'aspect de côtes de melon et vont en s'aplatissant, à mesure que, la quantité en étant augmentée, elles diminuent de volume. Ils ajoutent à cet arrangement une sorte de ferronnière représentée par des cheveux tressés qui entourent le front d'une oreille à l'autre; les femmes complètent généralement cet ornement par trois joyaux qui en marquent le milieu et les deux extrémités; quel-

ques-unes portent une ferronnière d'argent ou de vermeil; enfin, elles piquent dans leurs cheveux, vers la nuque, une épingle en filigrane de même métal, dont la tête, surmontée d'une petite croix grecque, a la forme et le volume d'une grosse noisette.

Cette coiffure originale et gracieuse encadre agréablement leur figure aux traits réguliers et à l'expression intelligente. Mais il y a un revers à la médaille; hommes et femmes, les Abyssins ont la déplorable habitude de couvrir leur chevelure d'une épaisse couche de beurre, qui, fondant bientôt au soleil, inonde la figure et les épaules; la robe et la *chemma* s'imprègnent vite de ce beurre fondu et gardent une teinte grise et sale qui semble être la couleur naturelle du vêtement; enfin, le beurre ne tarde pas à rancir et à répandre une odeur insupportable.

Quel est le motif de cet usage que nous retrouvons déjà chez nos ancêtres les Francs? Il est difficile de le déterminer. Certains voyageurs ont avancé que le crâne, ainsi imprégné, résiste mieux aux ardeurs du soleil, et devient

d'une dureté capable de soutenir les chocs les plus violents; d'autres en ont recherché la cause dans le genre de coiffure lui-même; à leur avis, la confection des tresses occasionnant une forte tension sur le cuir chevelu nécessite l'emploi d'un corps gras pour en atténuer l'effet; comment expliquer alors l'usage du beurre parmi les hommes, qui ont les cheveux ras? Peut-être serait-il plus rationnel de croire que cette substance n'est pour les Abyssins qu'un moyen de noyer, dans un corps gras, la vermine qui les incommoderait sérieusement sans cette précaution. Quel que soit le motif de cette coutume, on peut certifier qu'elle affecte désagréablement l'odorat du voyageur européen.

# CHAPITRE VII.

Visite au *Bélétha Guébrou*. — Une cour de justice. — Réclamation du vice-consul. — Le Bélétha et ses guerriers. — Armes abyssiniennes. — Projectiles primitifs. — Harnachement. — Chevaux de Guébrou. — Un curieux secrétaire. — Mon ami Bacha-Waldo.

Deux heures de marche nous séparaient de Daoro-Kaolos, campement de Bélétha Guébrou, chef militaire chargé de surveiller la frontière en l'absence de Raz-Alloula; nous avions à le voir, avant d'aller plus loin, afin de connaître les ordres du Négouss et d'avoir la certitude de pouvoir continuer notre route avec sécurité; la veille du départ, un soldat, envoyé par son ordre, vint avec mission de guider la caravane qui se remit en marche le 6 juin.

Nous cheminions donc sur le plateau nu et accidenté du Hamassen, lorsque, après une

heure de marche et à hauteur de l'église de Saâda-Bokistane, je vis émerger d'un repli de terrain une vingtaine de guerriers à pied, portant des fusils, des lances, des sabres et des boucliers, armement irrégulier où les fusils à tir rapide, figurant à côté d'autres à piston où à mèche, contrastaient avec les armes nationales.

Au milieu d'eux et monté sur sa mule, chevauchait le chef de cette petite troupe : c'était Bélétha Khidano, l'introducteur envoyé par Guébrou au-devant du vice-consul. Ne m'attendant pas à la venue de ce petit peloton, je me demandai tout d'abord si ces hommes qui se présentaient ainsi à l'improviste étaient animés d'intentions pacifiques; mon indécision fut de courte durée, car le chef mit aussitôt pied à terre, et tous se dirigèrent légèrement au pas de course vers l'église dont ils embrassèrent à plusieurs reprises le mur d'enceinte; ce pieux devoir rempli, ils vinrent se mettre à la disposition de M. Raffray pour l'escorter et l'introduire auprès de Bélétha Guébrou.

Cette pratique religieuse produisit sur mon

esprit une impression favorable, et l'on peut dire qu'elle est entrée dans les mœurs éthiopiennes ; chaque fois, en effet, qu'une troupe armée est en marche, qu'elle serve d'escorte ou qu'elle aille au combat, les guerriers courent baiser avec respect l'enceinte sacrée qu'ils rencontrent sur leur chemin; si l'on ajoute que chacun d'eux porte autour du cou un cordon bleu, marque distinctive du chrétien en Abyssinie, on se rappellera le zèle religieux des premiers temps de l'Église; ce cordon, signe ostensible de leur croyance, fera songer à la petite croix que chaque soldat de la légion thébaine portait au milieu du front, incrustée dans la peau au moyen d'un poinçon; ces guerriers éthiopiens, qu'un sentiment religieux pousse vers les édifices consacrés au culte, évoqueront le souvenir des anciens chevaliers, qui, sous une autre forme et avec plus de solennité, sans doute, ne manquaient jamais de mettre leurs entreprises sous la protection de Dieu.

Vers huit heures et demie nous arrivâmes devant la salle de réception de Guébrou, vaste

pièce rectangulaire en bois, couverte de branchages ayant la prétention exagérée de défendre aux rayons du soleil de pénétrer; en ce moment le seigneur du lieu était occupé à rendre la justice; après avoir mis pied à terre, nous fîmes notre entrée et nous dirigeâmes vers le Bélétha; il se tenait dans le fond de la salle, sur un alga recouvert d'un riche tapis d'Orient; aux deux piliers encadrant l'alga étaient appendues ses armes; assis à l'orientale, il laissait pendre nonchalamment l'un de ses pieds, avec lequel il caressait alternativement le cou et les épaules de deux favoris accroupis au-dessous de lui; à droite et à gauche de ce groupe les chefs subalternes avaient pris place sur le sol, et formaient un arc de cercle, tandis que, à quelques pas en avant, accusateurs et accusés, paysans et soldats, tous sans armes, se tenaient debout; en avant de cette foule, une sorte d'huissier armé d'un long bâton en bois blanc appelait les gens en cause et s'efforçait de faire observer le silence.

Arrivés devant Guébrou, il nous tendit la main à l'européenne, nous souhaita la bienve-

nue et nous invita à nous asseoir, s'excusant de n'avoir qu'un siège à nous offrir; ce siège fut occupé par le vice-consul de France ; mon compagnon et moi nous assîmes à l'orientale sur un magnifique tapis couvrant le sol devant l'alga du chef; le reste de la salle était jonché de verdure. Dès que nous fûmes installés, Bélétha Guébrou demanda gracieusement au consul l'autorisation de continuer l'audience un moment interrompue par notre arrivée.

Comme les barons féodaux, les chefs abyssins réunissent dans leurs mains, les pouvoirs civils et militaires; ils rendent la justice à leurs sujets, qui peuvent en appeler au roi; celui-ci se réserve généralement les causes importantes.

Malgré certains procédés brutaux inhérents à l'état de barbarie dans lequel est restée l'Abyssinie, ces réunions, desquelles nul n'est exclu, ont conservé quelque chose de patriarcal qui se retrouve dans plusieurs autres circonstances de la vie de ce peuple.

Lorsque le public est réuni, l'Abyssin porteur du bâton blanc, insigne de ses fonctions,

appelle le plaignant, qui se place à quelques pas en avant de la foule ; là il se prosterne et roule son *guabi* ou sa *chemma* autour des reins, découvrant aussi les deux épaules, marque extérieure de respect que doit tout inférieur au chef devant lequel il se présente; cela fait, il prend la parole pour exposer sa plainte clairement, lentement, mais longuement surtout ; comme la plupart des peuplades noires de l'Afrique, les Abyssiniens aiment à porter la parole et deviennent d'une prolixité désespérante, tant ils s'ingénient à développer leur pensée. Après le plaignant, les divers témoins viennent faire leurs dépositions dans les mêmes formes ; ensuite, vient le tour de l'accusé, qui paraît à la barre et présente lui-même sa défense ; il emploie tous les moyens oratoires en son pouvoir pour convaincre ses juges, cherchant alternativement à les apitoyer sur son malheureux sort ou à prouver sa non-culpabilité par l'exposé des faits et la présentation de témoins à décharge ; il termine son plaidoyer par une péroraison touchante ou énergique, suivant le cas, adjurant ses chefs d'être cléments ou de

reconnaître enfin son innocence. Lorsque l'accusé a cessé de parler, plusieurs chefs subalternes prennent successivement la parole et donnent leur opinion sur l'affaire en litige, indiquant, s'il y a lieu, la peine à infliger au coupable; ces derniers entendus, le chef qui préside prononce la sentence.

C'est alors que le bâton de l'huissier paraît avoir son utilité; souvent, le condamné récalcitrant veut encore parler dans l'espoir d'obtenir quelques modifications favorables à la sentence prononcée contre lui; c'est peine inutile, car l'arme en bois blanc agit alors et le force à abandonner la place.

La justice rendue, Guébrou fit évacuer la salle, dans laquelle nous restâmes seuls avec quelques favoris et ses serviteurs; c'est alors que le vice-consul reprocha au Bélétha la confiscation de ses mules, de ses armes et de son argent, ainsi que la mise aux fers du *Kantiba Moussa*, son chef de caravane.

« Pourquoi, lui dit-il, avez-vous pris ce qui m'appartient? Pourquoi avoir emprisonné mon serviteur? Vous savez bien que je suis l'ami

du roi et que je me rends à son camp au nom de la France. Vous n'auriez donc pas dû agir de la sorte.

— J'ignorais, répondit le Bélétha, que ces mules et ces objets vous appartinssent ; je croyais prendre la propriété des Égyptiens ; quant à votre serviteur, il a été arrêté par ordre du Négouss pour ne s'être pas rendu à son appel ; il a manqué ainsi à ses devoirs militaires. Je ne comprends donc pas le motif de votre colère ; nous étions amis et je me demande quel *diable* s'est mis entre nous?

— Il ne tient qu'à vous que ce *diable* s'en aille, riposta M. Raffray ; pour cela, vous n'avez qu'à me rendre ce que vous m'avez pris. »

Guébrou ne répondit pas et ordonna à ses serviteurs d'apporter du *taidje,* breuvage fait avec du miel et de l'eau, éléments auxquels on ajoute des fragments de racines ou les feuilles d'un arbuste nommé *guécho,* et qu'on laisse fermenter pendant cinq ou six jours ; c'est la boisson des chefs et des riches, qui ne manquent jamais d'en offrir à ceux qui viennent les visiter.

Donc un serviteur entra portant une corne

de bœuf (1) contenant environ dix litres de cet hydromel, qui fut servi dans des carafes de verre blanc et mince, au col effilé et à la panse rebondie, qu'on nomme *breuillis* (2).

Il est dans les habitudes abyssiniennes de remplir trois fois ces *breuillis* pendant la même séance; chaque fois un serviteur s'avance, et, s'inclinant avec respect, verse dans sa main ou dans le coin de sa *chemma* un peu du liquide qu'il boit avant de présenter le carafon au visiteur; celui-ci, en outre, n'est pas tenu de boire le contenu en entier; après en avoir pris une partie, il est convenable qu'il remette le *breuilli* à la disposition de ses voisins, qui se le passent de main en main jusqu'à ce qu'il soit vide, ce qui ne se fait pas longtemps attendre.

M. Raffray m'avait charitablement prévenu de cette coutume, en sorte que je dus passer pour un homme convenable aux yeux de mes

(1) Les bœufs de certaines contrées de l'Abyssinie ont des cornes de grandes dimensions qui servent aux Abyssins de récipient pour la boisson.

(2) Indépendamment des *breuillis*, les Abyssins font usage de gobelets lisses et transparents taillés dans une corne de bœuf; ces gobelets se nomment *ouancha*.

hôtes, ce qui ne serait peut-être pas arrivé si, croyant leur faire honneur, j'avais absorbé chaque fois le *taidje* qui m'était offert.

Enfin, après avoir vidé trois fois les *breuillis,* grâce au concours de nos voisins, petits chefs ou serviteurs, nous prîmes congé du Bélétha et nous dirigeâmes vers le lieu désigné pour l'établissement de notre campement.

A peine nos tentes étaient-elles dressées que nous vîmes venir à nous une file d'hommes et de femmes portant sur la tête des paniers et des jarres du pays appelées *gombos* (1); une sorte de majordome les conduisait; arrivé devant la tente du vice-consul, il s'avança cérémonieusement, les épaules découvertes, et annonça que le *Bélétha,* son maître, nous envoyait une vache, cent pains, du beurre et du *taidje,* en s'excusant de ne pouvoir donner davantage. La générosité de *Guébrou* nous fit bien augurer du voyage, en nous permettant d'espérer que les vivres ne nous manqueraient

(1) Les *gombos* contiennent de 25 à 30 litres; ils servent aux femmes pour aller à la source chercher l'eau nécessaire au ménage; c'est également dans ces jarres que se confectionnent le *taidje* et la bière appelée *bouzah* dans le pays.

pas pendant le cours de l'expédition, agréable perspective dans des contrées où le voyageur ne trouve quelquefois rien à acheter ; souvent, en effet, les produits sont accaparés par les chefs pour l'entretien de leurs guerriers et de leurs serviteurs ; alors l'étranger qui n'a pas pris ses précautions ne peut subvenir aux besoins de sa caravane qu'au moyen de présents, impôt très onéreux auquel il est presque impossible de se soustraire.

Le lendemain 7 juin, il ne nous fut pas donné de revoir le *Bélétha* dans sa demeure ; il partit, dès la première heure, pour aller dans les environs, déterminer l'emplacement d'une maison destinée à son chef, *Raz-Alloula,* qui allait bientôt revenir du camp du *Négouss,* où il se trouvait en ce moment avec environ quarante mille soldats ; pour cette excursion, Guébrou s'était fait escorter d'un certain nombre de guerriers, et j'eus le plaisir de voir son retour au camp à la tête de sa petite troupe. Monté sur un magnifique cheval du *Dongola*, entouré de guerriers à cheval et à pied, les uns au galop, les autres au pas de course, son

entrée au camp porta au plus haut point mon enthousiasme pour ces Abyssins armés et vêtus à l'antique et dont l'organisation offre tant de points de ressemblance avec la féodalité !

Ainsi entouré de ses guerriers, ce *Bélétha* ne représente-t-il pas, en effet un baron du moyen âge accompagné de son écuyer et de ses hommes d'armes ?

Quoi qu'il en soit, ces chevaux, légers et brillants, caparaçonnés de cuir rouge, ces cavaliers et ces hommes à pied, armés de lances, de sabres et de boucliers, crânement campés sur leurs chevaux ou courant légèrement sous les rayons d'un soleil tropical, ces *chemmas* aux couleurs éclatantes, flottant au gré du vent, passèrent comme une vision devant mes yeux éblouis; je croyais assister à une scène d'un autre âge.

C'est ici le moment de faire connaître les armes abyssiniennes si étranges pour notre époque. Les historiens qui traitent des époques grecque et romaine, les dramaturges qui prennent leurs sujets dans l'antiquité, seraient ici à une bonne école; ils auraient toujours

sous les yeux et avec une ressemblance étonnante ce qu'ils sont obligés de tirer de leur imagination ou d'un texte obscur et incomplet. Pour mon compte, je puis assurer que c'est avec le plus vif intérêt que je fus témoin des fêtes, des assemblées et des joutes où se déployaient dans leur magnificence ces armes et ces costumes si différents de ce qu'on voit aujourd'hui dans nos pays d'Occident.

C'est surtout dans l'armement que les analogies se font sentir entre l'Abyssinie moderne et l'Égypte et l'Assyrie anciennes; on peut dire, sans craindre de se tromper (les bas-reliefs récemment découverts dans les vallées du Nil et surtout de l'Euphrate en font foi), que les armes, l'équipement, le costume, la façon de combattre et l'organisation militaire de l'Éthiopie n'ont pas changé sensiblement depuis ces temps reculés; les proportions seules établissent la différence, on ne retrouve pas, chez les Abyssins, l'énormité des armées de Sémiramis ou de Sésostris, on n'y rencontre pas davantage ces restes imposants de prodigieux travaux de fortifications, qui couvrent l'em-

placement des puissantes cités de *Thèbes aux cent portes,* de Ninive et de Babylone.

Les armes offensives en Abyssinie sont : la javeline, la lance et le sabre; chaque guerrier, en allant au combat, porte d'ordinaire deux javelines; leur longueur commune est de sept pieds; la pointe et le talon sont en fer, la hampe en bambou ou en tout autre bois léger et flexible. L'Abyssin s'en sert d'une façon toute primitive, mais avec beaucoup d'adresse. La tenant de la main droite vers le milieu de la hampe, il la fait vibrer par un mouvement rapide et plusieurs fois répété d'arrière en avant et la lance avec force devant lui pour la fixer dans le but à une distance de 25 à 30 mètres.

La lance est construite de la même façon que la javeline; elle est plus longue, plus lourde et d'un bois plus résistant. Le guerrier la tient dans le creux de la main et la brandit au-dessus de la tête d'un air menaçant; il n'abandonne cette arme que, lorsque, engagé corps à corps, il est obligé de se servir de son sabre.

Le sabre abyssin est à deux tranchants et affecte toute les formes, depuis celle d'une grande faucille jusqu'à celle de nos sabres droits; cependant les soldats ont une tendance très marquée à abandonner leur *faucille* traditionnelle pour la lame droite, large et à deux tranchants; la poignée est en bois, en corne de rhinocéros ou en ivoire, d'une forme évidée permettant à la main de tenir l'arme solidement et commodément; elle n'a pas de garde; quelques-uns cependant commencent à faire usage d'une garde en fer à une branche. Le fourreau est en cuir fauve; celui des chefs est recouvert d'une légère basane en cuir rouge; l'extrémité inférieure est alors lamée d'argent et ornée d'une boule de même métal, le tout entouré de filigrane d'argent ou de vermeil; plusieurs bracelets de même nature garnissent le reste du fourreau, que supporte un ceinturon se bouclant au moyen d'agrafes et de passants-coulants également en argent ou en vermeil; la poignée se termine alors par un thalari doré.

Montant à cheval du côté *hors montoir*, les

Abyssins portent le sabre du côté droit, l'extrémité du fourreau très relevée; dans la marche, celle-ci vient tourmenter gracieusement la *chemma* ou le *marguêf*.

Les lances sont également ornées d'un filigrane de cuivre, d'argent ou de vermeil, selon le goût et la fortune de chacun, mais il m'a paru que les lances garnies richement étaient dues surtout à la munificence royale et sortaient des ateliers du Négouss.

L'arme défensive des Abyssiniens est un bouclier rond, légèrement convexe et conique à l'extérieur, de 60 centimètres de diamètre environ, en peau de buffle ou d'hippopotame; il est gaufré de dessins plus ou moins capricieux. C'est dans l'ornementation de cette arme que les Abyssins étalent, peut-être, le plus de luxe; les chefs en font revêtir l'intérieur de maroquin rouge et l'extérieur d'un velours bleu ou violet sur lequel sont réparties symétriquement des plaques et des bosses d'argent ou de vermeil garnies de filigranes et affectant les formes les plus gracieuses ou les plus originales.

Cependant, à côté de ces armes nationales

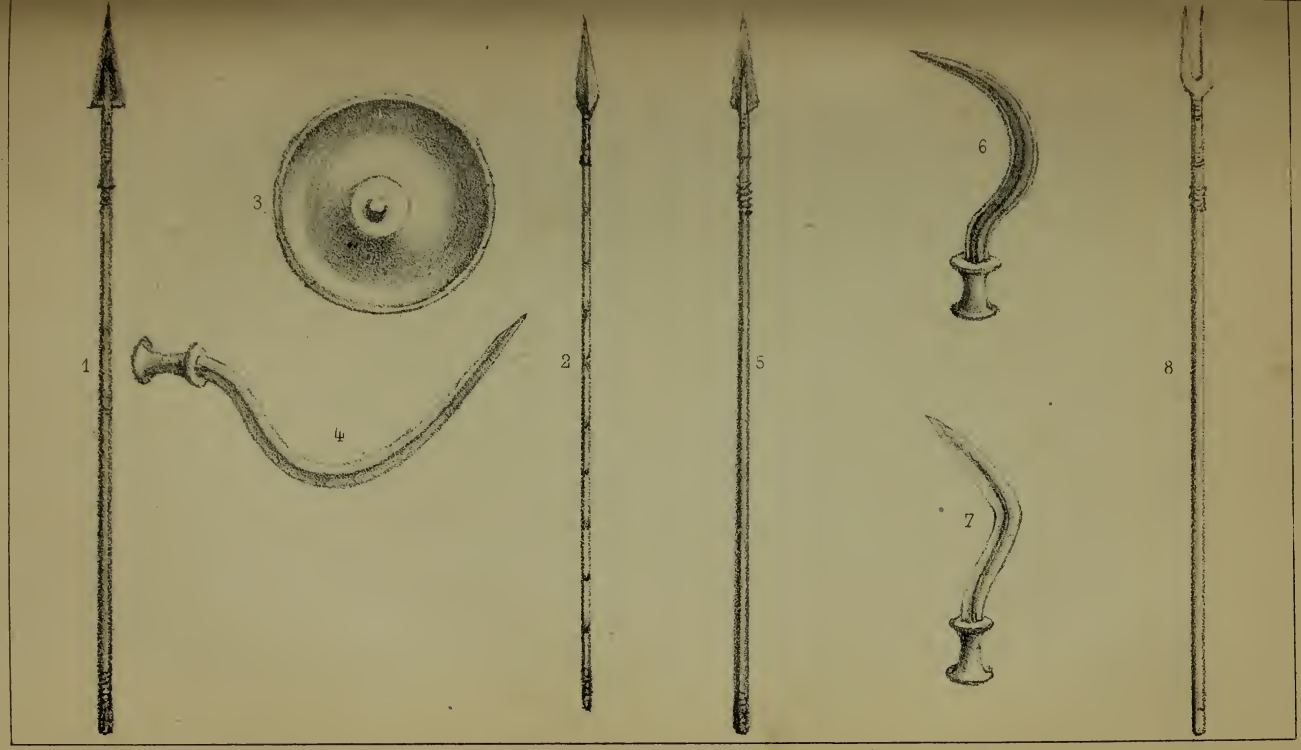


Armement d'un Abyssin.
1. Lance. 2. Javeline. 3. Bouclier. 4. Sabre.

5 et 6. Lance et Sabre Schoho:
7. Sabre Calla 8. Lance du Godjam.

figurent beaucoup de fusils de tous les modèles, depuis le fusil à mèche ou à pierre jusqu'au *remington;* les premiers paraissent venir de l'Arabie et des Portugais qui, au commencement du seizième siècle, vinrent en Éthiopie sous la conduite de Christophe de Gama, frère de l'illustre navigateur, donner la victoire aux chrétiens contre les Éygptiens, leurs éternels adversaires. Leur canon, quelquefois incrusté d'argent ou de cuivre, est souvent fixé au bois au moyen de lanières de cuir.

Quant aux *remington,* très nombreux dans ce pays, quelques-uns sont fournis par le commerce de contrebande qu'est obligé de faire l'Abyssin pour se procurer des armes à feu, mais le plus grand nombre provient des prises faites sur l'armée égyptienne dans les différentes rencontres que le Négouss eut avec elle pendant l'hiver de 1875 à 1876; à cette époque, en effet, on croit que Iohannès s'empara de près de vingt mille de ces fusils. Donc, quoique disparate, l'armement de l'Éthiopie n'en est pas moins imposant, et l'armée abyssinienne pourrait se faire respecter de ses voi-

sins si elle était organisée; il n'en est malheureusement rien; chaque guerrier s'arme d'après ses propres ressources et marche au combat sans ordre; cavaliers et hommes de pied, qu'ils soient lanciers ou fusiliers, courent pêle-mêle, s'exposer aux coups de l'ennemi, sans prendre, au préalable, une position qui permette aux fusils de rendre les services qu'on est en droit d'en attendre; il est vrai que l'Abyssinie prête presque toujours aux attaques de ce genre; le sol en est tellement accidenté et raviné que ces bandes armées fondent facilement à l'improviste sur l'ennemi qu'elles attaquent à l'arme blanche, prenant à peine le temps de tirer quelques coups de fusil et de lancer leurs javelines sans diminuer la rapidité de leur course. Cette manière de combattre a encore une autre raison; l'Égypte monte une garde sévère aux portes de l'Éthiopie et ne permet pas aux munitions d'y pénétrer; dans ces conditions, il n'est pas rare de rencontrer un soldat porteur d'une arme à tir rapide sans posséder la moindre cartouche; il n'en conserve pas moins son fusil précieusement, dans

l'attente de jours meilleurs; seuls les fusils à mèche, à pierre ou à piston trouvent les éléments indispensables à leur action; les Abyssins fabriquent eux-mêmes la poudre qui leur est nécessaire; pour cela, ils font venir le soufre des solfatares du pays des Adals; ils n'ont pas de plomb, il est vrai, pour couler des balles qu'ils remplacent par des lingots de fer forgé ou par de petites pierres rondes; mais ils emploient généralement le schiste qu'ils taillent en projectiles cylindro-coniques; je conserve religieusement une de ces balles qui est venue tomber à quelques pas de ma tente; on comprendra que, trop légers, ces projectiles n'ont une portée ni juste ni longue; de là probablement le peu d'importance que le Négouss accorde aux armes à feu dans les combats; il trouve aussi plus digne de lui, comme me l'a fait remarquer un de ses soldats, de n'avoir à compter que sur le nombre et la valeur de ses guerriers pour défaire l'ennemi sans s'arrêter.

« Iohannès, m'a-t-il dit, prenait position « lorsque, petit, il avait une troupe peu nom- « breuse; il n'en saurait être de même aujour-

« d'hui, personne ne pouvant résister au choc « de l'armée considérable du Roi des Rois. »

Pour porter leurs munitions, ils se servent d'une cartouchière en cuir léger habilement travaillé; elle se divise en compartiments munis de petits étuis de roseau contenant chacun une cartouche ou une charge de poudre.

La selle des Abyssiniens est très courte et se compose de cuir et de bois étroitement reliés entre eux par de minces mais fortes lanières de cuir; pas un clou n'entre dans sa confection; l'arçon comprend deux bandes en bois (1) s'appuyant sur les côtes du cheval et réunies par deux arcades très élevées qui forment un pommeau et un troussequin dans le genre de ceux des selles arabes; le siège, rarement matelassé, n'est autre chose qu'une pièce de maroquin rouge tombant très bas de chaque côté de la selle qui est complétée par une sangle, un poitrail, une croupière, des étrivières et des étriers en fer; les cavaliers ne mettent pas le pied dans l'étrier, qui est très étroit; comme

(1) Ces bandes, trop courtes, sont droites au lieu d'être convexes, ce qui occasionne de fréquentes blessures.

certains Indiens de l'Amérique du Sud, ils en saisissent la branche antérieure entre le premier doigt et l'orteil qui repose sur la *semelle*.

Très simple, la bride, en cuir fauve très épais, se compose d'un *dessus de tête*, d'un *frontal*, de *montants* et de rênes courtes et ajustées définitivement de manière à tomber sur la base de l'encolure en avant du garrot, sans flotter; au milieu, une petite lanière de cuir forme un anneau par lequel le cavalier les saisit; les rênes sont faites quelquefois d'une tresse ronde de la grosseur du pouce; certains guerriers font usage d'une chaînette d'acier; le mors de bride, construit d'après le principe du mors dit arabe, est très dur; la gourmette est représentée par un anneau rigide en fer forgé fixé à l'extrémité supérieure de la liberté de langue qui est très élevée; très longues, les branches viennent compléter un levier du deuxième genre agissant avec une grande puissance; aussi voit-on souvent ensanglantée la bouche de ces pauvres chevaux, qui sont loin d'être conduits avec les ménagements généralement employés en Europe.

Je n'ai parlé que du harnachement le plus simple et qui sert pour la mule comme pour le cheval, avec quelques légères modifications. Comme les armes et le costume, il devient plus ou moins luxueux selon le goût, la fortune ou la dignité du propriétaire. Indépendamment du siège de la selle que j'ai cité plus haut, un tapis de maroquin rouge vient couvrir une partie de la croupe du cheval et forme une sorte de caparaçon; la bride du chef est garnie de larges plaques d'argent aux formes les plus bizarres; il en est de même du poitrail et de la croupière. Mais c'est surtout sur le harnais de la mule que le roi, les princes et les autres chefs déploient le plus grand luxe; les montants de la bride et les différents tapis sont découpés, et le vide est rempli par du cuir vert ou gris, qui vient contraster avec le rouge du maroquin. Le Négouss et les princes de l'Église se servent dans les grandes occasions d'une bride entièrement plaquée de vermeil et d'un tapis en drap fin couvert d'ornements en or. Les grands chefs portent encore au bras droit un long bracelet en argent, entièrement recouvert d'un

filigrane de vermeil; c'est le *bita,* qui compose, avec le *lebdé* dont j'ai déjà parlé, les insignes honorifiques décernés par le roi.

On le voit, l'Éthiopie a conservé presque intactes ses vieilles traditions, et si, après avoir lu ces descriptions d'armes et de costumes, le lecteur se transporte par la pensée sur le plateau abyssin, s'il évoque ces cavaliers maniant avec adresse leurs chevaux caparaçonnés, ces fantassins au pas de course, groupés autour de leurs chefs, ces chemmas à la large bande rouge, ces harnachements, ces lances, ces sabres et ces boucliers lamés et bosselés d'argent ou de vermeil et étincelant sous les feux d'un soleil ardent, ne croira-t-il pas, comme moi, assister aux solennités guerrières de l'antiquité et du moyen âge?

C'est bien là l'effet que produisent ces guerriers abyssins sur l'esprit du voyageur européen, lorsqu'il les voit à distance; mais s'il les considère de près, cette impression se modifie sensiblement à la vue de leur propreté douteuse et des blessures affreuses qui couvrent le dos de leurs animaux; malgré ces dehors bril-

lants il reste convaincu de l'état de pauvreté dans lequel les chefs maintiennent ce peuple, qui ne manque cependant ni d'intelligence ni de virilité.

Le 8 juin, jour du départ, et dès que nos mules furent sellées, nous allâmes faire nos adieux au *Bélétha Guébrou;* il nous reçut dans la pièce où il logeait d'habitude en compagnie de ses chevaux, qu'il nous montra avec fierté.

Je compris ce sentiment, sachant par expérience le prix d'un bon cheval pour le cavalier qui va s'en servir au combat; aussi le chef abyssinien ne se sert-il que de la mule dans les marches. Recouvert d'un grand caparaçon rouge, le cheval de bataille est conduit en main par un serviteur, sorte d'écuyer, qui porte, en même temps, le bouclier, la lance et les javelines de son maître; que le terrain le permette ou que l'ennemi soit proche, le caparaçon est enlevé et le chevalier moderne prend ses armes et monte son cheval soit pour caracoler dans la plaine, soit pour courir sus à l'ennemi!

L'un des chevaux de Guébrou était surtout remarquable; c'était un magnifique étalon du

Dongola, et l'on n'ignore pas que la race chevaline de cette province soudanienne est très prisée en Égypte où les amateurs la mettent volontiers en parallèle avec l'arabe pur sang! Je lui fis remarquer qu'il n'était pas possible de mieux choisir sa monture, compliment qui me valut un sourire de satisfaction.

Cependant, ayant à régler, avant de partir, l'affaire laissée en suspens lors de la première audience, le vice-consul parla en ces termes au *bélétha :*

« Comme vous l'avez dit pendant ma première visite, nous étions amis et devons rester tels; je vous demande donc, pour sanctionner cette amitié, que mes mules, mon argent et mon fusil me soient restitués; je vous demande aussi que mon chef de caravane, *kantiba Moussa,* me soit livré libre de fers; je ne réclame que des choses justes, aussi suis-je certain que vous n'hésiterez pas à me donner satisfaction.

— Je regrette de ne pouvoir faire comme vous le désirez, répondit Guébrou; j'ai rendu compte de ce qui s'est passé au Négouss, qui m'a envoyé l'ordre de lui faire parvenir sous

bonne escorte les thalers, le fusil et le kantiba Moussa ; il s'est réservé le jugement de cette affaire. Je ne puis que vous rendre les mules et faire partir Moussa en même temps que vous; enchaîné, il suivra votre caravane ; vous arriverez ensemble au camp du roi avec qui vous pourrez vous entendre. Iohannès m'a fait savoir également que je devais vous faire arriver au plus vite près de lui ; c'est pourquoi j'ai désigné un de mes soldats pour vous accompagner ; ce soldat, qui s'appelle *bacha Waldo,* vous fera donner des vivres dans tous les villages de ma juridiction; il sera, en outre, porteur de lettres de recommandation que je fais préparer à l'adresse des autres chefs que vous rencontrerez sur la route. »

Ces dernières paroles me firent jeter involontairement les yeux sur le secrétaire particulier du *bélétha;* l'air vieux, usé mais rusé, il était accroupi devant le brasier en face de son chef et écrivait sur la main à la manière arabe; une face glabre, un front ridé et de vieilles lunettes à deux branches cassées et soutenues par quatre lanières de cuir venant se rattacher

sur la nuque, ne contribuaient pas peu à lui donner un aspect étrange et grotesquement patibulaire. Cette impression défavorable se trouvait pourtant atténuée par la bonne volonté apparente qu'il mettait à écrire les lettres de recommandation qui nous étaient destinées.

Dès que ces missives furent terminées, et après avoir remercié Guébrou de son hospitalité, nous montâmes sur nos mules et nous mîmes en route en compagnie de bacha Waldo qui nous précédait à cheval; c'était un élégant cavalier que bacha Waldo, et il n'était pas peu fier d'avoir à escorter le vice-consul de France; pour la circonstance, il s'était fait suivre d'un petit serviteur d'une quinzaine d'années; celui-ci portait gravement *l'interminable* fusil à piston de son maître (j'ai rarement vu une arme d'une telle longueur); je devins rapidement l'ami de Waldo qu'une seule chose rendait parfois triste et soucieux : le chien de son fusil était ébréché, de sorte que son arme *crachait* quelquefois et lui brûlait légèrement la figure lorsqu'il faisait feu; je ne pus que regretter de ne pas avoir un chien de fusil de rechange pour rem-

placer la pièce détériorée et je consolai de mon mieux mon nouveau camarade en lui faisant espérer qu'il ne tarderait peut-être pas à prendre aux Égyptiens une arme plus sûre et plus belle, réflexion qui ne manquait jamais de produire la meilleure impression sur son esprit naturellement enclin à la gaieté.

# CHAPITRE VIII.

Quelques mots sur le Hamassen. — Église d'Addi-Barroa. — Prêtres abyssins. — *Bacha Guévrasgui* et ses bandits. — Vallée du Gouda-Goudi. — Désastres de l'armée égyptienne. — Arakel bey. — Expédition de Munzinger pacha. — La plaine Amédo-Lala. — Mgr Thouvier. — Les dedjaz Tédla et Metchécha. — Persécution des catholiques.

En quittant *Daoro-Kaolos* nous marchâmes vers Adoua; ce jour-là, nos tentes furent dressées à Tchékéti, petit village situé sur un mamelon au pied duquel s'étend une plaine bien cultivée.

Nous étions là au cœur du plateau du Hamassen qui offre un contraste frappant avec la vallée de l'Ansaba; ici, il y a peu ou point d'arbres; on rencontre de loin en loin quelques mimosas ou quelques *kolkouals* et plus rarement encore un *baobab* isolé ou un figuier-sycomore appelé *daro* par les indigènes; mais

la terre y est très fertile et les nombreuses plaines composant le plateau sont comme autant d'oasis qui charment le voyageur habitué jusque-là à ne rencontrer sur sa route que la sécheresse et le sable du désert; de petits ruisseaux, des prairies encore vertes, des champs labourés et ensemencés forment ces paysages auxquels des bœufs au pacage et des paysans au travail clairsemés çà et là, viennent donner la vie, et que des pluies régulières couvriront bientôt d'une luxuriante végétation : en quelques mois, le *sorgho,* l'orge, le blé et une espèce de gesse nommée *schimbéra* dans le pays, fourniront une récolte abondante, tandis que les prés se pareront d'une herbe tendre, haute et touffue, gras pâturages où les troupeaux trouveront une nourriture saine, copieuse et rafraîchissante.

Il y a malheureusement une ombre au tableau; au moment où nous traversions le Hamassen, il était presque abandonné; les nombreuses ruines que nous rencontrions sur la route étaient là pour l'attester; la campagne de l'armée égyptienne en 1876 et la peste qui

la suivit, ont répandu la désolation et la mort dans cette contrée, où se groupait autrefois une population dense et laborieuse; les animaux eux-mêmes n'ont pas été épargnés; une épizootie est venue éclaircir leurs rangs. Ce n'est pas tout : l'occupation continuelle du pays par une nombreuse armée commandée par raz Alloula, en a complété la ruine; cette armée ne vit que de rapines et de vols commis dans les contrées voisines; mais, leurs produits étant insuffisants, les paysans du plateau se voient enlever par une soldatesque insatiable, les bestiaux, base de leur fortune, et les grains qu'ils ont semés et récoltés à la sueur de leur front.

Le lendemain, 9 juin, après avoir traversé le *Mareub,* à peu de distance de sa source, nous arrivâmes à Addi-Baroa; ce village est placé sur un plateau immense et accidenté, borné vers le sud par une série de plateaux plus élevés dont les lignes, nettement tranchées sur l'horizon, offrent de loin l'aspect de vastes retranchements. Sur le bord du *Mareub* et sur la route suivie se trouve un énorme figuier-sycomore dont le tronc, haut de quatre mètres

environ, ne mesure pas moins de huit mètres de circonférence; ses branches s'étendent horizontalement et s'élargissent en rameaux qui environnent l'arbre d'une ombre épaisse, abri précieux contre l'ardeur du soleil.

Le *choum* (1) et quelques habitants vinrent au-devant de nous et nous fournirent des vivres; du miel, du beurre frais et du lait, agréables correctifs de la nourriture échauffante que mes compagnons et moi avions prise jusqu'à ce jour, figuraient parmi ces présents.

Addi-Barroa possède une église, qui attira tout d'abord mon attention; c'était le premier monument de ce genre et de cette importance que je rencontrais; aussi allai-je le visiter dès mon arrivée. Les églises d'Abyssinie sont toutes construites sur le modèle de celle-ci, que je vais décrire succinctement; abstraction faite des dimensions, cette description fera connaître la disposition habituelle des édifices affectés au culte.

L'église d'Addi-Barroa s'élève au milieu

(1) Le *choum* est un chef investi d'une autorité militaire et civile.

ÉGLISE de ADDI-BARROA

d'un champ sacré où croissent des arbres séculaires à l'ombre desquels sont ensevelis les morts; quelques pierres réunies en tumulus y composent seules les monuments funéraires.

Dans certaines églises cependant, comme nous le verrons plus tard à Oukère et à Lalibéla, les ossements des saints et des grands personnages se conservent dans le vestibule ou au milieu de cryptes creusées dans le rocher. Ils sont alors enfermés dans un tronc d'arbre ou enroulés dans une *djendi* ou peau de bœuf tannée et amincie.

Cette nécropole est entourée d'un mur en maçonnerie; on y pénètre par un portique à piliers en bois, à l'entrée duquel une pierre phonolithe (1) est suspendue par des lianes : c'est la cloche qui appelle les fidèles aux offices divins. Au centre de cette enceinte s'élève une construction cylindrique couverte d'un toit conique en chaume, et surmontée d'une croix grecque en fer forgé, à laquelle sont suspendus

(1) Les Abyssins frappent avec une autre pierre sur cette pierre phonolithe, qui rend un son argentin assez analogue à celui de nos cloches.

des œufs d'autruche; la porte s'ouvre au fond d'un petit vestibule et donne accès dans une galerie circulaire éclairée par de petites baies pratiquées dans le mur; c'est là que se tiennent les assistants. Le milieu de l'édifice est occupé par le sanctuaire, construction carrée où est placé le maître-autel tourné vers l'orient; le jour n'arrive dans cette abside que par les portes dont la principale est à l'occident comme l'entrée de l'édifice. Cette façade du sanctuaire est couverte d'une toile peinte par des artistes indigènes; les peintures aux couleurs brillantes, de cette toile qui ne mesure pas moins de quatre mètres de haut sur cinq de large, représentent saint Michel armé d'une lance et terrassant le démon sous la forme d'un dragon; sur les côtés figurent d'autres personnages religieux. Presque toutes les églises d'un peu d'importance possèdent des peintures de ce genre ou sont ornées de fresques donnant la représentation de saint Georges, de saint Michel et de la Vierge, sujets particulièrement aimés des Abyssins; on y voit souvent aussi des portraits de rois, d'évêques

et de personnages célèbres, comme à Lalibéla, ou encore des scènes curieuses donnant le spectacle des supplices de l'enfer, comme à Oukère; mais partout, ces peintures dépourvues de perspective, offrent la raideur et la profusion d'ornements particulières à l'art byzantin, dont elles ne sont que des pastiches sans caractère et sans règles, dévoilant toujours la naïveté de l'artiste qui les a exécutées.

On le voit, les Abyssins apportent une grande attention à la construction, à la conservation et à l'embellissement de leurs églises, qu'ils entretiennent avec beaucoup plus de soin que leurs habitations personnelles; là, comme ailleurs, se manifeste ouvertement la foi profondément enracinée de ce peuple, auquel il ne manque que l'instruction moderne et une bonne direction pour sortir enfin de la barbarie et marcher à grands pas dans la voie de la civilisation; malheureusement rien ne fait prévoir que ce moment soit proche, ni quelle sera la puissance assez généreuse pour rompre le cercle d'acier, qui, comprimant l'Éthiopie, nuit à son organisation et au développement

de son génie en la privant du contact bienfaisant de l'Europe.

Dans la journée deux prêtres indigènes, la tête couverte de leur volumineux turban distinctif et une clochette à la main, sont venus demander une offrande pour leur église; c'est une coutume qui ne leur est pas, du reste, particulière; elle subsiste encore dans certaines contrées de l'Europe et ces prêtres abyssins me rappelèrent involontairement un moine italien qui, lors de mon passage à Naples, vint à bord du *Singapore* solliciter une aumône en échange d'une prise de tabac.

D'Addi-Barroa, nous nous rendîmes à Téramini et Kodofélassi où se tient un marché important, le mardi de chaque semaine; pour aller plus loin, nous avions à traverser une contrée montagneuse dont les anfractuosités servent de repaire à de nombreux bandits qui infestent le pays sous les ordres de *bacha Guévrasgui*. Par bandes de dix, quinze ou vingt, ces malfaiteurs parcourent la contrée, se mettent à l'affût, attaquent et pillent sans pitié les caravanes trop faibles pour se défendre.

Nous prîmes des précautions afin d'éviter toute surprise et nous ne fûmes point inquiétés; mais il y a lieu de croire que nous dûmes cette tranquillité à l'aspect imposant que présentait notre petite troupe grâce aux armes à feu dont elle était pourvue. Rebelle et bandit, bacha Guévrasgui cause le désespoir de son père, qui est un des plus fidèles serviteurs du Négouss.

Cette région paraît être affectionnée des irréguliers : avant le détrousseur actuel elle était occupée par un *Choucta* du nom de Tigri-Gangouille; pris les armes à la main par raz Alloula, ce rebelle fut jugé par Iohannès et passé par les armes dans le courant du mois de février 1881.

Après que nous eûmes franchi ces dangereux défilés, le village d'Addi-Hoala se présenta à nos regards; nous étions arrivés à l'extrémité sud du Hamassen. De là, nous descendîmes, par une pente rapide, dans la vallée du Gouda-Goudi, un des affluents du Mareub.

La différence de niveau entre le plateau et le lit du torrent est de sept cents mètres envi-

ron. Presque à pic et couvert de pierres roulantes, le chemin serpente à travers le flanc de la montagne, au milieu de roches basaltiques; au-dessus et à une grande hauteur s'élèvent, en surplombant le chemin, des rochers dentelés et déchiquetés; quelques-uns, énormes, se détachant de la masse, paraissent prêts à rouler sur la tête du voyageur, tandis que d'immenses ravins creusés par les eaux ouvrent à ses pieds de profonds précipices; sur le bord du plateau, enfin, s'élèvent, sentinelles perdues, deux arbres isolés, placés là comme pour indiquer la route aux caravanes venant de Goundet, terme de notre étape ce jour-là.

De cette partie de la route, nous dominions la vallée du Gouda-Goudi, lieu tristement célèbre par les désastres qu'y subit l'armée égyptienne, drame terrible que nous relaterons en nous basant sur la légende abyssinienne, faute de renseignements plus précis.

C'était pendant l'hiver de 1875 à 1876; autant pour s'emparer d'une partie de l'Éthiopie que pour mettre fin aux incursions habituelles des Abyssins sur son territoire, le khé-

dive Ismaïl résolut une expédition militaire contre ses voisins devenus trop audacieux. A cet effet, un corps de cinq mille combattants environ fut réuni à Massaouah; ce corps devait pénétrer en Abyssinie par le plateau du Hamassen; c'est ce qui eut lieu. Mais par suite du mauvais état des chemins, des difficultés présentées par l'approvisionnement et peut-être aussi de l'impéritie ou de l'imprudence des chefs qui avaient le commandement, la situation des troupes ne tarda pas à devenir critique, et le jour de leur rencontre avec l'ennemi, elles occupaient des positions telles qu'un désastre était presque inévitable. Sur les cinq mille hommes, deux mille deux cents seulement avaient pu être groupés et traverser le Hamassen sous les ordres du colonel Arendrup; le reste était en voie de formation à Massaouah et à Kéren et devait constituer la réserve. La marche en avant d'une troupe si faible était déjà une grave imprudence qui devait compromettre le succès de l'entreprise; les mauvaises dispositions prises par les chefs de cette colonne firent le reste. Le jour du combat, en

effet, cette dernière se trouva divisée en cinq fractions échelonnées sur une profondeur de quatorze kilomètres environ à vol d'oiseau, étendue considérable si l'on considère combien le terrain est accidenté et les communications difficiles. Composée de deux cents hommes d'infanterie, sous les ordres du commandant Zichi, l'avant-garde s'était arrêtée à trois kilomètres environ au nord du Mareub, sur un terrain presque plat et boisé; à trois kilomètres en arrière et sur les bords du Mémennaï, était campé le colonel Arendrup avec deux cents fantassins et de l'artillerie; un commandant américain se tenait un peu plus loin vers la source du même torrent; il était à la tête de huit cents hommes parmi lesquels se distinguaient cent cavaliers bardés de fer : c'étaient des Barkas que l'Égypte avait enrôlés; l'Arménien Arakel bey s'établit dans le lit du Gouda-Goudi, entre Goundet et Addi-Hoala, au pied du plateau du Hamassen sur lequel resta une arrière-garde forte de deux cents hommes. Arakel bey commandait un bataillon de huit cents Soudanais, les plus intrépides soldats de l'armée égyptienne.

## Combat de Goundet (*Gouda-Goudi*)

## Plan de l'Eglise circulaire d'Addi Barroa

(*Voir page 105*)

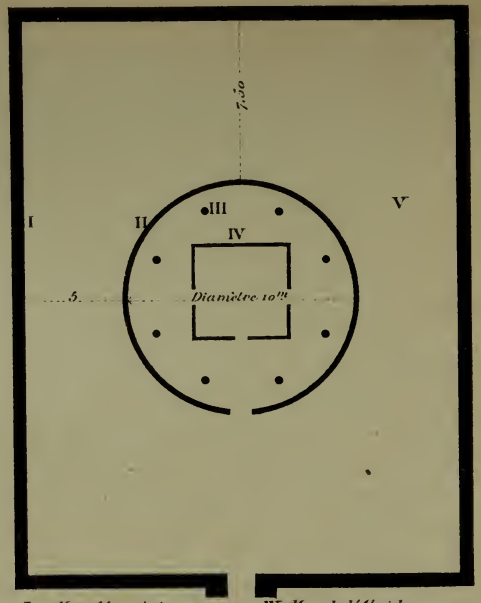


I *Mur d'enceinte*
II *Mur de l'Eglise*
III *Piliers en bois*
IV *Mur de l'Abside*
V *Cimetière*

En présence de cette invasion, le Négouss Iohannès rassemble son armée et fait surveiller l'ennemi sans montrer ses forces. Il attend patiemment le moment favorable pour exécuter une attaque générale : c'est ainsi que, le jour où les troupes khédiviales occupent les positions que je viens d'indiquer, il est déjà, de sa personne, dans la plaine d'Amédo-Lalâ; au même instant ses lieutenants débouchent dans le Mareub par les nombreux ravins qui avoisinent son lit.

Les avant-gardes de l'armée éthiopienne purent donc passer la nuit à quelques kilomètres de distance des Égyptiens sans déceler leur présence. L'occasion était bonne, le Négouss en profita.

Dès le point du jour, les Abyssiniens s'ébranlent sur trois colonnes; deux d'entre elles suivent le lit du Mémennaï et celui du Gouda-Goudi pendant que la troisième marche droit devant elle dans l'espace qui sépare ces deux torrents; les colonnes des ailes ayant exécuté une conversion à gauche et à droite, les deux premiers échelons des troupes égyptiennes com-

mandés par Zichi et Arendrup, sont enveloppés et anéantis après une heure de combat. Cela fait, les Abyssins marchent incontinent sur les troupes du colonel américain; ils les mettent en déroute après un combat opiniâtre qui dura de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi; poursuivant les fuyards avec acharnement, ils viennent s'arrêter enfin dans la vallée du Gouda-Goudi, en face des Soudanais d'Arakel bey.

N'ayant aucun secours à espérer comme aucune chance d'exécuter une retraite heureuse à travers l'unique sentier à pic et rocailleux conduisant à Addi-Hoala, sur le plateau du Hamassen, Arakel prit ses dispositions pour vendre chèrement sa vie et celle de ses braves soldats.

Les Abyssiniens l'attaquent vers trois heures du soir; deux heures plus tard le bataillon égyptien est complètement détruit, le Gouda-Goudi roule des flots de sang et la vallée désolée est jonchée de cadavres affreusement mutilés (1). Seuls, trois ou quatre Égyptiens

(1) Les Abyssiniens ont conservé l'habitude d'émasculer les cadavres et font trophée de ces dépouilles sanglantes.

réussissent à se sauver et vont porter à Massaouah la fatale nouvelle; il y eut là un tel massacre que, cinq ans après, ces lieux ressemblaient encore à un vaste ossuaire.

Cette journée, désastreuse pour l'armée du khédive, ne fut cependant pas sans gloire, et le nom d'Arakel bey est devenu légendaire dans le Soudan. Entouré de quelques guerriers, derniers débris de son bataillon, adossé à d'énormes rochers et ne songeant ni à fuir ni à se rendre, il saisit un fusil tombé des mains d'un de ses braves, et sema froidement la mort dans les rangs ennemis; il tomba enfin lui-même sur les cadavres d'une quinzaine d'Abyssins qu'il venait d'immoler, se dressant ainsi le plus brillant mausolée que puisse ambitionner la tombe d'un soldat.

Cependant Ismaïl résolut de venger l'échec infligé à ses armes par le Négouss éthiopien; il envoya des renforts, et deux colonnes, fortes de cinq mille hommes chacune, se mirent en route par Guinda et Goura; elles ne devaient pas aller plus loin. Arrêtées par Iohannès à Goura, elles tombèrent misérablement sous les

coups des lances abyssiniennes. Les Egyptiens occupaient là cependant une forte position; appuyés à une montagne sur laquelle ils avaient établi une forte réserve de Soudanais, leurs ailes protégées par deux fortins, ils paraissaient n'avoir rien à redouter d'un ennemi mal armé. Mais l'armée abyssinienne ne se déconcerta point et exécuta ici une manœuvre enveloppante analogue à celle du Gouda-Goudi; débouchant par les ravins et les défilés, le centre attaqua de front cette position formidable, pendant que les ailes débordant les ailes égyptiennes, escaladèrent la montagne au pas de course et fondirent sur la réserve. Cette attaque rapide et imprévue frappa d'étonnement les Arabes, qui résistèrent peu et finirent par jeter leurs armes, cherchant vainement leur salut dans la fuite; les Soudanais, au contraire, se battirent avec un courage marqué au coin de la cruauté (1). Malgré leurs efforts et ceux des troupes occupant les forts, les Abyssiniens restèrent maîtres du champ de bataille et massacrèrent tout ce qui se rencontra sur leur

(1) Là, l'émasculation fut pratiquée des deux côtés.

passage. Le Négouss fit épargner seulement une centaine de prisonniers, parmi lesquels se trouvait le prince Hassan, fils du khédive, et les rendit contre une forte rançon; mais il voulut perpétuer chez eux le souvenir de cette campagne néfaste et leur fit tatouer le bras droit d'une croix, « marque du roi chrétien ».

Pendant ces opérations, le khédive avait tenté une diversion en envoyant vers Aoussa trois cents hommes bien armés sous la conduite du Suisse Münzinger pacha; celui-ci avait pour mission de tourner le plateau abyssin, de détourner ainsi l'attention du roi de l'attaque principale et de l'amener à diviser ses forces. Mais, prévenu à temps, Iohannès donna ses instructions à son allié Mahomed-Amphalé, sultan d'Aoussa. Mahomed surprit la petite troupe et l'anéantit, se conformant ainsi aux ordres du Négouss, qui regretta, dit-on, sa précipitation lorsqu'il connut les intentions de Münzinger. Cet homme peu scrupuleux, qui avait trahi l'amitié du roi d'Abyssinie en organisant sournoisement l'annexion au Soudan égyptien du pays des Bogos, lui qui avait

déjà abandonné le service de a France pour passer à celui de l'Égypte, dont le khédive l'avait fait gouverneur de Massaouah, cet aventurier était mécontent de son nouveau maître, et ne rêvait rien moins, assure-t-on, que de rejoindre le Négouss, son ancien ami, et de lui prêter le concours de son intelligence et du contingent que lui avait confié Ismaël. Quoi qu'il en soit de ce projet audacieux, il ne réussit pas, Münzinger et sa troupe ayant été exterminés par les Gallas de Mohamed-Amphalé.

Pour jeter un voile épais sur les désastres de son armée, le khédive en défendit toute publication ; c'est ainsi que ces événements d'où dépendait cependant l'existence d'un peuple, ne furent connus que très tard et très imparfaitement. Du reste, tout fut mystérieux dans cette expédition, dont les préludes furent aussi tenus secrets, dans l'espoir, sans doute, de faire accepter par l'Europe le fait accompli, lorsque l'Abyssinie, proie facile aux yeux du gouvernement khédivial, serait devenue une province égyptienne. Les officiers de l'armée envahissante s'étaient flattés de ne faire qu'une pro-

menade militaire jusqu'à la capitale du Tigré. Déçus dans leurs espérances, ils éprouvèrent, à leurs dépens, ce que la foi religieuse et l'amour de la patrie peuvent enfanter de virilité chez un peuple à demi-sauvage et mal armé.

Un matériel considérable, des vivres, des chevaux, des mules, des chameaux, de l'artillerie, et des fusils Remington composèrent un butin précieux pour les Abyssins. Le Négouss ordonna de placer les canons dans des églises où ils forment autant de trophées chargés de rappeler à son peuple le souvenir de sa victoire sur les infidèles. Les fusils sont restés la propriété des soldats du roi, et l'Égypte aurait à compter sérieusement avec eux, si les 25,000 remington qui sont en Éthiopie, étaient suffisamment approvisionnés de munitions. En attendant, les guerriers de ce pays chrétien font des incursions périodiques dans le Dembezane, les Mensa et les Bogos, où ils viennent prélever l'impôt, prendre la récolte ou s'emparer du bétail, à 1,000 mètres à peine du fort de Kéren, sous les yeux des soldats égyptiens.

Après avoir visité le champ de bataille du

Gouda-Goudi, nous gravissons la montagne sur laquelle est situé le village de Goundet; à notre arrivée un panorama aussi agréable qu'imprévu vint charmer nos regards attristés par l'amas d'ossements humains amoncelés dans la vallée. Vers le sud et au pied de la montagne de Goundet, complètement à pic de ce côté, s'étend une grande plaine sillonnée par une quantité de petits ravins aboutissant au Mémennaï, qui coule du nord-ouest au sud-est en décrivant de capricieux méandres, et va porter au Mareub les eaux pluviales qui, l'été, découlent des monts d'alentour; plus loin une succession de hauteurs va s'élevant graduellement jusqu'à l'horizon lointain où les sommets se découpent capricieusement sur le bleu du ciel en aiguilles, pics, dents ou pitons et composent ainsi un ensemble des plus pittoresques; enfin, chaque groupe de hauteurs variant de ton selon son éloignement ou son rapprochement et selon la manière dont il est éclairé, chacun d'eux aussi étant raviné d'une façon différente, ce paysage offre le spectacle le plus varié, le plus gracieux comme aussi le plus

saisissant et le plus imposant que puisse fournir la nature : nous nous trouvions en présence des montagnes d'Adoua, parmi lesquelles s'élève, gigantesque, le pic de Débra-Zina.

Quelques journées de marche nous séparaient d'Adoua, où nous devions être rendus le 18 juin, après avoir traversé de nouveau le Mareub. Coulant d'abord du nord au sud pour descendre des hauteurs du Hamassen où il prend sa source, ce cours d'eau se dirige ensuite vers l'ouest et le nord-ouest décrivant ainsi une courbe immense avant de porter ses eaux au Takazzé, un des plus importants affluents du Nil blanc. Le Mareub, si impétueux dans la saison des pluies, n'avait alors qu'une faible quantité d'eau conservée dans des bassins formés au milieu des roches et du sable composant son lit; placés de distance en distance, ces bassins mesurent quelquefois sept ou huit mètres de longueur et ont une profondeur variant de un à trois mètres; l'eau y séjourne pendant la saison sèche tout entière, et ce qui s'en échappe par les fissures coule lentement à travers le sable, qu'il suffit de

creuser légèrement pour avoir une eau fraîche et bien filtrée. La caravane passa la nuit non loin du Mareub, sur les bords du Meurhouane; une petite hauteur la séparait de la riante plaine d'Amédo-Lalâ, où elle devait camper le lendemain, après une étape peu fatigante à travers des champs ensemencés et à l'ombre des arbres nombreux bordant les ruisseaux à pente uniforme dont l'eau, claire et relativement abondante en tout temps, répand une grande fertilité dans la campagne environnante.

Parmi ces cours d'eau, le principal est l'Amédo, qui parcourt la plaine dans toute sa longueur et reçoit plusieurs affluents dont le plus important paraît être le Meurhouane. Les habitants savent tirer parti de ces avantages en cultivant cette délicieuse vallée dans presque toute son étendue, qui mesure environ douze kilomètres de long sur une moyenne de cinq kilomètres de large. Au moment où nous y passons, les champs sont couverts de verdure : ce sont le *sorgho*, le *tief*, l'orge et le blé, dont les jeunes pousses font leur apparition sans le secours des pluies estivales, indis-

pensables sur les plateaux moins humides, et qui ne tarderont pas à donner la sève et la maturité à cette forte et précoce végétation.

A peine les tentes furent-elles dressées sur les bords de la rivière Amédo, je me mis en chasse et ne me lassai point de parcourir cette magnifique plaine. Mes compagnons suivirent mon exemple et, comme moi, ne rentrèrent au campement que lorsque la nuit les eut surpris; chacun de nous revint enchanté de son excursion et rapporta une grande quantité de gibier de toute espèce. Les gazelles, les lièvres, les pintades, les oies, les canards et les francolins foisonnent dans ces parages égayés par les chants d'une myriade d'oiseaux aux couleurs éclatantes. Des passereaux multicolores, des merles métalliques et des geais bleus ou bronzés s'y poursuivent d'arbre en arbre, des pigeons font entendre dans la verdure leur murmure doux et tendre, des martinets à gorge blanche, des grimpeurs métalliques à la tête couronnée d'une huppe prennent leurs ébats à travers les branches, tandis que d'élégantes veuves, à la tunique d'un noir velouté et au

collier rouge ou jaune font, en voltigeant, onduler gracieusement leur queue longue et flexible. Parmi ces oiseaux, un passereau se fait surtout remarquer par le brillant de ses couleurs et la façon dont il construit son nid. Ces oiseaux se rencontrent fréquemment dans les différentes parties de l'Abyssinie et paraissent ne se complaire qu'au milieu de leurs semblables : on ne voit qu'eux sur les arbres qu'ils ont choisis pour établir leurs demeures aériennes. A ces divers titres ce passereau mérite d'être cité et nous croyons bien faire en donnant ici la description qu'en a faite M. Raffray :

« Ce charmant passereau (1), dit-il, qui ressemble à notre moineau, mais dont le plumage est entièrement d'un jaune d'or varié de noir-brun, suspend sa demeure aérienne à l'extrémité d'une branche aussi flexible que possible; la feuille elle-même du palmier, si grêle, si élancée, lui semble encore trop grossière, et il la fend longitudinalement en deux ou trois parties pour en augmenter la flexibi-

(1) *Ploceus aureus.*

lité. Ce nid ressemble un peu à une cornue à col court, qui serait suspendue par le ballon, avec l'ouverture en dessous. Lorsque l'oiseau veut donner la pâture à ses petits, il se suspend la tête en bas à ce que j'appellerais le ventre du nid ; puis, étendant ses ailes et s'appuyant sur sa queue, il se replie sur lui-même pour engager sa tête dans l'ouverture du nid. L'habile architecte de ce petit palais aussi confortable qu'élégant n'aime pas à vivre seul ; on voit ces passereaux, par bandes innombrables, évoluer comme un tourbillon doré, et l'arbre qu'ils ont choisi pour être la capitale de leur petite république est littéralement couvert de leurs nids. On n'aperçoit plus ni feuilles ni branches ; ce ne sont que des grappes de nids, qui oscillent constamment sous le poids de leurs habitants. Mais ces prudents oiseaux ont la coutume de choisir un arbre à tronc flexible et dont les rameaux pendent au-dessus du ruisseau. Inoffensifs et sans défense, ils semblent ne chercher un abri que dans la délicatesse de leur travail. »

A côté de ces charmants et inoffensifs

passereaux, il est en Abyssinie un autre oiseau, un peu plus gros que nos moineaux, qui cache sous des dehors brillants des instincts carnassiers et cruels; son plumage est d'un joli gris isabelle; il a les pattes et le bec rouge, il est vif et alerte et se présente sous un aspect gracieux; mais il a de déplorables habitudes et se plaît à picoter les plaies saignantes des bœufs, des mules et des chevaux blessés par le harnais. Il plonge son bec et ses pattes rouges dans les blessures de ces pauvres animaux, qui ne peuvent s'en débarrasser qu'en se roulant sur le sol. Cependant, ce petit oiseau ne perd pas de vue sa proie; il revient à sa triste besogne dès que la bête s'est relevée, et ne la quitte que lorsqu'il s'est repu de son sang. Cet oiseau, que les naturalistes ont nommé *Buphagus* (mange-bœuf), m'inspira le plus profond dégoût et je fis une guerre acharnée à ceux qui s'attaquèrent aux bêtes de la caravane.

Abandonnant enfin la plaine Amédo, nous continuons notre voyage à travers les montagnes qui la limitent vers le sud et nous nous ar-

rêtons à Mahékamo (1), à côté d'une source située à six kilomètres environ au sud-sud-est du village de Daro-Tékly. Nous venions de mettre pied à terre, lorsque deux émissaires se présentèrent et nous apprirent les tristes événements survenus à la mission catholique d'Alitiéna. A peu près au moment où nous quittions Kéren, Mgr Thouvier, on s'en souvient, partait de Massaouah pour aller visiter ses établissements de l'Akali-Koussaï et de l'Agamié, où l'appelaient les intérêts de la mission et le mauvais état de la santé d'un de ses missionnaires, le père Bohé. Malade lui-même ou du moins très fatigué, il n'avait pas hésité à entreprendre ce pénible voyage et était arrivé au milieu des siens vers la fin du mois de mai. Il ne jouit pas longtemps de la tranquillité dans laquelle il trouva son fidèle troupeau. Celui-ci, en effet, ne devait pas tarder à gémir sous les coups d'une injuste persécution; on eût dit que, pour donner le signal des violences, le ciel n'eût attendu que l'arrivée de ce pasteur vénéré, voulant ainsi le placer à côté de ses

(1) Ce mot signifie : *il y a de l'eau.*

ouailles, comme exemple de constance et de résignation !

Donc, le matin du premier jour du mois de juin, Mgr Thouvier était devant l'autel célébrant le saint sacrifice, lorsque des Abyssins en armes firent irruption dans l'église : c'étaient les soldats de Dedjaz (1) Tédla et de Dedjaz Metchécha, qui, sur l'ordre de leurs chefs, venaient s'emparer brutalement de l'évêque et de ses prêtres; dépouillés sur-le-champ de leurs vêtements et enchaînés, ces pauvres missionnaires furent conduits sur divers points du territoire environnant. Accompagné de M. Coulbaut, l'évêque fut amené devant Tédla à qui il parla avec fermeté et dignité :

« Pourquoi nous attaquer, lui dit-il? Pourquoi cette violence? N'avons-nous pas l'autorisation du Négouss de nous établir dans cette province? Ne sommes-nous donc plus ses amis? Je demande qu'il nous soit fait justice et que la liberté nous soit rendue. »

Mais, sans répondre, le Dedjaz abandonna

(1) Le *Dedjaz* est un chef militaire analogue à un général de nos armées.

ce vénérable ecclésiastique à ses hommes, qui le firent marcher à pied jusqu'à Aïba, dans l'Agamié, où il fut gardé à vue ; plus heureux, le père Coulbaut fut laissé libre sous la caution d'un Abyssin, son ami. MM. Barthès et Clément furent dirigés sur l'Haramat, escortés par les guerriers de Metchécha. Quelques catholiques indigènes, saisis en même temps, furent envoyés au camp du roi. Parmi eux se trouvait un prêtre du nom de Guébra-Mariam, qui eut à souffrir un véritable martyre. Crucifié, il resta étendu sur le sol, exposé aux intempéries et condamné à ne recevoir aucune nourriture jusqu'à ce qu'il eût abjuré ses nouvelles croyances. Heureusement pour lui, un Espagnol, M. Abarguès de Sosten, qui nous avait devancés au camp du roi, put, par l'entremise d'une femme qu'il avait gagnée, le sauver d'une mort horrible. Profitant de la nuit pour tromper la surveillance du gardien, cette femme réussit à lui donner à boire et à manger ; mais ce qu'on ne put lui épargner, ce fut de rester pendant huit jours dans la même position avec les chevilles et les poignets cruellement meurtris

par ses fers. Ces huit jours écoulés, M. Abarguès obtint enfin sa délivrance et reçut la promesse qu'il serait remis entre les mains du vice-consul de France dès que celui-ci arriverait sur les monts Zeboul, où campait Iohannès avec une nombreuse armée.

Cependant le vol et l'incendie vinrent dignement couronner les méfaits des soldats de Tédla et de Metchécha. Ils mirent le feu à l'église, après avoir fait main basse sur trois mille thalers (1) et s'être emparés des objets sacrés et des vêtements sacerdotaux, dont ils se parèrent incontinent. Pendant que l'église était en feu, le père Bohé, mourant et presque complètement paralysé, était couché dans la sacristie, où il fut sur le point d'être enseveli sous les décombres. N'ayant pour tout vêtement qu'un *plan de Paris* qui se trouvait providentiellement placardé au-dessus de sa couche, il réussit à s'enfuir, à la faveur de la nuit. Il se réfugia dans une haie où il passa de longues heures, réduit à l'alternative d'aggraver sensiblement sa maladie ou d'être surpris et appréhendé par ceux

(1) 13,500 francs environ de notre monnaie.

de ses ennemis qui couraient encore la campagne. Au point du jour, il fut tiré d'embarras par un brave paysan qui consentit à lui offrir l'hospitalité. Le père Bohé en fut donc quitte pour la peur, et cette peur lui devint salutaire. Il se produisit chez lui une bienfaisante réaction qui lui rendit presque entièrement l'usage de ses membres depuis longtemps déjà frappés de paralysie.

Attristés par ces déplorables nouvelles, auxquelles nous étions loin de nous attendre, nous eûmes, cependant, la consolation d'apprendre, par une lettre de M. Abarguès de Sosten, qu'il allait, sans plus tarder, voir les Dedjaz Tédla et Metchécha, avec lesquels il espérait s'entendre au sujet des malheureux missionnaires. « Si je ne réussis pas auprès d'eux, écrivait-il au vice-consul, je porterai cette affaire devant le fils du roi et devant le roi lui-même et ne cesserai de m'en occuper que lorsque mes démarches auront été couronnées de succès ou lorsque vous serez arrivé vous-même au camp du Négouss. »

Ces paroles généreuses nous permirent d'es-

pérer qu'il ne serait point fait de mal à ces infortunés captifs, nobles pionniers de la civilisation, qu'une foi ardente entraîne si loin de la terre natale pour répandre, au péril de leur vie, les préceptes du Christ au sein des contrées les plus barbares.

C'est sous ces diverses impressions que, le lendemain 18 juin, nous reprîmes notre marche vers Adoua, la capitale du Tigré, où nous entrâmes vers neuf heures du matin.

# CHAPITRE IX.

Le *beudgerondi* (1) Léotey. — Un Français en Éthiopie. — Un peu d'ethnologie. — Adoua. — Un jour de marché. — Réflexions commerciales. — La chasse aux coléoptères. — Entrée solennelle du *Dedjasmatch* Ambaé dans sa capitale. — Une bacchanale. — Réception officielle. — *Fantasia* d'un tueur de lions.

Arrivés dans la vallée humide de l'Assam, petite rivière qui baigne les murs d'Adoua, nous nous arrêtâmes pour jeter un coup d'œil sur la ville et la campagne environnante; ce qui nous frappa d'abord, ce fut une habitation de belle apparence, dont la cour, remplie de serviteurs et de guerriers, offrait une animation très remarquable dans un pays où les maisons particulières semblent comme endormies dans la plus grande tranquillité.

(1) *Beudgerondi* ou trésorier particulier.

Ayant interrogé quelques passants, il nous fut répondu que nous avions devant nous la demeure du *beudgerondi* Léotey, trésorier et favori du *Négouss,* venu dans la province avec mission de recueillir chez les *balaguers* toutes les armes à feu qu'ils posséderaient. Ce chef, par suite de l'absence du gouverneur *Lidge* (1) Ambaé, en ce moment au camp du roi, était le seul personnage d'importance qui résidât alors dans la capitale du Tigré. Nous ne pouvions nous dispenser de nous présenter chez lui en entrant dans la ville. Mais afin d'éviter les désagréments auxquels pouvait nous exposer une visite imprévue, M. Raffray dépêcha *Bacha-Waldo* avec l'ordre d'annoncer au *beudgerondi* l'arrivée du vice-consul de France. Cette précaution prise, nous nous reposâmes un instant, avant de nous diriger vers l'habitation de ce chef, où nous arrivâmes après une demi-heure de route. Entrés dans la cour sur nos mules, nous mîmes pied à terre et attendîmes que le maître de céans fût disposé à

(1) *Lidge*, titre de noblesse, une sorte de *chevalier*.

nous recevoir. Son peu d'empressement à nous accorder l'accès de la salle de réception nous fit mal augurer de ce début, et M. Raffray était déjà décidé à s'en retourner sans avoir vu ce favori du roi des rois, lorsqu'un serviteur se présenta pour nous introduire. Assis à l'orientale, sur un *alga* que recouvrait un moelleux tapis, Léotey était entouré d'un grand nombre de chefs subalternes, de soldats et de serviteurs. M. Raffray, après avoir salué le *beudgerondi,* se plaça à sa droite sur le siège préparé pour le recevoir, tandis que M. Herbin et moi nous contentâmes de quelques peaux de léopard étalées sur le sol.

Comme nous l'avions craint, cette entrevue fut très froide ; ce chef, à l'air suffisant et à la physionomie astucieuse, paraissait peu disposé en notre faveur. Après les compliments d'usage, il questionna M. Raffray sur le but de son voyage, s'intéressant surtout, par cupidité sans doute, aux présents qu'il devait offrir au roi.

« Je suis, dit le vice-consul, envoyé vers le Négouss d'Éthiopie par le gouvernement fran-

çais, qui m'a remis pour lui une lettre et quelques présents. Ayant appris en chemin qu'un chef, ami du roi, était dans les murs d'Adoua, je me suis empressé de venir le saluer dès mon arrivée, afin de faire sa connaissance, et dans l'espoir qu'il mettrait tous ses efforts à faciliter ma mission.

— Je n'ai pas été prévenu, répondit Léotey d'un ton indifférent, de la venue du consul de France. Mais on m'a dit que vous aviez déjà fait un voyage dans notre pays en compagnie de M. de Sarzec, votre prédécesseur à Massaouah. Quels présents avez-vous apportés à Iohannès, et quelle est la nature de ceux que vous êtes maintenant chargé de lui offrir? »

Mécontent de l'accueil glacial qui lui était fait, le vice-consul ne répondit pas à ces questions, se bornant à parler vaguement de son premier voyage. Décontenancé par cette réponse, Léotey ne savait comment reprendre la conversation. Aussi, pour échapper à cet embarras, se décida-t-il à procéder immédiatement aux formalités que nécessitait l'envoi de sa correspondance. A un ordre donné par

lui, son secrétaire apporta une cassette contenant son sceau particulier. Il l'apposa lui-même sur plusieurs lettres, et le remit ensuite entre les mains de son écrivain qui le remporta, après l'avoir précieusement renfermé.

Renonçant à rien obtenir du peu sympathique Léotey, le vice-consul donna le signal du départ, et nous quittâmes sans regrets cette maison peu hospitalière pour aller procéder à notre installation. En arrivant dans la maison que le fidèle interprète Guébrou avait fait préparer pour M. Raffray, le conducteur de la caravane vint nous apprendre qu'il avait reçu ordre d'arrêter les mules de charge aux portes de la ville jusqu'à ce que les douaniers eussent exercé leurs droits. C'était là un mauvais tour que nous jouait l'adjudicataire de la douane d'Adoua, un curieux type de noir qui, pendant notre entrevue avec Léotey, était venu se placer à sa gauche, revêtu d'une resplendissante chemise brochée de soie et d'or. Ces façons peu courtoises étant dans les habitudes des chefs de ce pays, nous soupçonnâmes aisément le *beudgerondi* de complicité. Néanmoins

le représentant officiel de la France ne pouvait subir une telle humiliation. Guébrou se rendit donc aussitôt près du trop scrupuleux directeur des douanes, à qui il expliqua longuement comme quoi son maître le consul n'était pas un commerçant et qu'il n'avait rien autre que ses bagages personnels et les présents destinés au Négouss. Il ajouta brièvement que le roi l'attendait, et que lui-même pourrait avoir à se repentir plus tard, s'il maintenait ses exigences. Ces observations produisirent l'effet attendu, et il fut convenu qu'on laisserait passer les bagages sous la caution d'un notable de la localité. Dès le retour de Guébrou les muletiers firent entrer les mules qui, fatiguées et blessées pour la plupart, avaient hâte d'être débarrassées de leur fardeau pour aller paître l'herbe, peu abondante encore, des prairies qui bordent l'Assam.

M. Raffray s'installa dans la demeure d'un Français nommé Barralon, armurier de son métier, qui, après un séjour de huit longues années, venait de quitter le pays, non sans espoir de retour, comme le témoignaient tous

ses outils qu'il n'avait point emportés. Malgré les grands services rendus par lui aux Abyssins de tout rang dont il réparait les armes à feu, son avoir ne s'élevait guère au moment de son départ, qu'à quelques milliers de francs, fruit d'une économie continuelle. Et, s'il devait peu compter sur la générosité des indigènes, il devait encore moins se fier à leurs sentiments de reconnaissance et même à leur loyauté, si l'on s'en rapporte à un fait malheureux qui faillit lui coûter la vie. Quelques années auparavant, il travaillait dans son atelier tout en causant avec quelques Abyssiniens, lorsqu'un prêtre avec lequel il était en désaccord pour le prix d'une réparation, s'empare sournoisement d'une épée appendue au mur et la lui passe au travers du corps. L'arme pénétrant dans le dos, avait traversé le poumon droit pour ressortir un peu au-dessous de la clavicule, faisant ainsi une blessure très dangereuse. Malgré le manque de tout secours de l'art et l'insuffisance des soins, la robuste constitution de notre compatriote triompha de la gravité du mal. L'affaire fut portée devant le

Négouss; mais l'accusé ne fut point condamné, sous le prétexte qu'il n'avait pas toute sa raison, et il ne cessa pas d'habiter Adoua en même temps que M. Barralon, dont il redoute toujours, dit-on, la légitime vengeance.

Laissant M. Raffray à son installation, je me rendis avec M. Herbin et mes hommes au logement que je devais aux bons soins de Guébrou. Nous rencontrâmes là une jeune femme du nom de *M'biétié* (1) *Astoaletch,* qui y vivait avec sa mère. C'était un des plus beaux types d'Abyssinienne que j'eusse jamais vus dans le cours de mon voyage. Élégante et svelte, elle se serrait coquettement dans sa *chemma*, qui dessinait un corps admirablement proportionné. De grands yeux noirs, aux regards à la fois curieux et discrets, et une singulière mobilité d'expression animaient les traits fins et nettement tracés de son visage, encadré d'un ovale régulier. Et toutes ces grâces empruntaient un charme étrange aux reflets d'une peau qui avait le ton et l'éclat sourd du bronze florentin. Elle fit

(1) *M' biété,* mot qui signifie *madame,* comme *guétao* signifie *monsieur,* et *oisero, mademoiselle.*

plusieurs fois, à notre intention, du pain de froment avec levain nommé *ambécha,* qui, pour être très lourd, n'en est pas moins le meilleur qu'on mange dans le pays. Nous lui savions gré de ces attentions délicates, et, pour l'en remercier, nous la priions assez souvent de partager nos repas. Ces jours-là elle faisait grande toilette, c'est-à-dire, qu'au lieu de venir jambes et pieds nus, elle mettait des bas rouges provenant de la munificence de mon ami M. Herbin, et des babouches de maroquin fort en usage à Gondar, que lui avait données précédemment un voyageur italien du nom de Bianchi. Et il fallait voir avec quelle grâce enfantine elle soulevait le bas de son vêtement blanc pour faire admirer la couleur vive de ces atours nouveaux pour elle ! Douée d'une très vive intelligence, elle avait fini par nous comprendre et nous avons souvent passé, mon compagnon et moi, des heures entières, entretenant avec elle une conversation d'un attrait des plus nouveaux, dans laquelle le geste tenait une place bien plus grande que la parole.

En général, les Abyssiniens des deux sexes

réunissent les qualités physiques et intellectuelles que nous venons de signaler, quoique, cependant, il ne soit pas rare de rencontrer des traces de prognathisme provenant sans doute de croisements avec la race nègre par les esclaves Changallas ou autres, assez nombreux en Éthiopie. Ils ont généralement le nez long et recourbé, les lèvres peu épaisses, les yeux vifs et quelquefois obliques comme les Chinois, mais souvent enfoncés dans l'orbite. Le corps est svelte et bien proportionné; l'obésité ne se rencontre que chez quelques rares personnes, riches et aux habitudes sédentaires. Le front est droit, la main et le pied sont petits. Malgré les exercices auxquels ils se livrent, ils ont les muscles peu développés, ce qu'il est permis d'attribuer à la nourriture, qui se compose presque exclusivement de pain et de légumes. La couleur de la peau varie à l'infini et offre tous les tons depuis le vert-olive clair jusqu'au noir le plus foncé. Les cheveux sont longs et crépus. La barbe est courte et rare. Les membres sont généralement dépourvus de poils.

L'Abyssin est généralement doux et enjoué,

surtout dans ses relations personnelles. Néanmoins son caractère, de même que certaines de ses particularités physiques, se modifie selon les régions qu'il habite. Le Tigréen dont la langue tient de près à la grande famille sémitique, est vif, pétulant et emporté. L'Amharinien, dont le visage est généralement plus agréable, est très intelligent et grand parleur. Il a aussi plus d'astuce; et, quoique très amateur de combats, il est indolent et casanier et quitte peu son pays. Cela tient sans doute à la richesse du sol qu'il habite où l'on peut faire habituellement plusieurs récoltes chaque année. Les Agaos, qui ne sortent point de leurs montagnes abruptes, ont acquis un caractère féroce qui les distingue des autres Éthiopiens. Ils sont cependant intelligents et industrieux; mais ils ont peu de relations avec les habitants des autres provinces, dont ils diffèrent encore par le langage. Ils parlent un idiome particulier qui se retrouve dans les Bogos, contrée occupée aujourd'hui par l'Égypte. Et ce n'est pas un fait peu curieux de rencontrer la même langue et les mêmes types chez ces deux peuplades, séparées cependant

par près de cent lieues de montagnes difficiles à parcourir. Cette circonstance permet de croire que les Bogos, parmi lesquels un grand nombre professe le catholicisme, ont été formés par une émigration des Agaos pendant les guerres de religion qui ensanglantèrent l'Éthiopie dans le cours du seizième et du dix-septième siècle.

Quoi qu'il en soit de ces légères différences de mœurs, de langage et de caractère, les habitants de l'Abyssinie entière, depuis le Hamassen jusqu'au Choa, paraissent régis par les mêmes lois de bienséances sociales et d'étiquette. Chaque fois qu'ils s'abordent, ils se demandent réciproquement des nouvelles de leur santé, répétant à plusieurs reprises : Comment vous portez-vous? S'ils se présentent devant un supérieur, ils rabattent le pan de la *chemma* et se découvrent les épaules avant de parler. Seul, le supérieur se permet le tutoiement, et encore n'est-ce généralement qu'envers ses serviteurs. Enfin, les convenances exigent qu'on emploie la troisième personne en s'adressant à un grand chef, et le comble

du respect consiste à employer la troisième personne du pluriel.

Cette courte appréciation, assez semblable, du reste, à celle de la plupart des voyageurs, montre combien il serait facile de faire l'éducation de ce peuple et de le débarrasser des quelques habitudes barbares qui subsistent encore et contrastent si violemment avec son enjouement, son urbanité et sa courtoisie.

D'après Ferret et Galinier, Adoua est située par 14° 9′ 34″ latitude nord et 36° 32′ 48″ longitude orientale de Paris, et son altitude, prise à l'église de Médiné-Allem, est de 1,900 mètres. Elle est bâtie sur trois collines qui, perpendiculaires au cours raviné de l'Assam, limite de la ville vers le nord, vont s'élevant graduellement et forment comme trois étages successifs; au pied d'Adoua s'étend une vaste plaine entourée de montagnes élevées parmi lesquelles se remarque, vers l'est, le mont Chelloda, piton presque inaccessible. Presque toutes les maisons sont construites en pierres et terminées en terrasse. Beaucoup d'entre elles possèdent un premier

étage qui devient la demeure du maître. Elles reçoivent le jour par des ouvertures pratiquées dans le mur; ces baies, portes ou fenêtres, sont généralement fermées au moyen de claies composées de roseaux reliés entre eux par des écorces enlevées aux jeunes arbres. Chaque maison possède une cour intérieure où sont parqués les chevaux et les mules et où les femmes vaquent à leurs soins domestiques et à leurs préparations culinaires. Cependant, elles apprêtent aussi leurs repas dans l'intérieur de la maison sur un fourneau composé de deux ou trois pierres. Mais, comme il n'y a pas de cheminée, l'atmosphère est rapidement obscurcie par la fumée; alors, à travers l'âcre épaisseur de ce nuage mouvant, ces formes noires, aux contours indécis, s'éclairant par instants des projections livides d'une flamme qui semble surgir de dessous terre, prennent des apparences fantastiques, et font rêver de sorcières et de stryges se livrant à quelque diabolique opération.

On aperçoit çà et là quelques constructions cylindriques couvertes d'un toit conique en

chaume : ce sont les églises parmi lesquelles se distingue Médiné-Allem (le Sauveur du Monde), monument récemment élevé par Naretti, ménuisier piémontais, qui est depuis plus de douze années au service du *Négouss,* dont il est devenu l'architecte; ce sont encore les salles d'audience où les chefs reçoivent leurs amis ou leurs vassaux et rendent la justice. Ces maisons sont généralement plus luxueuses; des tapis et des peaux couvrent une partie du sol jonché, par ailleurs, de verdure; des boucliers, des lances et des sabres ornent les parois, et, lorsque le froid se fait sentir, des charbons ardents pétillent dans un brasier de métal.

Étroites, sinueuses et sans ordre, les rues d'Adoua forment un dédale inextricable, au milieu duquel s'égare facilement le voyageur. En temps ordinaire, la ville est peu animée, malgré une population que j'évalue à 5,000 ou 6,000 habitants. Chacun vaque sans bruit à ses occupations et les femmes restent au logis, à l'exception toutefois des domestiques et des esclaves, qui font les courses dans la journée ou qui, le matin, vont, l'amphore sur la tête,

chercher l'eau nécessaire aux besoins du ménage.

On ne voit ni magasins ni bazars dans la capitale du Tigré et c'est surtout ce manque de tout commerce local qui contribue à lui donner son aspect calme et endormi. Mais, en revanche, tous les lundis un marché se tient sur une grande place située aux portes de la ville vers le sud, et là chacun peut se pourvoir des objets qui lui sont nécessaires. Dès le matin de ce jour, les chemins qui conduisent dans la campagne environnante s'emplissent de la foule des marchands et des acheteurs, et tout ce mouvement converge vers la ville, qui devient ainsi le centre d'une agitation extraordinaire. Et ce n'est pas un spectacle peu curieux que d'assister, des hauteurs d'Adoua, au bizarre défilé de cette foule qui déploie bien au loin, et dans toutes les directions, le bariolage mouvant de ses costumes disparates et singuliers. Là, ce sont les *balaguers,* vêtus d'un mauvais pantalon ou d'une petite pièce d'étoffe nouée autour des reins; ils viennent vendre leurs provisions de grains, de beurre, de miel et de cire;

là, ce sont les *négadiés* (ou marchands) suivis d'une longue file d'esclaves et de bêtes, apportant les produits des autres provinces, tels que l'ivoire, le café, le sel, les peaux de lion et de léopard, des harnachements et des armes de luxe. Puis de riches propriétaires qui vont surveiller la vente de leur bétail ou faire leurs emplettes, de puissants seigneurs, montés sur des mules richement caparaçonnées et trottant l'amble, précédés et suivis par des serviteurs et des hommes d'armes au pas de course : ils viennent acheter des armes ou un brillant cheval de bataille. Au milieu de ce noir fourmillement, des *chemmas* blanches à la large bande rouge jettentune note vive et éclatante : ce sont des guerriers et des femmes riches qui, le plus souvent, balancent au-dessus de leur tête une gracieuse ombrelle de soie ou d'osier.

Je me rendis sur le marché pour y faire mes provisions et constatai qu'il était bien pourvu : il y avait en abondance du *dourah* ou *sorgho*, du *tief*, de l'orge et du blé, du café, du miel, du beurre, de la cire, du *schimbéra*, des

fèves et des piments rouges qui, réduits en poudre, figurent sous le nom de *berbéri* dans toute sauce abyssinienne. On pouvait s'y procurer de moelleuses étoffes de coton, tissées dans le pays, des *chemmas,* des lances, des sabres, des boucliers, des selles et des brides de fabrication indigène, ainsi que des moutons, des chèvres, des bœufs, des mules et des chevaux en assez grand nombre. Enfin, le colporteur, ayant ouvert sa besace, faisait miroiter aux yeux des Abyssiniennes de petites glaces et de nombreux bijoux en verroterie, et les munissait de fil et d'aiguilles. Tous ces objets provenaient d'échanges faits à Massaouah contre des peaux, de la cire ou du café.

L'orge s'y vend 3 thalers (1) les 80 kilogrammes environ; le café 1 thaler les 12 *rhottoli* (2) ou 3 kilogrammes 371 grammes. Il m'a été demandé 8 thalers pour quatre peaux de léopard; le prix des mules et des chevaux ordinaires varie de 15 à 30 tha-

(1) Le thaler valait alors à Massawah 4 francs 55 centimes.

(2) Le *rhottolo* est une mesure de poids qui équivaut à 0 k. 311 grammes.

lers; celui des bœufs ou des vaches est de 5 à 10 thalers environ. A l'exception de l'orge dont le prix est assez élevé, tous ces produits paraissent promettre de sérieux bénéfices au commerçant qui ferait d'importants achats dans l'intérieur, et cependant jusqu'ici toutes les entreprises commerciales et industrielles tentées en Abyssinie ont échoué. Cela tient à plusieurs causes dont les principales sont : le peu de développement donné à la production, qui ne dépasse guère les besoins de la nation, et la cherté des moyens de transport à travers des contrées excessivement accidentées où les mules du pays ont de la peine à voyager avec une charge de 60 à 80 kilogrammes. En outre, lorsqu'elles arrivent à la côte avec leur chargement, ces pauvres bêtes sont presque toujours si épuisées par les fatigues et les blessures, qu'elles ont perdu plus de la moitié de leur valeur. Dans ces conditions il n'y a guère que le musc, l'or et l'ivoire qui, à cause de l'élévation de leur prix, puissent procurer quelque bénéfice. Mais ces produits sont en trop petite quantité pour

qu'un Européen s'en occupe spécialement. En attendant que des routes carrossables sillonnent la fertile Abyssinie, il faut se borner à créer sur la côte des comptoirs où les caravanes pourront venir avec la certitude de vendre leurs marchandises en toute sécurité; mais il importe surtout de faire cesser l'état de blocus dans lequel l'Égypte tient le pays tout entier. Alors, un excellent débouché sera ouvert pour les armes et les munitions, qui, actuellement, ne passent que par fraude, et il s'établira rapidement un courant d'échanges avantageux à l'Éthiopie et au commerce européen, qui ne pourra que s'étendre et prospérer dans ces régions particulièrement favorisées, si surtout, comme il y a lieu de l'espérer, le Négouss reconnaît les bienfaits de ces mesures protectrices en favorisant ceux qui emploieront leur intelligence et leur argent au bénéfice de la colonisation et de la régénération de la vieille Éthiopie. Comme je l'ai déjà dit, ce pays changerait rapidement d'aspect : à côté des productions particulières aux tropiques, on y verrait croître et venir à maturité tous les fruits des régions

tempérées, et les villages, dus à l'initiative des Européens, deviendraient, en peu de temps, autant de centres où se feraient d'importantes transactions commerciales. Ce résultat serait d'autant plus facile à atteindre que le paysan abyssinien est naturellement travailleur, et que, sur les plateaux, le climat, particulièrement doux, ne saurait empêcher les nouveaux colons de se livrer aux plus rudes travaux. Enfin, des écoles développeraient aisément l'intelligence naturelle des jeunes Abyssins ; comme quelques-uns d'entre eux l'ont déjà fait, ils viendraient en Europe recevoir de nos maîtres des notions exactes sur les sciences, les arts, le commerce et l'industrie ainsi que sur la manière de gouverner les peuples ; ils répandraient ensuite ces notions au milieu des leurs, et je reste convaincu que, l'Europe, n'ayant pas à lutter ici contre ce fanatisme intolérant et cruel qui fait couler tant de sang dans les pays musulmans, aurait la satisfaction d'assister au réveil paisible d'une nation depuis longtemps assoupie, et de la voir s'assimiler en moins d'un demi-siècle, ses habitudes, ses mœurs, son organisation.

Pour ma part, je presse de tous mes vœux l'heure où ce peuple (bien plus intéressant à mes yeux que ceux qui l'avoisinent), secouant la torpeur dans laquelle il est engourdi depuis des siècles, ouvrira enfin les yeux à la lumière et marchera à grands pas dans la large carrière que lui offrira la civilisation moderne.

Cependant le chef d'Adoua n'arrivait pas encore et son retour n'était annoncé que pour le lundi suivant. Loin de me contrarier, ce retard m'était agréable; il devait remettre en état les mules fatiguées et me permettre de parcourir les environs d'Adoua. Chaque jour donc, je me mettais en route dans une direction différente, le fusil sur l'épaule et escorté de mon fidèle *guélasgui*, domestique dévoué que m'avait procuré le père Picard, de la mission de Kéren. Tout en explorant le pays environnant, je ne songeai d'abord qu'à chasser les oies et les canards sauvages qui fréquentent les bords de l'Assam et de l'Abouna; mais au contact de M. Raffray qui, au titre de voyageur intrépide et savant, joint encore celui d'entomologiste distingué, je pris bientôt un goût

particulier pour la chasse aux insectes. Je ne partais plus sans emporter des boîtes et des fioles, nécropoles minuscules où un poison subtil endormait les coléoptères du sommeil de la mort. Tout comme moi, M. Herbin avait été gagné par le zèle du vice-consul entomologiste, et nous passions des journées entières à explorer la terre, le sable, les fientes des animaux, les pierres, les troncs des arbres, les fleurs et les feuilles des plantes. Le soir, nous rapportions à notre *maître* le produit de notre chasse, et il fallait voir avec quelle satisfaction il tournait et retournait en tous sens ces charmantes petites bêtes dont quelques-unes excitaient notre admiration par la délicatesse et le jeu de leurs riches nuances. Mais il est une espèce qu'il recherchait particulièrement et dont il avait fait d'ailleurs une étude spéciale. L'affection qu'il leur portait tenait de l'enthousiasme. Je veux parler du *paussus*, qui vit dans les fourmilières. Le plateau de Bélessa surtout fournit à la collection le plus grand nombre de ces insectes rares et curieux, qui méritent une description. Je laisse la parole à

M. Raffray qui, dans la relation d'un de ses voyages, leur a consacré quelques pages fort intéressantes.

« Le lecteur (1), dit-il, me permettra bien de lui dire un mot de mes petites bêtes favorites; il est juste d'ailleurs qu'elles aient une place dans le récit d'un voyage que j'avais entrepris par amour pour elles.

« La fourmi n'est pas prêteuse, le bon la Fontaine, qui était à sa manière un savant naturaliste, a dit vrai ; elle est de plus active, laborieuse et d'un caractère un peu hargneux. Depuis longtemps cependant les entomologistes ont découvert qu'elle avait des commensaux, presque des parasites, qui vivaient à ses dépens, et cependant c'étaient de petits êtres absolument inoffensifs, dont la fourmi, avec ses formidables mâchoires, n'eût fait qu'une bouchée. De nouvelles observations firent connaître que, loin de les dévorer, les fourmis avaient pour ces petits insectes des attentions tout à fait maternelles. Il eût été bien étonnant qu'un sem-

(1) *Abyssinie,* par Achille Raffray, pages 113 et suivantes.

blable dévouement fût, de la part des fourmis, désintéressé. On s'aperçut bientôt, en effet, que ces insectes sécrétaient par des appareils spéciaux un liquide sans doute sucré, dont les fourmis étaient friandes. Ces faits si curieux étaient observés en France, et ces insectes, nommés *clavigers* parce que leurs antennes sont faites comme une massue, sont de toute petite taille. Mais il arrivait aussi à de rares intervalles, et à des régions les plus chaudes du globe, d'autres insectes fort recherchés dans les collections, tant à cause de leurs formes bizarres que de leur excessive rareté. Ceux-là étaient plus grands sans dépasser cependant un centimètre de long.

« On savait d'une façon à peu près certaine, d'après le récit de ceux qui les avaient capturés, que ces insectes nommés *paussus* vivaient aussi dans les fourmilières; mais qu'y faisaient-ils? On ne leur voyait point ces faisceaux de poils par où les *clavigers* laissent exsuder cette liqueur aimée des fourmis, et, d'autre part, on ne trouvait point qu'ils fussent armés de façon à s'imposer aux fourmis. J'avais résolu d'ap-

porter tous mes soins à la recherche de ces insectes, afin de soulever, s'il était possible, un petit coin du voile.

« A peine débarqué en Abyssinie, je me mis avec acharnement à bouleverser toutes les fourmilières que je rencontrai, au risque de me faire dévorer par les fourmis, très légitimement irritées contre moi. Il est dans ces régions des fourmis féroces; quelques espèces gardaient si scrupuleusement leurs cités, et la nature les avait douées d'organes si bien appropriés à la défense, qu'il me fut impossible, malgré toute la meilleure volonté, de leur livrer bataille : j'étais, en un instant, couvert de grosses fourmis noires, qui me mordaient avec tant de rage, qu'elles se laissaient décapiter plutôt que de lâcher prise. C'était à devenir fou de douleur.

« Je cherchai longtemps avant de trouver le premier *paussus*, mais j'eus enfin la satisfaction d'en plonger un dans la fatale bouteille, où l'attendait une mort foudroyante. Nous étions alors en marche, et il m'était impossible de l'examiner suffisamment. A Adoua, je

fus plus heureux : sous une pierre où de toutes petites fourmis rouges et noires avaient installé leur domicile, j'aperçus, immobile et blotti sur une branchette de bois, un *paussus,* qui, comparé aux fourmis, pouvait bien passer pour un éléphant. Je ne tardai pas à voir qu'il y avait là toute une famille de ces *paussus*, et, comme les fourmis étaient bons enfants, je me postai à plat ventre en observation. Les fourmis allaient et venaient avec une prodigieuse activité, mes *paussus* ne bougeaient pas, et les propriétaires du lieu semblaient les éviter avec soin. Cela ne faisait pas mon affaire, et je risquais fort de ne rien observer du tout. Je sortis alors de ma réserve, et saisissant un petit brin d'herbe, j'en touchai délicatement mon *paussus*. Boum! la poudre ne s'enflamme pas plus rapidement. Mon insecte venait de détoner comme un canon, et se trouvait maintenant enveloppé d'un petit nuage de fumée blanchâtre. Les fourmis semblèrent désagréablement impressionnées par cette explosion, le vide se fit autour du *paussus*. Je le touchai de nouveau, il détona encore.

« Cette faculté crépitante m'était bien connue, j'avais déjà rencontré d'autres insectes courant sur le sol, ou vivant sous les pierres dans des endroits humides, et qui jouissent aussi de cette faculté. Le gaz qu'ils lancent est même si caustique, qu'il produit sur la peau une sensation de brûlure très prononcée, et la tache en brun-noir, si profondément que plusieurs lavages au savon sont insuffisants pour faire disparaître la couleur brune, qui ne s'efface qu'au bout de quelques jours.

« Restait à savoir si le gaz lancé par les *paussus* jouissait des mêmes propriétés; j'en voulus faire l'expérience et touchai l'insecte avec le doigt : il détona, mais je n'eus pas la peau tachée et n'éprouvai pas la moindre sensation de chaud. Je ne me tins pas pour battu. J'avais sans doute la peau trop dure. Je fis, avec bien des précautions, détoner un *paussus* dans un petit tube en verre. Le succès dépassa mes espérances; non seulement le tube s'emplit de gaz, mais je vis, sur les parois, se former une cristallisation jaune, assez semblable à celle que produit le phosphore d'une allumette. Bien

vite j'y goûtai, et j'eus la langue cautérisée comme par un caustique.

« Ces insectes ne se rencontrant que très rarement, il ne m'a pas été permis de pousser plus loin mes investigations. Je n'ai pas eu le plaisir de les voir manger, mais j'ai tout lieu de croire qu'ils vivent au milieu des fourmis sans l'assentiment de ces dernières. Sans doute les *paussus* trouvent dans les fourmilières une température élevée et toujours égale, un air ambiant, saturé d'acide formique, qui leur conviennent; et, de plus, paresseux de leur nature, ils vivent, je pense, de matières animales et végétales accumulées par les fourmis pour la nourriture de leurs larves. C'est grâce à cette faculté crépitante qu'ils s'imposent aux fourmis, qui, instruites par l'expérience, finissent par se résigner à les subir et les laisser en paix.

« On comprendra, j'espère, par ce simple fait, tout l'intérêt qui s'attache à ces petits êtres, qui sont bien les merveilles du monde, et personne ne trouvera étonnant qu'on entreprenne de longs et pénibles voyages pour les recueillir et étudier leurs mœurs. »

Ces recherches journalières et des visites nombreuses, mais trop souvent importunes, firent passer assez vite la semaine qui nous séparait du jour où le chef d'Adoua devait effectuer son retour. Ambaé venait de recevoir de l'avancement; le Négouss l'avait nommé Dedjazmatch, et lui avait fait donner l'investiture par son fils Raz Aréa-Sellacé, qui commandait dans l'Enderta. En l'honneur de la nouvelle dignité à laquelle leur gouverneur venait d'être élevé, les autorités locales se préparent à le recevoir solennellement. Le lundi matin, le *beudgerondi Léotey*, accompagné du clergé d'Adoua, sort de la ville en grande pompe, va au-devant d'Ambaé, puis, après lui avoir adressé les félicitations officielles, il se dépouille de son *marguêf* et de ses armes dont il fait hommage au nouveau Dedjaz. En arrivant aux portes de la capitale, les dispositions une fois prises pour régler la marche de la foule qui s'était jointe aux chefs, le cortège entre par la place du marché dans l'ordre suivant : en tête quelques tambours à la caisse en bois appelés *kébéros* et de longues trompettes également en bois recou-

vert de cuir nommées *mélékète,* dont la forme droite rappelle celles qu'on voit sur d'antiques bas-reliefs, font retentir l'air de sons rauques et barbares, bruit étrange, qui donne un caractère lugubre à l'aspect fastueux de cette fête populaire. Vient ensuite, sur une mule avec un prêtre en croupe, le *beudgerondi* revêtu d'une robe blanche. Il est suivi des membres du clergé coiffés de leurs énormes turbans et entourés de serviteurs portant des dais de soie et de velours ornés de larges plaques d'argent. A quelques pas en arrière, marche à pied, un manteau de soie couvert de broderies jeté sur les épaules, le Dedjazmatch Ambaé, qu'entourent ses principaux officiers. Enfin arrive le gros de l'escorte composé de guerriers sur leurs mules, drapés fièrement dans leurs *chemmas* blanches et rouges et suivis de leurs hommes d'armes. En avant, et sur les flancs, des cavaliers, les épaules couvertes de pèlerines de soie et de peaux de léopard noir, galopent la lance au poing, maniant leurs chevaux avec beaucoup d'adresse. Un moment le pompeux cortège s'arrête sur la place du marché, qui s'élève en

amphithéâtre. Là, dans la splendeur intense d'un soleil tropical, il échelonne la gamme vive et variée de ses robes de soie, de ses *chemmas* aux couleurs éclatantes, de ses dais lamés et bosselés d'argent; sur toute son étendue, les armes et les arabesques précieuses des étoffes, accrochant la lumière, jettent une pluie continuelle de miroitements et d'éclairs qui achèvent de donner à cette solennité une apparence féerique. Quelques paroles de bienvenue sont adressées au jeune (1) *Dedjazmatch,* qui se rend ensuite dans sa demeure au milieu des acclamations d'un peuple enthousiaste.

Aucun Européen ne pouvant dépasser Adoua sans une autorisation spéciale du Négouss remise par le gouverneur de la province, le vice-consul avait dû attendre l'arrivée d'Ambaé pour continuer sa marche, que devaient assurer les ordres de ce chef. M. Raffray, qui avait hâte de rejoindre le camp de Iohannès, prit donc le parti de se rendre chez lui le jour même. Nous nous apprêtons donc avec le soin qu'exigeait une visite de cette importance, tandis que

(1) Ambaé n'avait alors que vingt-quatre ans.

nos serviteurs, prévenus, harnachent les montures, et, armés de lances, de sabres ou de fusils, se groupent, en nous attendant, dans la cour de la maison. Comme on ne voit jamais en Abyssinie un homme de race ou un chef quelconque sortir sans être accompagné de sa suite, nos hommes n'avaient garde de laisser passer l'occasion de montrer qu'ils étaient au service d'Européens de *distinction*.

Bientôt notre petite troupe est au complet, et M. Raffray, revêtu pour la circonstance de son habit aux broderies d'or, donne le signal du départ. On se presse sur le seuil des portes pour nous voir passer et, à l'attitude des indigènes, il est aisé de comprendre que notre appareil fait sensation dans les murs d'Adoua. En arrivant chez le Dedjaz, nous apprenons qu'il se trouve en ce moment près du *beudgerondi*. C'était à nos yeux une circonstance favorable, puisqu'en nous permettant de voir les deux chefs, elle pouvait nous aider à conquérir les bonnes grâces de Léotey. Nous prenons donc le chemin de son habitation, dont la cour est envahie par une foule nombreuse

attirée par la curiosité. En ce moment des serviteurs font évacuer la salle, les terrasses, les escaliers, et des coups de bâton décident les plus récalcitrants à s'éloigner.

Nous ne pûmes être reçus sur-le-champ, les deux chefs ayant, nous fût-il dit, des affaires sérieuses à traiter. Cependant des sièges nous furent apportés dans une pièce du rez-de-chaussée, où nous attendîmes le bon plaisir des maîtres de céans. Après une attente assez longue, nous nous décidâmes à partir. C'était peut-être rompre définitivement, mais il n'était pas décent que le représentant de la France parût subir les caprices de chefs subalternes.

Nous partons donc, et nous étions à peine arrivés à la porte de sortie que des Abyssins, saisissant brutalement nos mules par la bride, nous invitaient à rester chez le *beudgerondi*. Tournant bride aussitôt, nous rencontrons le *Dedjaz* qui sortait de chez son ami. M. Raffray lui dit, par l'intermédiaire de son interprète, qu'il était allé chez lui dans l'intention de lui faire visite, et que là, ayant appris sa présence chez

Léotey, il s'était rendu sans hésitation chez ce dernier chef. « Venu ici, ajoute-t-il, avec la certitude d'avoir affaire à un ami, j'éprouve quelque surprise de n'avoir pas été reçu immédiatement. Voulez-vous maintenant que je vous accompagne jusqu'à votre demeure où nous pourrons causer un instant?

— Venez, répond le Dedjaz, je vous y recevrai avec le plus grand plaisir. »

Sur ces entrefaites, le *beudgerondi,* peu satisfait de ce que nous partions sans l'avoir vu, envoyait un nouvel émissaire qui devait nous ramener près de lui. Ce serviteur nous montra un bâton, que Léotey venait de casser sur son dos, témoignage convaincant du désir qu'il avait de nous recevoir. Cette nouvelle invitation arrivait fort à propos, car pendant notre court entretien avec *Ambaé,* nous avions eu le loisir de nous apercevoir que sa raison était assez grandement troublée par les vapeurs des nombreuses libations dont il avait fêté son investiture récente, et cette constatation nous faisait mal augurer du résultat d'une conversation prolongée. Nous le saluons donc, et, sans plus

tarder, nous sommes introduits dans la salle de réception où se tenait Léotey assis sur un *alga*, autour duquel étaient groupés ses principaux officiers. En face, des guerriers et des serviteurs étaient rangés en hémicycle. Le *taidje* avait coulé à flots ce jour-là et l'ivresse commençait à imprimer sur les visages ses marques dégradantes. Je fus saisi d'un invincible sentiment de tristesse à la vue de ces malheureux qui, livrés sans frein à l'exigeante brutalité de leurs passions, laissent dépérir des facultés morales et intellectuelles dont le plein épanouissement serait si rapide sous l'influence d'une culture et d'une direction habiles. Cependant, la nuit tombait peu à peu. On apporta des torches faites simplement de morceaux de bois enduits de graisse de bœuf et recouverts d'étoffe. Outre qu'il s'en dégageait une épaisse fumée d'une odeur nauséabonde, elles combattaient mal l'obscurité croissante et, dans les grandes ombres que faisaient trembloter leurs incertaines lueurs, les yeux des Abyssins s'allumaient de reflets étranges sur le fond sombre de leurs visages. Un instant, je pus me croire le jouet d'une hal-

lucination, tant la scène que j'avais sous les yeux offrait un aspect extraordinaire et imprévu ; il me semblait assister à une évocation d'esprits infernaux.

Cependant, du *taidje* est apporté en notre honneur et l'on nous présente de nombreux breuillis. Mais le restant de cet hydromel est bientôt épuisé, et notre hôte fait servir du *raki,* liqueur d'un goût assez détestable que les négociants de Massaouah vendent comme provenance de l'infortunée Chio (1).

Léotey étant incapable de tenir une conversation suivie, quelques paroles banales sont échangées entre lui et le vice-consul. Pendant ce temps, des guerriers et des prêtres, accroupis derrière moi sur le sol, touchent mes pieds, mes jambes et mes éperons, dont l'un d'eux fait tourner les molettes.

Ici, en effet, la curiosité, tout à fait enfantine, a pour compagnes inséparables la familiarité et l'indiscrétion.

Nous ne tardâmes pas à laisser Léotey et les

(1) L'île de Chio a été ravagée, en 1881, par un tremblement de terre.

siens continuer à loisir leur interminable orgie et nous rentrâmes au logis profondément écœurés.

Hâtons-nous d'ajouter que le désordre de cette réception imprévue n'a rien qui ressemble au cérémonial digne et imposant dont s'entourent invariablement les réceptions officielles.

Telle fut cependant celle que nous réservait Ambaé.

Ayant probablement à cuver son *taidje*, le *Dedjaz* devait nous prévenir du moment où il pourrait nous recevoir. C'est pourquoi, le matin du 30 juin, son chargé d'affaires vint avertir M. Raffray qu'il était attendu dans la journée. Nous nous empressons de monter sur nos mules, et, à peine étions-nous à moitié chemin que nous voyons s'avancer vers nous une vingtaine de guerriers, qui nous escortent jusqu'à la demeure de leur maître. Arrivés dans la cour de l'habitation, nous mettons pied à terre; Ambaé fait quelques pas à notre rencontre, nous serre la main à l'européenne, et, prenant celle du consul dans la sienne, il nous introduit dans une pièce circulaire préparée

pour nous recevoir. A gauche en entrant, deux coussins de soie, disposés sur un tapis étalé par terre, indiquent la place du maître de céans. A sa droite se trouve une chaise destinée au vice-consul. Pour M. Herbin et moi, un petit *alga* recouvert d'un tapis a été placé à sa gauche. Autour d'Ambaé et derrière lui se tiennent, accroupis à l'orientale, les notables du pays, les uns revêtus d'une robe de soie violette brochée d'or ou d'argent, les autres simplement drapés dans leurs *chemmas*. Contre le mur, des armes de toutes sortes, parmi lesquelles un magnifique bouclier en peau d'hippopotame recouvert de velours violet lamé et bosselé d'argent, qui devait être offert au consul quelques jours plus tard. Enveloppé dans un *marguêf* d'une blancheur éclatante, le *Dedjazmatch* portait au côté droit un beau sabre au large fourreau de cuir rouge dont l'extrémité inférieure, garnie d'une plaque d'argent où court un fin filigrane de vermeil, se relève gracieusement; la poignée est taillée dans une corne de rhinocéros où le fil de vermeil continue ses gracieuses arabesques.

Ce n'était plus l'homme que nous avions vu sous la fâcheuse influence de l'hydromel.

Au moment de l'arrivée d'Ambaé, il avait existé entre M. Raffray et lui une légère brouille à laquelle Léotey ne nous avait point paru étranger. Ce différend était oublié maintenant et la réception fut à la fois réservée et cordiale.

Le *Dedjazmatch* Ambaé est parent du Négouss. A peine âgé de vingt-quatre ans, il occupe déjà un rang élevé; sa physionomie est douce et avenante, et il a su se faire parmi le petit nombre d'Européens qui ont eu des rapports avec lui, une réputation de bonté dont il s'est, du reste, montré digne ce jour-là.

Après avoir exprimé ses regrets au sujet du malentendu qui avait existé entre lui et le vice-consul, il ajouta qu'il espérait qu'avec l'aide de Dieu, tout irait bien à l'avenir.

La glace était définitivement rompue, les relations prenaient un caractère tout à fait amical. Aussi le vice-consul lui fit-il présent, de la part du gouvernement français, d'un sabre et d'un revolver avec cinq cents cartouches, dons précieux dans un pays où l'intro-

duction des armes est formellement interdite par l'Égypte. Au moment où il les présentait, M. Raffray, faisant allusion à l'interdiction malveillante dont on avait frappé nos bagages, ne put s'empêcher de dire : « Voilà comment je vends mes marchandises ! » Et ces paroles étaient accompagnées d'un regard et d'un sourire malicieux à l'adresse de l'adjudicataire de la douane d'Adoua. S'excusant de son mieux, Ambaé donne l'ordre à ses serviteurs d'apporter du *taidje,* cette boisson des riches qui figure dans toute visite d'amitié. On nous sert le *taidje* dans trois verres dépareillés que le Dedjaz avait eu de la peine à se procurer dans la capitale du Tigré. Le Abyssins firent usage de breuillis. Après avoir absorbé plusieurs verres d'hydromel, nous nous levions pour partir lorsque Ambaé dit en riant au consul :

« Puisque nous sommes bons amis maintenant, nous pouvons et devons boire encore ensemble. »

Le départ n'était plus possible.

Pendant cette conversation, un prêtre indigène chatouillait avec un fétu de paille l'oreille

d'un de ses voisins, et lorsque celui-ci se retournait pour prendre en flagrant délit l'auteur de cette facétie, l'autre aussitôt de se composer un maintien grave et digne. Mais ses grimaces ne surent point donner le change, tant ceux qui le connaissaient devaient être habitués à voir son humeur joviale se manifester en de tels ébats. Ce jour-là les prêtres ne restèrent point dans les bornes de la retenue habituellement imposée au caractère sacré dont ils sont revêtus. L'un d'entre eux, à la physionomie gouailleuse et que nous connaissions déjà comme un buveur émérite, arriva au moment où la visite et le *taidje* touchaient à leur fin. Il s'avança crânement vers le *Dedjaz* et, montrant du doigt les *gombos* et les *breuillis* : « Comment, dit-il le sourire sur les lèvres, on boit chez toi, et je ne suis point prévenu ! » Ce disant, il s'empara, malgré les serviteurs, du verre destiné au vice-consul et le vida d'un trait, à la grande confusion d'Ambaé.

A côté de ces enfantillages, il nous fut donné d'assister, avant notre départ, à une touchante scène de famille. La femme et la mère de

notre hôte entrèrent dans la salle d'audience; arrivée devant Ambaé, la première mit un genou à terre, puis, après que celui-ci l'eut baisée sur les lèvres selon l'habitude abyssinienne, elle se releva et se retira dans un coin de la salle; quant à la seconde, à peine eut-elle fait le geste de se prosterner aux pieds de son fils, que celui-ci la releva d'un mouvement empreint d'une respectueuse bonté, et, lui ayant donné le même témoignage de tendresse, la conduisit à côté de sa femme.

Cette marque de respect filial ne pouvait qu'augmenter l'estime que nous inspirait le Dedjaz, quoique, en agissant de la sorte, il ne fît que se conformer aux usages de son pays où la vieillesse est généralement entourée de grands égards.

Nous prîmes enfin congé de notre aimable amphitryon qui, simplement, mais dignement, sa main gauche dans la main droite du représentant de la France, nous accompagna jusque dans la cour, où, précédés d'une nombreuse escorte, nous remontâmes sur nos mules pour reprendre ensuite le chemin du logis.

Deux heures plus tard, le gouverneur d'Adoua nous envoyait une vache, du pain et du taidje.

Inquiet sur le sort des missionnaires et désireux, du reste, d'arriver au plus tôt près du Négouss, le vice-consul fixa le départ au 5 juillet. Ambaé devait nous faire accompagner par son *Bélétha,* porteur d'ordres pour les chefs de sa province, et chargé, en outre, de nous recommander à ceux qui ne sont pas de sa juridiction. Nous avions donc la certitude de continuer le voyage dans les conditions les plus favorables.

L'avant-veille du jour où nous devions quitter Adoua, j'assistai, de la terrasse de ma maison, à une scène curieuse que j'appellerai la *fantasia* d'un tueur de lions. Une foule compacte marchait en ordre derrière la dépouille d'un lion, que deux hommes portaient allongée sur une barre de bois. Un guerrier, revêtu de ses armes et la tête ornée d'une couronne taillée dans la peau du cou de l'animal tué, exécutait mille gambades autour de ce singulier trophée et chantait sur un rythme belliqueux la vic-

toire qu'il venait de remporter sur le roi des animaux. Après chaque couplet l'escorte répétait en chœur le refrain, qu'accompagnaient plusieurs *nagarits*.

C'était un tueur de lions, et sa suite habituelle se rendant chez le *Dedjaz*, à qui ils allaient, selon la coutume, faire hommage de cette dépouille, qui deviendra, sous la forme d'un *lebdé*, la récompense honorifique de quelque guerrier illustre.

Celui qui a tué un lion reçoit habituellement une gratification en argent. C'est un encouragement bien dû à ces hommes énergiques, qui ne craignent pas d'exposer leur vie pour préserver les populations des horribles ravages exercés par ces fauves.

# CHAPITRE X.

Bada. — Nous prenons les armes. — Entente amiable. — Météorisation. — Désespoir des habitants. — Litanies pour obtenir la pluie. — Mékelé. — La vallée du Mèsgui. — Singulière façon de faire la barbe. — Forêts de genévriers. — Lettre de Iohannès. — Les lacs Achangui et Metchiakt. — Plaine des Gallas-Raïas. — Monts Zeboul. — Pays des Adals. — Visite à Iohannès. — Moine et soldat. — Quelques mots sur la législation.

Le Négouss se trouvait au Zeboul, contrée située vers le sud-est, en dehors du massif éthiopien proprement dit, et ne figurant jusque-là sur aucune carte. Pour atteindre à ce point nous devions incliner vers l'est et gagner la plaine des Gallas-Raïas, où s'élèvent les monts Zeboul, après avoir parcouru les montagnes du Géralta et le plateau de l'Enderta, et après avoir passé la grande ligne de partage des eaux par les cols Aladgui, Addéda, Débar et le lac Achangui.

Je me réjouissais d'avance en songeant à la variété des paysages qui allaient se dérouler à

ma vue, et je voyais en imagination la cour et l'armée de ce « roi des rois » éthiopien sur l'aide duquel je fondais en vain les plus brillantes espérances.

Donc après avoir traversé les vallées de la Shédia, du Tchémy et du Ouéry, séparées entre elles par des plateaux élevés, nous arrivions le 9 juillet à Dada, village de peu d'importance situé au pied du mont Mégabe, dans une plaine fertile qu'arrose le torrent Afegué en descendant des montagnes de l'Haramat et du Géralta.

Cette contrée pittoresque et extraordinairement accidentée nourrit des habitants de mœurs farouches avec qui nous fûmes sur le point d'en venir aux mains. A peine, en effet, nos tentes étaient-elles dressées, que M. Herbin entendit des cris plaintifs du côté du village. C'était la voix de son serviteur Adégo, enfant de quinze ans environ, recruté par lui à Adoua. Étant allé vers le village ramasser du bois pour la cuisine, ce jeune Abyssinien avait involontairement violé la propriété d'un indigène, qui, sans pitié pour son âge, lui avait asséné un violent coup de bâton sur la tête. Sans se donner

le temps de la réflexion, M. Herbin se précipita dans la direction des cris pour châtier le coupable et l'amener au campement. Dans son trouble, Adégo lui montra trois ou quatre Abyssins, sur lesquels M. Herbin tomba à coups de poing avant d'arriver à l'auteur du méfait qu'il saisit immédiatement par le cou. Sur ces entrefaites, je vois nos muletiers, dispersés dans la campagne, rentrer rapidement au camp et se saisir de leurs armes. C'était le signal d'une lutte qui pouvait devenir meurtrière. Prenant aussitôt mon fusil, mon revolver et des cartouches, et, calmant nos hommes, je cours vers le village, où je trouve M. Herbin et *Bacha-Waldo*, le soldat du *Bélétha Guébrou,* aux prises avec quatre ou cinq *balaguers,* qui s'enfuient à mon approche. Quoique sans armes, M. Herbin veut poursuivre les fuyards. Mais je l'arrête heureusement en lui montrant la scène qui se passait devant nous. Réunies devant le village, les femmes faisaient retentir les échos d'alentour de *you-you* (1), lamentables cris de ralliement

(1) Cri habituel que poussent les femmes d'Afrique dans les fêtes comme dans les alertes.

auxquels obéirent tous les habitants. En quelques minutes, une quarantaine de balaguers armés de lances, de sabres et de boucliers, étaient rangés devant les habitations dans une attitude menaçante. Un bâton à la main, les femmes se tenaient à côté d'eux, les excitant du regard et de la voix. M. Raffray me rejoint sans retard, et voilà les deux camps formés d'une façon bien distincte, prêts à en venir aux mains. Pendant ce temps-là l'interprète *Guabrou* et le *Bélétha* du Dedjazmatch Ambaé s'étaient portés entre les deux troupes et parlementaient avec le *Choum* (1) du village. La position était critique. Nous eûmes assez de calme cependant pour ne pas faire feu avant de connaître les intentions de nos ennemis, et bien nous en prit, car, en supposant que nous les eussions battus, à quels nombreux et continuels embarras ne devions-nous pas nous attendre de la part de cette bande de barbares qui pouvaient très aisément compromettre la sûreté de notre marche et peut-être nous empêcher d'atteindre au terme de

(1) Le *Choum,* comme le *Kantiba,* est le chef administratif d'un village.

notre voyage. Après dix minutes d'une mortelle attente, Guabrou vint nous apprendre que les *balaguers* s'en rapporteraient au jugement du fils du Négouss, Raz Aréa-Sellacé, que nous espérions voir sous peu à Mékelé, sa résidence habituelle.

Satisfaits de cette solution pacifique, nous nous retirons dans notre campement où nous prenons cependant des dispositions contre l'éventualité d'une attaque nocturne. Peu après ces événements, tous les *balaguers,* hommes et femmes, se dirigeaient en courant vers la plaine et passaient non loin de nos tentes, se répandant en lamentations et faisant des gestes désespérés. Un malheur irréparable venait de frapper ce pauvre village. Les bêtes à cornes, privées de leurs gardiens pendant l'alerte, avaient mangé gloutonnement de jeunes pousses de *dourah,* et beaucoup d'entre elles présentaient les symptômes alarmants de la météorisation. Le ventre gonflé, le cou tendu, la bouche et les narines ouvertes, elles respiraient avec difficulté jusqu'au moment où, prises de suffocations, elles tombaient pour ne plus se rele-

ver. Vingt vaches périrent dans l'espace d'une heure, perte cruelle pour ces malheureux de qui elles étaient peut-être l'unique richesse. Cet accident n'était point fait pour nous rassurer. Il y avait à craindre, en effet, que ces *balaguers* superstitieux ne nous accusassent d'avoir jeté un sort sur leur troupeau (1).

Nos craintes heureusement ne se réalisèrent pas, et, le lendemain matin, nous pûmes continuer notre voyage un instant compromis.

Le 11 juillet, nous pénétrions dans une faille immense et nous suivions le bord d'une branche de l'Afegué, ravin d'une grande profondeur enserré sur trois côtés par des monts dont les parois à pic ne mesurent pas moins de 500 mètres de hauteur. Leur froide et grise nudité se dresse devant nous et nous ferme

(1) Comme la plupart des peuples d'Orient, les Abyssins croient au *mauvais œil :* c'est pour ce motif qu'ils ne boivent et ne mangent jamais en dehors de leurs demeures, sans se couvrir de leurs manteaux comme d'un voile qui les préserve des regards indiscrets. Lorsqu'ils sont ainsi réunis pour manger ils disparaissent sous leurs *guabis* ou leurs *chemmas* et l'on n'entend plus que le bruit de leurs mâchoires. Chaque fois qu'un de nos serviteurs nous servait à boire sur le chemin, il ne manquait pas d'étendre devant nous le pan de son *guabi,* afin de nous mettre à l'abri des malheurs que n'aurait pas manqué, selon lui, de nous attirer le *mauvais œil* de quelque passant.

complètement l'horizon. Au-dessus de nos têtes, le ciel se découpe comme à l'emporte-pièce. Un profond silence règne dans cette gigantesque crevasse, qui ne semble offrir d'autre issue que les flancs verticaux de ces montagnes rocheuses, spectacle à la fois grandiose et désolant auquel personne de nous ne reste insensible.

Nous passâmes la nuit au sein de cette solitude, d'où nous débouchions le lendemain sur le plateau du Géralta, après une montée pénible souvent interrompue par de nombreuses haltes.

C'est à côté du village d'Aréa que furent dressées nos tentes, et de là nous pûmes contempler un de ces spectacles grandioses si fréquents dans cette *Suisse* des Tropiques. A nos pieds s'ouvrait béante l'énorme fissure d'où nous étions si péniblement sortis. Elle s'allongeait jusqu'à la vallée de l'Afegué, qui, tout à coup, développait ses riantes perspectives à l'ombre des montagnes de l'Haramah. Au-dessus et à l'extrême horizon, le mont Mégabe dresse ses cimes élevées.

Reprenant notre route par le col d'Addi-Andaé, nous eûmes l'occasion de visiter une église élevée sur le flanc d'une colline au milieu d'un gracieux bosquet qu'une source abondante arrose de ses eaux limpides. Après les campagnes arides et désolées que nous venions de traverser, la vue de ce petit coin si frais et si coquet nous apporta comme une sensation de bien-être et de délassement.

Quoique la saison des pluies fût commencée, il n'était pas encore tombé d'eau dans cette contrée. Les paysans contemplaient d'un œil morne la terre sèche et altérée qu'ils labouraient, et ne cessaient de faire monter d'ardentes prières vers le ciel. En arrivant à Addi-Arras, nous fûmes témoins d'une de ces scènes si naïves et si touchantes.

Réunies devant l'église de leur village, les femmes formaient un cercle au milieu duquel des jeunes filles dansaient en rond en levant alternativement les bras nus vers le ciel ou en se courbant pour faire le simulacre d'ensemencer la terre; en même temps, elles chantaient des litanies auxquelles répondait le reste du groupe.

Nous étions dans l'Enderta, province riche et très peuplée, gouvernée par le jeune fils du *Végouss*. Le lendemain, après avoir parcouru le fertile plateau de *Balegada*, nous passons à Mékelé, résidence de Raz Aréa Sellacé, et où le roi lui-même a une maison d'habitation à côté de celle de son fils. Ce village important est situé au milieu d'une plaine sillonnée par plusieurs cours d'eau et soigneusement cultivée. De vastes champs de blé, d'immenses prairies et des pâturages abondants où paissent de nombreux troupeaux s'y succèdent alternativement. Tel est le Hamassen, tels sont, du reste, tous les plateaux du massif éthiopien, lorsqu'ils ne dépassent pas 2.700 mètres d'altitude. Il ne manque dans ces régions fortunées que de grands arbres susceptibles de fournir du bois de construction dont l'Abyssinie est presque complètement dépourvue. Nous en trouverons plus loin et principalement au Zeboul. Mais, eu égard à d'insurmontables difficultés de transport, ces essences précieuses ne peuvent être utilisées que sur place.

De Mékelé nous gagnâmes le plateau de

Bélessa, où M. Raffray enrichit sa collection d'un grand nombre de *paussus,* ses insectes favoris. Peu de temps après, la vallée du Mèsgui étalait à nos yeux les épais gazons de ses prairies, les fraîches profondeurs de ses bosquets, qui abritent des sources abondantes et limpides, et les enfoncements ombreux de ses ravins tapissés de verdure. En revanche, cette contrée est infestée de bêtes fauves, et, si le lion ou le léopard s'y rencontre rarement, le chacal et l'hyène y pullulent. Malgré les feux que nous entretenions avec soin toute la nuit, un grand nombre de ces animaux rôdaient non loin du campement, épiant le moment favorable pour s'emparer d'une proie. Ces hyènes étaient de grande taille et l'une d'elles faillit nous enlever une ânesse, bête privilégiée qui, ne quittant jamais les mules de selle, nous suivait en liberté durant les étapes et ne portait que les provisions de bouche. Et c'est en raison de cette fonction particulière que M. Herbin l'avait gratifiée du surnom de *Galantine.*

Après avoir remonté pendant deux jours le

cours du Mèsgui, nous arrivâmes dans une magnifique prairie au pied du mont Aladgui. La caravane se reposa un peu, avant d'en commencer l'ascension, moins pénible cependant que nous ne l'avions craint, grâce aux travaux exécutés par l'armée anglaise lors de son expédition contre Théodoros. Après plusieurs haltes nous atteignîmes le col, dont l'altitude est de 3.007 mètres; le pic Aladgui s'élevait encore à 400 mètres au-dessus de nous. Sur le flanc de cette montagne on remarque un chardon arborescent que nous n'avons rencontré nulle part ailleurs. Haute de 3 mètres environ, la tige se subdivise ensuite en trois ou quatre branches coudées qui lui donnent l'aspect d'un candélabre. Il était huit heures du matin lorsque nous étions au point culminant du chemin (3.007 mètres). Le thermomètre y marquait 20° centigrades au-dessus de zéro. Deux heures après les tentes étaient dressées à Addi-Tchohô, sur les bords de la rivière Hasséla, limite du Damot-Komène vers le sud. Étant allé prendre un bain dans un des affluents de cette rivière, je fis, au retour, la rencontre

d'une troupe d'indigènes qui vinrent tous à moi et m'envisagèrent avec curiosité. Leur chef me prit la main, et, relevant la manche de mon habit, fit remarquer à ses hommes que j'avais la peau blanche : *Netenho* (il est blanc), disait-il. Mais je me hâtai de me diriger vers le campement où ils me suivirent. Je n'aimais pas à me trouver seul au milieu de bandes inconnues pour lesquelles un fusil et des munitions deviennent souvent autant d'objets d'envie. Ma méfiance était d'autant plus grande qu'à mesure que j'avançais vers la frontière de l'Abyssinie, les habitants en devenaient plus barbares. Éloignés des centres commerciaux, ils vivent isolés au milieu de montagnes peu fréquentées et ne voient guère passer à travers leurs défilés que les troupes royales, lorsqu'elles vont châtier les rebelles ou les Gallas révoltés, rares visites dont se passeraient volontiers ces rudes *balaguers*, car ils sont alors contraints de vider leurs greniers pour subvenir aux besoins des chefs et de leurs soldats.

Dans la soirée, M. Raffray fit acheter deux

AÏBA.

moutons au prix de un thaler. Le paysan qui nous les amena, refusa la pièce d'argent que lui offrait le vice-consul, disant que ce n'était qu'un demi-thaler. On lui en montra plusieurs et, après les avoir toutes palpées avec la plus scrupuleuse attention, il fit examiner celle qu'il venait de choisir par les habitants du village réunis autour de lui. Et il convient de dire que ses camarades ne nous parurent pas plus fixés sur la valeur de la pièce. Le seul avis favorable du chef étranger à la contrée et qui se trouvait encore au campement, parvint à vaincre toutes ses hésitations. Cette scène intéressait sans doute fort peu un des indigènes qui l'avaient accompagné, à en juger par l'occupation à laquelle il se livrait. Accroupi devant un feu, et, se servant de son sabre comme d'un rasoir, il taillait sa moustache qu'il avait fixée au préalable entre les branches d'un petit morceau de bois vert fendu longitudinalement. Quoique sans grande importance, je cite ces faits afin de faire comprendre combien sont arriérées les populations qui avoisinent la frontière abyssinienne.

Deux jours après, nous avions franchi les monts Addéda et Debbar, nous arrivions à Méhane à côté d'un petit bois d'où sort un cours d'eau, qui, coulant à travers les contreforts du massif éthiopien et le désert, se dirige ensuite vers le lac Aoussa ou vers la mer Rouge.

Ici commence une région tout à fait différente du reste de l'Abyssinie. Jusques au lac Achangui et à la plaine des Gallas-Raïas, on parcourt une contrée boisée où abonde surtout un arbre résineux ressemblant au genévrier et au thuya et que les Abyssins appellent *cœdi*. Semblable au cèdre, il élève sa tige conique jusqu'à 25 et 30 mètres de hauteur. C'est le géant de ces forêts vierges, où des lianes gigantesques enlacent dans un inextricable réseau des arbres de toutes sortes couverts de mousses et d'orchidées épiphytes. A la longue les caravanes ont réussi à y tracer des sentiers dont le parcours est néanmoins difficile. Lorsque le *Négouss* doit faire passer son armée dans ces parages que des pentes abruptes rendent périlleux, il envoie quelques jours à l'avance une colonne légère chargée de mettre le feu

dans la forêt afin de dégager la route. Sans cette précaution les bêtes de somme passeraient difficilement, et les troupes seraient exposées à des surprises en traversant les contrées limitrophes des Azébo-Gallas et de quelques autres peuplades habituées à ne reconnaître aucun joug. Les habitants de cette partie de la frontière sont eux-mêmes obligés de prendre de sérieuses précautions contre les attaques de leurs turbulents voisins. Aussi choisissent-ils pour y établir leurs villages des points élevés, qu'ils défendent par des murs en terre ou de fortes palissades. Quelques familles vivent cependant isolées dans la montagne; elles habitent des grottes où elles peuvent aisément se défendre jusqu'au moment où le village voisin arrive à leur secours.

Pendant le séjour à Méhane, le vice-consul reçut un émissaire porteur d'une lettre que le *Négouss* lui adressait, et dont voici à peu près la traduction :

« Que la lettre de l'élu du Seigneur, Iohannès, roi de Sion, roi des rois d'Éthiopie, arrive au consul français Raffray.

« Comment vous portez-vous ? Grâce à Dieu, moi, je suis bien ainsi que mon armée. Pendant que j'étais chez les Wollo-Gallas, des sauvages dont je voulais faire des chrétiens, Dedjaz Tédla s'est emparé, en même temps que de *chouftas* (1), des missionnaires abba Jouseph, abba Iohannès et abba Piétros qu'il a enchaînés. J'ai écrit ceci au Dedjaz : « Les missionnaires ont « mon autorisation pour baptiser et instruire « les peuplades ignorantes au milieu desquelles « ils habitent. De quel droit avez-vous pris « leurs biens? De quel droit les avez-vous en- « chaînés? Je vous écris ainsi qu'à eux.

« Qu'ils viennent avec ceux qui leur ont « fait du mal et je rendrai justice moi-même. « Rendez-leur ce qui leur appartient. Je suis « très mécontent. »

Ces ordres du roi des rois d'Éthiopie furent confirmés le lendemain par une lettre de M. Abarguès de Sosten, lettre qui arriva au lac Achangui. Cet Espagnol n'avait pas hésité à prendre la défense de la mission française et avait obtenu d'ores et déjà la mise en liberté

(1) Rebelles.

du prêtre abyssin si cruellement martyrisé au Zeboul. Il disait aussi dans sa lettre que Iohannès avait écrit à Mgr Thouvier ainsi qu'aux *Dedjaz* Tédla et Metchécha, les invitant à venir à son camp où il désirait les entendre contradictoirement. Il enjoignait en même temps à ces derniers de restituer aux missionnaires tout ce qui leur avait été pris, et de les laisser libres dans leurs établissements comme par le passé.

Je fus heureux d'apprendre ces bonnes nouvelles. Elles me tranquillisèrent enfin sur le sort de ces hommes dévoués qui, sans cesse exposés à des vexations de ce genre, sont toujours prêts à verser leur sang pour la défense de la religion, dont ils apportent les lumières au sein des tribus les plus barbares.

Non loin de la source de la rivière Méhane existait une prairie marécageuse où mes compagnons et moi fîmes une véritable hécatombe de bécassines, qui vinrent à propos varier le repas du soir.

Le lendemain 27 juillet, nous descendions sur les bords de l'Aïa, qui domine le village

fortifié du même nom, où commande raz Guébra-Sellacé, le précepteur du fils du roi, et après avoir remonté péniblement la rive opposée jusqu'au point culminant, nous découvrions brusquement le lac Achangui, dont les eaux dorment paisiblement à l'ombre des monts élevés qui le bordent à l'est et à l'ouest. Au nord au contraire, s'étend une plaine en pente douce fécondée dans sa partie basse par l'alluvion que les eaux du lac y ont déposée en se retirant. Les indigènes m'ont affirmé, en effet, que depuis quelques années, le niveau des eaux a sensiblement baissé. Ce lac n'en mesure pas moins encore environ 6 kilomètres de large sur 8 kilomètres dans sa plus grande longueur. Vers le sud on voit également une trouée conduisant sur un plateau un peu plus élevé où se trouve un autre lac de moindre dimension. C'est un étang de peu de profondeur formé par la stagnation des eaux qui descendent des hauteurs environnantes. On l'appelle *Metchiakt Bahri* ou *Hoffela*, du nom de la contrée.

Le lac Achangui paraît donc être un immense réservoir indépendant situé à 2.516 mè-

tres d'altitude, exactement entre le bassin du Nil et celui de la mer Rouge ou du lac Aoussa. Les crêtes des montagnes qui le forment constituent une ligne de faîte qui divise les eaux entre l'Aïa, l'Eiéto et l'Ouadja vers le désert, d'une part, et de l'autre entre les affluents du Tellaré vers le massif éthiopien et le lac lui-même. Celui-ci semble n'avoir aucune communication souterraine, quoique la disparition de deux officiers qui s'y baignèrent lors de la marche de l'armée anglaise vers Magdala, ait pu faire croire à l'existence de tourbillons capables d'avoir entraîné leurs cadavres dans un gouffre par où s'échapperaient les eaux du lac. Ce serait l'explication de la légende abyssinienne qui veut que son niveau ait baissé depuis quelques années. Mais, étant donné le peu de largeur de la bande de terre abandonnée par les flots, n'est-il pas plus naturel de croire que ces officiers, arrivés à l'endroit où les eaux tranquilles du lac sont d'une grande profondeur, ont été saisis par leur excessive fraîcheur et paralysés au point de ne pouvoir regagner la rive? Quoi qu'il en soit, le lac

Achangui est un site très pittoresque et le terrain qui l'environne est d'une remarquable fertilité. Les habitants des villages avoisinants paraissent jouir d'une grande aisance, et, dans la plaine, les pâturages regorgent de troupeaux. Les oiseaux aquatiques y sont en abondance. On y voit des bandes innombrables d'oies, de canards et de poules d'eau qui nagent et voltigent à côté des pélicans, des ibis sacrés et des hérons. Nous semâmes la terreur et la mort parmi ce petit peuple ailé, dont l'existence était rarement troublée par des poursuites aussi meurtrières.

A peu de distance de notre campement s'élevait un magnifique *cousso* (1), ce remède que la nature a placé ainsi près du mal.

Presque tous les Abyssiniens souffrent plus ou moins des désordres occasionnés par le ténia, qu'ils ne réussissent pas à expulser complètement. Chaque mois à peu près, ils absorbent une infusion de fleurs de *cousso* desséchées, et se débarrassent ainsi d'une partie des vers qui les incommodent, sans chercher à ob-

(1) *Brayera anthelmintica* des botanistes.

tenir une guérison radicale, soit qu'ils aient reconnu l'inefficacité d'un traitement continu, soit qu'ils en redoutent les effets, l'ingestion à forte dose de ce remède provoquant de très vives souffrances. On a recherché les causes de cette maladie, et beaucoup l'ont attribuée à l'usage, général en Abyssinie, de la viande crue ou *brondo*. D'autres, frappés de l'analogie qui existe entre l'Éthiopie et la Suisse, où le ténia est aussi très fréquent, et où l'on ne mange pas de viande crue, croient trouver les germes de cet entozoaire dans les galettes mucilagineuse de *tief* ou de *dourah* dont se nourrissent le plus souvent les habitants, et dans la nature des eaux qu'ils boivent. Quoi qu'il en soit de ces hypothèses, le *cousso* est un produit précieux pour les Abyssins, qui en font un usage régulier, et pour les Européens, qui emploient également ce téniafuge. Très abondant dans certaines régions, il paraît être localisé cependant, et ne se rencontre guère qu'aux altitudes de 2.500 à 3.000 mètres. Je n'en ai vu que quelques-uns non loin du lac Achangui et dans la vallée du Sémiéno ; mais, au dire de M. Raf-

fray, on en voit un grand nombre sur les plateaux au sud de Débra-Thabor et sur ceux du Ouoguéra, au nord de Gondar. Avec son tronc mesurant environ 2 mètres de circonférence et 4 ou 5 mètres de hauteur, avec ses branches épaisses qui s'étendent en tous sens, le *cousso* est un arbre au port élégant. Il se couvre de grappes de fleurs d'un rose foncé, qui, s'épanouissant au milieu d'une grande quantité de feuilles vertes, longues et dentelées, produisent un effet des plus gracieux.

Contournant vers l'ouest, le lac, qui est, avons-nous dit, à 2.516 mètres d'altitude, nous descendîmes du massif éthiopien à la plaine des Wollo-Gallas par une faille considérable dont les flancs abruptes présentaient à chaque instant de profonds précipices, et nous campâmes au village d'Allemata sur le bord du torrent Éiéto, à une altitude de 1.600 mètres. Chemin faisant, nous pûmes contempler de nouveau le lac Achangui, que domine au loin vers le nord-ouest le mont Seringua, dont la cime majestueuse s'élève à 3.658 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Sur le plateau où est situé le lac Metchiakt est un ruisseau raviné qui paraît conduire ses eaux vers la plaine des Wollo-Gallas par une des nombreuses gorges y aboutissant. N'ayant pas suivi son cours, je ne saurais l'affirmer. Je ne suis pas éloigné de croire, cependant, que ce ravin n'est autre chose qu'un des affluents de l'Éiéto (1), sinon l'Éiéto lui-même, qui prendrait ainsi sa source sur le plateau d'Hoffela.

En quittant Allemata, nous traversâmes le Soodâ et l'Ouadja pour arriver au village de Kobbo, au centre de la plaine de Gallas-Raïas, et non loin du point où nous devions commencer l'ascension du Zebou!.

Comme presque toutes les parties basses de l'Abyssinie, cette plaine est sablonneuse et couverte d'une végétation arborescente rabougrie. A côté du *sorgho* et de nombreux cotonniers, on y voit néanmoins de grands mimosas, dont la tige, haute et droite, est couronnée d'un

(1) Dans le doute, j'ai relié sur la carte, par des pointillés, le cours du ravin à celui du torrent Eiéto, dont les eaux descendent, quoi qu'il en soit, de cette partie du massif éthiopien.

faisceau de branches épineuses qui leur donnent l'aspect d'immenses parasols. Les cotonniers et les mimosas forment une véritable forêt, au milieu de laquelle vivent de nombreuses antilopes, des sangliers, des pintades et des francolins. Malheureusement, à côté de ces bêtes inoffensives, il n'est pas rare de rencontrer le python, le léopard et le lion, hôtes redoutables de ces lieux sauvages.

Éloignés de toute civilisation, Wollo-Gallas et Gallas-Raïas obéissent à des usages barbares parfaitement en harmonie avec le pays qu'ils habitent. C'est ainsi qu'avant l'arrivée du Négouss, venu pour les soumettre, les habitants des villages circonvoisins se rencontraient chaque dimanche pour se livrer des combats meurtriers. Ils ont conservé encore une autre coutume curieuse citée par M. Raffray dans son rapport à la Société de géographie de Paris (1), coutume qui montre combien leurs mœurs sont farouches :

« Comme type, les Gallas-Raïas, dit-il, semblent très peu différer des Abyssins propre-

(1) *Bulletin de la Société de géographie,* 2e trimestre 1882.

ment dits, du moins ceux que j'ai vus; mais leurs mœurs sont bien plus farouches; ainsi, il est un fait assez curieux de leurs habitudes : on sait qu'en Abyssinie, il est d'usage que les enfants portent la tête rasée jusqu'à l'âge de puberté. Les Gallas-Raïas conservent ces insignes virginaux jusqu'au moment où ils ont tué un adversaire. On ne devient homme dans ce pays sauvage, qu'après avoir trempé sa lance ou son sabre dans le sang d'un ennemi, et l'on n'a acquis le droit de se marier que quand on peut offrir à une jeune fille, comme un trophée au milieu des colliers et des bracelets d'argent, la virilité d'un autre homme enlevée à l'ennemi. »

Ils construisent leurs maisons comme les Abyssiniens proprement dits, avec cette différence qu'on ne voit jamais chez eux ni murs en pierres ni terrasses comme à Adoua. Ils habitent des huttes cylindriques composées de roseaux ou de branches légères et couvertes en chaume.

Au moment où nous passions dans leur pays, presque tous avaient fui à l'approche du vain-

queur : il ne restait dans les villages que ceux qui avaient fait leur soumission. Malgré cela, le pays était loin d'être désert, grâce à la nombreuse armée que le Négouss Iohannès avait amenée à sa suite. Ces troupes et leur innombrable cortège de femmes et de bêtes occupaient les sommets du Zeboul et la plaine environnante. Aussi faisions-nous constamment la rencontre de caravanes nombreuses : c'étaient des guerriers partant du camp du roi ou s'y rendant, des marchands apportant des provisions de toute espèce; c'étaient encore de grands convois, tributs obligatoires, que le roi du Choa, Ménélik, et les chefs des autres provinces éthiopiennes envoyaient au roi des rois! Et la présence des troupes de Iohannès fut une circonstance heureuse qui nous permit de visiter ces lieux inhospitaliers où nul Européen n'avait encore pénétré.

Arrivés au terme du voyage, il ne nous restait plus qu'un dernier effort à faire pour voir enfin le Négouss éthiopien : il s'agissait de laisser la plaine des Gallas-Raïas (altitude : 1.461 mètres), pour monter sur la chaîne du

Zeboul (altitude : 1.994 mètres). C'est le 4 août que nous commençâmes l'ascension après avoir pris, à Kobbo, une journée de repos. Indépendamment du vice-consul de France et de M. Herbin avec lesquels je faisais cette expédition, plusieurs Européens avaient dressé leur tente au camp du roi : c'étaient le Dr Stecker, M. Mitzakis, consul grec de Suez, M. Abarguès de Sosten et les deux frères Naretti, depuis longtemps déjà au service de Iohannès. M. Stecker était venu avec le Dr Rohlfs; mais ce dernier était déjà rentré en Allemagne, après avoir traversé rapidement l'Abyssinie. Chargé peut-être d'une mission diplomatique, il avait hâte, sans doute, de rendre compte ou des résultats obtenus, ou des espérances qu'il avait conçues. Quant à son compagnon, il manifestait ouvertement le désir, comme je l'ai dit plus haut, d'aller s'embarquer à Zanzibar, après avoir visité le royaume de Kaffa et le pays des grands lacs. Quoi qu'il en soit de ces projets, qui ne furent, du reste, pas mis à exécution, le Dr Stecker m'a paru s'intéresser vivement à tous les débats politiques qui eurent

pour théâtre la cour d'Éthiopie, débats souvent épineux dans le détail desquels je n'entrerai point, car ils sont complètement étrangers à mon sujet.

C'est ici le moment de donner à grands traits la description géographique du Zeboul et du pays environnant que j'ai pu fixer avec assez d'exactitude sur la carte, au moyen de relèvements et de recoupements à la boussole, contrôlés eux-mêmes par des levés à vue exécutés avec soin tout le long du chemin. Ces croquis journaliers m'ont permis, en outre, de donner bien des détails qui figurent sur mon itinéraire. Et, ma carte terminée, j'ai été heureux de constater, que, si je n'étais pas tout à fait d'accord avec M. Raffray pour la fixation de certains points importants comme le mont Aladgui, le lac Achangui, Alphana, etc., etc..., je m'entendais du moins très bien avec lui au sujet de la détermination du Zeboul et de Lalibéla, circonstance me permettant de conclure que nous devons être bien près de la vérité, quoique ayant employé des instruments d'une précision discutable.

Située par 12° 11′ 50″ latitude nord et 37° 21′ (1) longitude orientale du méridien de Paris, la chaîne du Zeboul (2) s'étend sur une longueur de 21 kilomètres et mesure environ 10 kilomètres dans sa plus grande largeur. Elle se compose d'une succession de plateaux, de pics et de pitons entre lesquels des torrents au lit rocheux roulent constamment une eau limpide à l'ombre d'une magnifique végétation arborescente. Dans ces ravins, on se croirait transporté au milieu d'une forêt vierge à peu près semblable à celles de l'Amérique du Sud. Les essences seules varient, et si l'on n'y remarque pas le cocotier et le palmiste à la tête superbe, on se sent frappé d'admiration à la vue de ces majestueux conifères appelés *cædi* (3) dont la tige, toujours droite, s'élève jusqu'à 35 mètres de hauteur avec une circonférence de 4 à 5 mètres à la base. A côté de ces arbres géants, de nombreux oliviers étalent coquet-

(1) M. Raffray donne 37° 19′ longitude orientale, et, comme moi, 12° 11′ 50″ latitude nord.

(2) Le point déterminé est celui où est marqué le village Zeboul.

(3) Au Zeboul ces arbres sont plus grands que ceux qui forment les forêts d'Aïa.

tement leurs branches ornées de feuilles toujours vertes.

Au nord, le Zeboul paraît être séparé des montagnes de l'Abyssinie et des Azébo-Gallas par une coupure livrant passage à l'Ouadja grossie par l'Éiéto, le Soodâ, et probablement le Gordeum; à l'ouest, il est borné par la plaine des Gallas-Raïas, vers le sud par l'Ormat et la Goulima; à l'est enfin s'étend, jusqu'au lac Aoussa, un pays ondulé que les Abyssins disent habité par les Adals, contrée mystérieuse où les eaux des montagnes éthiopiennes ont fait naître sans doute au milieu des sables du désert, quelques oasis servant de repaire aux tribus éparses des Gallas et des Danakils.

Je ne pouvais jamais rassasier ma vue du splendide panorama qu'offrait à mes yeux ce désert immense et inconnu qui m'attirait malgré moi. Mais le Négouss, ayant formellement déclaré qu'étant en guerre avec ces terribles voisins, il ne répondait plus de nous si nous dépassions les limites du camp, je dus me borner à sonder ces espaces du regard. Les jours d'orage surtout, je ne cessais de contempler,

muet de saisissement, l'immensité de ces plaines arides, auxquelles le grondement du tonnerre et les déchirements livides des éclairs dans les nues donnaient un aspect étrangement grandiose et sinistre. Alors j'évoquais instinctivement les ombres de ceux qui avaient payé de leur vie la soif de l'inconnu. Il me semblait voir se dresser menaçants les spectres de Lucereau, de Giuletti et de ses compagnons. Ces morts illustres criaient : Vengeance au nom de la civilisation offensée (1)!

Dès que nous fûmes installés au Zeboul, nous demandâmes au Négouss une audience, qui fut fixée au jeudi 18 août. Le vice-consul

(1) Depuis cette époque, d'autres voyageurs ont péri dans ces parages. Pierre Arnoux a été tué à Obock et l'expédition du voyageur italien Bianchi a été massacrée à Kariboula, sur le territoire de Doya. Bianchi avait pris cette route malgré les avertissements de Iohannès. On a cru longtemps devoir attribuer ces massacres à l'influence d'Abou-Beker pacha, gouverneur de Zeylah. Cet homme sans scrupules tient à conserver le monopole de tout le commerce de ces contrées, principalement le commerce des esclaves, qu'il fait sur une grande échelle. Pour obtenir ce résultat, il ne recule pas devant l'attentat le plus monstrueux, et si l'on n'a pas cru devoir le rendre responsable de la mort de Lucereau, des membres de l'expédition de Giuletti et de celle plus récente de Pierre Arnoux, il faut tenir pour certain que ses efforts tendront toujours à nuire au développement de la colonie italienne d'Assale et de l'établissement français d'Obock.

avait présenté ses lettres de créance le lendemain de son arrivée, et trois coups de canon avaient été tirés au moment précis où la lettre du gouvernement français passait entre les mains de Iohannès.

La demeure du roi s'élevait sur le piton de Rama, dont les arbres séculaires avaient été abattus par son ordre; de fortes palissades en défendaient l'accès. Les troupes s'étaient installées avec leurs chefs dans les différents massifs et occupaient entièrement la montagne jusqu'à la plaine, où chaque jour quelque soldat abyssin tombait sous le glaive des Adals.

Le jeudi, nous nous rendons à Rama à travers l'inextricable dédale de la forêt, et, chemin faisant, nous rencontrons plusieurs ruisseaux qui se dirigent vers le désert. Dans leurs eaux vives croissent un grand nombre de plantes herbacées, entre autres le cresson, dont nous fîmes une provision abondante à notre retour; c'était la première salade que nous eussions pu cueillir depuis notre entrée en Abyssinie.

Arrivés devant la cour de la maison du roi,

nous mettons pied à terre et sommes introduits dans une grande salle d'audience dont le toit conique repose sur deux rangées de piliers en bois; le sol est jonché de verdure et recouvert de riches tapis d'Orient. Un *brasero* de métal placé au milieu de la pièce y entretient une douce température.

Le roi se tenait accroupi sur un trône composé d'un *alga* dissimulé sous de riches étoffes de soie. La tête et les pieds nus, il était revêtu d'une longue chemise blanche garnie de boutons en argent massif et s'enveloppait jusqu'aux yeux dans un *marguêf* d'une extrême finesse, orné d'une bande rouge brochée de soie. Il se dévoile rarement, et *c'est toujours de sa part une marque de courtoisie*. Sur un coussin de soie placé à sa gauche était une épée d'une grande richesse, présent du docteur Rohlfs. Autour de lui se tenaient debout Raz Alloula et ses deux favoris Guébra-Sellacé et Léotey; derrière lui un serviteur avait à la main un grand chasse-mouches à manche d'argent rappelant avec le parasol de soie rouge le symbole de l'autorité royale des anciens Perses.

Seuls, les Européens revêtus d'un caractère officiel ont le droit de s'asseoir devant le *Négouss*. Aussi avait-il fait disposer pour le vice-consul de France une chaise en bois doré de fabrication européenne. Après avoir baisé la main que nous tendit le *Négouss*, nous nous plaçâmes vers sa droite et M. Raffray offrit les présents du gouvernement français. Iohannès examina alors attentivement les armes à feu, et chargea le vice-consul de remercier en son nom le président de la république. Il nous congédia ensuite en ces termes : *Allez chez Naretti, et je vais vous envoyer ce qu'il faut pour vous et vos serviteurs*. Nous baisâmes de nouveau la main royale et nous dirigeâmes vers la maison du brave Naretti, l'hôte habituel des Européens qui visitent la cour éthiopienne.

Iohannès le Rouge (Kaï), ainsi nommé par ses sujets à cause de la couleur singulière de sa peau, paraît être âgé de 42 à 45 ans. Son corps est svelte et bien proportionné, ses extrémités sont très fines. Son regard dur et pénétrant, ses traits réguliers et nettement arrêtés forment un ensemble sévère que corrige un peu

l'ovale légèrement allongé du visage. Grave, sérieux et réservé comme tous les Orientaux, il parle peu. Il a la parole brève d'un homme peu habitué à souffrir la contradiction, et ses sujets tremblent à son aproche. Tout Abyssinien qui entre chez lui se prosterne trois fois la face contre terre, et attend, les épaules découvertes, que le maître l'autorise à parler. Veuf, il a fait le serment de ne pas se remarier, et les femmes ne sont point reçues à sa cour. Moine et soldat, comme l'appellent ses sujets, il gouverne son peuple par le mysticisme, et prétend que des anges lui apparaissent et lui dictent les ordres du ciel. Monarque absolu, il entreprend telle expédition qu'il juge convenable, et, lorsqu'il veut conquérir des contrées voisines de son royaume, il se met en marche au nom de la religion qu'il doit répandre, dit-il, par ordre de Dieu, chez les peuples barbares. Imitant Charlemagne chez les Saxons, il envahit ainsi les pays gallas, abattant les monuments du culte idolâtre et ordonnant le baptême à la tête de ses bataillons.

Chaque samedi, il se rend sur un mamelon

voisin de sa demeure, et là, entouré des grands officiers de la couronne, il tient son lit de justice à l'ombre d'un immense parasol de soie rouge. La justice, en Abyssinie, est entre les mains des princes ou des chefs, et elle s'étend sur tout le pays dont ils ont le commandement; c'est la *justice subalterne* de la féodalité. Les décisions des seigneurs peuvent cependant être soumises au roi, qui se réserve généralement les cas sérieux, où il y a lieu d'appliquer la mutilation ou la peine de mort : c'est la *justice royale*. La peine encourue est appliquée immédiatement. Les coupables condamnés à la pendaison, à l'aveuglement, à la privation du pied, de la main, du nez (1) ou de la langue, selon le cas, sortent du tribunal pour passer entre les mains des bourreaux, qui, chose assez curieuse, ne sont autres que les musiciens du

(1) Dès longtemps les prêtres ont répandu la croyance que le tabac *a pris naissance dans le tombeau d'Arius,* personnage qui jouit, lui-même, près des Abyssins, de la réputation d'un malin esprit. Il n'en fallait pas davantage pour interdire l'usage du tabac en Éthiopie et condamner à la mutilation du nez quiconque enfreindrait cette défense. Actuellement cette loi n'est pas rigoureusement appliquée; beaucoup d'Abyssiniens prisent, mais loin des yeux de leurs chefs. Enfin cette plante n'est pas cultivée en Abyssinie où elle viendrait si bien!

*Négouss*. Ils portent constamment à la ceinture les instruments indispensables à leurs terribles fonctions.

M. Théophile Lefebvre a rapporté la traduction du *Feuta-Négueusti*, code de l'Éthiopie basé sur le livre de Moïse, les préceptes de l'Évangile et le code de Justinien. Quelques lois de ce dernier code ont surtout frappé les voyageurs, et M. Soleillet, qui vient d'arriver du Choa, n'a pas manqué d'en parler dans ses diverses conférences. Néanmoins, les lois du *Feuta-Négueusti*, tombées en désuétude, ne sont plus appliquées rigoureusement; la cruauté barbare de certains supplices a seule subsisté, et il n'est pas rare de rencontrer des malheureux mutilés qui ont survécu à l'amputation d'une main ou d'un pied. Nous verrons plus tard enfin, que Gobassié, le rival de Iohannès lorsque ce dernier n'était encore que Raz-Kassa, fut aveuglé avec la pointe d'un poignard rougie au feu.

Citons en passant quelques articles du *Feuta-Négueusti* (1); de cette manière, le lecteur

(1) Théophile Lefebvre, t. I, page 36.

pourra se rendre compte, par lui-même, de l'importance de ce code ancien, qui, s'il est un peu dénaturé dans l'application, n'en prouve pas moins l'antiquité de cette civilisation éthiopienne qui est restée stationnaire, si toutefois elle n'a pas fait quelques pas en arrière.

« Quiconque en a frappé un autre est condamné à une amende dont l'importance est laissée à la décision des juges, s'il n'y a pas eu effusion de sang ; si le sang a coulé, l'amende est évaluée à neuf wokiètes d'or (1).

« Si la personne frappée vient à mourir, les parents de la victime peuvent tuer l'assassin à coups de lance. Si le meurtre est involontaire, on rachète le sang par une somme donnée à la famille.

« Quiconque vole doit avoir le poignet coupé ; le vol à main armée est puni de la privation de la main et du pied.

« Quiconque est convaincu de mensonge, après avoir juré par l'excommunication ou par la vie du roi, doit avoir la langue coupée.

(1) Le wokiète d'or vaut 47 fr. 45 cent.

« L'aveuglement punit le crime de lèse-majesté; toute rébellion du fils contre son père, du vassal contre son seigneur, est passible de la même peine.

« Quiconque a un enfant adultérin est tenu de donner à la mère un boisseau de blé par mois, et quelques thalers par an.

« Le père a le droit de vie et de mort sur ses enfants; il ne jouit pas du même privilège à l'égard de ses esclaves.

« Un chrétien peut acheter des esclaves; il n'a pas le droit de les vendre.

« Tout homme convaincu d'avoir vendu un chrétien, est condamné à la pendaison. Quand on exécute dans ce dernier cas, on balance le patient sept fois, et l'on coupe ensuite la corde. S'il survit, il a sa grâce.

« L'empereur a seul le droit de condamner à la peine de mort ou à la mutilation. »

# CHAPITRE XI.

Un peu d'histoire. — Salomon. — La reine de Saba. — Ménélik. — Le judaïsme en Éthiopie. — Saint Frumence et le catholicisme. — Une croisade en Arabie. — Les Abyssins embrassent le schisme d'Eutychès. — Le sultan Gragne envahit l'Éthiopie. — Christophe de Gama et les Portugais. — Le catholicisme reparaît. — Guerres de religion. — Expulsion des jésuites. — Décadence de la monarchie. — Raz Mikaël. — Ali et Oubié. — Théodoros. — Expédition anglaise. — Magdala. — Iohannès. — Sa politique. — Son influence. — Obok et Zoulah. — Organisation politique. — L'Abouna et l'Etchéquié. — Le clergé abyssin.

Nous ne croyons pas sortir du cadre de ce travail en donnant ici un aperçu rapide de l'histoire de l'Éthiopie. Pour cela nous consulterons les voyageurs qui ont écrit sur la matière et que tout le monde connaît : ce sont Bruce, Salt, d'Abbadie, Ferret et Galinier, Lefebvre et Raffray. Mais nous n'entrerons pas dans de stériles discussions au sujet de l'origine du peuple éthiopien. Nous nous contenterons de remonter à ses débuts dans l'histoire, et de le suivre dans

ses différentes évolutions jusqu'au moment où nous l'avons visité. Nous tâcherons surtout de citer quelques faits contemporains, heureux si nous réussissons à rassembler quelques matériaux pour ceux qui travailleront à la reconstruction de l'histoire générale de l'Éthiopie, au moment où ce peuple, abandonnant l'ornière de ses préjugés, pourra faire entendre sa voix dans le concert de la civilisation moderne.

Bruce et Salt sont les auteurs qui, les premiers, ont fait sortir les annales éthiopiennes de l'obscurité qui les enveloppait. Et, si celui-là a décrit avec un talent remarquable les différentes phrases de la monarchie jusqu'à sa décadence, celui-ci a rapporté, traduit et commenté une chronique indigène nommée *Tarik-Négueusti,* qui n'est autre chose qu'une liste nominale des souverains ayant régné sur ce pays depuis les temps les plus reculés. Mais la première partie de cette chronique ne peut pas être consultée avec beaucoup de fruit à cause des chronologies fabuleuses qu'elle contient. D'après elle, en effet, chacun de ses rois aurait régné plusieurs centaines d'années. Nous laisserons

donc de côté ces récits légendaires, et, remontant un peu haut dans l'histoire, nous suivrons rapidement la marche des peuples d'Orient pour arriver au moment où la reine Makéda et son fils Ménélik apporteront en Éthiopie la loi de Moïse et dégageront enfin les annales éthiopiennes des limbes historiques. De cette façon aussi, les différentes phases de l'histoire religieuse se mêleront naturellement à celles de l'histoire politique et civile du peuple qui nous intéresse.

Depuis plus de quinze siècles avant l'ère chrétienne, l'Éthiopie était livrée, comme tous les peuples de l'antiquité, aux aberrations du polythéisme et de l'idolâtrie. Le long séjour des Hébreux en Égypte ne rétablit les traditions primitives de la religion ni dans la terre de Mesraïm (Égypte), ni dans les pays limitrophes.

Cependant, les descendants de Jacob, ces antiques esclaves des Égyptiens, finirent par remplir en Palestine une destinée glorieuse. David avait porté à un haut degré la puissance du peuple d'Israël. Salomon, son fils et son suc-

cesseur, jaloux d'ajouter encore à un si magnifique héritage, épousa la fille du roi d'Égypte. Cette alliance, tout en affermissant son trône, donnait à son nom un nouvel éclat. Sa renommée fut si grande en Orient que ce prince est encore aujourd'hui célèbre parmi les peuples de ces contrées, qui ne parlent qu'avec le plus grand respect de Soliman-ben-Daoud (Salomon fils de David).

Les monarques voisins recherchèrent son alliance et vinrent à sa cour. Alors parut à Jérusalem la reine de Saba, accourue avec une grande suite et de riches présents.

Les critiques sont partagés sur la question de savoir où se trouvaient les États de cette reine; était-ce en Éthiopie ou dans l'Arabie Heureuse? D'après MM. d'Abbadie, Ferret et Galinier, la reine d'Abyssinie Makéda ne serait autre que cette reine de Saba dont nous parlons.

Quoi qu'il en soit, la reine Makéda aima, dit-on, le roi sage, et de cet amour naquit un fils qui grandit à la cour de Salomon sous le nom de Ménélik.

Après sa visite à Salomon, dont elle garda

un souvenir si enthousiaste, Makéda aurait apporté en Éthiopie la loi de Moïse. C'est donc alors que le judaïsme se serait implanté parmi ses sujets.

Son éducation terminée, le jeune Ménélik vint près de sa mère, accompagné de douze docteurs de la loi et lui succéda sur le trône d'Abyssinie. Ces docteurs continuèrent l'œuvre commencée par la reine Makéda, et terminèrent la conversion de l'Éthiopie au judaïsme.

Il paraît d'ailleurs incontestable que les doctrines judaïques exerçaient alors une certaine action dans les régions méridionales qui s'étendaient des deux côtés de la mer Rouge. Il est à remarquer, en outre, que, du sixième au troisième siècle avant Jésus-Christ, des colonies juives allèrent s'établir en Éthiopie.

Quelle que soit l'époque à laquelle le judaïsme aurait fait son apparition dans ce pays, il est certain qu'il a dû y être pratiqué pendant de longues années, si l'on considère que, de nos jours, le christianisme, tout en constituant le fond des croyances, n'a pu triompher de cer-

taines prescriptions judaïques, telles que la circoncision, le choix des viandes, le voile du temple, etc., etc.

Au quatrième siècle de notre ère, vers l'an 330, nous voyons saint Frumence porter en Abyssinie les lumières de l'Évangile. Cet homme de Dieu avait reçu l'onction épiscopale des mains de l'illustre saint Athanase, patriarche d'Alexandrie d'Égypte. Grâce à son zèle, il opéra de nombreuses conversions parmi les Éthiopiens. C'est donc à juste titre que saint Frumence est regardé comme le premier apôtre de l'Éthiopie. C'est aussi ce que redit bien haut le crédit dont jouit ce saint parmi les populations de ce pays.

Cependant, l'hérésie d'Arius, favorisée par les empereurs grecs, agitait l'Orient. Elle alla jusqu'en Éthiopie persécuter le catholicisme naissant. A peu près vers cette époque, ce peuple chrétien donna une grande preuve de la vigueur de sa foi; voici à quelle occasion. Le christianisme avait pénétré en Arabie dès le commencement du quatrième siècle. La partie centrale de la péninsule (le Hedjaz actuel) était

restée seule en dehors de ce mouvement. L'Arabie comptait alors beaucoup de Juifs qui s'étaient retirés là pendant la captivité de Babylone, et surtout après la destruction de Jérusalem par Titus. Ces obscurs descendants de Jacob, animés d'un zèle ardent contre la religion du Christ, se mirent à persécuter cruellement les Arabes de l'Yémen devenus chrétiens. Le cri d'alarme retentit de l'autre côté de la mer Rouge. Aussi l'empereur éthiopien *Atié-Kaleb* fit-il, au commencement du sixième siècle, une espèce de croisade, afin de délivrer ses malheureux frères dans la foi, de l'oppression tyrannique qui les accablait, et peut-être aussi pour rétablir son autorité menacée de ce côté de la mer Rouge.

Mais l'arianisme venait de préparer plus ou moins les voies à une nouvelle hérésie, le nestorianisme. C'est alors que nous voyons paraître en scène l'archimandrite Eutychès, qui, dans sa guerre contre la doctrine de Nestorius, outrepassa le but en tombant lui-même dans l'erreur contraire.

L'eutychianisme, patronné comme l'aria-

nisme, par les chefs du Bas-Empire, vint donc, à son tour, jeter le trouble dans les églises d'Orient. Le siège patriarchal d'Alexandrie, depuis l'an 482, n'avait compté que des partisans d'Eutychès. L'empereur Justinien ayant placé sur ce siège un des supérieurs du monastère de Tabenne, les monophysites (1) se donnèrent des patriarches particuliers et formèrent, sous le nom de *Coptes,* une église séparée. Les Égyptiens firent adopter leurs croyances aux Éthiopiens. Ceci se passait vers 538. Nous voici donc en présence de l'Abyssinie devenue hérétique et schismatique, situation qui s'est perpétuée à travers les siècles, malgré quelques époques favorables au catholicisme.

Cependant, au centre de ce pays chrétien, les montagnards du Sémiène ne voulurent point abjurer la foi de leurs pères, et formèrent, au cœur de l'Éthiopie, un État presque indépendant.

Dès les premières années du dixième siècle, une nouvelle Judith (2), reine de cette contrée,

(1) Surnom des Eutychéens.
(2) Nom de la reine juive du Sémiène.

renverse la dynastie chrétienne qu'elle et ses descendants remplacent pendant plusieurs siècles. Un peu plus tard, la famille des Zagué, originaire du Lasta, succède aux descendants de Judith. Ils étaient chrétiens, et l'un d'eux, *Négouss* Lalibéla, dont le souvenir est encore vénéré chez les Abyssins, et qui régnait à la fin du onzième siècle (1095), fit construire les magnifiques églises monolithes de Lalibéla que nous avons visitées et dont nous donnons plus loin une rapide description.

Pendant ce temps, les descendants de Salomon sont relégués dans le Choa (1), et ne remontent sur le trône de leurs ancêtres que vers le milieu du treizième siècle, sous l'influence d'un moine nommé Cécla-Hémanot. L'un d'eux, Amba-Sion, combattit les musulmans, et s'avança jusqu'à Zéïlah, mettant tout à feu et à sang sur son passage. Mais les musulmans ne devaient point tarder à relever la tête, et plusieurs de leurs chefs firent à l'Abyssinie une

(1) La légende abyssinienne veut que Ménélik, actuellement roi du Choa, soit le descendant de Salomon par la reine Makéda; l'héritier légitime de la couronne éthiopienne serait donc, de nos jours, relégué dans le Choa comme ses ancêtres.

guerre sans trêve ni merci. La monarchie fut sur le point de succomber sous les coups du sultan Mohamed-Gragne.

Ce sultan jure d'exterminer les Abyssins ou de les convertir à l'islamisme. En 1528, il marche contre l'Éthiopie où il répand la désolation; les villages et les églises sont la proie des flammes et tous ceux qui ne veulent point abjurer leur foi sont passés au fil de l'épée. L'empereur David ne se décourage pas; il recule lentement devant cette terrible invasion jusqu'au moment ou cinq cents Portugais, conduits par Christophe de Gama, viennent changer la fortune des armes. Christophe de Gama est tué dès le début de cette campagne. Néanmoins ce secours inespéré donne la victoire aux Abyssins, et Gragne, atteint par une balle portugaise, trouve la mort dans un combat. David meurt sur ces entrefaites, et est remplacé par Claudius. Ce nouveau Négouss continue les hostilités, bat les musulmans dans plusieurs rencontres, et tombe en combattant comme étaient tombés auparavant Christophe de Gama et Mohamed-Gragne.

A partir de ce moment l'Abyssinie, victorieuse, put respirer librement; mais elle perdit son influence sur les côtes de la mer Rouge dont les populations conservèrent leur indépendance.

A la suite des Portugais étaient venus des missionnaires de la Société de Jésus. Ils entreprirent de rétablir le catholicisme, et réussirent un moment à réconcilier l'Église d'Abyssinie avec Rome; mais cette union ne se maintint point : les vieilles croyances reprirent le dessus, des guerres de religion éclatèrent au sein de l'Éthiopie et le sang coula à flots. C'est ce qui ruina l'influence des jésuites; ils furent, en effet, expulsés par le Négouss Facilidas qui régnait à Gondar en 1632; deux missionnaires qui osèrent rester dans le pays, furent publiquement mis à mort.

Au milieu de ces luttes intestines, la monarchie s'affaiblit de plus en plus; les rois en arrivent à régner sans gouverner; le pouvoir passe tout entier entre les mains des raz qui se le disputent les armes à la main, sous l'œil indifférent des *Négouss :* ce sont nos rois fainéants

et leurs maires du palais. En 1768, l'Écossais Bruce signale la situation de la monarchie éthiopienne, et nous laisse quelques détails sur le raz qui, le premier, prend en main les rênes du gouvernement : c'est raz Mikaël. Le roi Joas s'était entouré de Gallas, et n'avait pas craint de les appeler à la révolte. Mikaël marche contre eux, les bat, et, ayant acquis la preuve de la trahison du roi, le fait tuer. Dès ce moment, il peut, à son gré, mettre la couronne sur sa tête; mais, comme Charles-Martel, il préfère placer sur le trône l'héritier légitime et gouverner avec le titre de raz. Plus tard, au lieu d'un raz, il y en aura deux qui se disputeront la tutelle des *Négouss*. C'est ainsi que MM. Lefebvre, Ferret et Galinier assistent, en 1842, à la lutte que se livrent les raz Ali et Oubié. Ces deux princes se combattaient avec des chances diverses, lorsqu'un obscur aventurier leva l'étendard de la révolte : c'était Kassa. Il attaqua Ali, raz de l'Amhara, et fut vaincu; il n'hésita pas alors à faire assassiner son vainqueur et osa se faire proclamer roi des rois d'Éthiopie sous le nom de

Théodoros. Ceci se passait en 1855. Sella-Sellacé, roi du Choa, étant mort sur ces entrefaites, il s'empara facilement de ce royaume et marcha enfin contre Oubié, raz du Tigré, qui succomba. Dès lors, c'en était fait de la dynastie salomonienne, et Théodoros pouvait placer sur sa tête le triple sceptre d'Éthiopie.

Cependant, peu soucieux de s'endormir dans la molle inactivité de ses prédécesseurs, Théodoros, désertant le palais des rois de Gondar, promène son armée à travers les provinces éthiopiennes et châtie cruellement ceux qui essayent de se révolter. Il s'établit enfin à Débra-Thabor, et de là il surveille les agissements de ses vassaux. L'Abyssinie gémit sous sa main de fer jusqu'au moment où ce despote orgueilleux et cruel ne craint pas de s'attaquer aux Européens qu'il charge de fers. Les Anglais lui font la guerre; c'est alors, qu'obligé de fuir devant les troupes anglaises conduites par lord Napier, il se réfugie sur le rocher de Magdala où il se donne la mort plutôt que de se rendre (1868).

Au moment où les Anglais pénétrèrent en

Abyssinie, ce pays était lassé de l'absolutisme de Théodoros. Les Anglais ne manquèrent point d'exploiter à leur profit cet état des esprits, en criant bien haut qu'ils ne voulaient aucun mal à la nation, et que leur seul désir était de châtier le *Négouss*. Ces promesses et l'argent qu'ils répandirent à profusion contribuèrent, sinon à leur donner des partisans, du moins à neutraliser une grande partie des forces éthiopiennes. Les princes qui gouvernaient les provinces, loin de s'opposer à la marche de l'armée anglaise, la favorisèrent. Ils attendirent ensuite patiemment le départ de l'ennemi de Théodoros pour se disputer le pouvoir qui devait passer entre les mains de Kassa, aujourd'hui encore roi des rois d'Éthiopie sous le nom de Iohannès.

Les détails de cette lutte ont été narrés par M. Raffray (1) d'une manière très intéressante; aussi lui laisserons-nous la parole :

« Théodoros mort, et les Anglais partis, dit-il, le pays retomba dans l'anarchie. Avec Ménélik à sa tête, le Choa recouvra son indépen-

(1) *Voyage en Abyssinie*, page 22.

dance; l'Amarah eut Gobassié pour raz, et le Tigré, Kassa, deux nouveaux compétiteurs au trône d'Abyssinie, qui recommencèrent la lutte d'Ali et d'Oubié.

« Kassa était à Adoua, pauvre et presque sans armée; Gobassié régnait à Gondar, commandant près de soixante mille soldats, et tout pouvait faire présager qu'il aurait certainement raison de son adversaire. Plus d'un se laissa tromper par les apparences et fut victime de son erreur.

« Les armées se trouvèrent en présence, et non loin de la capitale du Tigré, où Gobassié était venu attaquer son ennemi.

« J'ai visité ce champ de bataille que jonchent encore les ossements blanchis des hommes et des chevaux, et un des acteurs de cette lutte me donna sur le terrain quelques renseignements que je ne crois pas inutile de reproduire ici.

« A l'ouest d'Adoua, sur la route d'Axoum, au sud de la plaine qu'arrose l'Assam, se trouve un mamelon adossé à la montagne. C'est sur les flancs de ce mamelon que Kassa étagea sa

petite armée, forte environ de douze mille hommes, tandis que les soixante mille soldats de Gobassié couvraient la plaine, qui ressemblait à une forêt de javelines. La fusillade crépita de toutes parts; mais les soldats de Kassa, disposés par rangs superposés, pouvaient tous tirer à la fois, tandis que les premiers rangs seulement de l'armée de Gobassié faisaient usage de leurs fusils. Kassa donna l'exemple de la bravoure. « C'est de là, me « disait le narrateur abyssinien en frappant « le sol du talon de sa javeline, que le roi, « un genou en terre, impassible et méprisant « le danger, ajustait ses ennemis, et chacune « de ses balles portait la mort. » Gobassié, voyant ses troupes décimées par la fusillade, veut tenter l'assaut du mamelon; il s'élance, mais son cheval s'abat, frappé d'une balle; tous deux roulent dans la poussière. Les Tigréens fondent à leur tour sur l'ennemi, et, le raz d'Amarah fait prisonnier, la victoire est au petit nombre.

« Le trésor et les papiers de Gobassié furent saisis avec lui, et Kassa eut la preuve de bien des

trahisons et de bien des complots. Politique astucieux, il ne donna point un libre cours à sa juste colère, et, renfermant ses haines dans le plus profond de son cœur, il ne punit que quelques hommes, dont la culpabilité était notoire, attendant que son pouvoir fût solidement assis pour laisser éclater sa vengeance. Instruit toutefois par l'exemple de ses devanciers, il ne pardonna pas au vaincu.

« Les usages du pays voulaient qu'on fît sauter les yeux de Gobassié en lui bourrant les oreilles de poudre ; généralement le crâne saute du même coup. Kassa commua la peine, et Gobassié eut simplement les yeux crevés avec une lame de couteau rougie au feu, il fut ensuite chargé de chaînes d'argent, et transporté sur l'Amba-Salama où, depuis mon retour en France, j'ai appris qu'il était mort.

« Seul maître du pays, Kassa se fit sacrer empereur à Axoum, sous le nom de Iohannès, et, marchant sur l'Amarah, qui se soumit au vainqueur, il installa son camp à Débra-Tabor. »

Un détail curieux à noter au sujet des chaînes dont devait être chargé Gobassié. D'après les

habitudes abyssiniennes, tout prisonnier royal est attaché avec des chaînes dorées. Conduit devant le prince Kassa, Gobassié, qui s'était déjà cru Négouss, ne manqua pas de réclamer cette prérogative. Mais Kassa lui répondit sur le ton de la plaisanterie qu'il n'était pas plus roi que lui-même au moment de la lutte, et que, conséquemment, il n'avait aucun droit à un tel honneur; « cependant, ajouta-t-il, je tiens à honorer mon compétiteur au trône d'Éthiopie, et je vous ferai mettre des chaînes d'argent. » Il imposait là une charge très lourde à son budget encore très léger; aussi tourna-t-il la difficulté en chargeant raz Gobassié de chaînes de fer, soigneusement étamées par Naretti.

Cependant, quoique Iohannès fût enfin maître du Tigré et de l'Amhara, sa suzeraineté n'était pas reconnue par Ménélik, roi du Choa et par raz Adal, du Godjam; il leur fait la guerre et attaque d'abord raz Adal, qu'il remplace par raz Desta. Il se retourne ensuite contre Ménélik, qu'il poursuit jusqu'au cœur de son royaume.

Adal et Ménélik soumis, Iohannès retourne à Débra-Thabor, d'où, à l'exemple de Théodoros, il surveille et dirige son royaume. Plus intelligent, et tout aussi ambitieux que son prédécesseur, il montre beaucoup de modération et a paru, aux yeux des Européens qui l'approchent, animé du désir de se sacrifier entièrement à l'unification de son pays en travaillant à la paix intérieure et extérieure. Il dit hautement au consul de France, M. de Sarzec, qu'il attend l'instant où le dernier rebelle sera vaincu pour appeler à lui ses compatriotes. Ceux-ci apporteront à ses sujets les bienfaits de leur civilisation, tout en les initiant aux secrets de leurs industries qui excitent sa profonde admiration. Mais il désire avant tout que les puissances européennes envoient des émissaires sages et intelligents, avec mission de terminer le différend perpétuel entre lui et l'Égypte qui enserre tous les jours davantage son royaume et s'empare de ses provinces. L'Égypte ne lui a-t-elle pas pris jusqu'ici l'Ouchéni, les Bogos, Massaouah et tout le littoral de la mer Rouge? Ne sait-il pas, en outre, qu'elle convoite son

pays entier? Il demande que ses frontières et celles de l'Égypte soient définitivement limitées au mieux des intérêts communs et il s'engage à ne pas dépasser les limites ainsi déterminées.

Cependant l'Europe ne se hâte pas de répondre à son appel. Livré à ses propres ressources, il se défend vaillamment contre ses oppresseurs, et la victoire couronne ses efforts. Pendant les années 1875 et 1876, il a exterminé les troupes d'Ismaïl et leur a pris environ vingt mille fusils. Après cette campagne glorieuse, obligé de se tourner de nouveau contre le Godjam et le Choa, qui se sont encore révoltés, il marche d'abord contre les troupes du Godjam, les bat, et donne à ce pays un chef du nom de Tékla-Hémanote, qu'il fait *négouss*. Portant ensuite la guerre au Choa, il pénètre avec son armée dans Ankober, la capitale du royaume. Le *négouss* Ménélik s'est enfui avec ses bataillons sur les montagnes voisines où Iohannès va le poursuivre. C'est alors que le clergé offre sa médiation, et rétablit la paix entre le suzerain et le vassal

révolté. Ménélik descend de ses montagnes et vient à Ankober faire sa soumission à Iohannès, qui consacre de nouveau son titre de *négouss* du Choa en plaçant de ses mains sa propre couronne sur la tête de ce descendant de Salomon.

Plus puissant que jamais, le *Négouss-Négueusti* (roi des rois) Iohannès revient à Débra-Thabor, d'où il ne s'éloigne guère que lorsqu'il a à rétablir la paix dans son royaume ou à faire la guerre aux Gallas et aux Adals, qu'il brûle de convertir au christianisme. En même temps, ses grands vassaux du Choa et du Godjam s'étendent vers le sud, et font sentir l'influence de l'Éthiopie jusqu'au cœur du royaume de Kaffa, circonstance heureuse qui permet aux explorateurs de pénétrer tous les jours plus avant dans ces contrées lointaines d'un accès autrefois si difficile. On ne doit pas oublier, en effet, qu'un officier italien du nom de Cecchi, prisonnier avec Chiarini (1), de la reine

(1) Chiarini est mort pendant sa captivité. Cecchi, resté longtemps au Choa près du marquis Antinori, est rentré en Italie d'où il va partir pour une exploration commerciale au Congo.

Guerra, ne dut sa liberté qu'à la demande impérieuse de Iohannès. Nous ferons aussi remarquer que, sans la présence des troupes éthiopiennes, il ne nous eût été permis de visiter ni le Zeboul, ni les plaines des Wollo-Gallas et des Gallas-Raïas. Enfin, Iohannès et son peuple tendent sans cesse à donner la main à l'Europe, en ouvrant et en assurant peu à peu de nouvelles communications entre les montagnes, le désert et les différents postes du littoral où certaines puissances créent des établissements. A ces divers titres, nous devons les considérer comme de précieux auxiliaires, et surtout ne point laisser passer cette occasion d'un rapprochement qui serait une source de progrès pour l'Abyssinie et de prospérité pour le commerce européen.

Après ces données générales, je suis naturellement amené à dire quelques mots de notre établissement de la mer Rouge : je veux parler d'Obok. Ce point est bien placé, à peu près à hauteur du centre de l'Éthiopie et à portée des routes suivies par les caravanes qui vont au Choa, au Godjam et au Kaffa, contrées les

plus riches de cette partie de l'Afrique ; mais il a l'inconvénient d'être à une grande distance de la frontière abyssinienne, et les produits qui arriveront à ce comptoir ne donneront aucun bénéfice jusqu'à l'époque où une voie ferrée rendra le prix de transport insignifiant. Près de *cent cinquante lieues* séparent Ankober, capitale du Choa, de notre établissement d'Obok, et les marchandises sont transportées par des chameaux dans le désert et par des mules dès qu'on approche du massif éthiopien; on comprend de reste que du café, des peaux, du beurre, de la cire et des grains arrivant à Obok par des moyens de transport si coûteux, ne produiront qu'un gain inappréciable. J'ajoute même qu'il y aura souvent des pertes sèches provenant de l'enlèvement des marchandises par les nombreuses tribus qui font métier d'attaquer les caravanes dans ces déserts où règne la loi du plus fort. Comme je l'ai déjà dit, l'or et l'ivoire pourront seuls supporter de si grands frais ; mais ces produits sont en trop petite quantité pour assurer l'emploi fructueux d'un fort capital, et je crois que, pour long-

temps encore, le petit commerce trouvera seul un avantage réel à trafiquer avec les caravanes qui viendront, à leurs risques et périls, apporter leurs produits à Obok.

On peut même se demander si les caravanes abyssiniennes ne seront pas complètement détournées de la route d'Obok par les Anglais qui occupent aujourd'hui la citadelle d'Harrar. Située au milieu du désert, cette place forte peut être considérée comme la clé de l'Éthiopie, et permettra aisément aux sujets de Sa Majesté Britannique de faire converger vers Zéïlah la majeure partie du commerce de ces contrées. On peut craindre ainsi qu'Obok ne perde toute importance commerciale.

Loin de moi la pensée, cependant, que la France doive abandonner ce point appelé à devenir un centre de ravitaillement pour sa flotte; mais je tiens à signaler l'écueil contre lequel iront indubitablement se briser les plus grands efforts et de fortes sommes d'argent, si la France ne prend pas des mesures énergiques pour étendre son influence dominatrice non seulement à travers ces déserts que tant

de crimes impunis trouvent muets, mais encore en Abyssinie. Et, comme quelques-uns semblent le croire, ce n'est pas seulement au roi Ménélik qu'il convient de s'adresser; il ne faut pas oublier que ce dernier n'est que le vassal de Iohannès, et qu'il ne fera, dans tous les cas, que ce que lui commandera son suzerain. Ne savons-nous plus, en effet, que Mgr Massaglia, ses missionnaires et quelques autres Européens, accusés d'avoir excité Ménélik à la révolte, ont été expulsés du Choa sur l'ordre exprès de Iohannès qui ne laisse échapper aucune occasion de faire éclater sa toute-puissante autorité!

Il n'y a donc pas de temps à perdre si nous voulons conserver notre influence dans ces régions aujourd'hui si convoitées. La France doit prendre possession de la baie d'Adulis et de Zoulah, dont le territoire nous appartient en vertu de traités qui n'ont jamais été contestés, et envoyer un agent près du roi Iohannès. Ce sont là les seuls moyens pratiques de se rapprocher de l'Abyssinie.

Situé à quelques journées de marche de

l'Akali-Koassaï et du Hamassen, Zoulah est le port le plus propice aux relations commerciales ultérieures, si l'on songe surtout que cette partie du plateau abyssin sera certainement la première livrée aux exploitations agricoles, les seules, à mon avis, qui soient appelées à un grand avenir dans ce pays, tant à cause de la fertilité du sol que de la salubrité de l'air qu'on y respire.

Quant à notre agent près du roi des rois d'Éthiopie, son rôle consisterait précisément à obtenir que les caravanes allant à la mer Rouge abandonnassent les routes de Zéïlah et de Massaouah pour se diriger vers Obok et Zoulah. Il défendrait, en même temps, ceux de nos nationaux qui pourraient alors venir s'établir dans les riches contrées soumises à la toute-puissance de Iohannès.

Cette digression terminée, nous allons revenir à la cour du roi et nous parlerons des différentes charges militaires, administratives et ecclésiastiques de l'État.

Après le roi des rois (Négouss-Négueusti), monarque absolu, viennent les négouss, vas-

saux de la couronne qui gouvernent chacun un royaume; les autres charges principales sont, parmi les charges militaires : 1° le *raz* (tête) princes ou chefs d'armée; 2° le *dedjasmatch*, ou général d'arrière-garde; 3° le *kégnasmatch* ou général commandant la colonne de droite; 4° le *guérasmatch* ou général commandant la colonne de gauche; 5° le *fitéorari*, ou chef d'avant-garde.

Chacun de ces chefs gouverne généralement un district ou une province, où il prélève des impôts pour subvenir aux frais de sa maison et de son armée; il rend également la justice dans les limites que nous avons déjà déterminées. Ce sont de grands feudataires qui fournissent au *Négouss* une partie du tribut payé par les villages ressortissant à leur commandement, et qui sont toujours prêts à se rendre avec leur armée à l'appel du suzerain.

Parmi les charges civiles, on distingue : 1° le *balatinguéta*, ou conseiller; 2° le *balambaraz*, ou grand écuyer; 3° le *beudgerondi*, ou trésorier; 4° le *bélétha*, sorte de chargé d'affaires ou représentant du chef absent.

Ceux qui sont investis de ces fonctions les remplissent auprès des grands personnages, tels que les négouss ou les raz. Ce ne sont pas là, cependant, des charges civiles proprement dites; il n'en existe pas en Abyssinie. Vienne la guerre, les chefs qui sont investis de ces titres monteront à cheval, et iront combattre, la lance au poing, à la tête des troupes de leur maître.

Il en est de même des charges administratives dont les attributions ne sauraient être complètement limitées. Aussi, ne cite-t-on guère que les *choum* (1) ou les *kantiba*, sorte de maires et de juges de paix qui, indépendamment de leurs droits au commandement militaire, rendent quelquefois la justice et sont chargés de la répartition des impôts entre les habitants du village qu'ils administrent. C'est à eux que s'adresse le gouverneur de la province, lorsqu'il a besoin de soldats, d'argent ou de vivres.

Au moment où nous étions en Abyssinie, le Choa était gouverné par négouss Ménélik, le

(1) *Choum* en amharinien et *kantiba* en tigréen.

Godjam par négouss Tékla-Hémanate. L'Amhara obéissait aux ordres de raz Aréa; un autre raz Aréa, oncle de Iohannès, commandait l'Akali-Koussaï et l'Agamié; le fils du roi, raz Aréa-Sellacé, siégeait à Mékelé, dans l'Enderta, et raz Allouta ayant Guébrou pour Bélétha, se tenait constamment avec une forte armée dans le Hamassen, d'où il surveillait la frontière du côté de l'Égypte. Chaque province constituait un fief relevant du *Négouss-Négueusti,* qui représente l'autorité suprême. C'est ainsi, qu'en outre des chefs cités plus haut, nous avons vu dedjaz Ambaé à Adoua, Ouag choum Bourrou à Sokota et raz Guébra Kidane, le Borgne au Zeboul, avec le commandement du pays des Wollo-Gallas et des Gallas-Raïas. Chaque village enfin avait son *choum* ou *kantiba* chargé de répondre aux réquisitions du seigneur de la province.

On le voit, nous sommes en présence d'une organisation analogue à notre système féodal, mais avec cette différence que les terres ne sont pas la propriété exclusive du seigneur; elles appartiennent aux habitants qui les culti-

vent, et qui paient un tribut proportionnel à leur revenu ; d'autre part, les charges ne sont pas héréditaires; elles sont entre les mains du Négouss qui les distribue selon son bon plaisir, et il n'est pas rare de voir un soldat d'une naissance obscure arriver aux plus hautes dignités. C'est ce qui fait la force de la royauté; le souverain n'a pas à craindre ainsi les revendications de familles que l'hérédité rend parfois si puissantes; si un chef lui porte ombrage, il le destitue et le remplace par un parent ou un ami dévoué.

Tout le secret de sa politique consiste donc dans le choix de ses hommes et dans la surveillance dont il les entoure. Iohannès montre beaucoup d'habileté dans l'application de ce système gouvernemental, et, si le mysticisme lui garantit sur son peuple un pouvoir sans bornes, les faciles moyens de répression dont il dispose mettent un frein à la puissance et à l'ambition des princes qu'il courbe entièrement sous le joug de son autorité. Ils sont, en effet, sous l'œil vigilant de chefs subalternes et de soldats dévoués qui font échouer toute

tentative de rébellion ; d'autres fois aussi, le roi, après leur avoir retiré leur commandement et leurs soldats, les garde à sa cour où la surveillance continuelle dont ils sont l'objet se cache derrière les plus grands honneurs et les plus riches présents.

Mais, bien au-dessus de ces grands feudataires, plane l'autorité de deux hommes puissants qui ont souvent tenu en échec les prédécesseurs de Iohannès; ce sont les chefs du clergé éthiopien, l'abouna et l'etchéquié, personnages qui jouissent d'une grande faveur dans le pays.

L'*abouna* ou évêque est le chef spirituel du clergé. Nous avons vu dans le courant de ce chapitre que, depuis le sixième siècle, la religion officielle de la nation abyssinienne est la religion copte. Aussi, l'*abouna,* qui est toujours un étranger, relève-t-il du patriarche d'Alexandrie tant pour l'élection que pour la juridiction. Celui-ci reçoit une somme d'environ 12,000 thalers (à peu près 60,000 francs de notre monnaie) chaque fois qu'il fournit un nouvel évêque. Condamné à terminer ses jours

en Abyssinie, l'abouna est presque toujours un pauvre prêtre qui n'accepte qu'à regret cette haute situation ecclésiastique et caresse l'espoir de fuir en Égypte lorsque les économies, prélevées sur ses revenus annuels, lui constitueront un modeste avoir. Mais il compte sans les Abyssins qui tiennent, par-dessus tout, à conserver leur évêque, peut-être un peu à cause de la somme d'argent qu'il leur coûte. Quoi qu'il en soit, les prêtres reçoivent de lui l'onction sacerdotale moyennant une rétribution, et ses pouvoirs sont très étendus. Sa demeure, ainsi que celle de l'*etchéquié*, jouit du privilège d'asile inviolable comme la plupart des monastères, comme les églises, et quelques villes saintes, telles que Axoum, Lalibéla et certains quartiers de Gondar. La colère des empereurs se heurte et se brise contre ces asiles sacrés, derniers vestiges des civilisations antiques. D'ailleurs l'influence de ce personnage est si grande que les Abyssiniens, généralement très attachés à leur foi, sont prêts à se lever à sa voix, et à se grouper sous sa bannière, surtout s'il a lancé les foudres de l'excommuni-

cation, cette arme souveraine qui est la terreur des grands de l'Éthiopie.

A côté du chef spirituel, nous voyons un chef temporel du clergé : c'est l'*etchéquié*. Comme l'abouna, il jouit d'une grande influence et a sur lui l'avantage de mieux connaître les hommes et les choses du pays, car il est toujours de nationalité abyssinienne. Son titre lui concède, en outre, le privilège important de diriger les nombreux fiefs appartenant au clergé, et d'en percevoir les bénéfices. Les troupes relevant de ces fiefs obéissent à ses ordres, et, chose étrange, il partage avec l'abouna le droit d'excommunication.

On comprend sans peine que Iohannès ait cherché à tourner à son profit la faveur dont jouissent ces deux hommes. Aussi, les garde-t-il constamment à sa cour, prétextant le besoin continuel qu'il a de leurs précieuses lumières pour la direction des affaires du pays. De cette façon, leur puissance, avec laquelle les Négouss ont eu si souvent à compter lorsque ces personnages habitaient Gondar, se trouve considérablement amoindrie. Ils sont constamment

sous l'œil vigilant du maître, et, loin de lui nuire, ils rehaussent par leur présence l'éclat du trône, et augmentent, aux yeux du peuple, le prestige de l'autorité royale.

Après l'abouna et l'etchéquié, viennent, dans l'ordre ecclésiastique, les prêtres qui desservent les paroisses et les moines qui vivent à l'ombre des couvents ou dans des grottes solitaires, ces derniers couverts de vêtements d'un cuir de couleur jaunâtre ou de dépouilles de bêtes fauves. Il existe encore un corps intermédiaire : ce sont les *deftéras* ou clercs qui ne reçoivent pas l'ordination. Ils sont plus particulièrement sous la juridiction de l'etchéquié, en ce sens qu'ils ont pour mission d'administrer les fiefs du clergé. En outre de ces fonctions, ils chantent au lutrin et exécutent des danses sacrées pendant les processions et autres cérémonies religieuses. Recrutés dans toutes les classes de la société, ils se rassemblent dans les églises à l'instar des étudiants des grandes mosquées du monde musulman, et là, ils apprennent les lois du *plain-chant, les règles de leur langue, les racines de la langue sa-*

*crée* (1) et, surtout, l'art de composer des hymnes pour chaque solennité religieuse. Ils étudient *l'Ancien et le Nouveau Testament, les Pères de l'Église, le droit civil et canonique.* Mais toute leur science ne les met guère à l'abri de la pauvreté, et ils se voient obligés de battre monnaie avec leur plume en transcrivant des prières qui, renfermées dans des sachets de cuir, sont achetées par les fidèles, et suspendues, en guise d'amulettes, soit à leur coude, soit autour du cou; beaucoup même en ornent les colliers de leurs mules et de leurs chevaux. Dans leur superstition, ils attribuent à ces objets des vertus préservatives contre les maladies et contre les dangers des champs de bataille.

Au point de vue disciplinaire et moral, nous ferons remarquer ici que le célibat ecclésiastique n'est de rigueur que pour l'*abouna* et l'*etchéquié*. La plupart des prêtres se marient. Disons, en outre, qu'on regrette de ne pas trouver en

(1) La langue sacrée en Abyssinie est le *ghèze*, qui ne s'emploie que dans les chants et les offices religieux. Les idiomes qui sont d'un usage journalier sont : le *tigréen* et l'*amharinien*. Ce dernier est le plus répandu, et l'on peut dire qu'il constitue la langue officielle. Après le *guèze*, l'amharinien est la seule langue écrite, et elle sert à rédiger les messages des *Négouss*.

général dans tous les représentants de la hiérarchie religieuse des hommes d'un savoir étendu. Ils aiment beaucoup à discuter les questions de religion avec les étrangers qui viennent dans leur pays; mais ils emploient habituellement des raisonnements spécieux qui dénotent leur profonde ignorance des principes fondamentaux de la morale religieuse. Dans l'ordre intellectuel comme dans l'ordre moral, on sent le relâchement, le servilisme, la vénalité. Point d'élans supérieurs, point d'aspirations élevées; les vraies sources de vitalité semblent complètement taries. Sous ce rapport, l'Abyssinie, comme beaucoup d'autres peuples d'Orient, dort encore du sommeil de l'antique décadence.

Le peuple abyssin paraît animé d'une foi robuste; peut-être même oserions-nous lui reprocher de l'exagération dans ses enthousiasmes religieux. Sa vénération, sa confiance, son amour se manifestent particulièrement dans son culte envers la sainte Vierge, le Sauveur du monde, saint Georges et saint Michel. Nous ne saurions traiter ce sujet sans mentionner

le besoin de copier la Palestine et surtout Jérusalem : nous en trouvons la preuve dans les églises monolithes de Lalibéla qui rappellent les principales églises de l'antique capitale de la Judée, ainsi que dans d'autres institutions, telles que la fondation d'un temple et de monastères dans cette même ville. Il n'est pas rare d'entendre le peuple appeler sa religion la *religion de Jérusalem,* et le *Négouss* lui-même ne s'intitule-t-il pas *roi de Sion!*

Nous ne terminerons pas cet aperçu sans dire un mot de la liturgie.

En se séparant de l'Église romaine, les sectes orientales conservèrent leurs liturgies propres. Celle des Abyssins, qui, comme on le sait, est empruntée des Coptes, offre les particularités suivantes :

1° Les offices se célèbrent en langue *ghèze;* pendant leur durée, les *defteras* chantent des hymnes de leur composition, et les fidèles chantent des psaumes.

2° Les officiants sont séparés des assistants par un voile ou un mur d'enceinte qui rappellent le voile du temple de Jérusalem.

3° La communion se donne sous les deux espèces.

4° Durant l'année, on observe quatre carêmes. Celui de cinquante jours, qui est le plus long, et qui précède la fête de Pâques, interdit l'usage de la viande, des œufs et du lait; alors, les Abyssins se nourrissent exclusivement de pain et d'une sauce poivrée connue sous le nom de *chiro*.

Quoique la religion officielle nationale soit restée copte, on voit en Abyssinie quelques représentants du mahométisme, principalement parmi les négociants de Gondar, où ils ont un quartier spécial. Le catholicisme lui-même compte çà et là bon nombre de prosélytes, parmi lesquels se recrute un clergé indigène qui donne des espérances, grâce au dévouement de Mgr Thouvier et de ses missionnaires. Mais ces derniers ont beaucoup à lutter contre l'intolérance religieuse du clergé copte, et il n'est pas rare, comme nous l'avons vu dans le cours de notre voyage, qu'ils soient victimes de certains revirements ou de certains désastres politiques. Le protestantisme, seul,

n'est pas accrédité dans ces contrées; ce qui le rend suspect et le fait rejeter, c'est, sans doute, qu'il ne reconnaît pas le culte de la sainte Vierge, pour laquelle, avons-nous dit, les Abyssins ont une grande vénération.

Quelque abrégé qu'il soit, ce résumé des annales éthiopiennes permet de suivre la marche de la civilisation dans ce pays, civilisation dont les étapes ont été marquées par les différentes phases de la religion. Il n'était pas indifférent non plus de décrire, en quelques lignes, l'organisation politique actuelle, qui ne semble pas avoir subi de sérieuses modifications depuis de longs siècles, malgré les nombreuses révolutions qui ont ensanglanté l'Éthiopie.

Tous ces détails ne nous paraissent pas superflus à cause surtout de l'intérêt bien juste que doit nous inspirer ce pays par la vaillance dont les habitants ont su faire preuve en luttant pour leur indépendance et en opposant une barrière infranchissable aux flots si envahissants du mahométisme.

# CHAPITRE XII.

De dangereux voisins. — Le mariage. — Mets abyssins. — La farine et le pain. — L'armée. — Son organisation. — Ses joutes. — Chant de guerre ou E' Cara. — Les femmes à l'armée. — Le général Kirkam. — Sa mort. — Promesses du Négouss.

Nous passâmes quarante jours au Zeboul. Nous occupions le sommet d'un piton que dedjaz Guébra Kidane avait fait dénuder pour y établir sa résidence. Dans la vallée et sur les flancs de ce piton un lion (1) et une lionne avec leur lionceau avaient fixé leur demeure, et chaque nuit, en prenant leurs ébats, ils faisaient retentir la forêt de rugissements graves, sonores et prolongés. Plusieurs fois leurs voix se rapprochèrent assez pour nous obliger à prendre les armes et à nous mettre à l'affût : nous craignions qu'attirés par notre troupeau de mules, de chevaux, de bœufs et de mou-

(1) En amharinien, *ambessa*.

tons, ils ne vinssent nous attaquer malgré les feux que nos hommes entretenaient avec le plus grand soin. Ces terribles animaux n'étaient sans doute pas pressés par la faim, qu'ils pouvaient facilement apaiser dans ces parages, où se pressait alors une nombreuse armée, car ils s'éloignèrent chaque fois sans chercher à pénétrer dans notre campement. Pendant le jour, les aigles, les vautours et les faucons, qui font leurs aires sur les cimes des montagnes éthiopiennes, planaient dans les nues se disputant l'empire des airs; ces audacieux oiseaux de proie ne craignaient pas de plonger sur le sommet du piton pour enlever, à quelques pas de nous, un morceau de viande abandonné.

Là, le Négouss nous traita généreusement; il nous envoya, chaque jour, une vache ou des moutons, le pain nécessaire à nos hommes et du *taidje* en abondance.

Pendant ce long séjour au milieu de cette agglomération d'hommes de tous les rangs, nous avons pu étudier de près leurs habitudes et leurs mœurs; nous profiterons donc de cette circonstance pour entrer dans les détails

qui n'ont pas encore trouvé place dans ce court récit.

Disons d'abord ce qu'est le mariage en Éthiopie, et de quelles cérémonies il est précédé et suivi. On peut se marier soit civilement, soit religieusement. Le mariage que nous qualifions de *civil* n'exige que le consentement des époux, et n'est consacré par aucune autre cérémonie qu'un dîner copieux suivi d'un grand festival ou le *taidje* ne cesse de couler à flots. De tels liens sont, on le comprend, aussi faciles à briser qu'ils ont été faciles à former; le divorce existe donc de fait, sans l'intervention de la loi. Ce genre d'union est plus particulièrement dans le goût des Abyssiniens, et c'est de cette façon que se maria le *beudgerondi Léotey* pendant notre présence au Zeboul.

Le mariage religieux, au contraire, est indissoluble; la cérémonie est précédée d'un repas où le *chiro*, le *brondo* et le *taidje* jouent un rôle important. Dès que le dîner touche à sa fin, les futurs époux sont amenés au milieu de l'enceinte, revêtus de leurs plus riches costumes, la jeune fille couverte d'un long voile

blanc. A ce moment arrivent en procession les membres du clergé portant des cierges et chantant des psaumes. Puis, les deux jeunes gens, dont l'apport mutuel a été préalablement compté devant le curé de la paroisse, sont placés sous un grand voile, et c'est ainsi qu'ils entendent prononcer les paroles sacramentelles du rite copte. Dès ce moment, ils sont unis, et l'épouse n'a plus qu'à monter sur sa mule pour se rendre au domicile de son mari, escortée par la foule des femmes qui, tout le long du chemin, font retentir les airs de leurs joyeux *iou-iou*.

Après cela, les hommes, simulant des combats et débitant leurs chants de guerre, se livrent à des fantasias qui deviennent plus pittoresques à mesure que les fumées du *taidje* leur montent au cerveau.

Nous avons nommé le *chiro* et le *brondo* comme accompagnements indispensables de ces réjouissances. Ces deux mets abyssins méritent une description, le premier parce qu'il paraît être le *summum* de l'art culinaire en Abyssinie, le second parce que, composé exclusivement de viande crue, il donne lieu à

des festins dont les détails sont caractéristiques et intéressants.

Le *chiro* est un mets très estimé dans le pays, mets qui ne manque pas de saveur et qui ne déplairait pas au palais le plus délicat, s'il n'était terriblement épicé. Il se compose de farines de fèves, de pois et de *schimbéras* broyés avec du sel, des oignons, de l'ail, du girofle et du poivre noir ou *berberi*. Ajoutez à ces ingrédients une forte dose de beurre, généralement rance, et vous aurez une idée de ce plat national qui, servi bouillant, présente un aspect assez séduisant. Mais, si vous n'êtes déjà habitué à la cuisine pimentée de l'Orient, n'y touchez qu'avec circonspection, sous peine de vous incendier la langue et le palais avec cette sauce bouillante et assaisonnée outre mesure d'épices de toutes sortes. C'est là le *chiro* simple des temps de carême, que les riches complètent en y mêlant de la viande d'antilope, taillée en lanières, laquelle, séchée au soleil, est ensuite réduite en poudre. Ainsi boucanée et pilée, cette viande se conserve longtemps, et ne fait partie du *chiro* que dans les grandes occasions.

Les Abyssins font également usage de la viande de bœuf légèrement grillée sur des charbons ardents, et qu'ils mangent saupoudrée de poivre noir ou de piment rouge. Mais, après le *chiro,* leur plus grand régal est le *brondo* ou viande crue. Donnez-leur, comme nous l'avons fait au Zeboul pour nos serviteurs, un bœuf ou une vache à manger; ils lui tranchent immédiatement la tête au moyen d'un sabre soigneusement affilé, et, se groupant ensuite autour de la bête dépouillée, ils taillent dans les chairs encore pantelantes, de longues lanières qu'ils saupoudrent de piment rouge, et dont ils introduisent une extrémité dans la bouche. Puis, tout en maintenant l'autre extrémité de la main gauche, ils tranchent au ras des lèvres, de leur main droite armée d'un petit couteau à lame recourbée et avalent gloutonnement d'énormes bouchées tout en se livrant, par des danses et des chants, aux manifestations de la joie la plus bestiale. Ce singulier repas ne cesse que lorsque la charpente osseuse de l'animal, ainsi dévoré, est complètement dénuée de ses chairs.

Cependant l'Abyssin est habituellement sobre; en dehors de ces repas pantagruéliques, qui sont très rares, il se nourrit de farine et de galettes diversement confectionnées. Il boit du *taidje* et une espèce de bière nommée *bouza*, brassée avec de l'orge et des croûtes de pain de *dourah;* mais le plus souvent il ne boit que de l'eau.

Puisque nous venons de parler des mets de prédilection des Abyssins, nous croyons utile de compléter ici notre description en indiquant quels procédés ils emploient pour obtenir de la farine et comment enfin ils fabriquent le pain qui sert de principale nourriture au peuple. Le pain est fait avec la farine de *tief,* de *sorgho* ou *dourah* (1), d'orge ou de froment. Les femmes sont chargées de le préparer. Elles mettent d'abord les grains dans un tronc d'arbre creusé, sorte de pilon, où elles les décortiquent au moyen d'une barre de bois qu'elles agitent verticalement ; cette opération terminée, les grains sont disposés sur la pierre

(1) Nom indigène du sorgho. Le *tief* est un grain très répandu en Abyssinie.

qui sert de moulin. De forme ovale, et à plan incliné, cette pierre mesure environ $1^m,50$ de long sur 1 mètre de large et $0^m,60$ de haut; à sa surface et à quelques centimètres du bord, on a creusé une rigole circulaire qui entoure une surélévation centrale de forme rectangulaire et légèrement concave. C'est sur cette surface concave que les femmes écrasent le grain avec une pierre convexe et mobile qu'elles manient des deux mains; à mesure que le grain est moulu, la farine tombe dans la rigole et glisse ensuite dans un auget creusé à son extrémité. Mais, le plus souvent, cet appareil est très simplifié et ne se compose que de deux pierres mobiles, l'une concave et l'autre convexe. Dans les deux cas, les femmes sont ainsi assujetties à un travail très fatigant qui consiste à frotter ces deux pierres l'une contre l'autre jusqu'à ce que les grains soient moulus. Le même procédé est également employé pour moudre le café, le poivre, le piment et les graines d'une plante saponaire très abondante en Abyssinie, qui, réduites en poudre, servent de savon aux indigènes (1).

(1) Nous avons très souvent fait laver du linge avec cette poudre,

On fabrique, en Abyssinie, plusieurs espèces de pain; le meilleur est fait avec de la farine de froment et un peu de levain : c'est l'*ambécha*. Cuit entre deux plaques de fer chauffées dessus et dessous dans un fourneau en terre, l'*ambécha* est un gâteau rond d'une épaisseur de 3 à 4 centimètres. Quoique la farine ne soit jamais blutée, ce pain n'est pas d'un goût désagréable; mais il est très indigeste. Les riches seuls en font leur aliment à cause de l'installation particulière qu'exige sa fabrication, installation qui ne se trouve que dans les villages. Les Abyssins de toutes classes mangent plus généralement de minces galettes de blé, d'orge, de *tief* et de *dourah* cuites sur une plaque de fer battu chauffée à l'avance. Dépourvues de levain, ces galettes offrent un aspect mucilagineux et sont surtout très indigestes. Les soldats et les caravanes dont le bagage, particulièrement léger, ne comporte pas de plaques, chauffent des cailloux au feu

qui, pour ne pas valoir le savon d'Europe, n'en est pas moins précieuse pour le voyageur qui ne peut se charger d'assez de savon pour un voyage de longue durée.

du bivouac et les enduisent d'une couche de pâte qu'ils font cuire sur des charbons ardents; souvent même, ils se contentent de délayer, dans le creux de la main, de la farine légèrement humectée d'eau; ils font ainsi des boulettes qu'ils avalent à l'aide d'une gorgée d'eau.

Malgré cette nourriture peu réconfortante, l'Abyssin, marcheur infatigable, est un excellent fantassin, et la gloutonnerie dont il fait preuve, lorsqu'il dévore le *brondo,* trouve son explication naturelle dans la frugalité même de ses repas.

Il est temps enfin de parler de l'organisation de l'armée abyssinienne que nous avons sous les yeux et à laquelle nous devons d'avoir pu donner tous les détails qui précèdent. C'est dans cette armée, image fidèle de la nation, que nous trouverons encore bien des points de ressemblance avec l'antiquité et le moyen âge.

Lorsque le *Négouss-Négueusti,* ce grand suzerain des royaumes et des provinces éthiopiennes, a quelque guerre à soutenir, il envoie ses ordres à ses grands vassaux; ceux-ci font

publier ces instructions au son du *nagarit* dans toute l'étendue de leur commandement, et convoquent ainsi les hommes valides pour les enrôler sous leur bannière. Chaque prince ayant enrôlé son *armée féodale,* se met ensuite en route, et rejoint le camp du roi par le chemin le plus court; l'*armée royale* se trouve ainsi constituée. La guerre finie, ces troupes sont licenciées, et chaque guerrier se rend isolément dans son village où il reprend les travaux des champs. A côté de ces armées convoquées par le roi ou les princes dans des cas particulièrement graves, comme la rébellion d'un vassal ou l'invasion du territoire, il existe une autre catégorie de soldats, qui fait métier de la profession des armes. Volontairement liés au service d'un chef célèbre, ils suivent la fortune de ses armes, et passent leur vie à guerroyer. La guerre est-elle productive, ils vivent dans l'abondance. Dans le cas contraire, ils supportent, sans murmurer, les plus grandes privations; alors, du reste, la disette n'est pas de longue durée, car ils reviennent dans la province gouvernée par leur chef, et

vivent sur le pays. En outre, à certaines époques de l'année, ces guerriers sont dispersés dans les villages et vont eux-mêmes prélever les vivres nécessaires, chez les habitants préalablement désignés par le *choum* . cet impôt militaire se nomme *fessèze*.

En temps de paix, *l'armée royale* n'adopte point de marche; généralement, le *Négouss* part le premier avec son état-major, ses serviteurs et quelques soldats; il s'arrête et fait dresser sa tente dès qu'il a trouvé un endroit convenable. Après lui les chefs se mettent en route quand et comme bon leur semble; c'est alors un pêle-mêle indescriptible de guerriers, de femmes, de chevaux, de mules et d'ânes, qui encombrent le chemin et débordent de tous côtés malgré les rochers qui hérissent les flancs des montagnes à travers lesquelles la route est généralement tracée. Dès qu'il aperçoit la tente du Négouss, chaque chef choisit, dans son voisinage, un emplacement pour y établir son camp. Inhabitée le matin, la contrée se couvre en un clin d'œil, de tentes et de huttes en branchages autour desquelles règne une ani-

mation extraordinaire; si l'armée séjourne quelque temps dans le même endroit, les marchands déballent leurs marchandises et les paysans des environs apportent leurs produits : une ville se trouve ainsi créée avec son marché journalier. Mais cette ville disparaîtra, comme par enchantement, dès que les *nagarits* et les *mélékètes* du *Négouss* auront donné le signal du départ. Chemin faisant, Iohannès se plaît quelquefois à exécuter une *fantasia* avec les princes de son entourage. Rencontre-t-il une plaine favorable, il descend de sa mule, monte son cheval de bataille, et se livre à un galop désordonné. Ses officiers imitent immédiatement son exemple, et se mettent à sa poursuite dans le but de toucher de la main l'épaule royale. A un moment donné Iohannès s'arrête enfin pour se fixer sur un point élevé, d'où il assiste, immobile, aux joutes équestres de ses favoris.

Si, en temps de paix, aucun ordre ne règne dans la marche de l'armée royale, il n'en est point de même pendant la guerre. Dès qu'il est en pays ennemi, le Négouss désigne les chefs qui doivent commander l'avant-garde, l'arrière-

garde et les flancs. Chaque chef prend alors son ordre de bataille; mais les soldats, cavaliers ou fantassins, ne connaissent d'autre formation que de se grouper autour de leur *fitéorari* ou de leur *dedjaz*. Les femmes et les bagages se tiennent généralement au centre et s'arrêtent dès que l'armée arrive en présence de l'ennemi. A cet instant suprême, chacun de ces *chevaliers bannerets* monte à cheval et court à l'ennemi entouré de ses hommes d'armes, qui se sont débarrassés de la *chemma* ou l'ont enroulée autour du corps; il se livre alors sur toute la ligne de bataille une infinité de combats singuliers, où, comme aux temps féodaux, la victoire reste au plus courageux, au plus adroit et au plus fort.

L'armée abyssinienne comporte des cavaliers (férassénia) et des fantassins (agrinia), sans qu'il y ait cependant une ligne de démarcation suffisante pour caractériser, comme chez nous, deux armes différentes. Fantassins et cavaliers combattent généralement pêle-mêle; et, si les premiers dominent au sein des armées recrutées dans les contrées les plus monta-

gneuses et les plus pauvres, les seconds, au contraire, forment les plus gros bataillons dans les pays où de vastes plaines facilitent l'élevage des chevaux. Il convient de dire, néanmoins, que, pour certaines expéditions qui nécessitent une grande rapidité dans l'exécution, les chefs s'entourent exclusivement de cavaliers; mais ce sont là des cas extraordinairement rares.

Quoique ne connaissant pas les manœuvres et les exercices de nos armées modernes, les Éthiopiens n'en ont pas moins leurs rassemblements militaires, leurs revues et leurs exercices particuliers. Lorsqu'elles se réunissent, les troupes forment une profonde ligne de bataille devant laquelle passe le chef avec sa suite; après cette parade, les différentes fractions s'éparpillent dans la plaine, et les joutes commencent. Ici, des guerriers à pied ont formé deux camps distincts, et simulent un combat; chacun choisit son adversaire sur lequel il se précipite en se couvrant de son bouclier; là, ce sont des cavaliers armés du bouclier et d'une baguette en bois de $1^{m},50$ de long; cette baguette est l'arme courtoise remplaçant, dans

ces tournois modernes appelés *gouxe* en langue abyssinienne, le javelot du champ de bataille. Comme pour l'exercice à pied, deux camps se forment, et, comme au jeu de barres, les cavaliers sortent alternativement du rang pour défier leurs adversaires, et décrivent de gracieuses voltes en se couvrant du bouclier sur lequel ils reçoivent, le plus souvent, la baguette qu'une main sûre vient de lancer avec force.

Ces simulacres de combats sont d'excellents exercices qui familiarisent rapidement avec le maniement des chevaux et des armes; les Abyssins y déploient beaucoup d'adresse.

Pendant ces joutes, auxquelles il ne dédaigne quelquefois pas de prendre part, le chef se tient sur un monticule où il reçoit, comme après une bataille (1), l'hommage de ses guerriers. Chacun de ces derniers a son chant de guerre ou *f'cara* qu'il vient débiter devant son seigneur en brandissant sa lance, et en exécutant une danse guerrière. Les princes eux-

(1) Après chaque combat, les guerriers viennent déposer aux pieds de leurs chefs les dépouilles sanglantes arrachées aux corps de leurs ennemis et débitent leur chant de guerre ou *f' cara*.

mêmes chantent leur *j'cara* dans certaines circonstances, mais surtout lorsqu'ils veulent animer le courage de leurs soldats.

Le capitaine Girard (1) cite celle que débita en sa présence le Négouss Iohannès, alors qu'il n'était encore que dedjazmatch; la voici :

« J'ai reçu et j'ai donné des coups de lance; je suis Kassa; je suis le fils D'jabafankel. Une balle autour de mon cou me sert de *mateb* (2); je suis le fils D'jabafankel, je suis un lion, fils d'un lion; sur mon cheval *Fanzo,* j'ai battu les Gallas; j'ai percé de mon sabre les gens du Tigré; avec mon fusil j'ai vaincu l'Amhara; dans les précipices les plus profonds, j'ai culbulté les Taltals. Oui! je suis le fils D'jabafankel. Hier, j'étais *balambaras,* aujourd'hui, je suis *dedjasmatch*, demain je serai *raz*. Je suis Kassa; je ne crains personne. Où est celui qui m'a vu fuir? Qu'il se présente celui qui osera m'enlever mon bouclier! »

Ne comprend-on pas en lisant ces paroles

(1) *Souvenirs d'Abyssinie,* par le capitaine Girard, page 119.

(2) Le *mateb* est le cordon bleu que tous les chrétiens d'Abyssinie portent autour du cou.

de défi, que le capitaine Girard ait pu se croire un instant transporté sous les murs de Troie, et entendre les vanteries mises par Homère dans la bouche de ses héros!

Maintenant que nous savons comment sont constituées les armées en Éthiopie, il nous reste à parler des approvisionnements et des moyens de transport. Si compliqué dans nos armées, ce service est ici très simple. Chaque guerrier pourvoit à sa nourriture et à son entretien lorsqu'il se rend au camp de son maître; mais, à partir de ce moment, les provinces parcourues sont mises à contribution pour défrayer les troupes, et, quand elles arrivent sur le théâtre de la guerre, elles se livrent à un pillage sans frein et laissent derrière elles la ruine et la désolation. Quelquefois aussi, tout cela ne suffit pas; alors le Négouss envoie des ordres à ceux de ses vassaux qui ne sont pas à l'armée, et ils lui font parvenir aussitôt des convois de provisions qu'il distribue ensuite entre ses chefs.

Beaucoup de femmes enfin suivent l'armée, s'associant aux dangers et aux fatigues de celui

à qui elles sont attachées soit en qualité de femmes légitimes, soit en qualité de concubines ou de servantes; elles remplissent un rôle important, et font toujours preuve d'un dévouement admirable. Ce sont elles qui, pendant les longues marches, portent les ustensiles de cuisine et les provisions de toutes sortes; ce sont elles qui, en arrivant au campement, vont chercher l'eau et le bois; ce sont elles enfin qui moulent péniblement le grain, et font le pain nécessaire à leur entourage. Pleines d'attentions pour les guerriers qu'elles accompagnent, elles leur lavent les pieds ou pansent leurs blessures, et ne cessent de leur prodiguer les soins les plus affectueux.

Cependant un Anglais du nom de Kirkam, resté près de Iohannès après l'expédition de ses compatriotes en Abyssinie, tenta de lui inspirer le désir de faire dresser ses troupes à l'européenne. Les débuts de Kirkam furent heureux. On croit pouvoir attribuer aux conseils qu'il donna à Iohannès la victoire que celui-ci remporta sur Gobassié, sous les murs d'Adoua. Kirkam fut récompensé par l'investiture de

plusieurs districts très fertiles d'où il tirait d'assez bons revenus. Plus tard, il se chargea d'instruire une compagnie composée de jeunes gens choisis parmi l'élite de l'armée; ces guerriers apprirent facilement les exercices et les manœuvres que leur enseigna leur instructeur, mais ils ne surent point se plier à la discipline de fer qu'il essaya de leur imposer, et ils se plaignirent amèrement au *Négouss* de sa brutalité. Alors, Iohannès manda Kirkam, et lui ordonna de renoncer à ses essais d'instruction militaire. Depuis cette époque, il n'a été fait dans ce sens aucune tentative nouvelle, et les bandes abyssiniennes, ayant battu les troupes organisées d'Ismaïl, le Négouss et ses lieutenants considèrent que, dans son état actuel, leur armée est la première du monde. D'autre part, le budget de l'Abyssinie n'est pas encore suffisamment équilibré pour permettre au roi d'entretenir une mission militaire étrangère, seule capable de généraliser les connaissances militaires modernes dans un pays neuf. Donc, malgré ses efforts, Kirkam ne pouvait obtenir qu'un faible résultat, celui de créer, pour le

*Négouss,* une sorte de garde d'honneur manœuvrant à l'européenne. Avec ses *quatre ou cinq millions* d'habitants, qui fournissent un minimum de *quarante mille* fusils et plus de *cent mille* lances, l'Éthiopie n'aurait tiré aucun avantage sérieux de cette création, capable tout au plus de flatter l'orgueil d'un despote moins attaché que ne l'est Iohannès aux traditions de son pays. Quoique ayant abandonné le rôle d'instructeur militaire qu'il s'était donné tout d'abord, Kirkam n'en continua pas moins à remplir dans l'armée du Négouss les fonctions d'un général, et il se rendit très utile pendant la campagne qu'eut à soutenir l'Abyssinie contre l'Égypte. Peu de temps après les victoires de Iohannès, il fut chargé par lui d'une mission confidentielle près de la reine d'Angleterre. Cette mission devait lui être fatale; il ne dépassa point Massaouah. A peine arrivé dans cette île, il fut arrêté et enfermé par ordre du gouverneur Ratif pacha, celui-là même qui avait commandé les troupes égyptiennes tombées à Goura sous les coups des lances éthiopiennes. Le général du Négouss

(comme s'intitulait Kirkam lui-même) mourut bientôt dans sa prison.

Nous étions encore au Zeboul, lorsqu'arriva le père Coulbaut, envoyé par Mgr Thouvier. Le lendemain de son arrivée, ce missionnaire se rendit en compagnie du vice-consul chez le Négouss, avec lequel il dut entrer dans une de ces longues discussions dogmatiques qu'affectionnent les Abyssins. Cependant M. Coulbaut fut satisfait des résultats de cette audience au cours de laquelle le roi promit de faire respecter les missionnaires catholiques, de leur faire restituer leurs biens et rebâtir l'église d'Alytiéna, brûlée par les guerriers de Tédla.

Tout paraissait donc conspirer en faveur du vice-consul : l'abbé Guébra-Mariam avait été remis entre ses mains, le kantiba Moussa recouvrait sa liberté, et les missionnaires, arrachés à leur horrible captivité, devaient être protégés et rentrer sous peu dans leurs biens. Malheureusement ces dernières promesses ne reçurent qu'un commencement d'exécution : Mgr Thouvier vint à Mekelé, où il ne toucha que 800 thalers, et, un peu plus tard, les catholi-

ques d'Alytiéna se voyaient dans l'obligation d'abandonner leurs biens et de descendre dans le désert, pour échapper aux coups d'une nouvelle persécution.

Quelques jours après cette visite du vice-consul de France, le Négouss nous fait prévenir qu'il va partir bientôt avec son armée : il ne veut pas poursuivre les Adals qui se sont réfugiés dans le désert, et, confiant la garde de sa conquête à raz Guébra Kidane, il va se diriger vers Mékelé où il nous donne rendez-vous.

Nous allons donc quitter nous-mêmes ces contrées lointaines pour nous rapprocher du point de départ; mais autant pour éviter tous les désagréments d'une marche pénible au milieu des chemins encombrés par l'armée royale, que pour voir les églises monolithes de Lalibéla, si vantées par les indigènes, nous profitons de notre visite d'adieu pour demander à Iohannès de rejoindre Mékelé en passant par les sommets des montagnes du Lasta et des Agaos. Il nous accorda gracieusement cette autorisation, et le 12 au soir, nous étions prêts à nous remettre en route.

# CHAPITRE XIII.

Départ du Zeboul. — La Goulima. — L'Aboï-Médo et l'Abouna-Youseph. — Un *choum* récalcitrant. — Le *Rhynchopetalum montanum*. — Biet-Ambessa. — Un peu de géologie. — Lalibéla et ses onze églises monolithes. — Monuments de Gondar et d'Axoum.

Le 13 septembre, à l'heure matinale où le soleil éclairait de ses rayons naissants les vastes plaines des Adals, nous partîmes du Zeboul, que le Négouss devait abandonner lui-même quelques jours plus tard. Nous avions pour compagnon de voyage M. Abarguès de Sosten, que le désir d'explorer les environs du lac Haïk, entraînait dans les régions du sud. Nous ne prîmes pas immédiatement la direction de Lalibéla, nous tenions à connaître le cours de deux rivières importantes qui, descendant des hauteurs de l'Abaï-Médo, vont se perdre dans les sables du pays des Adals ou se mêler aux

eaux du lac Aoussa. Nous descendîmes donc vers le sud et passâmes la journée du 14 septembre sur les bords de la Goulima, après avoir traversé l'Ormat. Ces deux cours d'eau ont une marche à peu près parallèle; ils coulent vers le sud-est et arrosent une contrée qui nous a paru très fertile et où la température est très élevée (1).

Le lendemain, nous laissons notre nouveau compagnon continuer sa route vers le lac Haïk, et nous retournons à Kobbo pour prendre ensuite le chemin de Lalibéla à travers une région très accidentée, qui nous permettra de donner, chemin faisant, quelques idées sur la formation géologique de l'Abyssinie, en même temps qu'elle nous fournira des renseignements géographiques d'une grande importance. Nous allons parcourir, en effet, une partie fort intéressante de la grande ligne de partage des eaux, et nous y verrons se continuer un de ses principaux rameaux, composé de roches éruptives et de coulées immenses au milieu des-

(1) Nous avons constaté 39 et 40 degrés centigrades sous la tente.

quelles s'élèvent les pics dénudés de l'Aboï-Médo et de l'Abouna-Youseph. C'est du pied de ces majestueux pitons que s'élancent vers le nord les eaux du Tellaré, vers le sud celles du Takazzé, et vers le sud-est enfin celles qui vont grossir le Gordeum, l'Ormat et la Goulima. Le mont Aboï-Médo s'y fait particulièrement remarquer au point de vue orographique, en ce sens qu'il est la partie de la ligne de faîte principale autour de laquelle les eaux se divisent pour aller vers le bassin du Nil d'un côté et vers celui de la mer Rouge ou du lac Aoussa de l'autre.

De Kobbo, nous remontons le cours du Gordeum en suivant son lit à peu près desséché, et nous nous arrêtons à Baou-Gordeum. Le pays que nous parcourons ce jour-là, se ressent du voisinage de la plaine des Gallas-Raïas, et présente les mêmes cultures ; on y voit surtout des champs de sorgho et de cotonniers. Le 18 septembre, nous gravissons les pentes abruptes de la montagne jusqu'à Magdala-Sénequiama et Zoramba, au pied des cimes de l'Aboï-Médo. Le sol y est humide et maré-

cageux ; nous sommes aux sources de l'Ormat et du Gordeum. Nous venons de parcourir une contrée analogue au territoire d'Aïa, où des arbres nombreux couvrent des pentes abruptes et descendent jusque dans la profondeur des ravins. A Magdala-Sénequiama, notre campement fut visité par un superbe léopard, qui faisait de grands ravages dans la contrée ; M. Herbin et moi nous mîmes à l'affût dans l'espoir de pouvoir le tirer; la nuit était trop obscure et nous ne pûmes voir que deux fois ses yeux briller dans l'ombre comme deux charbons ardents.

Nous devions aussi recevoir des vivres à Magdala-Sénequiama ; mais le *choum* était introuvable. Après de longues recherches dont s'était chargé bacha Waldo, ce chef vient enfin au campement, où nous le gardons à vue après lui avoir attaché les mains derrière le dos. Nous le menaçons de ne lui rendre la liberté que lorsqu'il aura satisfait à nos besoins, sinon il sera conduit près du roi pour y être jugé. Le lendemain matin, ses administrés n'ayant rien apporté, nous obligeons ce *choum* récalcitrant

à suivre la caravane sous escorte; et, tout le long de la route, il ne cessait de crier aux habitants des hameaux de sa juridiction d'avoir à apporter des vivres, s'ils ne voulaient pas que leur chef fût traîné devant la justice du Négouss. Le soir de la première journée de marche, sa femme arriva, accompagnée de serviteurs chargés de provisions. Il y avait peu de choses, il est vrai, mais eu égard à cette marque de bonne volonté, nous le rendîmes à la liberté l'engageant à exécuter plus fidèlement dans l'avenir les ordres de son maître. C'est avec cette fermeté qu'il faut agir dans la plupart des villages éthiopiens, si l'on veut obtenir le peu de vivres que le roi ordonne aux habitants de délivrer aux personnes de marque qui voyagent dans son pays. Et je crois pouvoir ajouter que l'on fait bien en exigeant beaucoup, car les paysans n'en payent pas moins cet impôt, dont le produit reste entre les mains de l'honnête *choum*, lorsqu'il ne l'a pas donné à ceux à qui il revient de droit. Le 20, nous suivions la ligne de faîte, de Zoramba à Ouendatche; nous avions dépassé 3.000 mè-

tres d'altitude, et nous retrouvions la flore des hauts plateaux de l'Abyssinie proprement dite. Là, le *tief*, l'orge, le *dourah* et le *schimbéra* élèvent leurs jeunes pousses au-dessus du sol ombragé çà et là par des mimosas, des oliviers et quelques genévriers. De Ouendatche à Mohat, aux altitudes de 3.625 à 3.700 mètres, toute végétation arborescente disparaît pour faire place à une plante remarquable qui garnit le flanc et le sommet des montagnes : c'est le *Rhynchopetalum montanum* des botanistes, que les Abyssins appellent *djébéra*, plante caractéristique de cette partie de l'Éthiopie.

Assez semblable à celle d'un palmier, sa tige, qui mesure en moyenne $0^{m},60$ centimètres de circonférence, est creuse et s'élance de 3 à 5 mètres au-dessus du sol; son extrémité est garnie d'un faisceau de feuilles vert-clair, ayant la forme de celles de l'aloès sans en avoir la consistance; la nervure médiane en est jaune. Longues de $0^{m},50$ centimètres environ, ces feuilles s'élèvent presque verticalement avant la floraison, pour se replier ensuite en dehors et dans la direction du sol, à mesure

DJÉBÉRA *(RHYNCHOPETALUM MONTANUM)*

que pousse et grandit, au centre, une énorme grappe de fleurs d'un bleu pâle, magnifique panache de $0^{m},60$ d'élévation à son maximum de croissance. A ce moment, le *djébéra* atteint jusqu'à 6 et 7 mètres de hauteur. Mais, cette plante meurt, se dessèche et tombe dès que ses graines imperceptibles sont arrivées à maturité. Celles-ci se répandent alors sur le sol et donnent naissance à de nouveaux rejetons, qui viennent peupler ces montagnes, abruptes où les *Rhynchopetalum* forment de gracieux bosquets.

Suivant toujours la ligne de faîte, nous arrivons au col de Ouédeviguié, au pied de l'Abouna-Youseph. Nous sommes à 4.024 mètres d'altitude, le *Rhynchopetalum* n'apparaît plus, un vent froid agite des bruyères, des chardons arborescents et des fleurs aux vives couleurs; des immortelles jaunes, blanches et roses, émaillent des prairies où pousse une herbe courte et rare. L'air singulièrement raréfié de ces points élevés, nous fait éprouver le malaise particulier auquel on a donné le nom de *mal de montagne* : c'est une gêne de la respira-

tion qui nous oblige à nous arrêter fréquemment.

A Ouédeviguié, nous sommes en présence d'un phénomène géologique assez fréquent en Abyssinie. Des filons de roches basaltiques d'une grande étendue forment des murailles hautes de 1 à 2 mètres et larges de $0^m,50$ à $0^m,60$; ces filons ont une direction est-ouest légèrement nord, et jouissent de la propriété d'affoler la boussole au point d'en renverser complètement l'aiguille.

De Ouédeviguié nous descendons dans un ravin profond formé par le Katchenaba, et remontons ensuite sur un vaste plateau situé au sud des pics de l'Abouna-Youseph ; là, nous marchons dans les prairies marécageuses, d'où jaillissent des sources ferrugineuses. A l'extrémité sud de ce plateau, s'ouvre un immense demi-cirque aux parois rocheuses. Nous descendons péniblement par un sentier à pic et couvert de pierres détachées de la masse. Au milieu de ces pierres de toutes les dimensions, se dressent d'énormes blocs de basalte d'une forme prismatique, et un peu plus bas, nous

marchons longtemps sur de l'anthracite, dont les fragments sont durs, la cassure vitreuse, et qui présentent des traces brillantes et grasses de houille non encore transformée. Après cette descente difficile, nous arrivons enfin au milieu de ce demi-cirque où, à l'ombre de genévriers, s'élève sur le bord du Sémiéno, une église qui s'appelle Biet-Ambessa (la maison du lion). *Altitude,* 2.772 mètres.

En parcourant cette région si prodigieusement accidentée, on peut se rendre compte de la disposition géologique de l'Abyssinie. Constitué par un ensemble de roches éruptives et de coulées qui présentent en certains points les enchevêtrements les plus compliqués, ce pays a un aspect tout spécial. Ce sont des épanchements granitiques et basaltiques, sur un *substratum* de gneiss et de schistes cristallins. Ces épanchements couvrent de grands espaces, et sont formés souvent de couches superposées qui font que l'on se trouve en présence d'une succession de hauts plateaux au-dessus desquels s'élèvent d'énormes dikes de basalte et de granit et des pics de phono-

lithe. Ces plateaux sont séparés par des crevasses profondes dues au refroidissement de la lave incandescente et à des dislocations irrégulières.

Toutes ces formations ont eu lieu très probablement à une même époque et appartiennent à un système de volcans homogènes formant tout le territoire abyssin.

Jamais on ne rencontre de produits volcaniques indiquant la présence de l'eau au moment de ces éruptions; il n'existe nulle part de scories, de pierre ponce ou des bombes volcaniques. Ce sont donc simplement des laves basaltiques et granitiques déversées par d'énormes cratères, dont les unes, visqueuses et demi-solides, ont formé les montagnes prismatiques et les dikes, et les autres, assez liquides, se sont étendues bien au loin du point d'émission. Ces dikes montrent leurs masses imposantes et pittoresques au-dessus des coulées, comme au fort de Sen'haït sur le plateau de Kéren, comme sur les montagnes qui bordent la Zamra et le Tellaré, comme aussi sur les sommets de l'Abouna-Youseph et

de l'Aboï-Médo. Un peu partout enfin se dressent deux pics plus ou moins élevés de basalte, de granit ou de phonolithe.

Ces nappes de basalte n'ont pu se solidifier sans produire des fissures énormes, sortes de murailles taillées à pic et s'élevant à une très grande hauteur. La profondeur de ces crevasses augmente à mesure que l'on s'éloigne du point d'émission de la coulée, souvent arrêtée par un autre épanchement qui établit sur son passage un mur infranchissable.

Les plus beaux exemples de ces retraits se rencontrent près de Dada, dans l'Afegué, et près d'Alphana; celui d'Alphana, dont les parois sont complètement à pic, a une longueur d'environ 15 kilomètres sur 10 mètres de large; au fond coule un petit ruisseau qui va se jeter dans le Tellaré.

Au milieu de ces épanchements, les roches primitives se rencontrent, tantôt en masses irrégulières présentant des dislocations en tous sens, tantôt en couches feuilletées et cristallines, et, en plusieurs endroits, l'action éruptive a produit des schistes ardoisiers, de même

que, dans les roches récentes, elle a produit les cristallisations prismatiques des laves basaltiques. Mais le *métamorphisme* ne s'est pas borné aux actions éruptives. Il a préparé des gisements considérables de grès rouge, compact, remarquable par sa texture homogène et son aspect gras. Il est bon aussi de rappeler l'anthracite aux cassures vitreuses et renfermant des traces brillantes et grasses de houille non encore transformée, que nous avons rencontré en descendant de l'Abouna-Youseph, dans les parois du demi-cirque de Biet-Ambessa.

Le calcaire est également représenté; il y en a un gisement considérable à Mékelé; mais, en montant de Dada à Addi-Aréa, on trouve en abondance du calcaire coquillier au milieu duquel les eaux ont creusé de nombreuses grottes.

Ce sont évidemment les eaux pluviales qui ont produit ces fissures et ces grottes dans le calcaire ainsi que les nombreuses érosions qui se voient sur les pentes des montagnes. Ces eaux se sont écoulées jusque dans le fond

des ravins, mais une partie a pénétré plus profondément dans le sol et s'est accumulée dans des lacs souterrains pour s'échapper ensuite au dehors par les sources. Ces sources sont froides, et quelques-unes sont ferrugineuses comme sur le plateau qui domine Biet-Ambessa, où elles coulent abondamment, et forment de petits marais. Il faut remarquer que ce plateau est à plus de 3.000 mètres d'altitude, et que ces eaux peuvent venir de l'Abouna-Youseph, qui est beaucoup plus élevé.

Légères et sablonneuses dans les parties basses, grasses et riches en principes minéraux sur les plateaux, les terres sont généralement bonnes, et l'on a vu qu'elles sont propres à toutes les cultures. A certaines altitudes, les arbres fruitiers d'Europe viendraient très bien. N'y a-t-il pas, en effet, d'excellentes pêches à Adoua!

Quant aux gisements de métaux exploitables, ils sont peu nombreux ou inconnus ; il y existe cependant beaucoup de fer, et Iohannès retire de l'or du pays des Gallas, au sud de l'Abyssinie. Sur le versant de la mer Rouge enfin,

les Taltals de Fischo et d'Ar'h'oo exploitent non loin du lac Alelbad des mines inépuisables de sel gemme, et des solfatares dont ils introduisent les produits en Abyssinie, et chez les Gallas de Kaffa.

Quelque incomplètes que soient ces données géologiques, elles suffiront à faire comprendre combien l'action éruptive et érosive a dû être puissante dans ce pays, où le voyageur en rencontre à chaque pas de si grandioses manifestations.

Le 25 septembre, nous nous dirigions sur Lalibéla à travers une infinité de gracieux cours d'eau et de bosquets, site enchanteur où l'églantier couronne de ses guirlandes fraîches et variées les buissons qui bordent le chemin.

Dès notre entrée dans cette ville sainte des Éthiopiens, nous nous présentons chez le chef de la contrée, nommé Mémer-Méneberou qui exerce les fonctions sacerdotales, car nous sommes ici dans une cité exclusivement reli-

(1) La ville de Lalibéla est située par 12° 5′ 30″ latitude nord, et 36° 45′ 30″ longitude orientale, à une altitude de 2.463 mètres. M. Raffray a donné la même détermination.

gieuse, dont le territoire forme un des fiefs du clergé. Méneberou s'est montré à nos yeux sous les dehors d'un homme intelligent, affable et bienveillant.

N'ayant que peu de temps à passer dans la ville, nous nous empressâmes de lui demander l'autorisation de visiter les fameuses églises monolithes qui nous avaient attirés à Lalibéla. Il accéda gracieusement à notre désir, et le lendemain, notre installation faite, nous pénétrâmes enfin sous les voûtes de ces temples merveilleux, taillés péniblement dans le roc, dans un de ces élans généreux qu'une foi ardente est seule capable d'inspirer. Voulant faire revivre dans leur pays le souvenir de l'antique capitale de la Judée, les Éthiopiens ont donné à ces onze églises monolithes les noms des onze principaux temples de Jérusalem.

Dix de ces églises sont réunies en deux groupes distincts; la onzième Biet-Gorghuis (1) (église de Saint-Georges), dont nous parlerons

(1) *Biet,* en abyssin, signifie *maison;* ce même nom est donné aux églises en y ajoutant le nom du saint auquel chacune d'elles est dédiée.

tout d'abord, est isolée de ces deux groupes, qui sont composés comme suit :

1er *groupe.*

Biet-Danaghel (église des vierges).
Biet-Mariam (église de Marie).
Biet-Médine-Allem (église du Sauveur du monde).
Biet-Maskal (église de la croix du Sauveur).
Biet-Golgotha (église Golgotha).
Biet-Kodos-Mikaël (église de Saint-Michel).
*Ces deux dernières sont taillées dans le même roc.*

2e *groupe.*

Biet-Gabriel (église de Saint-Gabriel).
Biet-Alba-Libanos (église de Saint-Libanos).
Biet-Mercurios (église de Saint-Mercurios).
Biet-Ammanouël (église de Saint-Emmanuel).

Ces curieux monuments monolithes s'élèvent au milieu de larges et profondes tranchées creusées dans la roche qui compose la montagne sur laquelle est situé le village de Lalibéla. On ne les voit que lorsqu'on arrive sur le bord de la tranchée, et des galeries à ciel ouvert

descendent dans les cours où ils se trouvent. Alors on est étonné d'être en présence d'édifices remarquables par leurs détails architecturaux, et que leur présence au cœur d'un pays réputé barbare rend particulièrement intéressants.

En entrant dans ces tranchées et dans ces églises taillées dans le roc, où pénètre par des ouvertures étroites et effritées une lumière crépusculaire, je me figurai être dans ces vieux temples dédiés aux divinités égyptiennes : la hauteur des parois, le silence majestueux qui régnait autour de moi, m'impressionnèrent vivement; je crus voir dans l'ombre les prêtres de l'antiquité immolant des victimes en l'honneur de leurs dieux sanguinaires, et prophétisant à l'examen des entrailles fumantes. Mais la présence d'un prêtre abyssin et la vue des attributs de la divinité chrétienne qui ornent l'intérieur et l'extérieur de ces lieux saints, dissipèrent vite ces images, en me rappelant que ces travaux de l'homme avaient été inspirés par le christianisme.

Donnons ici une description succincte de ces

monuments, dont je n'ai malheureusement pu noter tous les détails pendant les *quatre journées* que j'ai eu le loisir de leur consacrer (1).

Il existe à Lalibéla un petit cours d'eau dont on a détourné le cours pour le faire passer dans une sorte de canal profond creusé de main d'homme dans le roc; les Éthiopiens l'ont appelé Jordanos (Jourdain). Cette tranchée a une longueur totale de 50 mètres et la hauteur moyenne des parois est de 6 à 7 mètres. Au Jordanos commence, vers le nord, une galerie souterraine (voir la planche I, à la fin du volume) conduisant au groupe des six églises, qui communique lui-même avec celui des quatre églises par une tranchée très étroite.

Pour pénétrer dans les galeries de *Biet-Gorghuis,* on descend trois marches situées à l'extrémité de la galerie à ciel ouvert A; puis, le sol s'incline de plus en plus jusqu'à une profondeur de 10 mètres; la tranchée se transforme ensuite en un souterrain voûté d'une longueur de 4 mètres, et quelques marches donnent accès

(1) Voir un album publié par M. Raffray : *Les églises monolithes de Lalibéla* (*Abyssinie*), par Achille Raffray.

dans la galerie B, reliant le Jordanos à l'église elle-même. Elle est d'environ 16 mètres de longueur, et ses deux extrémités sont souterraines et voûtées. Par l'une de ces voûtes, on arrive dans la cour de Biet-Gorghuis, coquette et petite église dont je donnerai plus loin une description détaillée.

En revenant sur ses pas, on peut arriver au groupe des six églises, soit en remontant le Jordanos et le souterrain désigné plus haut, soit par la galerie A, et les rues du village. On arrive à ce groupe par la *Biet-Danaghel,* qu'une voûte sépare en deux parties inégales, puis on se trouve dans une grande cour, au centre de laquelle on aperçoit Biet-Mariam, dont on verra plus loin les détails, ainsi que les dessins de ses arcs et de ses piliers; à l'est, une voûte conduit à Médiné-Allem, belle église au plan rectangulaire, rappelant vaguement l'architecture des temples grecs; au nord, on voit Biet-Meskal, creusée en grotte, comme Biet-Danaghel, dans les flancs de la montagne; à l'ouest, la cour se continue et forme terrasse au-dessus de Biet-Golgotha dont le niveau est,

par conséquent, inférieur à celui des autres églises; on y a accès par une galerie voûtée et un escalier. Bien que Biet-Golgotha ne présente que l'apparence d'une seule église, elle est divisée en deux qui sont : Golgotha et Kodos Mikaël.

Le deuxième groupe possède quatre églises, et se relie au précédent par une tranchée étroite, qui, se dirigeant de l'ouest à l'est, conduit dans une première cour où se trouvent Biet-Gabriel et Biet-Abba-Libanos; enfin une galerie de peu de longueur conduit à une dernière cour où l'on voit Biet-Mercurios et Biet-Ammanouël.

Ces onze églises sont toutes orientées selon le rite chrétien, ce qui prouve déjà qu'elles ont été bâties après le cinquième siècle (1), car c'est seulement à partir du sixième siècle que les chrétiens ont observé cette règle qui a pris naissance en France. Avant cette époque, on célébrait le culte dans les anciennes basiliques, qui n'étaient pas toutes orientées uniformément.

(1) Date assignée par M. Raffray à l'édification de ces monuments.

Ces quelques mots dits sur l'ensemble de ces églises, je commencerai la description de détail par Biet-Gorghuis.

Dans la galerie à ciel ouvert A (planche I), il existe, dans la paroi de gauche, six trous circulaires que l'on appelle *Escalier de Lalibéla*. La tradition affirme que le Négouss Lalibéla descendait cet escalier à cheval, tour de force prodigieux qu'aucun cavalier n'a depuis jamais pu exécuter. La cour où se trouve Biet-Gorghuis forme un carré exact, de 22 mètres de côté. Les parois ont une hauteur de 15 mètres au nord et de 9 mètres au sud-ouest. On y remarque des cryptes assez profondes servant de sépulture aux habitants. Les Abyssiniens emploient plusieurs procédés pour la conservation des morts; quelquefois ils placent le cadavre dans un tronc d'arbre creusé ou entre des planches reliées entre elles par des lanières; d'autres fois ils enroulent le corps dans une peau de bœuf tannée, appelée *djendi*, assujettie également par des lanières, et le déposent convenablement dans ces cryptes. Les cadavres se dessèchent, et se conservent assez bien.

Lorsqu'un habitant de Lalibéla meurt hors de sa province, son corps est rapporté par un de ses parents, et déposé, comme il est dit, dans l'enceinte sacrée.

Il existe encore, dans les parois, des chambres ou grottes où les prêtres rangent les instruments de musique et tous les accessoires; il en est d'autres qui servent de baptistères, lorsque l'eau y vient.

Dans un angle de la cour, au nord-est, se trouve une petite construction, également monolithe, ayant comme dimensions 2 mètres sur $2^{m},50$; elle sert de logement au prêtre.

Au sud, on remarque un baptistère extérieur creusé dans le sol; on sait qu'autrefois on plaçait toujours les baptistères en dehors des églises, et que ce n'est qu'au dixième siècle qu'on les a mis à l'intérieur.

Les chambres désignées plus haut et ce baptistère sont alimentés d'eau par une espèce de petit canal creusé dans la paroi de la cour, au sud-est.

Pour construire Biet-Gorghuis, on a creusé

dans le rocher l'espace de la cour en laissant au centre le bloc qui devint l'église; extérieurement on l'a taillé pour laisser le soubassement et les marches, et intérieurement, on l'a creusé, fouillé et sculpté en y laissant les murs, les piliers et les cintres.

Le plan de Biet-Gorghuis, dessiné d'après l'architecture byzantine, forme une croix grecque; de la cour, pour pénétrer dans l'église, il faut monter sept degrés; la hauteur du soubassement, de ce côté, est de $1^{m},50$, et, comme le sol de la cour est en pente, la hauteur à l'est n'est plus que de $0^{m},85$, et il n'y a que quatre marches.

Elle est très ornementée, et les fenêtres en sont excessivement originales. On voit que l'art arabe n'y est pas étranger, car elles affectent ces formes contournées et capricieuses qu'on remarque dans les mosquées musulmanes, et qui ont donné naissance au style ogival (voir la planche I). Les chambranles verticaux des fenêtres sont des surfaces planes au nombre de trois; ils ne prennent la forme de colonnettes, ou de boudins qu'au-dessus des corbeaux d'or-

nementation et se terminent au sommet par un fleuron que nous commencerons à apercevoir en France à la fin du onzième siècle ; par une anomalie assez curieuse, on voit réunis dans le fleuron la croix grecque et le croissant musulman. Les corbeaux forment bandeaux dans les trumeaux; leurs ornements très simples, et d'un relief très peu accentué, ont eu beaucoup à souffrir des injures du temps; il en est de même de quelques fenêtres.

En suivant la tranchée B, puis le Jordanos, on peut aller, paraît-il, au groupe des six églises par une voie souterraine (n° 10); mais nous reviendrons sur nos pas, et, sortant des tranchées par la galerie A, nous nous rendrons dans ces monuments en traversant le village.

De ces six églises, la plus remarquable par ses belles proportions, par l'ampleur de son plan, est, sans contredit, Biet-Médiné-Allem. Sa longueur totale est de $33^{m},50$, sur $23^{m},50$ de large et, *intra muros* elle a $16^{m},10$ de largeur sur 26 mètres de longueur. Elle possède cinq nefs et huit travées. On y remarque in-

térieurement vingt-huit piliers carrés de $1^{m},10$ de côté, surmontés par des chapitaux se composant d'un listel et d'un quart de rond. Ils sont tous reliés entre eux par les arcs à plein cintre qu'employaient les architectes byzantins. En face de chaque pilier de nef ou de travée latérale, il existe contre le mur des pilastres de 35 centimètres de saillie, et qui se relient entre eux et les piliers par des arcs plein-cintre, ainsi qu'on peut s'en rendre compte sur le plan qui se trouve placé à la fin de ce volume (pl. II), et sur la perspective de l'intérieur (pl. III). Le plafond n'est pas voûté, les murs extérieurs ont $1^{m},20$, dans leur plus grande épaisseur; selon le rite grec, l'autel est séparé du reste de l'église par un mur s'élevant à hauteur des chapiteaux, et reliant les piliers de la deuxième travée, qui isole le maître-autel. A droite et à gauche de celui-ci, se trouvent deux pièces servant de sacristie ; dans les deux murs latéraux et extérieurs deux portes donnent passage aux fidèles ; enfin un mur semblable au précédent sépare la première travée des autres, de sorte qu'il reste cinq travées pour les fidèles.

Mais si l'intérieur est admirable, l'extérieur ne lui cède en rien comme beauté et comme grandeur architecturale. Trente-deux piliers, de forme carrée ou rectangulaire, entourent le monument, et, à la façade principale ainsi qu'à la postérieure, un fronton rappelant vaguement ceux des monuments grecs, couronne les huit piliers et forme au-dessus de l'édifice une terrasse en dos d'âne (planche IV). Une rangée de grecques en demi-cercle court sur toute la longueur du fronton dont chaque angle est orné d'une croix curviligne; quelques moulures plates encadrent le tout; pour les façades latérales (planche V), cette ornementation se continue et forme entablement. Ce monument n'a pu survivre intact à son antiquité; plusieurs piliers sont brisés ainsi que l'entablement, et leurs débris épars jonchent le sol. Comme particularité, les piliers d'angle seuls sont carrés et reliés à leurs voisins par un voussoir à hauteur du deuxième bandeau mouluré. Ce sont surtout les fenêtres (planche VI) de style grec mélangé d'arabe qui donnent à cette église ce caractère particulier qui la

distingue de Biet-Gorghuis; il y a deux rangées horizontales de fenêtres, chacune d'elles correspondant à une travée ou à une nef. Celles du rez-de-chaussée affectent le carré; c'es tout simplement un trou dans lequel des me neaux en forme de croix grecque donnent à l'intérieur de l'église de beaux effets d'ombre et de lumière. Au-dessous de chacune de ces fenêtres, on remarque deux bossages de forme cubique (planche VI, fig. 1). Dans la façade est, ces baies ne sont plus carrées; l'ouverture, de forme irrégulière (une ellipse rencontrée par un rectangle), style arabe, est à la partie supérieure de la croisée, et au-dessous sont des ornementations grecques : ce sont des bâtons rompus de divers dessins, des croix à branches égales, ou même de simples dés en relief. Ces dessins sont, en général, effrités par le temps, et même ceux de la deuxième fenêtre sont complètement effacés (planche VI, fig. 3, 4, 5 et 6). Les fenêtres du rang supérieur sont en plein cintre et laissent pénétrer la lumière par des sortes de découpures en forme de cercles, de croix et d'étoiles qui donnent un en-

semble excellent; cette ornementation est imitée de l'art arabe, tandis que celle des fenêtres inférieures est byzantine. Toutes ces découpures ont été fermées par des vitraux convexes et très épais, comme il en existait dans les monastères du moyen âge.

Ces fenêtres sont mal conservées; il n'en existe qu'une à la façade sud, qui soit en assez bon état et qui possède encore quelques vitraux (planche VI, fig. 2).

La cour où se trouve Médiné-Allem est rectangulaire; elle a 43 mètres de longueur et 38 mètres de largeur; elle est creusée à une profondeur moyenne de 10 mètres.

En sortant de Médiné-Allem, on pénètre dans la deuxième cour de ce groupe par une petite voûte; on aperçoit alors Biet-Mariam, de petite dimension, mais dont l'intérieur mérite une mention spéciale. Elle possède trois nefs et trois travées; l'abside, à l'est, est séparée des fidèles par une muraille à hauteur de la naissance des arcs. Les piliers, reliés par des arcs à plein cintre, n'ont pas de chapiteaux; l'art byzantin s'est complu dans cette orne-

mentation de bâtons grecs ou rompus qui décorent les voûtes. Tous ces ornements ont un relief d'environ $0^{m},04$ et reposent généralement sur une imposte. Le fond est noir, et les bâtons grecs sont peints en vert ou en rouge-brique. Quant aux impostes, elles affectent différentes formes; c'est tantôt un simple plan un peu en saillie, tantôt un cylindre ou une petite baguette, tantôt des moulures. Dans tous les cas, elles sont toujours peintes comme les bâtons rompus. Une voûte se fait remarquer par une décoration toute particulière : c'est un entrelacement de courbes, noires, vertes, blanches, jaunes et bleues d'un éclat très vif, séparées simplement par un léger trait noir. Elle n'a pour imposte que quelques moulures; au-dessous, il y avait des fresques actuellement effacées. Le dessin est rompu à la clef de voûte par une croix grecque à côtés rectilignes en saillie. Le nu du mur est peint en damier, mais il en reste peu de vestiges (planche VII). Un autre arc (planche VIII), orné de bâtons grecs dont les creux dessinent une série de croix, a son imposte ornée de bandes rouge-brique,

blanches et vertes; la bande blanche est coupée en deux par un gros trait noir. A la clef de voûte, le nu du mur a été creusé en cercle et on a laissé en saillie une croix grecque aux côtés gracieusement contournés; aux quatre angles sont des ornements creusés; le fond du cercle est peint en rouge-brique; la croix est bordée d'un trait noir. Mais l'arc le mieux décoré est celui de la planche X; il possède une imposte cylindrique ayant des grecques en relief ainsi qu'une croix; au-dessous existe un ornement également en saillie. Les bâtons rompus sont très compliqués, et la clef de voûte possède une étoile à six branches et au centre une croix aux côtés curvilignes. Le nu de mur est rouge-brique, le fond des branches de l'étoile et de la croix est noir; la croix et les branches de l'étoile sont blanches. L'arc de la planche X est à peu près semblable au précédent; les bâtons rompus offrent des dessins différents, et l'imposte ne comporte que des moulures.

Les plafonds ont été recouverts de peintures murales qui ont disparu; il en reste quel-

ques traces à l'un d'eux : c'est une croix bordée d'un large trait noir avec des bandes transversales en vert foncé, fond blanc, encadrées par deux traits noirs. Aux quatre angles on voit comme ornements deux rosaces et deux damiers placés diagonalement (planche XI).

A la porte de Biet-Mariam, il y a un tambour d'entrée couvert en chaume, et au-dessus on aperçoit un bas-relief informe (planche XIV, fig. 2), qui ne date pas de la même époque que l'édifice, et qui doit être de provenance portugaise, car il rappelle leur manière. Or, on sait que Christophe de Gama a pénétré dans le pays, au commencement du seizième siècle, à la tête de 500 Portugais. Ce bas-relief représente saint Georges, à cheval et armé d'une lance, terrassant un dragon.

Dans le mur extérieur de Biet-Mariam a été ménagée une espèce de tribune ou plutôt une galerie contournant l'église; cette tribune est percée de jours permettant de voir dans l'intérieur. La légende dit que Lalibéla assistait de là aux offices divins. C'est également dans cette

église que se trouve le tombeau de Lalibéla.

Biet-Golgotha est cette église monolithe dont le toit formant terrasse ne dépasse pas le niveau de la cour de Biet-Mariam. Comme on l'a vu plus haut, cette église est double : Biet-Kodos-Mikaël et Biet-Golgotha.

Leurs fenêtres (planche XII) offrent ce mélange de grec et d'arabe que nous avons remarqué dans Biet-Gorghuis. Les unes sont de simples croix percées dans le mur (fig. 1), les autres des carrés divisés en quatre parties par des meneaux en forme de croix latine (fig. 2 et 3). Il y en a qui affectent le plein cintre avec des moulures plates, et dont le corbeau et les chambranles verticaux sont ornés de courbes entrelacées et en saillie (fig. 4 et 5). Enfin, quelques-unes, comme à Biet-Gorghuis, sont découpées en ogive avec une colonnette-boudin faisant le tour complet de la baie et placée sur un méplat extérieur ; elle est terminée à la partie supérieure par un fleuron avec la croix grecque et le croissant (fig. 6). Tous ces ornements sont en saillie ainsi que les fleurs et les feuilles des corbeaux.

Les églises de Danaghel et de Meskal ne présentent rien de remarquable, si ce n'est qu'elles ne sont pas détachées de la montagne; ce sont des grottes creusées à même dans le roc. Leur ornementation est très simple et il y a peu de peintures; les voûtes sont les mêmes que celles de Biet-Mariam.

Enfin, dans le deuxième groupe, parmi les quatre églises qui le composent, on remarque Biet-Ammanouël, dont les voûtes ornées de grecques comme à Biet-Mariam reposent sur des chapiteaux semblables à ceux de Médiné-Allem. Le mur, entre deux voûtes, a, comme ornementation, des moulures horizontales taillées en biseau qui sont d'un fort bel effet; il est percé de fenêtres rappelant celles de Médiné-Allen (planche XII). Le haut de cette église est plat, sauf à la nef centrale où il est voûté en forme cylindrique.

Biet-Mercurios contient des peintures à fresques représentant saint Georges, saint Maurice à cheval et une Vierge à l'enfant.

Quant à l'église Abba-Libanos, construite par Maskal-Kébra en l'honneur de son mari

Lalibéla, elle n'est pas complètement isolée de la montagne à laquelle elle tient par un de ses côtés; son toit est couvert de végétation. On remarque à l'intérieur une peinture murale assez originale, dont la couleur rouge-brique commence à disparaître : c'est le portrait du Négouss Lalibéla ayant à sa droite et à sa gauche Maskal-Kébra, sa femme, et Abba-Libanos (1). Depuis, les Abyssins en ont arrêté les traits et les contours avec du charbon (planche XIV).

Biet-Gabriel, enfin, imitée de l'ancien temple de Jérusalem, n'est autre chose qu'un tabernacle entouré d'un parvis qui rappelle celui où le Christ annonçait la parole sacrée aux Juifs.

Toutes ces églises ont été taillées au pic et certaines traces extérieures l'indiquent suffisamment; pourtant, à l'intérieur, on a dû promener le ciseau sur la surface des murs et des piliers si douce et si lisse au toucher. En outre, les peintures murales n'auraient pu être exé-

(1) Je n'ai pris que le portrait de Lalibéla. Ceux de Maskal-Kébra et de Abba-Libanos étaient presque entièrement effacés.

cutées, et il est impossible de sculpter les fins reliefs de Biet-Mariam, par exemple, autrement qu'au ciseau. En somme il y a là une prodigieuse dépense d'efforts accumulés, et l'esprit se plonge dans une profonde rêverie, lorsqu'il tâche de se représenter la marche infatigable de l'activité religieuse, creusant dans la montagne ces galeries et ces tranchées, et déblayant les blocs immenses où elle sculpte ensuite ces monuments qui, par leur sombre majesté, rappellent, non seulement les édifices égyptiens, mais aussi les temples mystérieux de l'Inde, restes de cette civilisation orientale dont un dernier reflet brille encore à la cour des radjahs indépendants de l'Angleterre.

De quelle époque date l'édification de ces onze églises? Les premiers, s'appuyant sur l'histoire des peuples et les règnes de leurs rois, la font remonter au cinquième siècle; les autres, d'après le style de certains ornements, la placent au douzième siècle.

La différence est minime, et les archéologues ne se font aucun scrupule de jongler ainsi avec les siècles; c'est ici le cas de leur

appliquer ce que le bon Horace a dit des peintres et des poètes :

> ..... Pictoribus atque poetis
> Quidlibet audendi semper fuit æqua potestas.

M. Achille Raffray, dans son rapport à la Société de géographie, *Voyage en Abyssinie et au pays des Gallas-Raïas* (1), donne le cinquième siècle comme date de la construction de ces monuments.

J'ai visité ces églises en même temps que M. Raffray, qui a pu se procurer et se faire traduire le manuscrit relatant les événements qui ont amené l'édification de ces églises. Je vais donc citer son opinion en même temps que la traduction du manuscrit éthiopien.

« Quant à l'historique de ces constructions, dit-il, j'ai eu assez de mal à me le procurer. Cependant, il existe à Lalibéla un manuscrit dont j'ai offert une somme très élevée; son propriétaire n'a jamais voulu s'en dessaisir, il m'a permis seulement d'en faire copier quel-

(1) *Bulletin de la Société de géographie*, 2e trimestre 1882, page 344.

ques passages. Un des missionnaires lazaristes qui habitent l'Abyssinie, le père Duflos, qui connaît parfaitement la langue, a bien voulu me traduire les passages de ce manuscrit que j'ai rapprochés ensuite de la tradition. J'y ai trouvé ceci : c'est vers le cinquième siècle que ces églises ont été construites, et voici comment je suppose que c'est vers le cinquième siècle.

« Le roi qui a fait construire ces églises était le Négouss Lalibéla. Lalibéla était le cinquième Négouss chrétien et le troisième qui eût régné à Lalibéla. Les deux premiers, Arbaha Esabaha et Hashé Kabel, avaient régné à Axoum. Or, c'est vers le commencement du quatrième siècle que saint Frumence a évangélisé et christianisé l'Abyssinie, et Lalibéla fut le cinquième Négouss chrétien.

« Les règnes étaient probablement longs à cette époque; la légende et le manuscrit disent qu'il s'était passé une centaine d'années pour cinq souverains, par conséquent, cela mettrait l'édification de ces monuments vers le commencement du cinquième siècle (1).

(1) Ce raisonnement spécieux ne saurait changer la date à la-

« Il est bon de dire enfin que ce ne sont pas les Abyssins qui les ont construits. Le roi Lalibéla, qui était très pieux, fit venir de Jérusalem et d'Alexandrie d'Égypte 400 ou 500 ouvriers européens (c'est ainsi que les appellent la légende et le manuscrit), qui furent appelés pour construire ces édifices.

« On trouve encore (les prêtres qui fréquentent ces églises et qui les connaissent parfaitement me l'ont montré), auprès d'une église, une succession de petites anfractuosités quadrangulaires, dans lesquelles l'homme peut à peine se tenir debout et qui ont été les habitations de 400 ou 500 ouvriers que Lalibéla avait mandés d'outre-mer.

« Il est vraiment curieux de constater qu'à une époque si reculée, un souverain d'Abyssinie ait fait venir de si loin des ouvriers, car Lalibéla est fort éloignée de la côte; cette ville est située par 12° 5′ latitude nord et 36° 45′ longitude orientale, et le voyage, pour y venir du port

quelle régnait le Négouss Lalibéla, auquel la légende et le manuscrit attribuent tout ou partie de ces monuments. Salt la fixe en l'an 1095.

de Massaouah, demande au moins, pour les meilleurs marcheurs, je ne dis pas pour les Européens, plus d'un mois.

« Du reste, je citerai ici, à titre de curiosité, une partie de la traduction que j'ai fait faire du manuscrit :

« Lalibéla a passé trois jours et trois nuits en extase (mot à mot : dans la substance de son âme). L'ange du Seigneur lui révéla le secret des cieux. De par la volonté de Dieu, lui dit-il, va, bâtis dix églises où les pécheurs trouveront le salut. Il se leva, régna et bâtit, comme l'ange du Seigneur le lui avait montré. Dans une pierre, il fit d'abord Biete-Mariam (maison de Marie), ensuite Débra-Sina (temple du Sinaï en l'honneur de la sainte Vierge), et le Golgotha à sa droite, Biete-Meskal (maison de la croix), à sa gauche, Biete-Médani-Allem (maison du Sauveur du monde), Biete-Danaghel (maison des Vierges); les murs et les colonnes sont en pierre. Il bâtit encore Biete-Gabriel, et ensuite Biete-Alba-Libanos. Elles sont entourées du même mur (mot à mot : leur mur est un). Il construisit encore Biete-Mercurios (Mercure), et

ensuite Biete-Ammanouel (Emmanuel), et les entoura d'un mur. Il bâtit à l'écart une église en forme de croix, celle de Biete-Gorghius. Il ne fit rien sans se conformer au plan que le Seigneur lui avait montré. »

« Il est bon d'ajouter que cette description, qui date de l'époque, est absolument conforme, absolument identique à ce qui existe encore et que j'ai pu voir à Lalibéla.

« Guerma Sioum donna le jour à Imerehané-Christos, pour qui chaque jour le pain et le vin descendirent du ciel pendant trente ans, et il régna quarante ans et vécut quatre-vingts ans.

« Zan Sioum enfanta Guébré-Mariam et Lalibéla; Guébré-Mariam régna trente-deux ans et Lalibéla régna quarante ans. Sa nourriture était le *zengada* et trois bouchées de *ouet* (ce sont des aliments peu substantiels et très peu abondants); il n'alla jamais jusqu'à quatre.

« Dès l'âge de sept ans, il savait parfaitement lire. Dix ans après son avènement au trône, il bâtit onze églises. Il en faisait une coudée par jour et les anges du ciel lui en faisaient quatre par nuit. Il parvint à l'âge de

soixante-dix ans et termina ses constructions en vingt-trois ans.

« Guébré-Mariam donna le jour à Macoueto-Le-Ab, qui adora son créateur dès le sein de sa mère, le loua avec les séraphins, parvint à l'âge de soixante-dix ans, et nous fut ravi comme Hénoch et Héli. Il se nourrissait de terre le dimanche. Il ne mangea pas de grain. Lalibéla était le père dans le Saint-Esprit de Macoueto-Le-Ab. »

« Il y a aussi dans ce manuscrit, que j'ai convoité si ardemment, une page fort curieuse; elle est écrite en trois langues, en grec, en arabe et en gheze, par l'historien qui était en même temps l'architecte, l'entrepreneur de ces monuments, Sidi-Meskal. Cette page est l'acte par lequel le Négouss Lalibéla fait donation aux moines, des églises, de la ville et d'un territoire assez vaste qui, du reste, leur appartient encore, car tous les rois qui se sont succédé dans ce pays ont respecté, je crois, cette donation; du moins, elle est encore très respectée aujourd'hui! »

On vient de voir l'opinion de M. Achille

Raffray. Sans vouloir trancher la question, il est bon d'examiner si cette version est exacte et de jeter un coup d'œil rétrospectif sur la marche de l'art byzantin et de l'art arabe en Orient et en Occident; il serait aisé de voir ensuite quelles sont les conclusions qui en dérivent naturellement. Or, à quelle époque l'art byzantin prend-il naissance? En Grèce, après la mort de Rome païenne, on le voit, d'abord amalgame des arts propres à ces deux pays, se transformer lentement jusqu'au quatrième siècle, époque à laquelle Constantin éleva la religion du Christ sur le trône impérial, et c'est de ce moment que date la renaissance byzantine qui se fortifia par le concours du nouveau culte. On voit les Grecs abandonner la colonne pour ne conserver que le pilier carré, et transformer peu à peu la voûte romaine en voûte hémisphérique. C'est alors que l'art byzantin arrive à son plus haut degré de perfection, et vient mourir à Constantinople, au sixième siècle, sous l'empereur Justinien, dans l'expression de son chef-d'œuvre : Sainte-Sophie. A partir de ce moment, l'art oriental est créé; les Grecs se

dépouillent entièrement de ce qui leur restait des Romains, et le style néo-grec règne sans rival en Orient, et va donner une seconde fois le sceptre de l'art de bâtir aux descendants de Phidias.

Les Arabes, après la conquête des Indes, repoussés par les anciens possesseurs du sol, venant avec les nouvelles richesses *monumentales* de la religion de Brahma, s'initieront aux secrets de l'art néo-grec; au septième siècle, ils livreront à l'admiration des peuples leurs magnifiques mosquées et, au huitième siècle, apprendront aux Français leur art si léger et si coquet, qui, relié à l'architecture romane, donnera naissance aux églises gothiques, si imposantes par leur hardiesse monumentale, et si admirables en leurs détails.

Ainsi, en résumé, au sixième siècle, les Arabes reçoivent des Grecs le secret de leur art, qui va également transformer leur architecture, et permettra de travailler aux églises de Lalibéla.

Voyons ce qui se passait en Occident, et surtout en France.

Au quatrième siècle, les chrétiens, après

avoir détruit les temples païens, ne surent que transformer en églises les anciennes basiliques romaines; l'architecture religieuse ne dominait pas encore; elle tâtonnait et ne savait quelle voie suivre. Il faut que Charlemagne commence son grand œuvre de civilisation, et qu'il donne le signal d'une sorte de renaissance en appelant, de Byzance et d'Arabie, des professeurs et des architectes. Alors s'introduit en France une nouvelle architecture à la fois arabe et byzantine, où survivront encore longtemps les traces de l'architecture gréco-romaine, et c'est la réunion de ces différents principes en quelque sorte hétérogènes qui donnera naissance, quelques siècles plus tard, à cette mystérieuse architecture appelée romane.

Citons l'opinion de Viollet-le-Duc, tirée de son *Dictionnaire raisonné de l'architecture*, qui vient à l'appui de cette assertion :

« C'est bien au huitième siècle, et non à l'époque des croisades, qu'eut lieu l'influence des arts et des sciences cultivés par les Arabes, sur notre architecture occidentale. Charlemagne dût être frappé des moyens employés par les

infidèles pour gouverner et policer les populations. De son temps déjà, les disciples de Mahomet avaient établi des écoles célèbres, où toutes les sciences connues alors étaient enseignées... »

Puis les ténèbres reviennent, la lutte pour l'existence et la sélection a lieu; pendant le neuvième et le dixième siècle, les Vénitiens, qui avaient fondé une colonie à Limoges, introduisent en France des architectes byzantins. C'est à eux qu'est due la construction de Saint-Front, dont le plan primitif, en forme de croix grecque, a été modifié, et transformé à peu près en croix latine, vers la fin du dixième siècle, par l'évêque Frotaire. Jusqu'en l'an 1000, on voit l'architecture hésitante, n'osant ni se dépouiller de l'art antique, ni prendre aux Arabes leur belle ornementation et leurs procédés qui devaient lui rendre un éclat nouveau, et faire briller au douzième siècle les splendeurs de l'architecture romane.

« Vers la troisième année de l'an 1000, dit le vieux chroniqueur bourguignon Raoul le Chauve, les basiliques sacrées furent réédifiées

de fond en comble dans presque tout l'univers, surtout dans l'Italie et dans les Gaules... Les peuples chrétiens semblaient se disputer entre eux à qui élèverait les églises les plus belles et les plus riches; on eût dit que le monde entier, d'un commun accord, avait dépouillé ses antiques haillons, pour se couvrir d'églises neuves, comme d'une blanche robe. Les fidèles ne se contentèrent pas de reconstruire les basiliques épiscopales; ils restaurèrent et décorèrent aussi les monastères dédiés aux saints et jusqu'aux chapelles des villages (1)... »

Ainsi, au onzième siècle, rénovation de l'architecture qui, par son mélange avec les styles arabe et byzantin, donnera l'art roman du douzième siècle. C'est à cette époque qu'en France on apercevra ces ornements en fleurons que nous voyons dans les églises monolithes de Lalibéla et qui ont conduit les archéologues à assigner le douzième siècle comme date de la construction de ces monuments.

(1) Tiré de l'*Histoire et caractères de l'Architecture en France depuis l'époque druidique jusqu'à nos jours,* par Léon Château, page 109.

Mais, de ce que ces ornements n'ont été introduits en France qu'à cette époque, s'ensuit-il que les Arabes ne les aient pas possédés antérieurement? Pour s'en convaincre, on n'a qu'à relire ce qui a été dit plus haut sur l'architecture en Orient.

C'est au septième siècle qu'ils apparaissent en Arabie. Donc, à partir de cette époque, les Abyssins ont pu appeler des ouvriers d'Égypte et d'Arabie, pour construire ces églises ou pour les achever seulement, car ce sont les Byzantins qui, les premiers, ont dû mettre la main à ce travail.

Enfin, bien que la légende et le manuscrit cités par M. Raffray, ne donnent que vingt-trois ans de durée à l'exécution de ces travaux, il est permis de croire que les divers architectes qui y ont travaillé, n'ont pas mis moins de deux siècles à les construire, à moins cependant qu'ils n'aient eu à leur disposition un nombre considérable d'esclaves. Et, malgré cela, nous douterions encore, car la mine étant inconnue dans ce pays, ce travail a été fait au pic, et l'on sait que les esclaves ne sont pas ardents au travail, quelque surveillés qu'ils soient.

Du reste, les travaux exécutés rapidement sont de notre époque et non du cinquième siècle.

Il est donc peu probable que ces églises aient été complètement édifiées au cinquième siècle; leur construction fut peut-être entreprise à cette époque par les Byzantins; mais il paraît difficile d'admettre qu'elles aient été terminées avant le septième ou le huitième siècle, et cela par des ouvriers arabes; alors le Négouss Lalibéla, à qui le manuscrit cité par M. Raffray accorde la paternité de ces monuments, n'aurait fait qu'achever au douzième siècle un travail depuis longtemps commencé.

Si, d'autre part, on cherche la date exacte de la construction de ces édifices dans la légende qui les fait dater du règne de Lalibéla, comme ce Négouss, ainsi que l'établissent des documents irrécusables (1), régnait en l'an 1095, il faudrait admettre que les temples monolithes sont bien du douzième siècle et non du cinquième comme le dit M. Raffray.

(1) Voir Salt.

Ce n'est pas seulement à Lalibéla que des monuments ou des ruines remarquables révèlent l'ancienne splendeur du peuple éthiopien. Transportons-nous à Gondar, et nous verrons se dresser, malgré les outrages du temps, les vieilles demeures des Négouss et des raz, immenses palais gothiques construits par les Portugais de Christophe de Gama, de même que le pont en pierres du Nil Bleu qui relie le Godjam au Béguemedeur. Mais, c'est surtout à Axoum que se voient encore des monuments qui remontent à une très haute antiquité. Ce sont des obélisques dont un seul se tient encore debout, ce sont de vastes souterrains, d'énormes blocs de pierre taillés en forme de sièges, qui, placés en cercle, étaient peut-être destinés à un aréopage; ce sont enfin deux inscriptions : l'une grecque, l'autre *hyémarite,* et les ruines de l'ancien temple où les rois d'Éthiopie venaient se faire sacrer.

« Les fondements, qui restent seuls de cet ancien temple, dit Lefebvre, et sur lesquels s'élève l'église actuelle d'Axoum, témoignent suffisamment du grandiose de cette construc-

tion. Le grand escalier qui conduisait au péristyle, dont les débris sont encore intacts, se composait de dix marches de 60 centimètres sur 70 mètres de long. Cet escalier conduisait à une plate-forme de 4 mètres de côté sur 58 mètres de long, sur laquelle reposaient l'acrotère et l'escalier qui menait au temple. L'emplacement total de cet édifice occupait un carré de 63 mètres de côté. »

# CHAPITRE XIV.

Oukère et Sokota. — Une pierre sur le cou. — Le Tellaré et la Zamra. — Le sel sert de monnaie. — Les Négouss à Mékelé. — Quatre abounas au lieu d'un. — Leur intronisation. — Une dame abyssinienne en visite. — Funérailles d'un chef. — Dernière visite au Négouss. — Quelques mots sur le cheval abyssin. — L'Akali-Koussaï. — Les Chohos. — Retour à Massaouah. — Incursions des Abyssins. — Raz Alloula et Rachid pacha. — Rentrée en France.

Avant de quitter la ville sainte de Lalibéla, nous faisons une dernière visite à Mémer-Méneberou qui nous reçoit avec sa courtoisie habituelle.

Comme tous ses compatriotes, il aime son pays, et, en nous souhaitant un bon voyage, il n'a pu s'empêcher de faire allusion aux attaques incessantes de l'Égypte contre l'Éthiopie :

« Nous sommes unis par une franche amitié, nous dit-il, et je prie Dieu qu'il *conduise bien*

des chrétiens, des frères. Les musulmans ont voulu conquérir l'Éthiopie pour en faire un pays mahométan et convertir nos églises en mosquées. Mais Dieu ne l'a pas voulu et il a donné la victoire au Négouss Iohannès.

— Espérons, lui répondîmes-nous, que, grâce au concours de la France, ces luttes continuelles auront une fin, et que, mis en contact avec les grandes puissances d'Europe, ce beau pays chrétien pourra reconquérir l'indépendance si nécessaire à son développement intellectuel et moral. »

Nous le remercions ensuite de son accueil bienveillant et prenons congé de lui pour continuer nos pénibles pérégrinations à travers les montagnes abruptes des Agaos.

Nous suivons toujours la ligne de partage des eaux entre le Tellaré et le Takazzé, et traversons, pour arriver à Oukère et à Sokota, capitale du Ouagg, les cols formés par les monts Séraël, Maskalo, Gourbach, Biala et Djarota.

A Oukère, nous visitons une église monolithe édifiée par les Abyssins eux-mêmes. C'est une mauvaise copie des monuments de Lalibéla.

On y remarque, dans le vestibule, le tombeau des *Ouagg-choum* (1), et, partout ailleurs, une grande quantité de fresques et de peintures sur toile, exécutées par des artistes indigènes. Sur l'une des faces de la crypte, on voit saint Michel et une Vierge à l'Enfant; sur l'autre, on voit des chefs à cheval suivis par une troupe compacte de guerriers armés de lances, de boucliers et de fusils. A droite de la porte d'entrée, une grande composition représentant le Christ entouré de ses douze apôtres. Nous pénétrons dans l'église et là, nous remarquons, entre autres, une adoration des rois mages sur une colonne à droite, tandis que sur la colonne de gauche une infinité de petits tableaux mettent sous nos yeux les divers supplices de l'enfer dont la conception est due probablement à l'imagination fantaisiste de quelques artistes indigènes : ici, c'est un coupable à qui l'on crève les yeux avec la pointe d'un poignard rougi au feu; là, un autre rôtit sur un gril au-

(1) Le *Ouagg-choum* est le premier *choum* de l'Éthiopie; il gouverne la province du Ouagg dont la capitale est Sokota. Ce titre est très envié dans le pays.

dessus d'un foyer ardent; plus loin, des femmes se livrent à la tâche fatigante de moudre le grain à l'aide du moulin primitif encore en usage dans le pays.

Comme je l'ai déjà dit à propos de l'église d'Addi-Baroa, ces peintures, d'une couleur très vive et très riche, ont un dessin raide et incorrect; de plus, comme dans toutes les peintures primitives, nulle recherche de perspective ne s'y trahit; ce sont des pastiches informes de l'art byzantin.

A Sokota, nous avons été reçus par le dedjaz Tessemma, qui commandait temporairement en l'absence de son chef Ouagg-choum Bourrou. Tessemma nous a fourni des vivres et deux guides pour continuer notre route vers Mékelé où nous avions hâte de rejoindre le Négouss.

Sokota est une ville à peu près aussi importante qu'Adoua. On peut évaluer sa population à quatre ou cinq mille habitants. Située à une altitude de 2.245 mètres, cette ville est bornée au sud par un ravin profond, dont les eaux coulent vers le Tellaré, sur les bords duquel nous couperons après avoir fait étape à Alphana.

Le choum du village de Biala avait désobéi aux ordres du roi en refusant de donner des vivres au vice-consul. Celui-ci en informe Tessemma qui demande sa grâce. M. Raffray consent à n'en rien dire au Négouss, à la condition que ce *choum* insoumis viendra lui présenter ses excuses et lui amènera une vache. C'est à Alphana que ce chef nous rejoignit, il se présenta humblement devant le vice-consul de France, portant une pierre sur le cou en signe de soumission. Il lui offrit ensuite une vache qui a été donnée en gratification aux deux hommes de Tessemma. En quittant Alphana, nous pénétrons dans le magnifique *retrait* signalé au précédent chapitre : c'est un ravin très profond dont les parois rocheuses s'élèvent verticalement, et semblent être l'ouvrage des hommes. Large de 10 mètres environ, cette énorme crevasse a une longueur de près de 15 kilomètres. A sa sortie, nous débouchons dans une petite plaine boisée à peu de distance du Tellaré où l'altitude est de 1.149 mètres. Les montagnes qui bordent le Tellaré, comme celles qui avoisinent la vallée de la Zamra, sont par-

ticulièrement abruptes et affectent des formes extraordinaires. C'est une succession de plateaux aux pentes abruptes que surmontent des pics nombreux de basalte ou de granit, sur lesquels existe quelquefois comme une plate-forme naturelle où la végétation est parfois magnifique; ces sortes de forts, qu'on retrouve un peu partout en Éthiopie, servent à la fois de prison d'État pour les condamnés et de refuge aux chefs qui se déclarent *chouftas;* on les désigne du nom d'*ambas*.

Campés sur les bords du Tellaré, nous avons la satisfaction de pouvoir nous baigner dans ses eaux sans craindre la présence des nombreux hippopotames et crocodiles qui habitent les parties profondes de cette rivière et du Takazzé. Il devait y avoir des crocodiles, cependant, dans cette région, et M. Herbin nous a assuré avoir vu un de ces sauriens fuir devant lui à quelques kilomètres de l'endroit où nous nous étions baignés. Nous n'avons pas vu non plus de rhinocéros; ils se tiennent habituellement dans les marais fangeux qui avoisinent le lac Tzana, le Nil Blanc et le Takazzé.

Du Tellaré nous gagnons Samré en suivant le versant méridional des montagnes du Sloa. Aux environs de Samré, la route est encombrée par d'interminables files d'esclaves et de mules chargés de sel, que des marchands indigènes sont allés chercher à Ar'h'oo et à Fischo, dans le pays des Taltals.

Le lac Alelbad, situé dans ces régions au pied des montagnes de l'Haramat, dans le bassin de la mer Rouge, est entouré de solfatares et de dépôts de sel gemme. Les farouches Taltals ont conservé le monopole de l'exploitation du sel, et ne permettent même pas aux négociants à qui ils ont affaire, de descendre près des gisements. Ils vont eux-mêmes chercher les bêtes de somme sur les sommets des montagnes voisines, et les ramènent chargées à leurs propriétaires. Le sel est taillé en pains de 23 centimètres de long sur 60 de largeur et 2 d'épaisseur. Accolés deux à deux, ces pains de sel sont liés par des écorces d'arbre. Ensuite, on en compose des charges pour les esclaves et les bêtes de somme au moyen de fortes courroies.

Le sel est une denrée fort rare dans certai-

nes provinces de l'Éthiopie et dans les contrées limitrophes; aussi est-il la source de gros bénéfices pour les marchands indigènes, qui organisent de fortes caravanes avec lesquelles ils parcourent le pays en faisant de continuels échanges. Ces pains de sel servent de monnaie divisionnaire, et leur valeur augmente à mesure qu'on s'éloigne du centre producteur. Les Taltals donnent trente-deux pains pour un *thalari;* pour la même pièce de monnaie, on n'en a plus que seize à Sokota, quatorze à Lalibéla, huit ou dix à Gondar, six dans le Godjam, et quatre un peu plus loin, chez les Gallas du royaume de Kaffa.

Cette augmentation de la valeur du sel s'explique aisément par le prix du transport et par les frais de douane auxquels sont assujettis les négociants dans les grandes localités qu'ils traversent.

Comme je l'ai déjà dit, le thaler de Marie-Thérèse d'Autriche est la seule monnaie de métal en usage en Abyssinie, le sel est la monnaie divisionnaire ainsi qu'une pièce d'étoffe du pays à laquelle les Abyssins ont donné la

valeur d'un thalari ; cette pièce d'étoffe se subdivise en parties égales représentant des fractions de la pièce d'argent. Mais le commerce se fait généralement par voie d'échanges.

Des hauteurs de Samré, que nous quittons le 16 octobre, nous voyons se dérouler sous nos yeux un magnifique panorama : ce sont d'abord les pentes abruptes de la Zamra, que domine une série d'*ambas* aux formes bizarres, et plus loin, vers l'est et le nord-est, les cimes gigantesques du Damot-Konène et de l'Haramat. En sortant de Samré, nous longeons le bord d'un cirque dont les parois rocheuses et à pic ont une grande profondeur, et, le 18 octobre, nous arrivons à Mékelé après avoir traversé le Boué et le Guéreub-Guéba, deux affluents de la rive gauche de la Guebbah. Nous voilà de nouveau dans l'Enderta, cette riche province où s'étendent d'immenses prairies entrecoupées çà et là des champs de *dourah*, de *tief*, d'orge et de froment.

Le Négouss était déjà installé à Mékelé ; mais, dès son arrivée, il était allé chez les Gallas du voisinage avec lesquels il est apparenté. C'est le

lendemain qu'il rentra dans la capitale de l'Enderta. Vers midi, au moment où nous étions à table, nous entendons résonner les *nagarits* royaux ; ils annonçaient la présence du souverain. Nous nous précipitons sur son passage pour le saluer. Il était sur sa mule ayant à ses côtés deux serviteurs à pied ; devant lui marchaient ses musiciens et quelques cavaliers; immédiatement après lui, venait un cortège de chefs montés sur des chevaux richement harnachés. Parmi ces derniers, nous remarquons Guébra-Sellacé et Léotey, les deux favoris de Iohannès. Au moment où nous nous découvrons, le Négouss nous fait un salut de la tête, et prononce à voix basse ces quelques paroles qu'un de ses serviteurs répète à haute voix : *Endiet-Adérou* (comment vous portez-vous)?

Ce souverain a paru flatté de voir sur son passage les Européens alors présents à Mékelé; c'étaient les frères Naretti (1), MM. Stecker, Raffray, Herbin et moi. Le Dr Stecker avait suivi l'armée du Zeboul à Mékelé; il nous entretint

(1) Peu de temps après, le plus jeune des frères Naretti mourait d'une phtisie suraiguë.

de ce voyage et nous raconta de curieux incidents qu'il est bon de noter. L'armée était campée dans la vallée du Mèsgui, lorsque des rebelles, pénétrant à la faveur de la nuit au milieu du camp, tuèrent huit hommes et s'emparèrent de la tente où raz Alloula donnait ses audiences. Ces surprises, assez fréquentes du reste, n'ont rien d'étonnant, si l'on considère que les Abyssins n'ont point de service de sûreté. Un peu plus loin, pendant la nuit qui précède la fête de la *Maskal* (de la croix), une des principales solennités de l'Éthiopie, le vent arracha les piquets de la tente du roi, qui resta enveloppé dans ses plis. La colère de ce monarque absolu, qui put croire un instant être tombé dans un piège, se manifesta par une double punition infligée à ses serviteurs. Le lendemain, jour de la Maskal, au lieu des récompenses qu'il leur distribuait annuellement en l'honneur de cette solennité, il les condamna à recevoir chacun *quarante* coups de *courbach* (1). Dès le matin, cette sentence eut son exécution :

(1) On appelle *courbach* une longue lanière taillée dans la peau d'un hippopotame.

allongés et alignés sur le sol, les pieds et les mains liés, ces serviteurs, au nombre de trente, présentèrent leurs dos, sur lesquels les musiciens du Négouss, ces terribles exécuteurs des hautes œuvres, appliquèrent rigoureusement les *douze cents* coups (*de courbach*) ordonnés par le maître.

On se rappelle que l'abouna ou évêque d'Abyssinie est nommé par le patriarche d'Alexandrie. Le prêtre qui occupait ce siège épiscopal était mort, et, depuis la guerre qu'il avait soutenue contre les troupes égyptiennes, Iohannès n'avait pas réussi à le faire remplacer. Les négociations traînaient en longueur sans aboutir; il est vrai de dire, que, cette fois, Iohannès se montrait plus exigeant que ses prédécesseurs. Il ne se contentait pas d'un abouna; pour la même somme d'argent, il en demandait *quatre*, dont l'un devait siéger à Gondar, comme chef de l'église éthiopienne, pendant que les trois autres resteraient sous la juridiction du précédent, et siégeraient au Choa, au Godjam et dans le royaume de Kaffa.

Nous pensons néanmoins que ce n'était là

MÉKÉLÉ *(ENDERTA)* MAISON DU NÉGOUSS IOHANNÈS.

qu'un prétexte pour obtenir du patriarche d'Alexandrie quatre évêques à la fois. Comme leur prédécesseur, ils resteront très probablement près du roi; mais, si l'un d'eux vient à mourir, Iohannès aura sous la main les moyens de le remplacer sans être obligé de débourser la somme importante que, suivant l'usage, il verse entre les mains du patriarche, chaque fois que celui-ci envoie un *abouna* en Abyssinie.

Quoi qu'il en soit, l'Égypte avait enfin satisfait aux désirs de Iohannès, et, au moment où nous arrivions à Mékelé, les quatre abounas entraient dans la capitale du Tigré, suivis d'une nombreuse escorte. C'étaient l'abouna Piétros avec ses coadjuteurs les évêques abba Marcos, abba Lucas et abba Mathios, accompagnés de Mohamed, naïb (1) d'Arkiko, qui représentait l'Égypte. Désigné pour servir d'introducteur aux nouveaux prélats, le *beudgerondi Léotey* se rendit à Adoua, pour les escorter ensuite jusqu'à Mékelé, où le Négouss avait résolu de célébrer leur intronisation.

(1) Naïb ou chef d'Arkiko et des Chohos.

Le 29 octobre, les abounas dressaient leurs tentes dans les plaines de l'Enderta, à quelques kilomètres de la demeure royale, et, le lendemain matin, Iohannès allait les recevoir avec une suite nombreuse composée de chefs, de guerriers, et de tous les habitants de la localité. La tente du roi avait été élevée vis-à-vis de celle des évêques. Dès que le Négouss fut installé sur *l'alga* qui lui servait de trône, entouré de ses principaux chefs, les abounas furent introduits : Iohannès descendit alors de son siège et baisa la main des nouveaux venus, qui s'assirent à sa droite sur quatre fauteuils apportés par des hommes de leur suite. Après leur avoir adressé quelques paroles de bienvenue, le Négouss sortit de sa tente, et, montant sur sa mule, donna l'ordre de se mettre en marche. Le cortège se déroula dans l'ordre suivant : en tête une troupe serrée de cavaliers revêtus de leurs plus beaux costumes, et suivis des joueurs de flûte du roi. Venait ensuite le roi, monté sur une mule richement harnachée; deux serviteurs à pied marchaient à ses côtés. Il était vêtu d'une robe de soie brochée

d'or et d'une grande pèlerine de soie noire; un morceau de mousseline blanche enveloppait sa tête, qu'une ombrelle rouge préservait des rayons du soleil. Derrière lui, on portait le drapeau abyssin, composé de deux bandes de soie rouge séparées par une bande jaune sur laquelle est broché le *lion marchant* d'Éthiopie. Une double croix termine la hampe de cet étendard, qui est réservé aux grandes solennités. A hauteur et en arrière de cet étendard, quelques princes faisaient caracoler leurs élégantes montures. A quelque distance, venait enfin le cortège des abounas précédés par leur introducteur le *beudgerondi* Léotey.

Ce dernier se faisait remarquer par l'originalité et la richesse de son costume. Il portait ce jour-là une magnifique robe de soie brochée d'or; une pèlerine de soie violette et jaune, et un *lebdé* ou peau de lion, garni de filigrane d'argent et de vermeil, flottaient sur ses épaules; piquée dans ses cheveux, une longue plume d'autruche se balançait au-dessus de sa tête, que recouvrait un morceau de mousseline jaune. Monté sur un très beau

cheval qu'il maniait avec élégance, il brandissait de sa main droite une lance du Godjam (1) ayant la forme d'une fourche à deux branches et dont la hampe était ornée de fil d'argent et de vermeil. Au bras gauche, il portait un riche bouclier lamé d'argent qui reflétait les traits de feu de l'astre du jour.

Après lui, on voyait les *abounas* montés sur des mules et revêtus d'une chape en drap d'or, dont le capuchon, de même étoffe, leur couvrait la tête. Ils tenaient à la main une croix grecque en or, et étaient entourés de nombreux serviteurs. Derrière eux des domestiques portaient les quatre fauteuils qui leur étaient destinés. L'etchéquié venait le dernier sur une mule au harnachement plaqué de vermeil; son ombrelle de soie rouge était garnie d'une bande en or.

A droite et à gauche une longue file de soldats maintenait l'ordre dans ce cortège, que fermait une foule compacte de guerriers et de *balaguers*. Vers la droite, des pelotons de cavaliers galopaient dans la plaine, brandissant

(1) Voir la planche de la page 88, figure 8.

leurs armes et faisant voltiger au gré des vents leur *lebdés* et leurs *chemmas,* tandis que vers la gauche, sur un plan plus élevé, les tueurs de lions, la tête ornée d'une couronne taillée dans la peau du cou de ces terribles fauves, exécutaient des danses et chantaient des hymnes guerriers qu'accompagnaient les sons sourds et lugubres des *nagarits* du Négouss. Tout le long du parcours, les femmes faisaient retentir les airs de joyeux et bruyants *iou-iou.*

On arriva ainsi à la maison du Négouss, qui prit place immédiatement sur un trône recouvert de riches étoffes de soie. Les évêques s'assirent à sa droite sur leurs fauteuils, les principaux chefs vinrent se ranger debout autour de leur souverain et la foule des prêtres, des soldats et des curieux envahit la vaste cour qui précède la demeure royale. Tout à coup des salves d'artillerie et de mousqueterie se firent entendre, et des psaumes furent chantés pour célébrer l'heureuse arrivée des abounas.

Nous nous étions mêlés au cortège sur l'invitation du Négouss, que nous saluâmes alors pour rentrer à notre campement.

A peine étions-nous arrivés près de nos tentes, que nous vîmes passer, sur une mule, une dame abyssinienne, enveloppée dans un *gabi* d'une éclatante blancheur, et portant une ombrelle de soie; elle était suivie d'une nombreuse escorte de serviteurs en armes : c'était la femme de raz Alloula qui allait faire à la sœur du Négouss une visite de cérémonie.

En se faisant ainsi escorter, cette femme se conformait aux usages de son pays, qui exigent, nous l'avons dit déjà, que tout personnage de marque ne sorte jamais à pied, et soit toujours accompagné de ses guerriers et de ses serviteurs.

Le lendemain mourait un chef important, un dedjaz, parent de raz Alloula. Selon l'habitude, sa mort fut annoncée à ses parents et à ses amis, qui se rendirent, en poussant des cris de désespoir, dans la maison mortuaire, où, pendant plusieurs jours, ils chantèrent, sous forme de versets, les qualités du défunt. Après chaque verset les assistants entremêlaient de « Oyé! oyé! » lamentables leurs gémissements et leurs sanglots. Le défunt fut ensuite porte

dans sa dernière demeure. Son cheval de bataille, tenu en main faisait partie du convoi, composé de ses parents, de ses amis et de ses serviteurs. Aux abords de sa tombe, des coups de fusil furent tirés.

Cependant Mgr Thouvier était arrivé à Mékelé le 19 octobre, pensant toucher immédiatement l'indemnité due à la Mission. Il croyait également que Tédla et Metchécha, ses persécuteurs, seraient punis. Déçu dans ses espérances, il ne reçut que 800 *thalaris*, et fut dans l'obligation d'accorder son pardon au dedjaz Tédla, qui vint le solliciter en présence de raz Alloula, pendant que nous étions dans la cour de la maison du roi.

Le physique de Tédla produisit sur nous une mauvaise impression; son front bas, ses yeux petits et chassieux, son nez en forme de bec d'oiseau de proie, sa bouche large aux lèvres minces, et son menton fourchu, offraient, au-dessus de son torse et de ses membres herculéens, un aspect cynique et cruel.

Le 3 novembre, Iohannès nous reçut en audience de congé. Il se montra bienveillant

envers Mgr Thouvier, qu'il autorisa de nouveau à rester avec ses missionnaires dans l'Akali-Koussaï et dans l'Agamié. Mais, faisant allusion à la suzeraineté qu'il revendique toujours sur la province des Bogos, où il envoie chaque année des chefs faire des incursions malgré la présence des troupes du khédive, il ne put s'empêcher de dire à l'évêque catholique : « Pourquoi ne me demandez-vous pas aussi l'autorisation de conserver votre établissement de Kéren ? »

C'était là une question embarrassante, si l'on songe que la mission de Kéren est sous la protection des feux du fort égyptien de Sén'-Haïk. Fort heureusement, le roi, sans cesse préoccupé de ce territoire dont Münzinger pacha s'empara pour le compte d'Ismaïl, le roi, dis-je, prononça ces quelques mots en manière de réflexion : « J'ai déjà écrit aux Turcs à ce sujet, et ils m'ont répondu. Je leur écrirai de nouveau et ils me répondront encore. » Il remit ensuite entre les mains du vice-consul de France deux lettres : l'une pour le gouvernement français, l'autre pour la reine d'Angleterre.

Peu après, nous prenions congé de Iohannès que nous voyions pour la dernière fois. Dès que nous fûmes arrivés devant nos tentes, des serviteurs amenèrent une mule pour Mgr Thouvier, une autre mule et un cheval harnachés pour M. Raffray. Ces dons étaient le complément de ceux que ce dernier avait déjà reçus au Zeboul. Là, selon les traditions, le Négouss d'Éthiopie avait revêtu le représentant officiel de la France d'une robe de soie brochée d'or, d'un *marguéf* et d'un *lebdé* fait d'une peau de léopard noir et bordé de garnitures bizarres en vermeil. Après l'avoir armé d'un sabre à fourreau de velours, d'une lance, d'un magnifique *bita* et d'un bouclier lamé et bosselé d'argent, il lui avait donné une décoration dite *croix de Salomon* (1).

La remise de tous ces insignes constitue une sorte d'investiture que se plaisent à donner les souverains d'Éthiopie aux personnages de marque qui viennent les visiter.

(1) Cette *croix de Salomon* est en or massif; le dessin porte eux équerres représentant une étoile à six branches; au milieu se détache une croix grecque. Elle est surmontée de la couronne fermée des rois d'Éthiopie.

Le 4 septembre, nous partons de Mékelé pour regagner Massaouah par le chemin le plus court. La route est bonne, de grandes plaines s'étendent devant nous, aussi montons-nous sur nos chevaux, dont nous nous servions ainsi chaque fois qu'une occasion favorable se présentait.

Le cheval abyssin est généralement petit; sa taille varie de $1^{m},38$ jusqu'à $1^{m},48$ qu'il ne dépasse guère; elle est subordonnée, du reste, à la nature du terrain, au climat, si variable dans ce pays montagneux, et à l'abondance de nourriture; petit et grêle dans les régions basses et chaudes comme dans les contrées montagneuses et pauvres, il est plus grand et plus étoffé sur les plateaux où règnent de gras pâturages.

La tête est longue et carrée, l'encolure épaisse et bien attachée. La poitrine est large et longue, le garrot gras, le rein court, la croupe étroite et oblique comme celle du mulet, ce qui tient sans doute, à ce que les juments sont souvent employées à la reproduction de ce dernier quadrupède; la

queue est attachée bas et, comme l'encolure, porte des crins d'épaisseur et de longueur moyennes. L'avant-main est bien proportionné et pourvu d'aplombs réguliers, tandis que l'arrière-main est souvent faible. Quoique d'un tempérament généralement lymphatique, il est sobre, rustique, et supporte bien les fatigues, les changements de climat et les variations de température.

Nous le voyons, le cheval abyssin ne présente que de loin les caractères du type barbe ; il n'en est point de même du cheval galla, qui s'en rapproche beaucoup par la grâce de ses formes, par l'harmonie de ses proportions, par la vitesse des allures et par sa crinière et sa queue, qu'ornent des crins longs, abondants et soyeux. Ce cheval est très apprécié des chefs abyssins; ils le font venir à grands frais des pays gallas qui avoisinent l'Abyssinie proprement dite.

De Mékelé, nous marchons vers le nord pour gagner rapidement Addi-Guérat et Halaï, d'où nous descendrons ensuite vers Massaouah par les pentes abruptes du mont Tarenta, par

le torrent Addà-Hammamô et par le désert. Nous traversons plusieurs cours d'eau parmi lesquels se remarquent l'Agoula, l'Ablas et quelques autres petits affluents de la Guebbah, qui prend sa source au mont Aléka.

Sur la rive gauche de l'Agoula s'élèvent les murs crénelés d'une église couverte en terrasse : c'est la Biéta-Négouss. Sur la rive droite, se dressent les ruines d'un temple grec ; solidement construit en pierres de taille ayant 1 mètre de longueur sur 15 centimètres d'épaisseur : le soubassement existe encore, ainsi que quelques-unes des colonnes qui formaient le péristyle, où l'on arrivait par quatre grands escaliers imparfaitement conservés.

Jusqu'à Sénafé, nous parcourons la succession de riches plateaux qui compose l'Agamié. Mais, à partir de Sénafé, nous entrons dans l'Akali-Koussaï, province particulièrement accidentée; et, pour traverser les gorges du Keskecé, nous prenons des précautions contre l'éventualité d'une attaque des Chohos-Assaortas, qui font métier de piller les caravanes trop faibles pour se défendre. Nous arrivons ainsi

CAMPEMENT de RAZ ARÉA, au pied du VILLAGE d'ADDI-KAÏÉ

à Tékonda, et nous campons sur les bords du Robba-Bour, au pied du village d'Addi-Kaïé, à côté de raz Aréa, l'oncle de Iohannès. Il parcourait avec ses troupes l'Agamié et l'Akali-Koussaï pour y recueillir le *fessèze*. Il est très populaire dans ces deux provinces dont il a le gouvernement. Bon, mais faible, il est tenu en suspicion par le Négouss, qui craint de le voir succomber à quelque influence dangereuse pour ses intérêts. Aussi, depuis quatre longues années, ne lui avait-il pas permis de venir au milieu de ces populations qui ressortissent à sa juridiction.

Raz Aréa a deux fils : dedjaz Kassa et le fitéorari Debeube, qui paraissent bien disposés en faveur des Européens. En cela, ils ressemblent à leur père, qui a toujours fait à nos compatriotes l'accueil le plus bienveillant. Pendant mon séjour à Kobbo, j'avais connu le *fitéorari* Debeube (1); c'est pourquoi, il me fit don d'une mule et d'une lance garnie de filigrane d'argent. Je lui donnai, en échange,

(1) J'ai appris que le fitéorari Debeube avait refusé d'obtempérer aux ordres du Négouss, et qu'il s'était déclaré *choufta*.

mon revolver et des cartouches que ma rentrée prochaine à Massaouah devait bientôt rendre inutiles. Le lendemain, Debeube m'accompagna une partie du chemin et, à sa grande joie, nous nous amusâmes à tirer des coups de fusil sur des bandes innombrables de singes cynocéphales, qui peuplaient les sommets arides des montagnes de l'Akali-Koussaï. Quelques-uns de ces animaux sont énormes et peuvent devenir dangereux, si on les agace. Avant d'arriver à Derah, je me trouvais seul à une certaine distance en arrière de la caravane. M. Herbin et l'interprète avaient tiré à balle sur une nombreuse bande; la plupart s'étaient enfuis, mais une dizaine d'entre eux, de forte taille, me regardaient passer, et, de rocher en rocher, descendaient dans ma direction. Ils sont venus se camper à peu de distance du sentier que je suivais. J'avoue que je n'ai pas osé faire feu sur ces énormes quadrumanes, tant leur attitude me fit craindre de me voir attaqué.

Le 11 novembre, nous arrivions à Halaï, dont l'altitude est de 2.725 mètres. Presque

tous nos serviteurs appartenaient à cette localité ou aux villages voisins, dont les habitants sont particulièrement dévoués aux Français. Aussi notre entrée dans le village fut-elle saluée par les joyeux *iou-iou* des femmes, qui fêtaient ainsi l'heureux retour d'un fils ou d'un mari et du vice-consul de France, connu déjà de beaucoup d'entre elles. Le soir, les hommes vinrent en armes dans la cour de notre maison, où ils exécutèrent des danses guerrières accompagnées d'un chant monotone et plaintif; le lendemain, vint le tour des femmes; dès la première heure elles envahirent la cour, et nous réveillèrent de leurs chants aigus dont le rythme uniforme se traînait sur une harmonie complètement discordante. Guébrou fut chargé de donner une vache à ces chanteuses endiablées, seul moyen raisonnable de faire cesser ces chœurs barbares qui nous empêchaient de prendre le repos dont nous avions le plus grand besoin.

Les maisons de l'Agamié et de l'Akali-Koussaï sont presque toutes construites en pierres, le plus souvent rectangulaires et couvertes en

terrasse; elles sont basses, et les parois rocheuses de la montagne servent fréquemment de muraille sur un ou plusieurs côtés.

De mœurs rudes, les habitants de l'Akali-Koussaï vivent dans une contrée montagneuse et pauvre; violents et querelleurs, leur caractère se ressent de l'âpreté de leurs montagnes. Ils ont de fréquentes rixes et pratiquent la peine du talion. Lorsqu'il y a mort d'homme, le meurtrier est généralement condamné à la pendaison; s'il s'enfuit, les membres de sa famille se réunissent et chargent le sort de désigner celui d'entre eux qui subira la peine. Cependant, le sang versé se paie également avec de l'argent; dans ce cas, les parents de la victime fixent la somme que doit donner la famille du meurtrier. Si celle-ci consent à verser l'argent ou le bétail demandé, le sang est déclaré payé et la paix est rétablie. Mais, si aucune de ces conditions n'est remplie, la vengeance suit son cours et les deux familles ou quelquefois les deux villages se feront une guerre acharnée. C'est la *vendetta* avec ses horribles représailles.

Le costume des hommes et des femmes est celui des autres habitants du reste de l'Abyssinie ; il n'en est pas de même du costume des jeunes filles, lequel, très simplifié, ne manque pas d'originalité. Il consiste en une pièce de cuir fixée à la ceinture et sur le côté gauche par une lanière où court une garniture de coquillages du plus gracieux effet. Cette sorte de jupon ne dépasse pas le genou. Pour se couvrir le torse, une peau de mouton ou de chèvre, ayant 20 centimètres de largeur dans sa partie la plus large, leur paraît plus que suffisante. La peau de l'animal a été taillée de telle façon que sept à huit bandes, larges de 6 à 7 centimètres, flottent le long du corps. Ce vêtement se porte en bandoulière de gauche à droite ou de droite à gauche indifféremment, la partie la plus étroite portant sur l'épaule, la plus large tombant sous le bras. Sans ornements, il s'appelle *deno ;* s'il est orné de nombreux coquillages, si des flots de cuir rouge et des perles en verroterie aux couleurs brillantes, enfilées dans de petites lanières, garnissent ses deux extrémités, si des carrés et des losanges

en cuivre repoussé terminent ces chapelets de verroterie, il prend le nom de *beno-zagoul*.

Ce costume, très simple, est complété par des bracelets en sparterie qu'elles portent aux poignets et aux chevilles.

Les jeunes filles et les jeunes gens ont aussi une façon particulière d'arranger leur chevelure; on les rase en ayant soin de laisser sur le devant de la tête et à la nuque une bande de cheveux qui retombent en boucles sur le front et qui pendent sur le cou et sur les épaules en une infinité de petites tresses.

Le 12 novembre, nous partons d'Halaï (2.725 mètres d'altitude), et nous employons deux heures et demie pour descendre péniblement dans le torrent Adda-Hammamô (1.425 mètres d'altitude), par un sentier à peine tracé sur le flanc rocheux et presque vertical du Tarenta. Ce torrent change de nom selon la contrée qu'il traverse; c'est ainsi qu'il s'appelle Maïé-Haïo, au pied du Tarenta, et Addà-Hammamô, plus loin; il va porter à la mer Rouge, près de Zoulah, les eaux pluviales qui descendent des monts avoisinants. Dans les rochers et les mon-

tagnes qui bordent son lit, sont creusées les cavernes où habitent les farouches Chohos, ces Troglodytes qui, à peine vêtus, vivent de vols, de rapines et d'impôts prélevés sur les caravanes, auxquelles ils vendent le droit de traverser leur pays (1). Ces indigènes portent le *fouta* (2) ou pièce d'étoffe qu'ils roulent autour de la ceinture et qui ne dépasse pas le genou; quelques-uns font usage du *taub* ou *guabi* des Abyssins. Les femmes se contentent presque toujours d'un *fouta* en cuir; elles complètent cette toilette rudimentaire par des bijoux en verroterie, en cuivre et en argent : ce sont des colliers, des bracelets, et surtout des anneaux d'assez forte dimension qu'elles portent au nez et aux oreilles. Les Chohos ont la peau à peu près blanche et les traits réguliers; les femmes surtout, avec leurs yeux grands et allongés, leur nez bien droit et leur bouche d'un dessin très pur, ne manquent pas d'agréments. Malheureusement, une misère profonde règne

(1) Nous avons payé cet impôt, et il nous a été un guide chargé d'assurer notre sécurité.

(2) Le *fouta* est porté par la plupart des peuplades du Soudan égyptien.

éternellement au milieu de ces populations, dont les corps émaciés portent les douloureux stigmates des continuelles privations auxquelles ils sont assujettis. A peine si les quelques chèvres qui constituent la seule ressource de ces malheureux, peuvent trouver un peu d'herbe et de feuillage à brouter dans cette aride contrée.

Les sauvages habitants de cette partie des contreforts des montagnes éthiopiennes ne reconnaissent que nominalement l'autorité du khédive ou du Négouss. Ils ne veulent accepter aucun joug et ont mis à mort les chefs qu'on a essayé de leur imposer. Fiers et indépendants, ils sont disséminés dans leurs montagnes inaccessibles et ne se nomment jamais de chef. Ils s'assemblent en commun pour délibérer sur les affaires du pays, et adoptent, d'habitude, les décisions des hommes les plus renommés par leur âge, leur sagesse et leur vaillance. Leur religion est le mahométisme; cependant, les missionnaires lazaristes ont opéré des conversions, et l'on trouve parmi eux quelques catholiques comme dans l'Agamié

et dans l'Akali-Koussaï. Le talion est la base de leur législation.

Après avoir franchi les pentes rapides du Tarenta, nous suivons le lit de l'Adda, et descendons insensiblement dans le désert; nos seules haltes sont réservées aux endroits où des puits creusés dans le sable permettent aux voyageurs de se désaltérer tant bien que mal avec l'eau saumâtre et tiède qu'ils renferment.

Ne prenant que le repos indispensable, nous marchons nuit et jour à travers cette région brûlante et stérile, repaire des bêtes sauvages, où la végétation n'est représentée que par des euphorbes et quelques mimosas rabougris. Le 15 novembre, nous longeons les bords de la baie de Harkiko, et faisons notre entrée dans Massaouah, dont la stérilité et la chaleur étouffante nous eussent fait regretter, sans doute, la température agréable des fertiles plateaux éthiopiens que nous venions de parcourir, si nous n'avions eu l'espoir de revoir bientôt la France où nous avions hâte de revenir.

Pendant notre séjour à Massaouah, séjour

qui s'est prolongé jusqu'à la fin du mois de janvier 1882, les Abyssins, sous la conduite du bélétha Guébrou et de raz Alloula, ont fait leur incursion périodique sur le territoire occupé par les troupes égyptiennes. Bélétha Guébrou est venu camper à Sahati, source située à deux heures de marche du fort d'Harkiko. Un peu plus tard, raz Alloula traversait les montagnes du Dembezane et des Mensa, et dressait sa tente dans la vallée de l'Ansaba, à Gonfalon, non loin du fort égyptien de Tsabâb. De ce point, ses chefs subalternes se répandaient dans les campagnes environnantes pour prélever l'impôt annuel sur ces malheureuses populations sans cesse pressurées par les pachas égyptiens qui prétendent les gouverner, et par les troupes du Négouss qui en revendique la suzeraineté.

Raz Alloula fit prévenir les habitants de ces contrées que, s'ils ne versaient pas entre ses mains le nombre de *thalaris* qu'il réclamait, il leur prendrait de force un nombre égal de génisses. Fort embarrassés, les chefs se rendirent à Kéren où se trouvait alors Rachid pa-

cha, le gouverneur militaire du Soudan, qui leur conseilla de ne point se conformer à l'invitation d'Alloula. C'est alors que le pacha égyptien écrivit au raz éthiopien une lettre curieuse où il concluait à peu près en ces termes : « Pourquoi ne viens-tu pas nous attaquer au fort de Sén'Haït, au lieu de t'en prendre à de paisibles paysans ? »

Raz Alloula lui répondit sur-le-champ qu'il était sur son territoire, et qu'il avait le droit de venir y percevoir l'impôt. Il terminait sa lettre par cette réflexion pleine de finesse et de raillerie : « Toi, qui défends à ces paisibles paysans de payer le tribut qu'ils me doivent, que ne sors-tu de ton fort pour les défendre ! »

Ces quelques mots se passent de commentaire ; ainsi n'insisterai-je point sur la situation pitoyable de l'Égypte dans ces régions qu'elle est impuissante à protéger et à gouverner.

Quoi qu'il en soit, fidèles à leurs traditions, les troupes égyptiennes ne sortirent point de leurs forts, et raz Alloula rentra paisiblement dans le Hamassen, chargé d'un butin considérable.

Peu de temps après, j'abandonnais ces parages, avec le regret de n'avoir pu mettre à exécution les projets qui m'avaient conduit en Éthiopie; je m'estimerai heureux cependant, si, dans le court récit de ce voyage, j'ai pu réussir à présenter ce pays intéressant sous son véritable jour.

FIN.

# TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

CHAPITRE I. — Départ de Marseille. — Gênes. — Naples. — Messine. — Suez. — A bord du *Yambo*. — Souakim. — Arrivée à Massaouah..... 1

CHAPITRE II. — Massaouah. — Difficultés pour pénétrer en Abyssinie. — Proposition acceptée par le vice-consul. — Un chasseur de lions. — Le docteur Rohlfs. — Européens et commerce de Massaouah... 9

CHAPITRE III. — Départ de Massaouah. — M'Koullou. — Mission suédoise. — Forts égyptiens. — Maïoulet. — Incident Herbin. — Aïn. — Kalamet. — Goufalon et Kéren..... 17

CHAPITRE IV. — Kéren. — Arrivée des présents. — Missionnaires Lazaristes. — Sœurs de Saint-Vincent de Paul. — Configuration générale de l'Abyssinie. — Climat et saisons..... 33

CHAPITRE V. — Départ de Kéren. — Vallée de l'Ansaba. — Les *Rhasmari*. — Un léopard. — Source de l'Ansaba..... 43

CHAPITRE VI. — Kantiba Aïlou. — Sa femme nous offre l'hospitalité. — Waldo-Michael le rebelle. — Coutumes et coiffures des Abyssiniens..... 53

Pages.

CHAPITRE VII. — Visite au *beletha Guébrou.* — Une cour de justice. — Réclamation du vice-consul. — Le bélétha et ses guerriers. — Armes abyssiniennes. — Projectiles primitifs. — Harnachement. — Chevaux de Guébrou. — Un curieux secrétaire. — Mon ami Bacha-Waldo..... 73

CHAPITRE VIII. — Quelques mots sur le Hamassen. — Église d'Addi Barroa. — Prêtres abyssins. — *Bacha Guévrasgui* et ses bandits. — Vallée de Gouda Goudi. — Désastres de l'armée égyptienne. — Arakel bey. — Expédition de Munzinger pacha. — La plaine Amédo-Lala. — Mgr Thouvier. — Les dedjaz Tédla et Metchécha. — Persécution des catholiques..... 101

CHAPITRE IX. — Le *beudgerondi* Léotey. — Un Français en Éthiopie. — Un peu d'ethnologie. — Adoua. — Un jour de marché. — Réflexions commerciales. — La chasse aux coléoptères. — Entrée solennelle du dedjasmatch Ambaé dans sa capitale. — Une bacchanale. — Réception officielle. — *Fantasia* d'un tueur de lions..... 133

CHAPITRE X. — Bada. — Nous prenons les armes. — Entente amiable. — Météorisation. — Désespoir des habitants. — Litanies pour obtenir la pluie. — Mékélé. — La vallée du Mèsgui. — Singulière façon de faire la barbe. — Forêts de genévriers. — Lettre de Joannès. — Les lacs Achangui et Metchiakt. — Plaine des Gallas-Raïas. — Monts Zéboul. — Pays des Adals. — Visite à Ioannès. — Moine et soldat. — Quelques mots sur la législation..... 179

Pages.

CHAPITRE XI. — Un peu d'histoire. — Salomon. — La reine de Saba. — Ménélik. — Le judaïsme en Éthiopie. Saint Frumence et le catholicisme. — Une croisade en Arabie. — Les Abyssins embrassent le schisme d'Eutichès. — Le sultan Gragne envahit l'Éthiopie. — Christophe de Gama et les Portugais. — Le catholicisme reparaît. — Guerres de religion. — Expulsion des Jésuites. — Décadence de la monarchie. — Raz Mikaël. — Ali et Oubié. — Théodoros. — Expédition anglaise. — Magdala. — Ioannès. — Sa politique. — Son influence. — Obock et Zoulah. — Organisation politique. — L'Abouna et l'Etchéquié. — Le clergé abyssin ..... 219

CHAPITRE XII. — De dangereux voisins. — Le mariage. — Mets abyssins. — La farine et le pain. — L'armée. — Son organisation. — Ses joutes. — Chant de guerre ou F'Cara. — Les femmes à l'armée. — Le général Kirkam. — Sa mort. — Promesses du Négouss ..... 259

CHAPITRE XIII. — Départ du Zéboul. — La Goulima. — L'Aboï-Médo et l'Abouna Youseph. — Un *choum* récalcitrant. — Le *Rhynchopetalum montanum.* — Biet-Ambessa. — Un peu de géologie. — Lalibéla et ses onze églises monolithes. — Monuments de Gondar et d'Axoum ..... 283

CHAPITRE XIV. — Oukère et Socota. — Une pierre sur le cou. — Le Tellaré et la Zamra. — Le sel sert de monnaie. — Les Négouss à Mékelé — Quatre abounas au lieu d'un. — Leur intronisation. — Une dame

Pages.

abyssinienne en visite. — Funérailles d'un chef. — Dernière visite au Négouss. — Quelques mots sur le cheval abyssin. — L'Akali-Koussaï. — Les Chohos. — Retour à Massaouah. — Incursions des Abyssins. — Raz Alloula et Rachid pacha. — Rentrée en France..... 333

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

# TABLE DES GRAVURES.


| | Pages. |
|---|---|
| Éthiopiens | 1 |
| Village de Kéren et fort égyptien de Sen' Haït (Bogos). | 34 |
| Armement d'un Abyssin : lance, javeline, bouclier, sabre. — Lance et sabre schoko. — Sabre galla. — Lance du Godjam | 88 |
| Église de Addi-Barroa | 104 |
| Aïba | 190 |
| Djébéra (*Rhynchopetalum montanum*) | 288 |
| Mekelé (Enderta), maison du Négouss Iohannès | 344 |
| Campement de raz Aréa, au pied du village d'Addi-Kaïé | 356 |


112

PLANCHES A LA FIN DU VOLUME.


Pl. I. — Plan général de l'église Gorghuis (Saint-Georges). — Détail d'une fenêtre.

Pl. II. — Plan de l'église Médiné Allem.

Pl. III. — Piliers et arcs de l'église Médiné Allem.

Pl. IV. — Façade est de l'église Médiné Allem.

Pl. V. — Façade sud id.

Pl. VI. — Fenêtres id.

Pl. VII. — Arc de Biet-Mariam.
Pl. VIII. — id.
Pl. IX. — id.
Pl. X. — id.
Pl. XI. — Peinture des plafonds de Biet-Mariam.
Pl. XII. — Fenêtres de l'église Biet-Golgotha.
Pl. XIII. — Mur latéral intérieur de l'église Saint-Emmanouël.
Pl. XIV. — Négouss Lalibéla. — Bas-relief au-dessus de l'entrée de Biet-Mariam.

Carte de l'Abyssinie.

FIN DE LA TABLE DES GRAVURES.

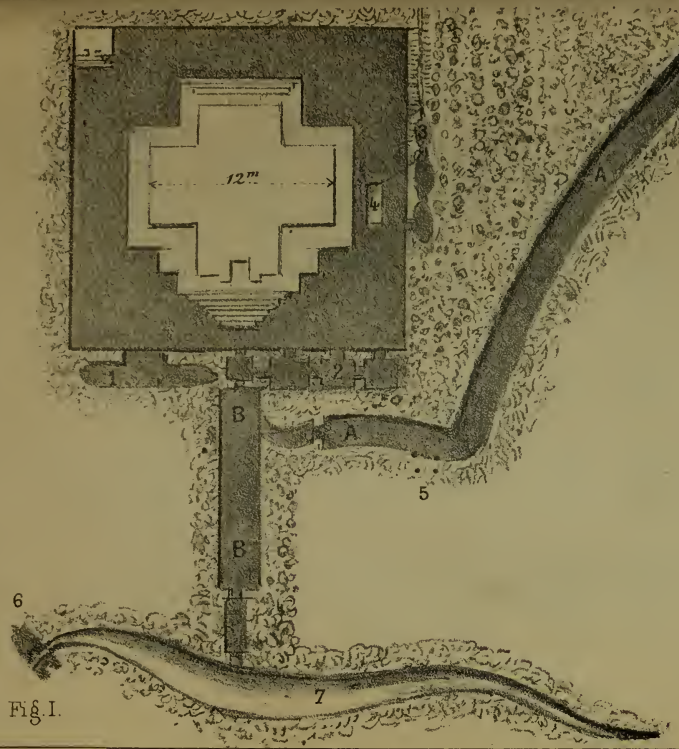


Fig. I.

Fig. II.

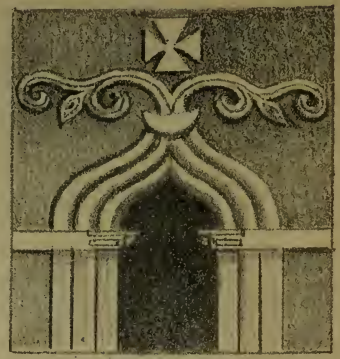

DÉTAIL D'UNE FENÊTRE.

1. Crypte creusée dans la paroi et servant de sépulture.
2. Magasin et logement des gens d'église.
3 et 4. Baptistère.
5. Escalier de Lalibéla.
6. Commencement de la voûte conduisant au groupe de six églises.
7. Le Jordanos *(cours d'eau)*.

PLAN GÉNÉRAL DE L'ÉGLISE GORGHUIS (St Georges).

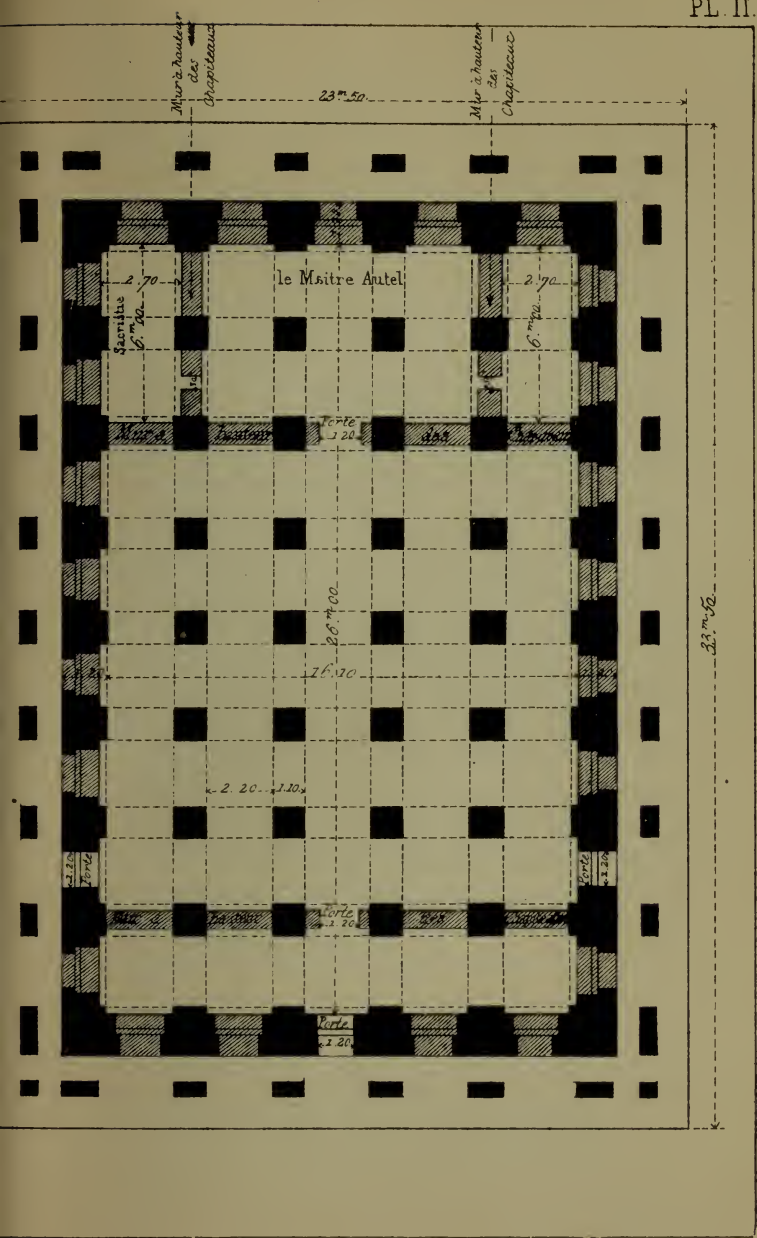


PLAN DE L'ÉGLISE MEDINÉ ALLEM

PILIERS ET ARCS DE L'ÉGLISE MÉDINÉ-ALLEM.

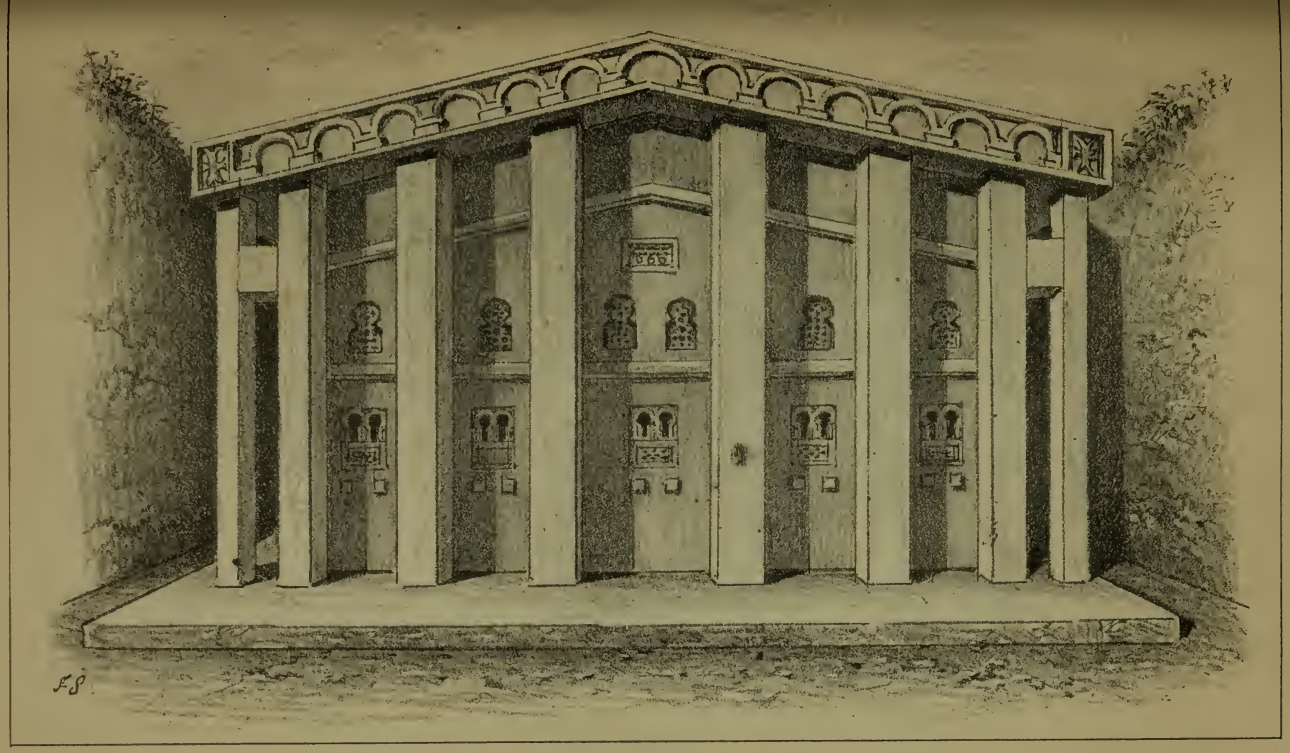


FAÇADE EST DE L'ÉGLISE MÉDINÉ-ALLEM

FAÇADE SUD DE L'ÉGLISE MEDINÉ-ALLEM.

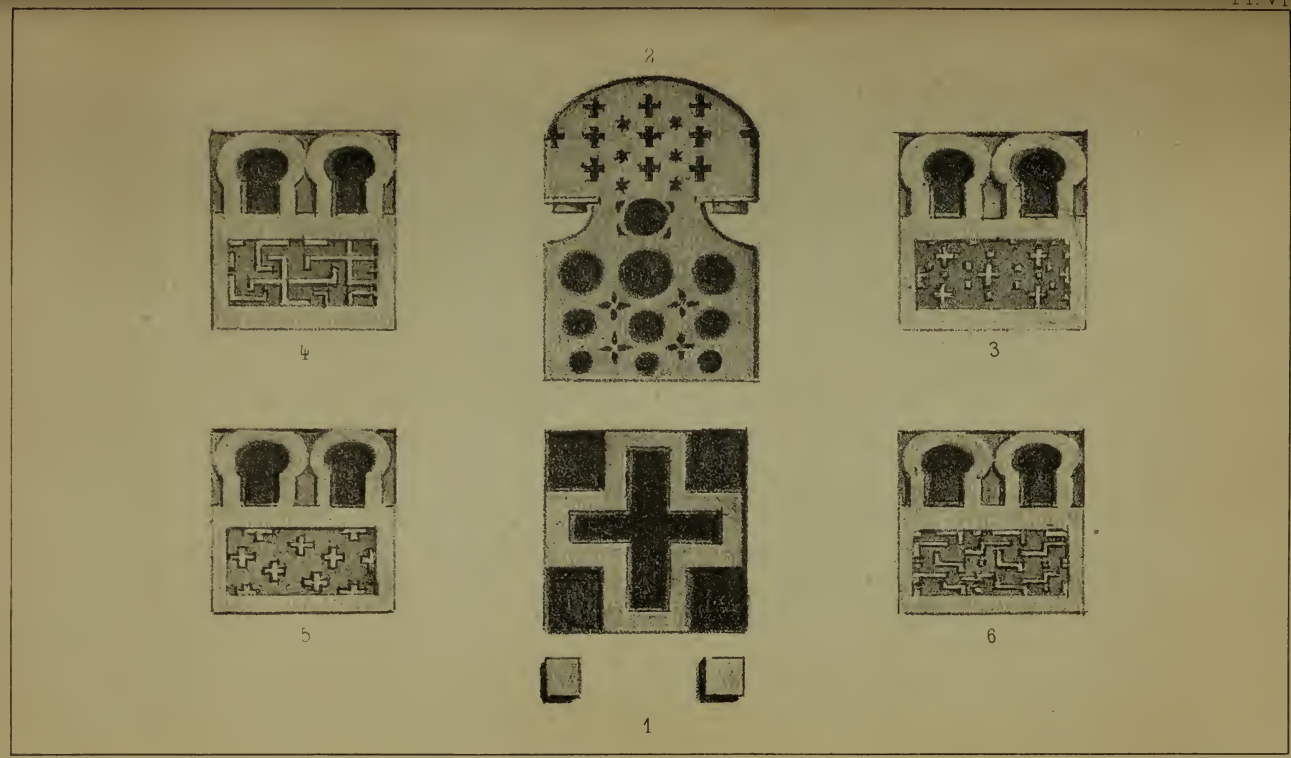


FENÊTRES DE L'ÉGLISE MÉDINÉ-ALLEM.

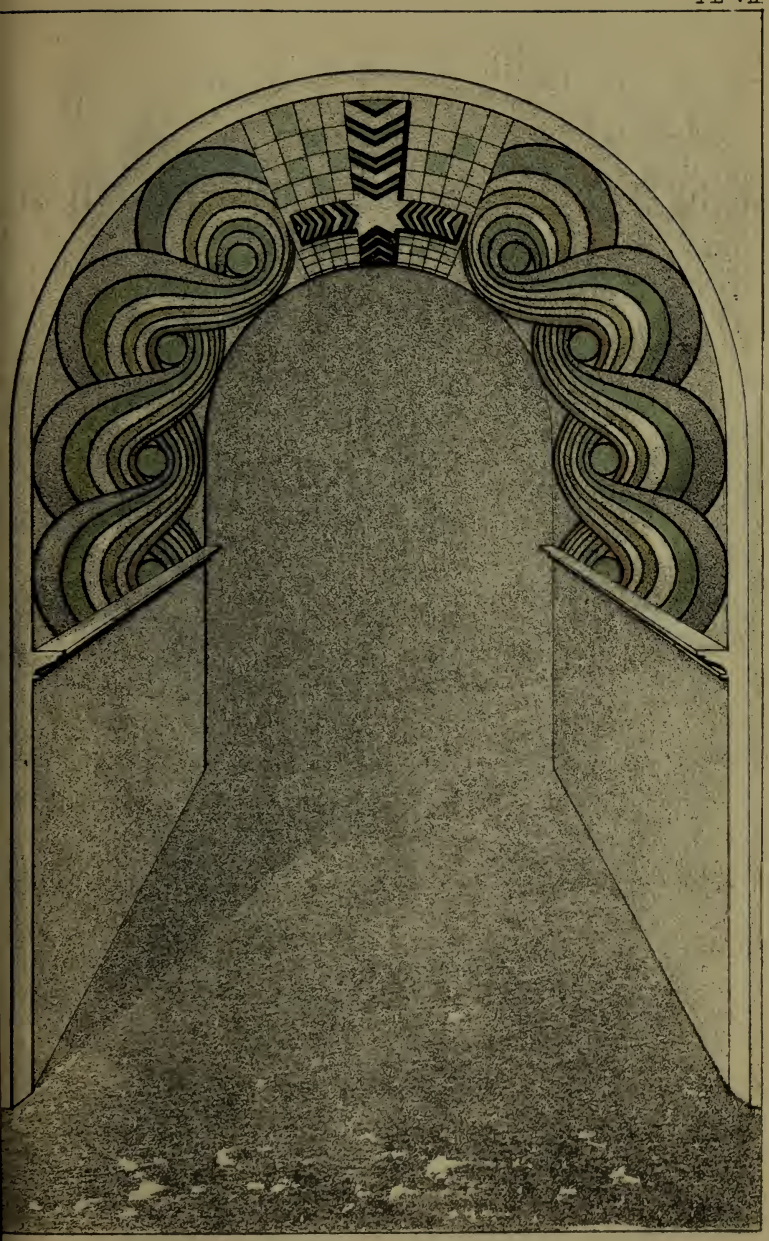

ARC DE BIET MARIAM

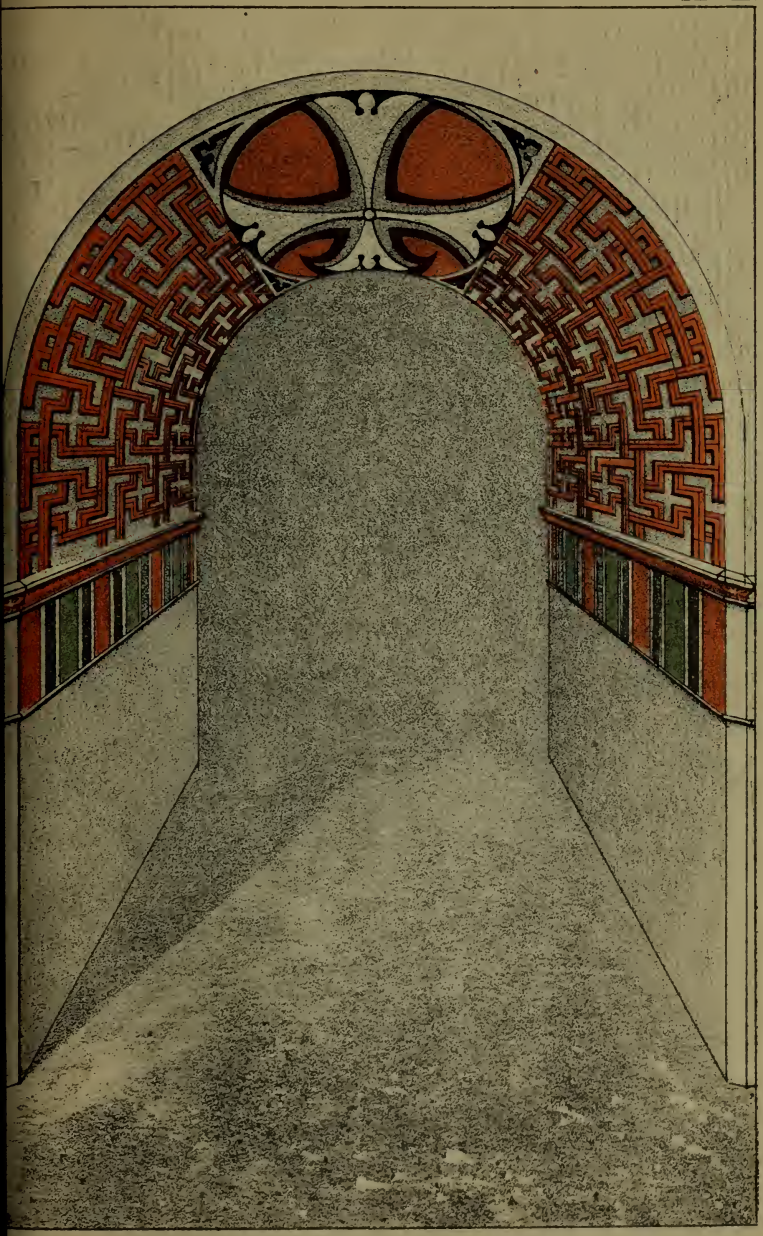

ARC DE BIET MARIAM

ARC DE BIET MARIAM

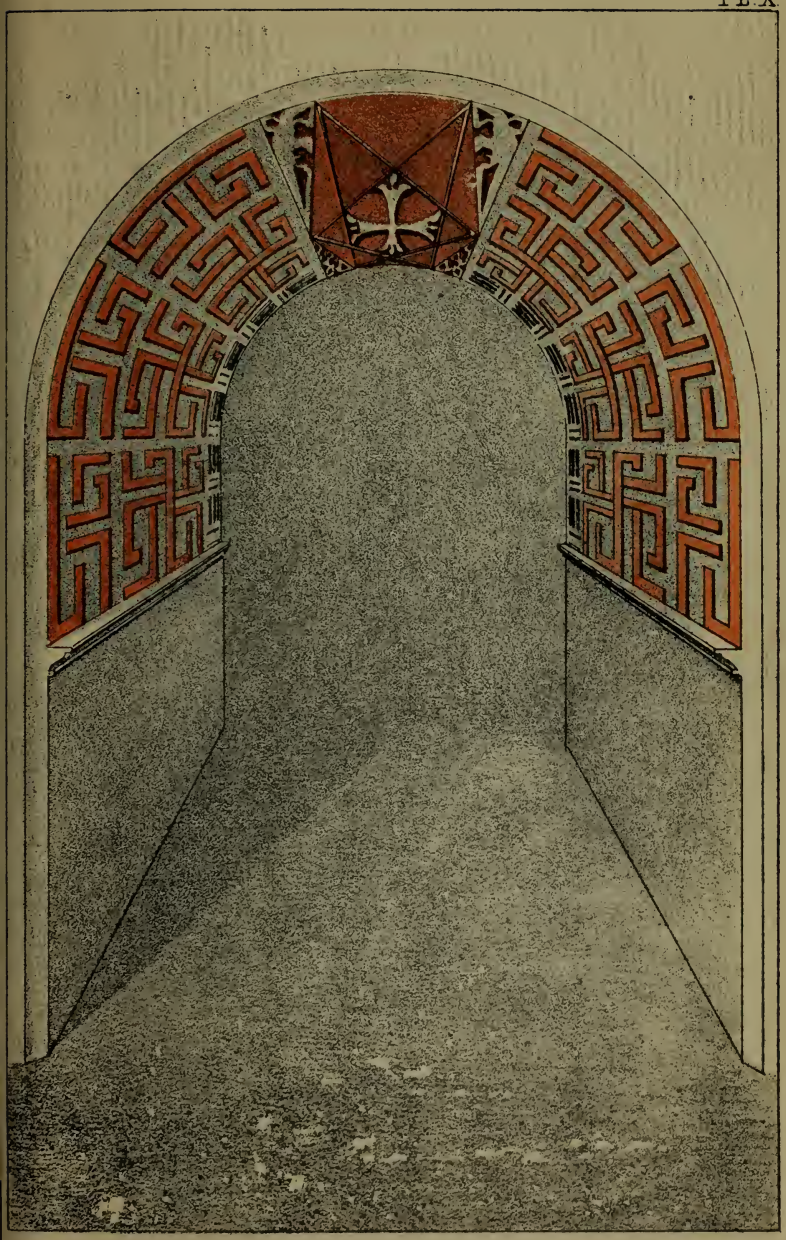

ARC DE BIET MARIAM

PEINTURE DES PLAFONDS DE BIET MARIAM

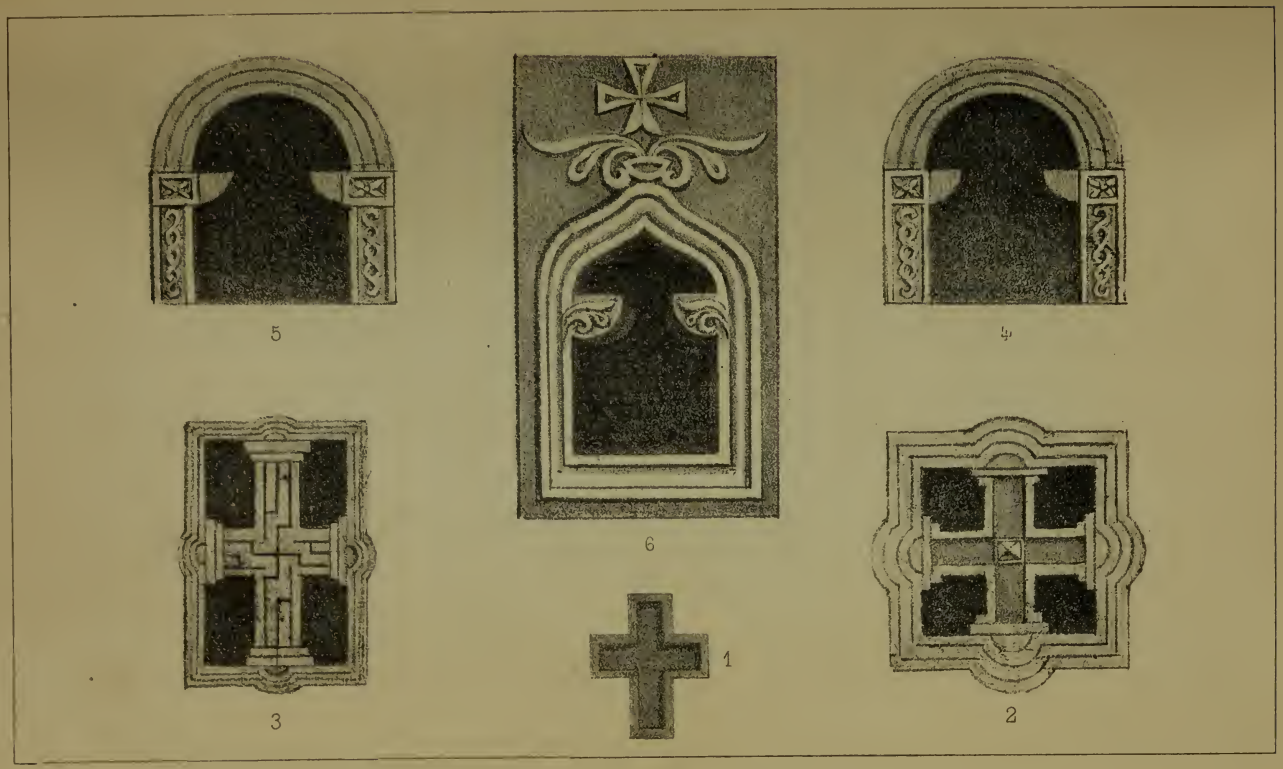


FENÊTRES DE L'ÉGLISE BIET GOLGOTHA.

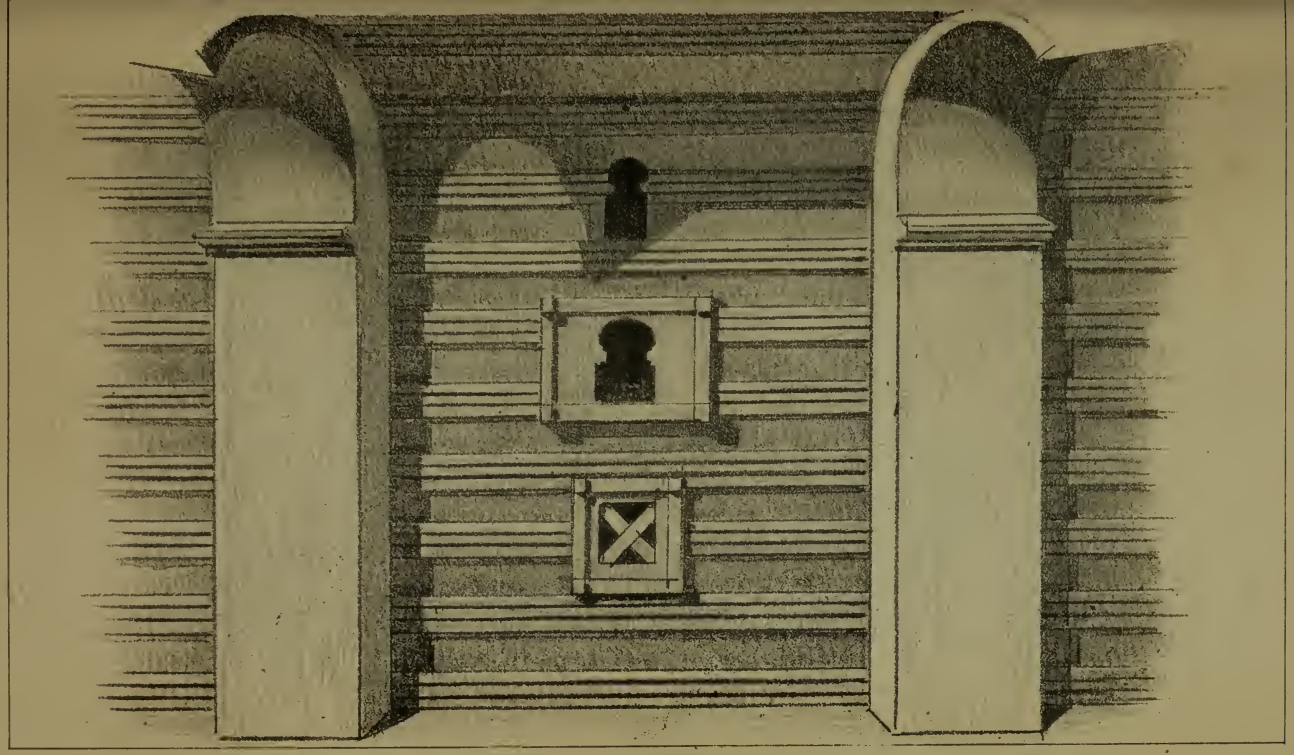

MUR LATÉRAL INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE St EMMANOUËL

Fig. I.

Fig. II.

Fig. I. NEGOUSS LALIBÉLA.

Fig. II BAS-RELIEF AU-DESSUS de L'ENTRÉE de BIET-MARIAM.

Editeur, 5, rue Jacob. - Paris.

Paris-Imp. Dufrénoy 34 rue du Four

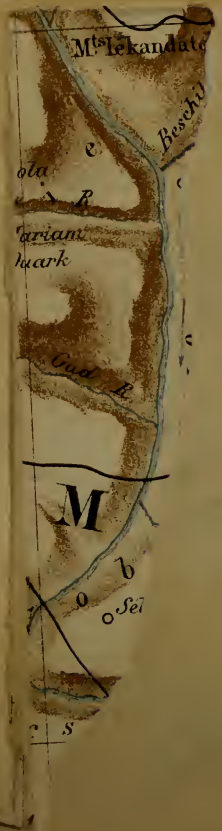
Mts Iekandate
Beschi
e
ola
R
ariam
uark
Gad R
M
b
o
Sel
s

DT
377
S56

Simon, Gabriel
L'Éthiopie.

PLEASE DO NOT REMOVE
SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY